هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIEME ANNEE — N° 9828 20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 29 - LUNDI 30 AOUT 1976

Avec l'accord de Jérusalem

Plus de cinq mille Libanais sont venus se faire soigner en Israël

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, 1 $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 75 pes ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 55 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Madrid et l'ouverture à l'Est

Résolument hostile, tout au moins à moyen terme, à la légalisation du parti communiste et au retour en Espagne des principaux dirigeants d'une formation pourtant disposée à de larges concessions, le gouvernement de Madrid n'en poursuit pas moins ses efforts diplomatiques en vue d'une normalisation totale de ses relations avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Est européen.

Pour son premier déplacement à l'étranger, M. Marcelino Oreja, successeur de M. de Areilza au palais de Santa-Cruz, s'est rendu à Vienne pour présider une conférence des représentants consulaires et commerciaux de l'Espagne en Europe orientale. L'un des objectifs prioritaires de la monarchie demeure sans doute l'intégration, économique puis politique, de l'Espagne au club européen. Mais celle-ci ne pourra pas se réaliser, et M. Oreja l'a lui-même rappelé avec franchise lors de son voyage-éclair à Paris cette semaine, avant l'instauration d'un régime réellement démocratique outre-Pyrénées. Et, de toute façon, cette perspective n'est pas de nature à ralentir la relance de l'ouverture à l'Est.

Cette situation n'est paradoxale qu'en apparence et elle n'est pas nouvelle. Dans les années 60, M. de Castiella, ministre espagnol des affaires étrangères, avait déjà posé de sérieux jalons. Cette politique réaliste était reprise par M. Lopez Bravo, qui rencontrait M. Andrei Gromyko en automne 1970, à l'occasion d'une session des Nations unies à New-York. En 1974, M. Arias Navarro, alors chef du gouvernement, s'entretenait officiellement avec des diplomates soviétiques pendant la conférence d'Helsinki. Sa poignée de main symbolique avec M. Leonid Brejnev était à la une de tous les journaux de la Péninsule.

Des progrès certains ont été accomplis depuis dix ans. La plupart des pays est-européens ont des représentations consulaires et commerciales à Madrid. L'U.R.S.S. dispose d'une antenne commerciale importante, dont les membres bénéficient pratiquement du statut diplomatique et entretiennent désormais, au vu et au su des autorités, des relations avec les formations de l'opposition démocratique. Les Soviétiques sont manifestement soucieux d'accélérer la normalisation, ne souhaitant pas être les derniers sur place lorsque l'Espagne aura ouvert toutes ses fenêtres.

Mais l'établissement de relations diplomatiques normales entre Madrid et Moscou, recherché par l'U.R.S.S. et accepté comme une perspective raisonnable par le gouvernement espagnol, se heurte encore à des obstacles sérieux. Certains sont liés aux séquelles de la guerre civile, d'autres sont économiques ou politiques. Il est régulièrement fait allusion au problème posé par la « restitution » de l'or espagnol, déposé pendant la guerre civile en U.R.S.S. par les gouvernements de la République. Ce stock représentait alors plus de la moitié des réserves de la Banque d'Espagne et devait garantir les livraisons soviétiques de vivres et de matériel militaire. Si l'on en croit les sources républicaines espagnoles, le crédit de Madrid était épuisé à la fin de la guerre, et les dernières livraisons d'armes se firent à découvert.

Ce thème délicat figure en bonne place dans le dossier de ceux qui, au sein du régime actuel, restent fermement opposés à une normalisation avec une puissance dont l'engagement aux côtés de la République et contre le franquisme n'a pas été négligeable. Le présent gouvernement, malgré ses bonnes intentions, doit encore tenir compte des pressions et des mises en garde de larges secteurs d'une droite franquiste déjà ulcérée par les perspectives de libéralisation.

M. Giscard d'Estaing définit la mission du nouveau gouvernement

• Lutter contre l'inflation • Poursuivre l'œuvre de réforme

«Il appartiendra à M. Barre, et à lui seul, de diriger l'action des ministres»

Le gouvernement de M. Raymond Barre, constitué la veille, s'est réuni samedi matin 28 août à l'Elysée en conseil des ministres. Au cours de cette première séance de travail, qui a duré quarante-cinq minutes, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Voici constitué le nouveau gouvernement.*

« *Un gouvernement, c'est d'abord une équipe. Elle doit être unie, soudée et solidaire. Aucune défaillance ne serait admise.*

« *Vous êtes chargés de conduire une action. Celle-ci s'exerce au service de la France et de son peuple : l'indépendance et le rayonnement pour la France ; le progrès et la justice pour son peuple.*

« *Une tâche prioritaire vous attend : celle de lutter contre l'inflation et de fonder notre développement, condition de l'emploi, sur une monnaie et des prix stables. Pour y parvenir, il faut vous adresser avec simplicité à l'opinion, lui exposer toutes les données du problème. Et conduire, avec fermeté et rapidité, l'application de la politique que vous aurez arrêtée.*

« *Il faut aussi poursuivre l'œuvre de réforme en y apportant votre conviction et votre ardeur. Celles-ci n'ont pas pour objet de brusquer arbitrairement des habitudes ou d'improviser des bouleversements, mais d'adapter patiemment toutes les données de la vie française aux exigences de notre temps, afin que puissent s'épanouir la liberté, la justice, la sécurité et la qualité de la vie.*

« *Cette action sera conduite sous l'autorité du président de la République, élu du peuple français, par le premier ministre, dans la plénitude de ses fonctions. Il lui revient, et à lui seul, de diriger et de coordonner l'action de tous les ministres. S'il est nécessaire que je reçoive de ceux-ci des informations utiles à l'exercice de mes responsabilités, les décisions concernant leur action leur seront toujours adressées par le premier ministre.*

« *Vous allez participer à cette période exaltante de votre existence où les pensées, les efforts, les décisions s'identifient à la vie même de notre pays. Je suis sûr que vous aurez à cœur que ce soit pour son bien.* »

De son côté, le premier ministre a précisé que le gouvernement devait être une équipe unie, « *qui devait donner d'elle une image sérieuse et humaine, assurant la place de la France dans le monde et la défense des institutions, à la tête desquelles se trouve le président de la République* ». M. Barre a indiqué qu'il consacrera la semaine prochaine à l'étude des principaux dossiers avec les membres du gouvernement. La semaine suivante, il prendra contact avec les partenaires sociaux.

Le premier ministre a conclu en observant que, bien que des échéances électorales soient proches, « *le gouvernement ne devait, en refusant tout électoralisme, se consacrer qu'au service de la nation* ».

M. Barre a, peu après, rendu hommage à l'« *efficacité et au courage de M. Fourcade* », à l'occasion de la passation de pouvoirs rue de Rivoli. Il a indiqué que le projet de budget pour 1977 serait examiné dans les tout prochains jours, sans s'engager cependant à entériner tels quels les 333 milliards de dépenses (+ 13,2 %) décidés en juin en conseil des ministres.

Les Hollandais s'arrachent le rapport sur le prince Bernhard

Les Pays-Bas sont pris par la fièvre Lockheed. Le rapport sur les activités du prince Bernhard devient un « best seller » ; près de quarante mille exemplaires ont déjà été vendus et une quatrième édition est annoncée. L'opinion publique a encore du mal à se faire aux conclusions du rapport, mais un premier sondage la montre favorable à la monarchie et à la reine. La famille royale a eu tout eus hésité sur la conduite à tenir face au scandale.

De notre correspondant

La Haye. — Officiellement, c'est le silence après la journée agitée du jeudi 26 août. Vendredi, M. Den Uyl n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes lors de sa conférence de presse hebdomadaire. Il veut attendre le débat parlementaire de lundi prochain. Toutefois, deux choses sont à noter : le Parlement, et surtout la commission de défense nationale, se sont montrés inquiets d'apprendre que « *Lockheed a aussi fait des efforts auprès des parlementaires néerlandais pour obtenir leur soutien en faveur de l'avion Orion P.3 C.* ». Deux mémorandums intérieurs de Lockheed, concernant l'année 1975, en parlent.

S'agit-il d'une nouvelle « affaire Dassault » (1) ? Le président de la commission de la défense, M. Van Elsen, a tout de suite nié qu'il ait accepté autre chose que de « *la littérature* » de la part de Lockheed. Il paraît d'autre part établi qu'un vice-président de la compagnie aérienne nationale K.L.M., M. Besançon, a reçu des commissions de Lockheed, après l'achat d'avions Elektra dans les années 1950. M. Fife, agent de Lockheed pour l'Europe, a dit à la commission que c'était « *l'habitude de partager les commissions avec les employés de la compagnie aérienne qui achète les avions* ».

Pour obtenir des informations sur la vente éventuelle d'avions Tri Star L. 1011, un employé de Lockheed a fait parvenir 25 000 dollars en espèces d'une manière assez particulière à ce M. Besançon, maintenant à la retraite.

MARTIN VAN TRAA.

(Lire la suite page 15.)

(1) A l'automne 1974, des rumeurs ont commencé à courir selon lesquelles deux députés néerlandais, MM. Dankert (socialiste) et Kelp (libéral), membres de la commission de la défense, se seraient vu offrir des pots-de-vin par le représentant aux Pays-Bas de la firme Dassault pour faire acheter par l'armée de l'air des Mirage F-1 M-53, de préférence aux appareils concurrents américains et suédois, pour remplacer les Starfighter-104. Jugé pour tentative de corruption, le représentant de la firme française a été acquitté, en février dernier, faute de preuves.

Le changement dans la stabilité

L'essentiel du remaniement gouvernemental auquel vient de procéder le président de la République tient dans le changement du premier ministre et dans la tâche prioritaire confiée à M. Raymond Barre : la lutte contre l'inflation. Tout s'ordonne autour de cette nécessité créée par la démission de M. Chirac et de cette préoccupation imposée par la conjoncture. Le nouveau gouvernement n'est pas fondamentalement différent du précédent, et, si les changements intervenus ne sont pas seulement « techniques », ils procèdent assurément de la technique politique. Ceci compense cela, et l'équilibre est presque rétabli. Serait-ce une forme subtile de stabilité ministérielle ?

Le précédent gouvernement comptait quarante et un membres, dont quinze ministres et vingt-cinq secrétaires d'Etat (après les départs de M. François-Poncet et du général Bigeard). Sur ce nombre de sortants, six ministres et treize secrétaires d'Etat sont maintenus dans leurs fonctions. Ce sont MM. Poniatowski (intérieur), Bourges (défense), Haby (éducation), Bonnet (agriculture), Mme Veil (santé), M. d'Ornano (industrie) ainsi que MM. Segard (P.T.T.), Bord (anciens combattants), Mme Saunier-Seïté (universités), MM. Stirn (D.O.M.-T.O.M.), Christian Poncelet (budget), Mme Christiane Scrivener (consommation), MM. Marcel Cavaillé (transports), Jacques Barrot (logement), Pierre Méhaignerie (agriculture), Paul Dijoud (travailleurs immigrés), Lionel Stoléru (travail manuel), René Lenoir (action sociale) et Jacques Médecin (tourisme). Six ministres et quatre secrétaires d'Etat restent au gouvernement, en changeant d'attributions. Ce sont MM. Barre, Lecanuet, Durafour, Galley, Fourcade, Ansquer ainsi que M. Rossi, Mme Giroud, MM. Taittinger et Soisson.

Au total, sur la photo des trente-six membres du nouveau cabinet, on reconnaît vingt-huit visages de l'ancienne équipe et, hormis la place de choix faite à M. Olivier Guichard, il faut chercher les têtes nouvelles : il n'y en a que sept. M. Guichard donc, et MM. Louis de Guiringaud, Robert Boulin, Christian Beullac, Pierre Brousse, Maurice Ligot, Antoine Rufenacht.

ANDRE LAURENS.

(Lire la suite page 2.)

Barons du gaullisme et jeunes loups de l'U.D.R.

Depuis qu'elle existe, l'U.N.R., devenue l'U.D.R. en 1968, s'est toujours affirmée comme un rassemblement. Aussi ses dirigeants ont-ils toujours jugé normal qu'existent en son sein différents courants de pensée. Ceux-ci ne se sont jamais organisés en tendances, comme au parti socialiste, et leurs frontières sont demeurées en général assez floues. Des événements exceptionnels, de l'autodétermination en Algérie à l'élection présidentielle de 1974, ont cependant cristallisé, en plusieurs circonstances, les oppositions politiques internes au mouvement.

L'U.D.R. aujourd'hui, dans sa diversité, voire ses contradictions, est l'héritière de cette histoire troublée, au cours de laquelle les conflits d'intérêts, les querelles de clans, les affrontements de personnes, les heurts de générations, les divergences d'idées, ont dessiné, d'une manière complexe, des lignes de force et des lignes de partage.

Le clivage principal, tel qu'il est apparu il y a vingt-sept mois sur le devant de la scène, sépare les partisans de M. Jacques Chirac et ceux de M. Jacques Chaban-Delmas. D'un côté, les « jeunes loups », sortis de l'ENA ou des cabinets ministériels qui aspirent à prendre la relève des gaullistes historiques et qui n'entendent pas s'embarrasser des souvenirs du passé. De l'autre, les « barons », issus de la Résistance et du R.P.F., qui se prétendent les héritiers fidèles du général de Gaulle et qui voient en leurs adversaires l'image de la *droite éternelle*.

La rivalité entre ces deux groupes n'est pas nouvelle. Déjà, lorsque M. Georges Pompidou avait entrepris de confier à des gaullistes de la nouvelle génération des responsabilités à la direction de l'U.N.R., il s'était heurté aux résistances de plusieurs « anciens », de droite ou de gauche, mais les amis de M. Chaban-Delmas l'avaient alors appuyé, la composition de l'équipe de cinq secrétaires désignée pour diriger collectivement le mouvement résultant d'un compromis entre les différents clans.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Que M. Raymond Barre soit en même temps premier ministre et ministre de l'économie et des finances ne signifie pas que, dans le nouveau gouvernement, le ministre des finances est le premier ministre. Non, cela signifie que M. Jean-Pierre Fourcade est à l'équipement.

Que M. Guichard soit à la fois U.D.R. et ministre de la justice ne signifie pas que le juge Ceccaldi-Pavard à Hazebrouck. Non, cela signifie que M. Lecanuet va dresser des plans et aménager notre territoire avec un zèle de journal.

Que M. Yvon Bourges reste au ministère de la défense signifie que M. Chirac avait bien choisi son ministre de la défense.

Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, il doit faire l'admiration de M. Jacques Chaban-Delmas.

BERNARD CHAPUIS.

Quel talent !

LE PRINTEMPS DU CONCILE

A la veille de la cérémonie organisée à Lille par l'Association Saint-Pie-X, au cours de laquelle Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire traditionaliste d'Ecône, doit célébrer la messe en latin selon le rite de saint Pie V, contre la *volonté expresse* de Rome, les prises de position se multiplient.

Tandis que les traditionalistes de Lille expliquent le sens de leur geste, le Vatican adresse un dernier appel à l'ancien archevêque-évêque de Tulle et rend public le texte de la lettre adressée par le pape à Mgr Lefebvre le 15 août (lire nos informations page 16).

Par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

Pauvre concile ! Il s'est terminé il y a à peine dix ans et, de Mgr Lefebvre à Maurice Clavel, le voici désigné, par un certain nombre de censeurs, comme étant la cause de la situation de l'Eglise aujourd'hui ! Or il a à peine été vécu ou appliqué : que diraient-ils alors, ces censeurs, s'il l'avait vraiment été ?

En vérité, ce concile gêne. On se souvient de ce que certains personnages de la Curie romaine avaient été *heurtés* par la décision de Jean XXIII de convoquer un concile : « Il y a eu un quart d'heure de folie du pape », disaient-ils. Le concile les gênait. Aujourd'hui, dans la mesure même où l'on voit que ce concile a existé, et surtout qu'il est plus que *jamais*, la, comme une impulsion et une exigence pour la foi des chrétiens, celui-ci gêne de plus en plus. On peut en donner beaucoup d'exemples.

Prenons la phrase du pape Paul VI qui est régulièrement attribuée par Maurice Clavel au *concile (encore le 24 août à Europe 1)* alors qu'elle est personnellement du pape, dans son discours de conclusion du concile : « La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu ». Et Paul VI avait d'ailleurs continué : « Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? » Il avait trouvé que la réponse, l'attitude du concile, envers l'homme d'aujourd'hui, avait été « une sympathie sans borne ». Cette phrase commence à être connue et apparaît comme une clé de l'attitude toute nouvelle et ouverte de l'Eglise ; elle gêne cette phrase, mais surtout l'attitude qu'elle promeut.

Le texte qui gêne le plus Mgr Lefebvre est celui sur la liberté religieuse, un texte mal connu, qui n'a pas encore porté ses fruits. Et que dire d'autres textes comme celui de *Gaudium et Spes* numéro 44 où l'Eglise reconnaît qu'elle a besoin, pour exister, des « autres », des adversaires, des agnostiques, des incroyants, de tous, qu'elle a « besoin du monde, de son langage, de sa culture *pour se comprendre elle-même* » et, du coup, pour mieux s'ouvrir à la nouveauté de l'Evangile » (P. Valadier, *Etudes*, avril 1976).

Depuis dix ans, il y a eu glissement, méconnaissance, de ces points essentiels du concile.

Peut-on en donner un témoignage personnel ? Depuis dix ans *il existe un secrétariat pour les* relations avec ceux qui ont d'autres convictions que la foi chrétienne et qui entendent librement ne pas professer de religion.

(Lire la suite page 15.)

(*) Prêtre et écrivain.

A AIX-EN-PROVENCE

Saint-John Perse l'oiseleur

La Fondation Saint-John-Perse a pris son vol. Dans les locaux mêmes où ce premier hommage est rendu au poète, moins d'un an après sa mort, au second étage du royal hôtel de ville d'Aix-en-Provence, la voici prête à s'installer, à fournir aux admirateurs fervents, aux chercheurs et autres thésistes l'aliment de leur choix. Un centre d'études y sera ouvert, à la création duquel participe, sous la direction de M. Pierre Guerre, l'Association des amis de la fondation, organisatrice de l'exposition.

D'avoir pris les oiseaux comme premier thème d'une traduction dans le visible, d'une sensibilisation de ce foisonnement d'images verbales, relève d'autre chose que du symbole. Saint-John Perse n'avait pas attendu la fin de sa vie quand il en condensa la substance dans un texte définitif pour lever les yeux sur la gent ailée. Un poème plus ou moins claudélien, *Cohortes*, adressé en 1910 à Jacques Rivière, en témoigne. L'évocation lyrique, l'invocation des oiseaux de mer, désignés par leur nom spécifique, comme une litanie, trahissaient déjà une curiosité scientifique. De tout temps l'ornithologie a été une de ses idées fixes, et l'exposition a eu raison d'en administrer quelques preuves. Tel ce billet de 1915 à Henri Hoppenot (qui fut, avec leur ami commun Dag Hammarskjöld, l'un des artisans, en première instance, du prix Nobel décerné en 1960) : « *Bon voyage Hoppenot et rappelez-moi le nom de cet oiseau d'Europe qui a suivi deux jours mon petit voilier sur les côtes anglaises* ».

Avec un dessin à la plume de l'oiseau en question. Ou encore, une des lettres à Roger Caillois (1953) pleine de détails sur l'authenticité de ses re-créations poétiques, par exemple l'oiseau Anhinga, « la dinde d'eau des tables » qui, mis en doute par un critique, existe bel et bien et dont l'image, une gravure du dix-huitième siècle, prêtée par la Bibliothèque nationale, comme pas mal de documents, illustre ici la lettre et le verset incriminé de *Vents*. Ou encore maintes notes relatives à l'ornithologie de la main du poète.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 16.)

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Premier ministre, ministre de l'économie et des finances ..... **Raymond BARRE** maj. prés. (*).

MINISTRES D'ÉTAT

Garde des sceaux, ministre de la justice.....	Olivier GUICHARD (3). U.D.R.
Ministre de l'intérieur.....	Michel PONIATOWSKI. R.I.
Ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire	Jean LECANUET (2 et 4). C.D.S.

MINISTRES

Ministre des affaires étrangères	Louis de GUIRINGAUD (3). maj. prés. (*).
Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'écon. et des finances	Michel DURAFOUR (2). rad.
Ministre de la défense.....	Yvon BOURGES. U.D.R.
Ministre de l'éducation....	René HABY. maj. prés. (*).
Ministre de la coopération..	Robert GALLEY (2). U.D.R.
Ministre de l'équipement...	Jean-Pierre FOURCADE (2). R.I.
Ministre chargé des relations avec le Parlement..	Robert BOULIN (3). U.D.R.
Ministre de l'agriculture...	Christian BONNET. R.I.
Ministre du travail.....	Christian BEULLAC (3). maj. prés. (*).
Ministre de la santé.....	Simone VEIL. maj. prés. (*).
Ministre de l'industrie et de la recherche	Michel d'ORNANO. R.I.
Ministre de la qualité de la vie	Vincent ANSQUER (2). U.D.R.
Ministre du commerce et de l'artisanat	Pierre BROUSSE (3). rad.
Ministre du commerce extérieur	André ROSSI (1 et 2). rad.

SECRETAIRES D'ETAT

Secrétaires d'Etat autonomes (**)

Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications ...	Norbert SEGARD. maj. prés. (*).
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants	André BORD. U.D.R.
Secrétaire d'Etat à la culture	Françoise GIROUD (2). rad.
Secrétaire d'Etat aux universités	Alice SAUNIER-SEITE. maj. prés. (*).

Secrétaires d'Etat auprès du premier ministre

Fonction publique.....	Maurice LIGOT (3 et 5). maj. prés (*) (C.N.I.P.). Antoine RUFENACHT (3). U.D.R. (***).

Secrétaires d'Etat auprès d'un ministre

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer)	Olivier STIRN (6). U.D.R.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères	Pierre-Christian TAITTINGER (2). R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (budget)	Christian PONCELET. (U.D.R.).
Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation)	Christiane SCRIVENER. R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (transports)	Marcel CAVAILLE. R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement)	Jacques BARROT (4). C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture..	Pierre MEHAIGNERIE (4). C.D.S.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés).....	Paul DIJOUD. R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels)	Lionel STOLERU. maj. prés. (*).
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale).....	René LENOIR. maj. prés. (*).
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports).	Jean-Pierre SOISSON (2). R.I.
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme).....	Jacques MEDECIN. R.I.

(1) Membres du gouvernement précédent qui changent de titre.
(2) Membres du gouvernement précédent qui changent d'attributions.
(3) Nouveaux membres du gouvernement.
(4) C.D.S. : Centre des démocrates sociaux.
(5) C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
(6) Le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer était autonome dans le précédent gouvernement.
(*) Maj. prés : membres du gouvernement se réclamant, sans plus de précision de la majorité présidentielle
(**) Les secrétaires d'Etat « autonomes », créés pour la première fois lors de la constitution du gouvernement de M. Chirac, le 8 juin 1974, disposent d'un budget et d'une administration propres : ils ne dépendent pas de ministres mais n'assistent pas, en principe, au conseil des ministres
Les secrétaires d'Etat auprès du premier ministre et ceux placés auprès de ministres spécialisés reçoivent de ceux-ci des délégations expresses de compétence et de signature. Ils doivent, en principe, rendre compte directement de leur action aux ministres auxquels ils sont rattachés.
(***) Les attributions de M. Rufenacht n'ont pas encore été précisées.

Le changement dans la stabilité

(Suite de la première page.)

A y regarder de près, la nouvelle répartition des attributions ne révèle pas beaucoup plus de changements. Elle découle de l'innovation capitale : il fallait changer la tête du gouvernement et rétablir ensuite l'équilibre de l'ensemble.

M. Raymond Barre, premier ministre, prend aussi en charge le ministère de l'économie et des finances. Le cumul des responsabilité gouvernementales était fréquent sous la IVe République et surtout sous la IIIe République. Le général de Gaulle y a eu lui-même recours en 1958, en se chargeant de la présidence du conseil et de la défense nationale, mais sous la Ve République la pratique était tombée en désuétude. Comme il est apparu opportun d'écarter M. Fourcade du ministère de l'économie et des finances, il fallait bien trouver une solution acceptable. M. Barre n'avait pas besoin d'un technocrate à ses côtés et il était difficile de confier la puissante forteresse de la rue de Rivoli à tel parti sans indisposer les autres ou sans leur proposer des compensations. Le choix de M. Durafour, ministre sortant du travail, comme ministre délégué auprès du premier ministre, tourne la difficulté.

Pour composer un gouvernement politique autour d'un leader qui ne l'est pas, le départ de M. Chirac, ancien secrétaire général de l'U.D.R., devait être compensé, à poids égal si l'on peut dire. Sinon la cohésion de la majorité parlementaire à laquelle le président de la République est nécessairement attaché dès lors qu'il écarte des élections anticipées, aurait été remise en cause. Le choix de M. Olivier Guichard répond à ce calcul. Parmi les « barons » du gaullisme, MM. Chaban-Delmas, Frey, Foccart, Debré, susceptibles de renouer avec le pouvoir, c'est lui qui était le plus disponible et le moins dérangeant. Il apporte incontestablement au gouvernement une caution gaulliste et un sens politique au moins aussi réputé chez ses amis que celui de M. Chirac.

Premier des ministres d'Etat devant MM. Poniatowski et Lecanuet, il prend la fonction de garde des sceaux, ministre de la justice, mais son rôle consistera aussi à veiller à l'harmonie de l'alliance majoritaire.

Isoler M. Chirac

M. Olivier Guichard ne vient pas seul puisque deux de ses anciens collaborateurs entrent au gouvernement : M. Antoine Rufenacht, député U.D.R. de Seine-Maritime, nouveau benjamin de l'équipe, secrétaire d'Etat, est, paraît-il, voué à s'occuper de la préparation des élections, comme il le faisait déjà à l'U.D.R. ; M. Maurice Ligot, député du Maine-et-Loire (apparenté aux républicains indépendants, mais ancien collaborateur de M. Frey), prend le secrétariat d'Etat à la fonction publique et à la formation professionnelle.

M. Robert Boulin, député U.D.R. de la Gironde, plusieurs fois ministre, marque aussi le retour en grâce du clan Chaban-Delmas. M. Boulin a été l'un des principaux lieutenants de l'ancien candidat à l'élection présidentielle, et il s'est vivement opposé à M. Chirac lorsque celui-ci a conquis le secrétariat général de l'U.D.R. après l'élection de M. Giscard d'Estaing. Il retrouve ses anciennes fonctions ministérielles : les relations avec le Parlement. Cette activité, dans laquelle il a fait ses preuves, lui permettra d'être présent parmi ses collègues parlementaires. Ainsi se dessine une manœuvre qui, utilisant la nature composite de l'U.D.R. et, il faut bien le dire, ses rivalités, tend à isoler M. Chirac ou du moins à contenir son influence. Déjà, une constatation s'impose : au-delà des hommages rendus par MM. Guéna, secrétaire général du parti, et Labbé, président du groupe parlementaire, aucune des personnalités marquantes de l'U.D.R. ne s'est appesantie sur le sort du premier ministre sortant. M. Debré estime qu'il a eu raison de partir s'il ne s'entendait plus avec le président de la République, et M. Alain Peyrefitte juge que le remaniement intervenu s'inscrit dans le droit fil des principes gaullistes. Quant à M. Chaban-Delmas, ce n'est un secret pour personne qu'il se réjouit de ce qui est arrivé et qu'il s'apprête à demander des comptes à M. Chirac.

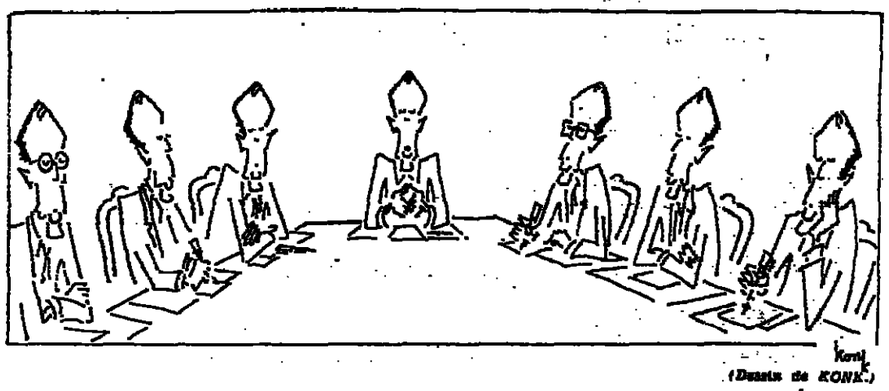

(Dessin de KONK.)

Les mutations

En mettant comme condition à son entrée au gouvernement le détachement de l'aménagement du territoire du ministère de l'intérieur, M. Guichard a posé un problème à MM. Poniatowski et Lecanuet. Le premier s'est laissé faire, mais son autorité a été étendue au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, où M. Stirn reste en poste. (Cette compensation risque d'inquiéter les territoires opposés à la départementalisation.) Quant à M. Lecanuet, qui rêvait d'un grand ministère des affaires sociales, il obtient le Plan — dont il ne reste pas grand-chose — et l'aménagement du territoire. Mais, comme M. Poniatowski, il a toujours rang de ministre d'Etat.

Le remplacement aux affaires étrangères de M. Jean Sauvagnargues par M. Louis de Guiringaud, représentant de la France au Conseil de sécurité, s'inscrit dans un mouvement diplomatique « au sommet ». Le transfert de M. Durafour libère le ministère du travail et fait entrer au gouvernement, avec M. Christian Beullac, numéro deux de Renault, un homme qui saura voir si, quand la Régie tousse, la France risque vraiment de s'enrhumer.

M. Galley donne l'équipement à M. Fourcade, dont M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu se séparer (il est vrai qu'il n'y a pas tellement de leaders de rechange chez les républicains indépendants) et prend la coopération. En passant à la qualité de la vie M. Vincent Ansquer laisse le commerce et l'artisanat à un nouveau venu, M. Pierre Brousse, sénateur de la Gauche démocratique, maire de Béziers. L'entrée au gouvernement de ce radical qui se situe entre les deux radicalismes, celui de la majorité et celui de la gauche, ne peut guère traduire l'élargissement vers le centre gauche. C'est un entrebâillement plutôt qu'une ouverture et l'arrivée de M. Brousse ne fait oublier ni le refus de M. Henri Caillavet, sénateur de la Gauche démocratique, ni les réserves de M. Sudreau sur les institutions.

Une identique stabilité se constate au niveau des secrétaires d'Etat. Leur nombre est allégé — il y a en dix-huit au lieu de vingt-cinq — et plusieurs innovations disparaissent : la condition féminine, la condition pénitentiaire, les industries alimentaires.

La comparaison de la composition politique des deux derniers gouvernements révèle la progression apparente des ministres qui se réclament simplement de la majorité présidentielle. Il n'y en avait théoriquement qu'un, M. Barre, dans le précédent cabinet, il y en a quatre désormais, mais parce que cette étiquette est affectée à M. de Guiringaud — comme elle aurait pu l'être à M. Sauvagnargues, — à Mme Veil et à M. Haby. Quatre secrétaires d'Etat (M. Ségard, Mme Saunier-Seïté, M. Ligot, M. Stoléru) s'y réfèrent aussi. Les républicains indépendants ont le même nombre de ministres (quatre) et perdent deux secrétaires d'Etat (6 au lieu de 8). L'U.D.R. a toujours quatre ministres, dont un d'Etat (mais plus de premier ministre), et perd trois secrétaires d'Etat. Les centristes perdent un ministre (M. Fosset), et conservent deux secrétaires d'Etat. Avec la promotion de M. Rossi et l'arrivée de M. Brousse, la tradition radicale gagne deux postes ministériels mais perd un secrétaire d'Etat (M. Péronnet). Elle s'en trouve « surreprésentée » par rapport à ses forces électorales et aux autres composantes de la majorité.

Du point de vue politique, la liste des partants n'est pas significative. Avec M. Chirac s'en vont MM. Sauvagnargues, de Lipkowski, Fosset — qui avait imprudemment parlé de « réajustement », — ainsi que MM. Michel Guy, Tomasini, très lié à l'ex-premier ministre, Péronnet, Mme Dorlhac, MM. Destremau, Masseaud et Granet.

Si l'on s'interroge sur les raisons de cette relative stabilité, on en conclut que s'il n'y a pas beaucoup de changements, c'est qu'il y avait peu à changer. Dans la mesure où M. Giscard d'Estaing continue à s'appuyer sur l'actuelle majorité parlementaire et où il veut la rassurer après le départ de M. Chirac, il convenait de ne pas modifier profondément l'équilibre gouvernemental. On aurait pu changer les hommes, mais les raisons électorales qui avaient motivé la composition du précédent cabinet tiennent toujours, puisque c'est en pensant aux mairies de Lille, de Toulouse et de Paris que MM. Ségard, Cavaillé, Taittinger auraient été maintenus au gouvernement. D'autres ministres, MM. Haby, Fourcade, préparent aussi leur implantation électorale.

Décidément, le seul changement « à vue » imposé et souhaité était celui de M. Chirac, qui, comme plusieurs de ses prédécesseurs, était devenu encombrant.

ANDRÉ LAURENS.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

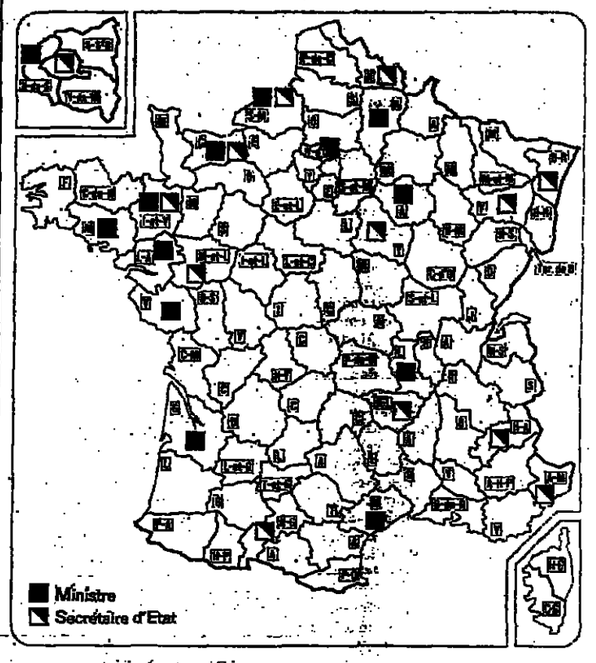

Sur cette carte ne figurent que les membres du gouvernement qui ont eu ou ont encore des mandats électifs (maire de grandes villes, parlementaires.)

Etudes en SUISSE
littéraires, scientifiques et commerciales
Baccalauréat (séries A, C, D)
Baccalauréats suisses. Admission dès 10 ans. Internat et externat.
29 reçus sur 36 candidats au baccalauréat à la session de juin 1975
école lémania lausanne
3, chemin de Préville, Tél. 19-4121/2015 01

Un chef de gouvernement aux finances : trois précédents sous la IVe République

C'est la première fois, sous la Ve République, que le premier ministre cumule ses fonctions de chef du gouvernement avec celles de titulaire d'un portefeuille. C'était, en revanche, une pratique fréquente sous la IVe République, et presque un usage sous la IIIe, au moins jusqu'en 1934. Ce n'est d'ailleurs que par la loi du 3 décembre 1934 qu'a été consacrée l'appellation de « président du conseil ». Le 23 juin 1937 encore, Camille Chautemps est qualifié (bien qu'il ne soit pas le premier dans ce cas) de « président du conseil sans portefeuille » dans les textes officiels.

Dans les deux gouvernements de guerre de la IIIe République, ceux de Daladier, en septembre 1939, et de Paul Reynaud, en mars 1940, les affaires étrangères et la défense nationale (à partir de mai pour le second) devaient être confiées au président du conseil.

Sous la IVe République, trois présidents du conseil ont été, en même temps, ministres des finances. Il s'agit d'Henri Queuille, en septembre 1948 (qui devait, il est vrai, confier cette dernière fonction à M. Maurice Petsche quatre mois plus tard) ; de MM. Edgar Faure, en janvier 1952, et Antoine Pinay, en mars de la même année.

Le Quai d'Orsay, d'une manière générale, a été le poste ministériel le plus choisi par les présidents du conseil : M. Bidault (juin 1946), Léon Blum (décembre 1946), Robert Schuman (septembre 1948) et M. Mendès France (juin 1954) y ont régné tout en siégeant à Matignon. Henri Queuille a préféré le ministère de l'intérieur (en 1950 — pour vingt-quatre heures, il est vrai — et en mars 1951), et Félix Gouin la défense nationale (en janvier 1946) après et avant le général de Gaulle, qui n'a pas dédaigné de joindre ce poste à ses attributions de chef de gouvernement (novembre 1945, juin 1958).

De la libération à la Ve République, ce sont, au total, douze gouvernements dont le chef a aussi exercé des responsabilités ministérielles précises. Treize, même, si l'on y ajoute celui du 28 octobre 1949, puisque le président du conseil, M. Georges Bidault, devait s'attribuer l'agriculture le 1er décembre suivant.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE M. RAYMOND BARRE

CEUX QUI ARRIVENT

M. Guichard : un sceptique à principes

Par tout un aspect de son personnage, M. Olivier Guichard évoque d'abord l'image d'un modérateur dont la tranquille présence, discrète mais sûre, apaise les querelles et calme les tempêtes. A travers les années, l'ancien collaborateur du général de Gaulle est devenu en quelque sorte le sage de l'U.D.R., celui qui répugne aux éclats, aux envolées, aux paris et qui assure la *continuité* du mouvement. Son apparence extérieure, massive et épaisse, n'a sans doute pas été étrangère à cette réputation de solidité : il se déplace lentement, s'*exprime* posément et garde en *permanence sur son visage* les marques d'un profond ennui, comme s'il était décidément sans illusions sur les hommes et les choses.

Sa longue expérience lui a *appris* la tolérance, mais aussi la méfiance à l'égard des doctrines, des idéologies, des certitudes. Il est homme de conciliation, non de parti pris. Il a le goût du concret. Au Rassemblement du peuple français, dont il devient, à l'âge de vingt-sept ans, en 1947, le délégué régional pour l'Aquitaine (il est né à Néac, en Gironde, commune dont il sera le maire de 1962 à 1971, avant d'être celui de La Baule) puis pour la Bourgogne et enfin le Midi, avant de succéder à Georges Pompidou, en 1951, comme chef de cabinet du général de Gaulle, il s'occupe sinon de l'« intendance », *au moins de l'organisation* du mouvement. Il sera, de la même façon, chargé des contacts politiques lorsque, après un passage de trois ans au service de presse du Commissariat à l'énergie atomique, il sera nommé, en 1958, directeur adjoint du cabinet du général de Gaulle puis, de 1959 à 1960, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. Là, déjà, il est celui qui arrondit les angles, qui aplanit les difficultés, qui facilite les relations, notamment entre le général de Gaulle et M. Michel Debré.

Quand il découvre, comme il le dit, la « gestion », au poste de délégué général de l'organisation commune des régions sahariennes (de 1960 à 1962), puis à celui de délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (de 1963 à 1967), qu'il occupe tout en continuant d'être chargé de mission, pendant six ans, au cabinet de Georges Pompidou, il prouve une nouvelle fois, mais *dans un autre registre*, sa vocation d'administrateur. A l'écart des théories et des dogmes, il met en place les instruments d'une action efficace. C'est encore en technicien, en « *homme essentiellement réfléchi* » et « *attentif aux risques* » — ainsi définira-t-il, élogieusement, Georges Pompidou — qu'il assumera les tâches ministérielles qui lui seront confiées à partir de 1967. *Ministre de l'industrie* de 1967 à 1968 (après avoir conquis deux sièges de député et de conseiller général de la Loire-Atlantique), puis ministre délégué auprès du premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire de 1968 à 1969, il succède à M. Edgar Faure comme ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement de M. Chaban-Delmas puis, en 1972, à M. Albin Chalandon comme ministre de l'équipement dans le gouvernement de M. Messmer. Deux successions *difficiles qui donnent de nouveau* l'occasion à M. Guichard de montrer son sens du compromis et de la diplomatie plus que son esprit d'initiative et d'innovation. Alors que ses prédécesseurs s'étaient lancés *avec fougue dans des entreprises* de réforme, il s'emploie plutôt à raccommoder les morceaux et à remettre de l'ordre *dans les affaires*. Cette période de sa vie achève de convaincre le monde politique que ce « *baron* » *du gaullisme* est un homme de mesure, bon exécutant, mais inspirateur au souffle court. Faute de *convictions profondes* — il fait campagne pour M. Chaban-Delmas avant le premier tour de l'élection présidentielle, mais ne coupe pas les ponts avec M. Giscard d'Estaing, qu'il appelle à soutenir sans tarder au deuxième tour. — il apparaît ainsi en plusieurs circonstances comme l'*homme du moment*, acceptable par toutes les parties. Ce moment semble venu.

Pourtant, cet incrédule est sans doute, pour reprendre une expression qu'il applique, dans son livre récent *Un chemin tranquille*, à l'historien Jacques Bainville, « *un sceptique à principes* ». Ses principes — ce qu'il appelle « *une sorte de règle intérieure* » — sont évidemment ceux du *gaullisme : le rassemblement*, l'Etat, la démocratie.

Habile politique et gestionnaire avisé, M. Guichard est aussi un homme d'Etat porteur d'un projet de société. Lorsque, à plusieurs reprises, et surtout en juillet 1972, au moment du départ de M. Chaban-Delmas, le nouveau ministre d'Etat a cru qu'il allait être appelé à l'Hôtel Matignon, il était prêt, affirment ses collaborateurs, à proposer un programme ambitieux, qui n'aurait pas souffert de la comparaison avec la « nouvelle société » esquissée par le maire de Bordeaux. Depuis mai 1974, tout en combattant M. Chirac au sein de l'U.D.R., il a laissé voir que le dessein de M. Giscard d'Estaing n'était pas, à ses yeux, incompatible avec le sien, même s'il s'est demandé publiquement « *comment faire avancer la société libérale* ».

Comme président du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, il a, d'autre part, approuvé le projet d'élection du Parlement européen au *suffrage universel direct, à condition* que celle-ci ait lieu au même moment et selon la même procédure chez les Neuf. Enfin, au lendemain des cantonales, il a plaidé pour « *un immense effort* » de l'Etat sur lui-même autour des thèmes de l'industrialisation, de la décentralisation et de la solidarité. M. Guichard est donc en mesure de participer, à la place qui lui est assignée, à la relance *globale de l'action gouvernementale*. Le chef de l'Etat, qui lui a confié la présidence de la commission d'étude de l'exercice des responsabilités locales et qui l'a consulté à plusieurs reprises, apprécie ses talents. Mais M. Guichard entend sans doute apporter un peu plus que sa compétence technique ou ses relations politiques. — T. F.

M. Beullac : le numéro deux de Renault

Ce qui frappe dès l'abord, c'est le regard chaleureux, attentif. Brun, élégant, d'une courtoisie un peu précieuse, *le visage énergique souvent* éclairé d'un large sourire, cet homme de cinquante-deux ans, père de quatre enfants, et *numéro deux* de la régie Renault, sait écouter... et charmer.

Né le 29 novembre 1923 à *Marseillan*, dans l'Hérault, M. Christian Beullac, fils d'industriel, fait ses études au lycée de Nice puis de Grenoble. Polytechnicien, ingénieur des *ponts et chaussées* et de l'Ecole supérieure d'électricité, il est aussi diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. C'est à cette époque qu'il se lie aux milieux d'ingénieurs catholiques où il gardera, dans les rangs du patronat chrétien, de *solides* amitiés. En 1949, il devient adjoint au directeur de l'électricité au ministère de l'industrie, puis, de 1952 à 1954, rapporteur général de la commission de l'énergie auprès du commissaire général du plan. Attaché ensuite au cabinet du ministre de l'industrie, pour les questions énergétiques, et affecté à l'inspection générale de l'industrie et du commerce, il quitte *ce poste en 1955 pour* entrer à la régie Renault, à la demande de M. Pierre Dreyfus, lorsque celui-ci en devient P.-D. G.

Son ascension à la Régie est régulière. Nommé en 1964 directeur général des fabrications, il *devient*, en 1967, directeur général industriel, puis, en 1971, directeur général adjoint. Partisan de la diversification des activités de Renault — il devient, en 1974, P.-D. G. de Renault-Industrie-équipement et technique, — il s'attache aussi au contrôle des dépenses de la Régie, qu'il réorganise dans ce but, secteur par secteur. Il apparaît comme le dauphin de M. Dreyfus.

Pourtant, il ne lui *succédera pas*. En juin 1975, c'est M. Bernard Vernier-Palliez, cinquante-sept ans, délégué général de la branche véhicules *industriels* de la Régie, qui est désigné, en raison, dit-on alors, de sa plus *longue expérience* et de la « fermeté », dont il a fait preuve en réglant, seul, à la Saviem, des conflits sociaux durs.

M. Christian Beullac devient alors le numéro deux de la Régie et se voit confier la direction de l'ensemble des secteurs véhicules industriels et diversification. En a-t-il été affecté ? En tout cas, il s'est toujours gardé de commentaires publics. C'est bien dans son caractère, affirment ses collaborateurs. Derrière l'affabilité, l'aisance du verbe, l'homme est réfléchi, solide, précis, et très méthodique. « *Je n'ai jamais vu Christian Beullac arriver à une réunion, quelle qu'elle soit, sans avoir préparé ses interventions* », déclare l'un de ses interlocuteurs habituels. S'il sait être ouvert et direct avec des collaborateurs *qui deviennent souvent des* amis, cet homme de dialogue sait aussi se montrer obstiné. « *Quand il s'est fait une idée, il s'y tient* ».

Bien que ses responsabilités l'aient amené à modifier le fonctionnement de nombreuses usines de la Régie pour y créer des emplois ou modifier des tâches, M. Christian Beullac n'a jamais eu à diriger directement des négociations sociales : il n'a été que très rarement en contact avec les syndicats. Son image de marque auprès d'eux n'est donc pas mauvaise. La C.F.D.T. lui est, en particulier, reconnaissante d'avoir « sauvé » quelques cadres cédétistes *qui pouvaient se juger* menacés à cause de leur activité syndicale.

Rue de Grenelle, les contacts avec les dirigeants syndicaux seront cette fois directs et quotidiens. — V. M.

M. Louis de Guiringaud : un diplomate un peu militaire

De même que son prédécesseur, M. Louis de Guiringaud, qui, à soixante-quatre ans, est le doyen du gouvernement, appartient au tout petit groupe des diplomates auxquels l'ancienneté et la qualité de leurs services « valu la dignité d'ambassadeur de France. Sa personnalité n'évoque pourtant que de très loin l'image traditionnelle du diplomate, tout en onctuosité et en subtilité. Né d'un père officier de cavalerie, le nouveau ministre des affaires étrangères a toujours quelque chose du capitaine de spahis qu'il fut dans l'armée de Lattre, après s'être évadé de France en 1943. Malgré ses blessures de guerre et un grave accident de voiture, il a gardé une silhouette *nerveuse et un port de tête très* militaire. Dans les diverses ambassades qu'il a dirigées, il a toujours mené son monde avec une fermeté qui ne lui a évidemment pas valu que des amis.

M. Sauvagnargues, comme jadis M. Couve de Murville, avait été pris au dépourvu par sa nomination à la tête du « Département ». M. de Guiringaud, lui, s'était mis sur les rangs dès le lendemain de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la magistrature suprême. La faveur que lui vouait celui-ci lui l'avait fait charger, il y a deux ans, de l'organisation puis de la présidence « technique » de la conférence Nord-Sud, *enfant chéri* du chef de l'Etat.

La variété de ses affectations successives a donné au nouveau ministre une connaissance assez exceptionnelle des hommes et des dossiers avec lesquels il va lui falloir se mesurer. Il a servi à ses débuts à Ankara et en Syrie, avant de devenir le chef de cabinet de M. René Massigli, au moment où celui-ci était commissaire aux affaires étrangères du comité français de libération nationale à Alger. Après la guerre, il a été en poste à Londres, s'est occupé des affaires allemandes et autrichiennes, a dirigé le consulat général à San-Francisco, a fait un premier séjour aux Nations unies comme numéro 2 de la délégation française au moment de Suez, puis, après trois ans à la tête de l'ambassade au Ghana, a été ministre délégué à Alger au lendemain de l'indépendance.

Inspecteur général des postes diplomatiques de 1963 à 1966, dans une fonction jadis créée pour Jean Giraudoux, il a fait le tour du monde. Nommé ensuite, en 1966, ambassadeur au Japon, il représentait depuis 1972 la France aux Nations unies. A ce titre, il n'y a pas un point du contentieux international qu'il ignore, pas une accusation portée contre la France, qu'il s'agisse des essais *nucléaires* ou de la vente d'armes à l'Afrique du Sud, qu'il n'ait mis tout son talent à essayer de réfuter. Mais le sujet principal sur lequel il a eu à intervenir est celui du Proche-Orient. S'il a vigoureusement *condamné l'assimilation du « sionisme »* au racisme, il a souvent pris fait et cause pour les Palestiniens et critiqué en termes vifs les raids de représailles israéliens. Et lui aussi a serré chaleureusement la main de Yasser Arafat. Rien ne permet de penser qu'il infléchira en quoi que ce soit la politique pro-arabe de l'Elysée; en revanche les amitiés qu'il s'est faites dans le tiers-monde pourraient aider à renverser la tendance hostile à la France qui s'est manifestée à la conférence de Colombo.

Du chef de la mission permanente de la France auprès des Nations unies, on ne pouvait attendre qu'il prenne publiquement une position différente de son gouvernement. Cela ne l'empêchait pas à l'occasion de dire ce qu'il pensait. Un document confidentiel destiné aux parlementaires dans lequel il critiquait le *maintien de la souveraineté* française sur Mayotte a même provoqué en décembre 1975 une vive attaque de M. Louis Foyer (U.D.R.), qui demanda — en vain — que le Parlement exige son rappel.

On pensait que le président de la République, qui fait tant de cas de la jeunesse, irait chercher pour diriger le Quai un Jean-François Deniau, ancien secrétaire d'Etat à la coopération, *actuellement ambassadeur à* Madrid, ou un Alain Peyrefitte, que sa nouvelle carrière d'écrivain a fait provisoirement renoncer à des ambitions aussi anciennes que notoires. Il a préféré faire appel à l'expérience et au caractère. La question qui se pose est de savoir si le nouveau ministre des affaires étrangères saura rendre un peu de son autorité et de son lustre à une maison qui *souffre de se sentir dédaignée* et trop souvent court-circuitée : s'il parviendra à convaincre le chef de l'Etat que rien en matière de politique étrangère n'est plus dangereux que l'improvisation et la suffisance, et qu'elle exige, pour tout dire, une stratégie. — A. F.

M. Brousse : ne pas insulter l'avenir

Sa rondeur tempère la sévérité de sourcils broussailleux et d'une coupe en brosse quasi militaire. A entendre parler le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, on devine qu'il est né radical-socialiste. Toujours est-il qu'il a adhéré très tôt, en 1948, à vingt-deux ans, au vieux parti républicain et qu'il y a fait carrière. Il préparait alors une licence de lettres et un diplôme de l'Institut d'études politiques. Le voici président de l'Association des étudiants radicaux, puis des jeunesses radicales-socialistes, puis membre influent du parti dont il devient le secrétaire général en 1960 et le vice-président en 1969, en appartenant aux cabinets de M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'industrie, en 1954, et de M. Gaston Monnerville, président du Sénat de 1959 à 1968.

M. Brousse trouve à Béziers (Hérault), où il est élu maire en 1967 (et non pas à Limoges où il était né le 30 novembre 1925) le mandat local qu'il cherchait. Il sera élu conseiller *général quelques mois* plus tard, et sénateur (Gauche démocratique) l'année suivante.

Chez les radicaux, M. Brousse se situa au centre, toujours porté à concilier les deux tentations du parti, celle de l'union avec la gauche, celle du flirt avec la droite. De 1966 à 1969, il exerce les fonctions de délégué général de la F.G.D.S., dont le leader était M. Mitterrand, mais, lors de l'élection présidentielle de 1969, il est l'un des animateurs du comité de soutien à la candidature de M. Alain Poher. Plus tard, lorsque le parti radical se divise, il n'est pas partisan de gêner les candidats radicaux de gauche qui ont fait scission avec M. Robert Fabre. Il les rejoint avec la majorité de sa fédération après divers démêlés avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Il a toujours le souci de ne pas « insulter l'avenir ». *Aussi tient-il à* conserver le contact avec les radicaux valoisiens, membres de la majorité présidentielle de M. Giscard d'Estaing. Avec M. Péronnet, il rêve d'une réunification de la famille radicale et, comme M. Caillavet, il estime qu'il faut nouer le dialogue avec le président de la République. Faisant le premier pas, il s'abstient, au Sénat, dans le scrutin sur le plan *de relance de l'économie*, alors que l'ensemble de la gauche vote contre. Reçu à l'Elysée le 17 novembre 1975, quelques jours après M. Fabre, son impression est très favorable.

Un mois plus tard, au congrès du Mouvement des radicaux de gauche, il s'inquiète de l'avenir des libertés dans une alliance avec « *les tenants de la dictature du prolétariat* ». Il quitte le M.R.G. en janvier 1976 alors qu'une procédure d'exclusion est engagée contre lui et, aux élections cantonales de mars, il a l'investiture de la majorité (et conserve son siège). M. Brousse incarne cette frange de l'électorat qui, selon M. Giscard d'Estaing, est tentée de voter à gauche alors qu'elle n'approuve pas le programme commun. Pour sa part, il a tranché cette contradiction.

Le suppléant de M. Brousse au Sénat est M. Gabriel Calmels, quatre-vingt-neuf ans, maire de Vaillaunès, conseiller général, qui se considère comme un radical de la IIIe République. — B. B.

M. Rufenacht : une ascension rapide

L'entrée de M. Antoine Rufenacht dans le gouvernement est la suite *logique d'une carrière* dont la rapidité n'est pas le moindre des caractéristiques. Le nouveau secrétaire d'Etat, qui enlève à M. Pierre Méhaignerie son titre de benjamin du gouvernement (il est né le 11 mai 1939... soit une semaine avant le secrétaire d'Etat à l'agriculture), a suivi un *cursus honorum* des plus classiques. La faculté de droit, l'institut d'études politiques constituent l'antichambre la plus fréquentée pour entrer à l'Ecole nationale d'administration. C'est celle que M. Rufenacht choisit.

Sortant de l'ENA en 1968 (promotion Turgot), il entre à la direction du Trésor au ministère de l'économie et des finances.

Au début de 1972 se présente l'occasion — qu'attendait M. Rufenacht — pour tenter une expérience politique. Celui qui, après les événements de mai-juin 1968, avait *participé avec d'anciens élèves de* l'ENA, des universitaires et des jeunes cadres du secteur privé, à la naissance autour de M. Bernard Chenot, ancien ministre du général de Gaulle, du Comité de liaison, d'études et d'action républicaines (qui par la suite fusionnera avec le club Nouvelle Frontière), accepte les fonctions de conseiller technique dans le cabinet de M. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation nationale, fonctions qu'il conserve quand ce dernier devient ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme. Cette étape franchie, il décide de se frotter aux réalités électorales dans sa ville natale du Havre. Suppléant de M. *Maurice Georges*, député U.D.R sortant de la sixième circonscription de Seine-Maritime, lors des élections législatives de mars 1973, il lui succède six mois plus tard comme conseiller général du canton du Havre-5. Lorsque M. Maurice Georges présente sa démission de député, M. Rufenacht, alors conseiller technique du cabinet de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, fait acte de candidature. Après avoir devancé les autres candidats de la majorité au premier tour, il est élu, le 15 juin 1975, contre son adversaire communiste, candidat d'union de la gauche.

Député, il prend alors les responsabilités de délégué régional de l'U.D.R pour la région de Haute-Normandie. Déjà chargé par M. André Bord de suivre auprès de M. Charles Pasqua les questions électorales, il est confirmé dans ces attributions par M. Yves Guéna, qui, nouvellement élu secrétaire général de l'U.D.R., le nomme, en avril 1976, secrétaire général adjoint. M. Rufenacht participe alors à la mise au point de la première liste des villes où la majorité a désigné un chef de file. Parmi elles, figure Le Havre, dont le nouveau secrétaire d'Etat espère bien conquérir la mairie *actuellement détenue par M. Duroméa* (P.C.).

C'est M. Raymond Réjaud (U.D.R.) qui lui succédera à l'Assemblée nationale. — A. Ch.

M. Boulin : retour aux sources

En devenant ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Robert Boulin, né le 20 juillet 1920 à Villandraut (Gironde), avocat, maire de Libourne depuis 1959, député U.D.R. de la Gironde où il a été constamment réélu depuis 1958, renoue avec une carrière ministérielle d'une exceptionnelle durée. Commencée le 24 août 1961 comme secrétaire d'Etat aux rapatriés dans le cabinet Debré, elle ne devait s'interrompre qu'en mars 1973 alors qu'il occupait déjà, dans le premier gouvernement Messmer, les fonctions de ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

En la personne du président de la République, il retrouve également le ministre des finances sous l'autorité duquel il devait exercer, dans les deux premiers gouvernements Pompidou, les attributions de secrétaire d'Etat au budget, poste qu'il occupa ensuite auprès de M. Michel Debré. Ministre de la fonction publique (il présida aux accords dits *de la rue Oudinot*) dans l'éphémère quatrième gouvernement Pompidou (mai-juillet 1968) il se voyait attribuer le ministère de l'agriculture dans le gouvernement Couve de Murville. « *Je ne tolérerai pas que les agriculteurs descendent dans la rue* », déclarait, dès son entrée en fonctions, celui qui refusait d'offrir à l'agriculture « *des béquilles spéciales pour boiter à l'écart* ». Mais il ne put appliquer pleinement un plan de réforme de la politique agricole qu'il aurait souhaité ambitieux.

Ministre de la santé publique et de la sécurité sociale dans le gouvernement Chaban-Delmas, M. Boulin devait se consacrer notamment à la réforme de la Sécurité sociale, à l'amélioration des retraites des travailleurs indépendants, à la réforme des études médicales (il instaura la sélection des étudiants) et à la loi hospitalière, à la lutte contre l'alcoolisme et contre l'usage de la drogue.

Chargé des relations avec le Parlement, en juillet 1972, dans le gouvernement Messmer, il s'occupa activement de la préparation des élections législatives de mars 1973, particulièrement des investitures et de la plate-forme électorale de la majorité, qu'il invita notamment à ne pas pratiquer « *un anticommunisme pri-maire* ». Elections au deuxième tour desquelles il frôlait, à mille quatre cent seize voix près, face à un radical de gauche, une défaite qui eût été un événement en Gironde.

Avec M. Boulin entre au gouvernement l'un des principaux lieutenants de M. Chaban-Delmas. Pendant la campagne présidentielle de mai 1974, C'est également lui qui, le 14 décembre 1975, quittait l'U.D.R. « *par un réflexe d'honnêteté* », pour protester contre l'accession de M. Chirac au secrétariat général du mouvement, « *coup de force scandaleusement antidémocratique* », et contre l'erreur que constituait à ses yeux le fait de cumuler ces fonctions avec le poste de premier ministre. Après avoir reçu des assurances du premier ministre quant à la durée de ce *cumul*, il réintégrait, le 31 janvier 1976, le groupe parlementaire et le parti. Pour autant, il ne cessa pas d'exercer son droit de critique, par exemple, lors du débat sur la réforme de la Sécurité sociale (il la vota « *du bout des lèvres* ») ; sur le projet concernant l'interruption de grossesse (il s'y opposa, bien que favorable à un certain assouplissement de la législation). Et il fut très discret dans la discussion sur la taxation des plus-values, dont il approuva cependant le texte final.

Homme de dialogue, volubile, souvent passionné, M. Boulin, dont le « profil » correspond bien à la fonction qui lui est confiée, apportera à un premier ministre technicien et non élu une longue expérience et une excellente connaissance du milieu parlementaire.

De tempérament gaulliste, ainsi qu'il se définit lui-même, il entend, dans une période qu'il juge difficile, favoriser l'unité de la majorité et la cohérence d'un groupe U.D.R. quelque peu ébranlé par le départ de *M. Chirac. Il souhaite le voir trancher* les problèmes « *d'une manière hardie* » et s'associer à une entreprise, dont, observe-t-il, « *la réussite est la clef d'une victoire en 1978* ». Vis-à-vis de l'opposition, M. Boulin, qui se veut un homme d'ouverture, se déclare prêt à tenir compte des propositions qu'elle pourrait formuler.

A l'Assemblée nationale, il sera remplacé par M. Gérard César, *agriculteur, maire* et *conseiller général* de Rauzan. — P. Fr.

M. Ligot : un réformiste prudent

Un succès inaugure la vie publique de M. Maurice Ligot : la mairie de Cholet, en 1965. En revanche, c'est sans succès que, six mois plus tard, il tente de se faire élire sénateur du Maine-et-Loire. En 1967, aux élections législatives, sa candidature face à M. René La Bault de La Morinière, député sortant U.N.R. de la cinquième circonscription du Maine-et-Loire, provoque quelques remous. Désavoué publiquement par Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing, M. Roger Frey, ministre de l'intérieur, qui l'avait désigné comme directeur de cabinet de mai 1964 à septembre 1965 lui retire les fonctions de conseiller technique, qu'il lui avait confiées en octobre 1965. Proche de l'U.N.R. et des milieux gaullistes, M. Ligot refuse de s'engager dans un parti politique. Battu en 1967, assez nettement, il renonce à se représenter l'année suivante.

Parallèlement, il poursuit sa carrière d'administrateur civil. Cas peu fréquent, il entre à l'Ecole nationale d'administration en 1954, alors qu'il était déjà chef de cabinet du préfet de l'Aisne. En mars 1959, préfet détaché au ministère de l'économie et des finances, il devient chargé de mission au secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches. Jusqu'en 1964, auprès de MM. Raymond Janot et Jacques Foccart, il participe à l'élaboration des accords d'indépendance et de coopération. *Il tirera les leçons* de cette expérience dans un livre intitulé : *les Accords de coopération entre la France et les Etats africains et malgaches d'expression française*. Après le ministère de l'intérieur et ses débuts d'élu, il est affecté, en 1967, au ministère de l'industrie — dont le titulaire n'est autre que M. Olivier Guichard. Il y suivra les négociations industrielles à Bruxelles et *le développement économique* régional.

Peu à peu, les activités publiques prennent le pas sur la carrière du fonctionnaire. Bien que né à Niort *(Deux-Sèvres), le 9 décembre 1927*, sa famille est choletaise : son père fut maire de Mazières-en-Mauges, proche de Cholet, de 1925 à 1951. Au cours de son premier mandat municipal, il entre au conseil général du Maine-et-Loire, en 1967. Maire actif, M. Ligot est réélu brillamment en 1971, au premier tour, avec 73,47 % des suffrages exprimés. Deux ans plus tard, il réussit là où il avait échoué en 1967 : il bat M. La Bault de La Morinière, inscrit au groupe Union centriste de l'Assemblée nationale, en 1973, qui regroupait alors les centristes favorables à Georges Pompidou, il adhère au Centre national des indépendants et paysans, dont il est vice-président depuis 1975.

Lors de la réunification des groupes centristes de l'Assemblée, conséquence de l'élection présidentielle de mai 1974, le député du Maine-et-Loire s'apparente au groupe parlementaire des républicains indépendants. Membre de la commission des finances, dont il est rapporteur pour le budget du logement, M. Ligot participait depuis sa création, en décembre 1975, aux travaux de la commission spéciale sur les libertés. Hostile au projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, il approuve la réforme foncière, mais s'abstient volontairement sur la réforme du divorce, et sur le projet de loi sur les plus-values..., des choix dont le président de la République ne lui aura pas tenu rigueur.

Elu en même temps que lui à cet effet, M. Jean-Pierre Huchon, âgé de quarante-huit ans, exploitant agricole, qui est maire (R.I.) de La Salle-Chapelle-Aubry, lui succédera à l'Assemblée nationale. — A. Ch.

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

CEUX QUI CHANGENT

M. Lecanuet : trop parler nuit

M. Jean Lecanuet s'est toujours ennuyé place Vendôme, dans ce ministère de la justice qu'il estimait insuffisant pour lui. De celui, il ne se cachait guère et l'on ne compte plus les visiteurs à qui le garde des sceaux avait rappelé qu'il avait bien d'autres activités : chef d'un parti, maire de Rouen, président du conseil général, etc.

Mais les sceaux ne sont une sinécure qu'apparemment. A preuve cet aveu d'un des anciens chefs de cabinet de M. Lecanuet (il en eut trois), qui confiait : « *Je croyais que nous n'aurions rien à faire...* » Cette illusion dura peu.

A peine installée, la nouvelle équipe doit affronter une révolte des prisons qui devient très vite une affaire de gouvernement. L'affolement l'emporte sur la détermination. Au point qu'un directeur du ministère (qui, avec M. Pierre Arpaillange, fera partie d'une « charrette »), affirmera l'avoir brutalement fait observer à son ministre.

Même s'il est le plus brutal, cet orage n'est que le premier d'une longue série. Non sans réserve, M. Lecanuet devra conduire une réforme du divorce (auquel il répugne) et donner son aval à la légalisation de l'avortement (qu'il récuse en disant qu'il est « *une œuvre de mort* »). Il laisse à M. Poniatowski l'initiative en matière de libertés...

Les relations avec les magistrats sont inexistantes ou franchement mauvaises. Le maire de Rouen s'essaie à l'autorité... et échoue. Les affaires Dujardin, Chapron-Charette, Ceccaldi sont l'occasion de déclarations brutales et péremptoires qui n'auront finalement pas ou guère de suite. Mauvaise humeur de la magistrature, ou dossiers mal argumentés, les instances disciplinaires désavouent le ministre de la justice.

Les relations avec les avocats ne sont ni meilleures ni plus fréquentes. Deux décrets de procédure civile, probablement signés à la hâte, mettent le feu aux poudres à cause de leur date d'entrée en vigueur et de certaines dispositions de fond. En janvier dernier, la plupart des barreaux sont en grève, et le 17 de ce mois, les avocats défilent dans les rues de Paris entre le Palais de justice et la place Vendôme. Non sans succès, puisque des assurances verbales d'abord, la nomination (très bien accueillie par les barreaux) d'un nouveau directeur des affaires civiles ensuite, la publication de textes rectificatifs enfin, apaiseront les avocats. D'autant que nul *aggiornamento* de leur profession n'est envisagé dont ils pourraient s'inquiéter.

Le maire de Rouen, dont les interventions purement politiques sont généralement jugées habiles, est moins chanceux lorsqu'il s'exprime en garde des sceaux. Il parle trop... et trop vite. Au moment où un enfant est enlevé puis tué à Troyes, à peine un jeune homme se reconnaît-il coupable de ce crime qu'il le voue, comme M. Poniatowski à la guillotine. Beaucoup condamnent ces propos. Suivent les désaveux du premier ministre, puis du chef de l'Etat. « *Trop gratter cuit, trop parler nuit* ». Le conseil remonte au treizième siècle.

M. Durafour : le « ministre des licenciés »

« *Il ne peut y avoir de licenciements sans que les salariés soient d'une manière ou d'une autre, assurés de retrouver un emploi* », déclarait M. Michel Durafour, dans une interview au *Monde* (5 juillet 1974) cinq semaines après son installation rue de Grenelle. Las ! Ce louable principe devait être rapidement bafoué. A cause de la récession économique, bien sûr, des l'automne 1974, le flot des chômeurs s'enfla pour dépasser, un an plus tard, le cap du million. Mais le ministre du travail y a été pour quelque chose : à de nombreuses reprises, il a autorisé des licenciements contre l'avis même de l'inspection du travail et sans que les victimes soient reclassées pour autant.

Ce fut notamment le cas pour deux cent trente-trois salariés, en juin 1975, dans le conflit du *Parisien libéré*, et pour des délégués syndicaux, sans qu'il y ait eu forcément « violences » de la part des travailleurs sanctionnés, selon le critère annoncé par le ministre. Pour les grandes centrales ouvrières, qui n'avaient pas accueilli avec hostilité la nomination du maire réformateur de Saint-Etienne, M. Michel Durafour est vite devenu le « *ministre des licenciés* ».

Si l'on ajoute qu'il a le plus souvent porté une oreille attentive aux observations du patronat — comme lors du projet de loi relatif à la prévention des accidents du travail — mais que, à l'inverse de ses prédécesseurs, il n'est pratiquement jamais intervenu pour tenter de dénouer de grands conflits — dont certains durent maintenant depuis un an et plus (*le Parisien libéré*, Triton, Griffet, Chauffour, etc.), — on conçoit que son départ de la rue de Grenelle ne soit pas regretté par beaucoup à la C.G.T. et à la C.F.D.T.

Les aspects positifs de l'action ministérielle du maire de Saint-Etienne ne manquent pourtant pas : abaissement de l'âge de la retraite pour certaines catégories de travailleurs ; primes à la création d'emplois (62 607 selon les chiffres officiels, au 30 juin) ; contrats emploi-formation (11 095 à la même date) ; indemnisation, inspirée par l'hôtel Matignon, à 90 % des victimes de licenciements économiques.

Outre l'extension du bénéfice de la Sécurité sociale et la revalorisation de diverses prestations, M. Michel Durafour a réorganisé l'administration de son département, notamment en créant une délégation à l'emploi, en développant et en régionalisant l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) et l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). Mais ces mesures ne sont pas telles que l'ancien président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale laisse, de son passage rue de Grenelle, le souvenir d'un grand ministre du travail.

M. Galley : halte à la spéculation

Lorsque, à la fin de 1974, le président de la République invita les ministres à concevoir des réformes, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, sortit tout armé de sa poche un projet : la réforme de la politique foncière et de l'urbanisme.

Pour « *juguler la spéculation foncière* » et fournir des ressources nouvelles aux communes, la loi Galley, promulguée le 31 décembre 1975 et appliquée dès le 1er avril 1976, limite l'exercice du droit de propriété et partage dans le centre des grandes villes et à Paris, les droits de construire entre le propriétaire et la collectivité.

Cette réforme choisie par M. Giscard d'Estaing comme test de « *la volonté de changement* » des parlementaires, n'a jamais été reprise à son compte par le premier ministre. Et si M. Galley fit voter son texte tel qu'il l'avait préparé, les difficultés qu'il rencontra au Parlement vinrent de certains de ses amis U.D.R. M. André Fanton suggéra ainsi la création d'un impôt foncier.

Au printemps, lors du débat sur la réforme de l'urbanisme, ensemble de mesures d'importance variée concernant la protection des paysages, les sanctions aux infractions ou la sauvegarde des quartiers anciens..., M. Galley trouva encore en face de lui plusieurs députés U.D.R., violemment hostiles à l'idée d'accorder des droits nouveaux aux associations de défense du cadre de vie. Le ministre défendit son texte jusqu'au bout.

M. Galley s'est, d'autre part, attaché, depuis un an, à préparer une nouvelle politique du logement dont M. Giscard d'Estaing avait fait une priorité en 1976. Préparée par le rapport Barre sur le financement et par le rapport Nora sur l'habitat ancien, la réforme a été approuvée le 22 juillet dernier. Elle prévoit le remplacement progressif de l'aide à la pierre par une aide à la personne, un accès facilité à la propriété du logement, l'amélioration de l'habitat ancien et la simplification du système de financement.

Menant tambour battant les réformes souhaitées par le président de la République, M. Galley voulait aussi apparaître comme un défenseur de l'environnement. Il multiplia les déclarations en ce sens. Appliquant les décisions élyséennes, il interdit tout récemment les tours d'habitation et refusa, notamment à Paris, les permis de construire des tours Apogée (treizième) et de la cité de l'Air (quinzième).

Sur certains dossiers particuliers (celui du port de Bormes-les-Mimosas par exemple), M. Galley étonna ses auditeurs par sa franchise et son refus de la démagogie.

Le courage, certains diront l'entêtement, et le sens de la discipline ont aussi conduit M. Galley à défendre, malgré les protestations véhémentes des élus locaux, la décision, prise en comité interministériel, de percevoir un péage sur l'autoroute du Nord dès les portes de Paris. « *Au nom de quoi ferait-on payer la route* », disait le ministre favorable à un péage urbain généralisé. Jusqu'à ce que le président de la République décide, le 26 juillet dernier, de « réexaminer » l'emplacement des postes de péage.

M. Fourcade : empêché de conduire sa barque à sa façon

« *Il est difficile de coopérer loyalement avec le président de la République.* » Cette réflexion d'un député U.D.R., apprenant la démission de M. Jacques Chirac, il est plus que probable que M. Jean-Pierre Fourcade l'a faite sienne depuis mercredi soir. Les compliments, à la télévision, de M. Giscard d'Estaing à M. Barre, intronisé « *meilleur économiste français* », ont dû aller droit au cœur de M. Fourcade. Chacun a pu les interpréter comme un désaveu de l'action menée par celui qui eut, pendant vingt-sept mois, la lourde tâche de gérer l'économie et les finances de la France.

M. Fourcade a-t-il réussi ou échoué ? Beaucoup de Français, qui s'inquiètent de la hausse des prix et de la dévalorisation du franc, peuvent juger sévèrement celui que M. Giscard d'Estaing qualifiait, à la fin de mai 1974, de « *meilleur spécialiste du problème des prix* ». D'autres, plus sensibles aux efforts entrepris pour relancer les affaires, sensibles à la permanence des fortes hausses de salaires, jugeront que ce ministre au style de sabreur ne les avait pas si mal traités. Après tout, pour bien des salariés que la récession mondiale aurait pu frapper, il valait encore mieux vivre en France en 1975 qu'aux Etats-Unis ou au Japon, où le chômage était plus grave.

Le demi-succès ou le demi-échec de M. Fourcade, qui quitte la rue de Rivoli sans avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé — ramener la hausse des prix aux environs de 6 % l'an, — s'explique en grande partie par l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé de mener une politique cohérente. Les interventions répétées de M. Chirac, vigilant comptable des effets que toute décision économique pouvait avoir sur l'électorat de la majorité, les hésitations, souvent même les répugnances, de M. Giscard d'Estaing à trancher dans le sens de la fermeté, ont forcé M. Fourcade à manœuvrer en zigzag et de façon parfois contradictoire. En fait, les grandes résolutions actuelles de lutte contre l'inflation ressemblent étrangement à celles qui animaient M. Fourcade et le gouvernement tout entier en juin 1974. Il suffit de relire les déclarations officielles de l'époque. L'ennui est que M. Fourcade a trop souvent rencontré des opposants — dont le premier ministre — dans une équipe qui, pour réussir, aurait dû marcher en rangs serrés.

Quand, au début de 1975, M. Fourcade, inquiet de la chute très brutale de l'activité en France, veut stimuler les investissements — et eux seuls, — il se heurte à un premier ministre qui lui répond fermement qu'on ne relance pas l'économie avant d'avoir vaincu l'inflation. Cinq mois plus tard, le discours de Matignon sur la fermeté a fait place au désarroi : la montée du chômage est devenue le problème prioritaire ; on va réinjecter en septembre 30 milliards de francs, dont 5 profiteront à la consommation ; M. Fourcade insiste, lui, pour qu'on s'en tienne à 10 milliards de francs et qu'on ne soutienne que l'investissement. Le ministre de l'économie et des finances est convaincu — et le dit au président de la République — qu'à courir deux lièvres à la fois on risque de ne rien attraper du tout et qu'à coup sûr la lutte contre l'inflation ne sera pas menée sérieusement. En vain.

La rentrée du franc dans le « serpent » (mai 1975), à laquelle il est hostile, a donné entre-temps à M. Fourcade une raison supplémentaire de rappeler que pareille décision n'est pas tenable si le gouvernement ne maintient pas une politique d'austérité. Le plan de relance du 4 septembre est la preuve qu'on ne l'a pas entendu...

Les différends avec M. Chirac se multiplient : taxe conjoncturelle, qui ne fonctionnera jamais ; déclaration de M. Fourcade sur le financement par les familles du déficit de la Sécurité sociale, immédiatement désavouée par Matignon (novembre 1975) ; resserrement par la Rue de Rivoli des marges du commerce et des contrôles fiscaux, jugés inopportuns par M. Chirac ; compensations nombreuses accordées, contre l'avis de la Rue de Rivoli, par M. Chirac aux paysans, qui échapperont, là aussi grâce au premier ministre, à la taxation des plus-values, etc.

Que M. Fourcade n'ait pas assez vu les causes profondes de l'inflation, qu'il ait parfois mal dosé les coups de frein donnés à l'économie, qu'il ait eu le tort de ne pas assez se battre pour imposer ses vues, cela est probable. Mais il est sûr aussi qu'on ne peut juger l'homme sur le demi-échec que représente son action contre l'inflation. Ni M. Giscard d'Estaing ni M. Chirac ne lui ont laissé l'occasion de mener la politique dure qu'il avait choisie...

M. Ansquer : le roi Salomon des « grandes surfaces »

M. Vincent Ansquer a eu à mener à bien, pendant vingt-sept mois, une double tâche : assurer l'application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, monstre touffu de soixante-cinq articles ; ramener le calme dans le monde jusque-là fort agité du petit commerce, en lui faisant oublier la sombre passion qui animait son prédécesseur, M. Jean Royer.

Ouverture de crédits destinés à aider les jeunes artisans à s'installer ; création du Conseil du crédit à l'artisanat ; améliorations successives des conditions d'attribution de l'aide spéciale compensatrice pour les commerçants et artisans âgés ; aide financière à une coopérative de commerçants ; allégement des charges d'assurance-maladie pour les retraités ; mesures en faveur des métiers d'art ; limitation des hausses de loyers commerciaux ; aides spécifiques aux petits patrons en zones rurales et dans les villes nouvelles ; triplement de la dotation du F.D.E.S. à l'artisanat (de 140 à 500 millions de francs) ; injection des fonds à la Caisse nationale d'assurance-maladie ; rattrapage des régimes vieillesse, etc. ; tout cela, au dire de certains, était du saupoudrage.

Ce n'était rien, en tout cas, à côté des décisions à prendre en matière d'urbanisme commercial, puisque, aux termes de la « loi Royer », c'est le ministre qui tranche en appel, après consultation de la commission nationale, les cas restés litigieux après les délibérations des commissions départementales. Le fonctionnement de ces dernières s'est parfois accompagné de bagarres entre partisans de M. Nicoud et supporters de M. Edouard Leclerc (à Rochefort, durant l'été 1974) ou de rabais fracassants sur l'essence (20 centimes, récemment, dans les centres Leclerc, à propos de l'extension d'un magasin, à Brest). M. Ansquer a joué les rois Salomon, autorisant ici telle « grande surface », refusant là le permis de construire à une autre. Au total, il a accepté deux fois moins de magasins nouveaux qu'il n'en a refusé, mais la surface autorisée a été à peu près la même : les premiers magasins étant plus grands que les seconds. Il a donné la préférence, en général, à des projets de taille humaine, présentés par des commerçants indépendants : cela, au détriment des « géants » qui, naguère, avaient la faveur du pouvoir.

M. Ansquer eut aussi à se mêler du conflit qui perturba, tout au long de l'année 1975, le marché international des sucres blancs de Paris ; mais l'arrêté de suspension des cotations pris par le ministre fut annulé en Conseil d'Etat.

Dans un domaine voisin de celui qui lui est aujourd'hui confié, M. Ansquer avait présidé un groupe de travail sur le gaspillage et mis au point un « rapport orange » contenant cinquante-six propositions pour améliorer la durée de vie des biens et leur entretien.

Mme Giroud : une agence d'idées sur la condition féminine

Alors qu'elle était encore directrice de *l'Express*, Mme Françoise Giroud avait déclaré à Francis Jeanson qui l'interrogeait en 1973 pour la télévision : « *Je fais partie des sceptiques dynamiques. Je ne crois pas beaucoup à l'importance de ce que je fais, et pourtant je le fais.* » C'est l'impression dominante que laissera son passage d'un peu plus de deux années au secrétariat d'Etat à la condition féminine : Mme Giroud s'est battue pour les femmes avec une grande conscience professionnelle, mais il n'était pas besoin de la pousser beaucoup pour comprendre que « *les problèmes des bonnes femmes* » — comme disent les hommes et celles qui ont réussi — ne la passionnaient pas. Elle en avait fait son affaire, pas sa vie. Elle n'a jamais caché que son entrée au gouvernement de M. Jacques Chirac s'était faite à ce poste, mais aurait pu se faire ailleurs.

Avec la création de ce secrétariat d'Etat, M. Giscard d'Estaing avait voulu manifester de manière spectaculaire son ardeur réformatrice. Mais était-ce là le fruit d'une imagination audacieuse ou l'un de ces « gadgets » dont le début du septennat restera marqué ? Mme Giroud au gouvernement a eu de l'ambition, et elle y excelle. Mais, dans ce domaine, la volonté ne suffit pas. Elle gardera sans doute de cette période le souvenir d'enthousiasmes refroidis, de propositions rabotées, d'élans entravés.

Après mille et mille consultations, Mme Giroud mit à l'étude un vaste « *projet pour les femmes 1976-1981* », dont le conseil des ministres du 28 mai 1976 approuva les propositions les moins coûteuses et les moins révolutionnaires, renvoyant à plus tard l'examen des autres. Quel sera maintenant le sort de ce plan comportant cent onze propositions ?

Il ne fallait pas attendre que le sort des femmes changeât en deux ans parce qu'une femme avait été nommée au gouvernement pour s'en occuper. Depuis deux ans, une pluie de mesures ponctuelles a amélioré de-ci de-là la situation de nombreuses Françaises : veuves, mères de famille, femmes au travail. Le passage de Mme Giroud aura hâté des décisions qu'il aurait fallu prendre un jour, mais il n'aura pas suffi — dans une période d'inflation et de chômage — à faire admettre par tous que le travail de la femme est un phénomène irréversible. Avec autant de naïveté que de persévérance, mais sans grand succès vers la fin, elle s'est heurtée à l'épaisseur des idées reçues, à la solidité des traditions et des routines, aux égoïsmes inconscients.

Dessaisie au profit de Mme Simone Veil du dossier de l'avortement, privée de la politique de la famille dont elle voulait être l'artisan, refusant de s'occuper des prostituées, Mme Giroud a dû faire fonctionner durant deux ans une sorte d'agence d'idées sur la condition féminine, à charge pour les autres de les appliquer. Mais le veulent-ils ? Partout, à l'état de traces, on trouverait des restes de son action dans un domaine inédit. Elle s'est acharnée à les proposer, on les a reprises du bout des lèvres, presque distraitement. N'est-ce pas la manière habituelle de traiter la situation des femmes ? Mme Giroud aura échoué à modifier cette habitude-là.

Avec le changement de ses attributions, « l'année de la femme » semble terminée : le secrétariat d'Etat à la condition féminine ne survit pas à son départ. Cela signifie-t-il que le président de la République juge qu'il a déjà rempli sa mission (puisqu'il s'agissait d'une « mission » et non d'une tâche de « gestion ») ? Cela voudrait dire que les femmes ont déjà obtenu une situation équivalente à celle des hommes dans la société française, ce qui est difficilement soutenable.

Considère-t-on dans ces conditions que le secrétariat d'Etat n'était pas l'instrument adapté à l'amélioration de la condition féminine ? Celle-ci relève-t-elle d'un effort de chaque ministère ? On peut douter que des administrations déjà réticentes à appliquer les décisions obtenues ou imposées par Mme Giroud soient, aujourd'hui, plus perméables à ces préoccupations.

La « condition féminine » sera-t-elle l'objet d'une « délégation » quelconque ? Mme Giroud elle-même s'était montrée sceptique sur l'utilité d'une telle institution lorsque M. Chirac lui avait proposé ce poste, au moment de la formation du gouvernement. « *Dans quinze jours*, écrivait-elle, *il va me demander d'installer mon bureau dans la cuisine de Matignon et de faire du café pour ces messieurs de l'U.D.R.* »

Mais « *les circonstances sont tout à fait différentes*, nous a-t-elle déclaré. *Aujourd'hui, un gros travail de déblaiement et de mise sur orbite a été fait. Il y a cent mesures que l'on peut faire passer. Aujourd'hui, dans les administrations, la condition féminine, on sait que cela existe, et l'on sait ce que c'est. D'ailleurs, aussi longtemps que je serai au gouvernement, j'y serai particulièrement attentive. Il n'est pas question pour moi de m'en désintéresser* ».

M. Rossi : l'apologie de la qualité à la télévision

Paradoxalement, le porte-parole du gouvernement, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, n'est pas de ceux qu'on a vus le plus fréquemment s'exprimer au petit écran en dehors des communiqués du mercredi. Pourtant la radio-télévision a été un des principaux champs de l'action de M. André Rossi.

Les services de M. Rossi ont participé étroitement au partage de l'O.R.T.F. et à la répartition — difficile — du personnel, des attributions et des budgets entre les sociétés issues de l'Office, ainsi qu'à la rédaction des cahiers de charges des chaînes, dont on aurait voulu faire un cadre déontologique et qui ne sont en fait qu'une liste d'obligations administratives plus ou moins respectées.

Libérale dans son inspiration, la réforme de l'O.R.T.F. ne prévoyait guère de moyens de contraindre les responsables désignés — au plus haut niveau — à l'exigence de qualité qui animait M. Rossi, pour qui celle-ci allait résulter de l'exercice de la liberté. C'était compter sans le poids des sondages et de la publicité. Deux ans après le vote de la loi d'août 1974, le chef de l'Etat lui-même a dû constater que les changements favorables intervenus dans le secteur de l'information, même s'ils demeurent insuffisants, avaient été accompagnés d'une faillite quasi totale dans le secteur de la création.

C'est à l'hôtel de Clermont qu'on a préparé ce dispositif d'incitation à la créativité. Intéressant en son principe, il a été désamorcé par le conseil des ministres, qui, d'obligatoires, transformait ses composantes en « recommandations ».

D'autres dossiers d'importance diverse ont été de même avancés, puis différés : par exemple, la télédistribution par câbles et la radio locale (à laquelle le chef de l'Etat s'est déclaré peu favorable).

Le porte-parole du gouvernement a paru, d'autre part, peu enclin à se saisir des affaires dont la presse écrite est agitée : il s'agit du conflit au *Parisien libéré* ou des cessions de grands titres nationaux. L'essentiel de son action en direction de la presse écrite a été consacré à la « table ronde » sur la fiscalité, dont les résultats ont d'ailleurs été contestés par de nombreux périodiques.

M. Taittinger : le chemin de la mairie

La nomination de M. Pierre-Christian Taittinger, ancien conseiller de Paris, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, avait laissé penser qu'il devenait le candidat le plus sérieux à la mairie de la capitale, dans la mesure où il avait été chargé de suivre la mise en place du statut de Paris. Après bien des tergiversations, sous la présidence de Georges Pompidou, le gouvernement avait enfin admis d'appliquer à la capitale le droit commun municipal.

Sa nomination comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères paraît éloigner M. Taittinger des affaires parisiennes et, selon certains observateurs, rend plus problématique sa candidature, au mois de mars 1977, à la mairie de Paris.

M. Soisson : trois postes en un an

Inaugurée par un départ du secrétariat d'Etat aux universités qu'il ne souhaitait pas et n'avait pas prévu, l'année 1976 aura été une période animée pour M. Jean-Pierre Soisson. Battu dans son fief d'Auxerre lors des élections cantonales de mars, il quitte aujourd'hui — pour un autre poste ministériel — le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, où il avait été nommé en janvier, sans avoir eu le temps de prouver l'efficacité de la politique qu'il avait esquissée.

Deux mots résument cette politique : emploi d'abord. C'est ainsi que M. Soisson avait été amené à renforcer ou reconduire des mesures destinées à combattre le chômage des jeunes : actions de préformation, conventions d'adaptation au premier emploi, opération dite « 50 000 jeunes », etc. En liaison avec les ministères de l'éducation et du commerce et de l'artisanat, il avait annoncé, le 9 juin, un certain nombre de dispositions nouvelles pour relancer l'apprentissage.

Le même souci de lutter contre le chômage l'avait conduit à faire adopter, lors de la dernière session parlementaire, un projet de loi autorisant l'utilisation du 1 % de la masse salariale (consacré par les entreprises à la formation permanente) au financement de stages en faveur des travailleurs sans emploi.

Cette politique avait pour conséquence de réduire de plus en plus la loi sur la formation permanente à un instrument de politique conjoncturelle, au détriment du changement dans les relations sociales auquel ses créateurs voulaient contribuer.

Passant de la formation professionnelle à la jeunesse et aux sports, M. Soisson n'obtient certes pas la promotion qu'il espérait, mais il retrouve un poste plus « public » que celui qu'il vient de quitter, et moins exposé que le secrétariat d'Etat aux universités.

LE GOUVERNEMENT NE RAJEUNIT PAS

Après le départ de M. Jean Sauvagnargues, c'est M. Louis de Guiringaud, né le 12 octobre 1911, qui devient le doyen du nouveau gouvernement, suivi par Mme Françoise Giroud de près de six ans sa cadette, puis par MM. René Haby et Jean Lecanuet.

M. Pierre Méhaignerie, né le 4 mai 1939, se voit ravir — à une semaine près — la qualité de benjamin de la nouvelle équipe par M. Antoine Rufenacht, né le 11 mai 1939. Outre ces deux derniers, trois secrétaires d'Etat ont moins de quarante ans : MM. Jacques Barrot, Paul Dijoud et Lionel Stoléru.

Alors que le dernier « remaniement » avait donné lieu à un net rajeunissement du gouvernement, le remaniement élève la moyenne d'âge, qui désormais est de cinquante ans et quatre mois, contre un peu moins de cinquante ans. L'âge moyen des ministres progresse de cinquante-quatre ans à cinquante-quatre ans et trois mois. Celui des secrétaires d'Etat « tombe » de plus de quarante-huit ans à quarante-six ans et demi.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

N DU GOUVERNEMENT

DE M. RAYMOND BARRE

CEUX QUI PARTENT

M. Sauvagnargues : une expérience et un complexe

Les mauvaises langues ont pu dire que s'il est resté plus de deux ans en fonctions, aussi longtemps que le gouvernement Chirac et deux fois plus que son prédécesseur au quai d'Orsay, c'est à ses critiques qu'il le doit. Remplacer M. Sauvagnargues à la suite des attaques ou des commentaires apitoyés de la presse, disait-on, c'eût été justifier ces attaques et, par conséquent, mettre en cause la justesse du choix de M. Giscard d'Estaing, qui, à la surprise générale, était allé le chercher à Bonn, où il était ambassadeur, pour diriger l'exécution de sa diplomatie. L'un des moins étonnés ne fut par l'intéressé lui-même, qui, s'il avait connu le nouveau président de la République à l'occasion des voyages de ce dernier à Bonn en tant que ministre de l'économie et des finances, n'avait pas avec lui de relations particulièrement étroites.

M. Jean Sauvagnargues avait la réputation d'être un bon négociateur (il l'avait montré au cours de la longue discussion à quatre sur Berlin, qu'il conduisit du côté français) et un bon connaisseur des problèmes européens et allemands : un atout pour un président qui entendait relancer la construction européenne et développer des relations privilégiées avec « son ami Helmut ».

Malheureusement, il ne suffit pas de bien connaître M. Schmidt pour s'entendre avec lui et faire l'Europe, ni d'être un bon ambassadeur pour faire un bon ministre. M. Sauvagnargues donna vite l'impression de s'épuiser à une tâche, il est vrai, inhumaine, et, hormis quelques affaires heureusement conclues (la « renégociation » entre la Grande-Bretagne et la Communauté, l'incident né de la prétention de Londres à siéger à part à la conférence Nord-Sud), de n'avoir guère de prise sur l'événement. La politique étrangère, de toute façon, était conçue à l'Elysée : à Bruxelles, il arriva plus d'une fois au ministre, contrairement à la coutume, de faire état devant ses collègues de la Communauté des instructions très strictes qui le liaient.

Enfin et surtout, M. Sauvagnargues ne parvint jamais à « passer la rampe » auprès de la presse et de l'opinion publique. Une élocution pas toujours assurée, encore que précise, une résistance insuffisante à la fatigue, même et surtout la fameuse petite moustache baladeuse, diminuaient, qu'on le veuille ou non, l'effet de sérieux produit par la haute taille et les bonnes manières. Venant après un Michel Jobert qui avait su rafler en trois mois, au printemps de 1974, les lauriers de la popularité, M. Sauvagnargues en éprouva une sorte de complexe dont il ne se remit jamais tout à fait. Rendons-lui cette justice que, s'il réagit aux critiques avec une amertume bien compréhensible, il n'y mit jamais la moindre trace de rancune.

A soixante et un ans, il est moins âgé que son successeur, et c'est sans doute avec soulagement qu'il retrouvera — probablement à Washington, et avec le titre d'ambassadeur de France — la grande ambassade à laquelle il a droit.

En tout cas, ces difficultés, s'ajoutant aux incertitudes sur la solidité des conceptions de politique étrangère élaborées à l'Elysée et aux inquiétudes devant la baisse relative, mais très sérieuse, du budget des affaires étrangères, expliquent le malaise perceptible au quai d'Orsay depuis plusieurs mois. Un ministre, une politique, de l'argent : la vieille maison a-t-elle tort de réclamer tout cela à la fois ?

M. Destremau : la décontraction dans l'effacement

Joueur de tennis, diplomate, député, secrétaire d'Etat. C'est surtout en tant que membre de la famille politique du président de la République — il a été élu député R.I. des Yvelines en 1967, 1968 et 1973 — que M. Destremau était entré dans le cabinet de MiChirac en juin 1974, comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Intéressé par les problèmes de défense, M. Destremau eut à exprimer à diverses reprises l'opinion du gouvernement en ce domaine, notamment devant l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale, qu'il avait longuement fréquentée comme député. Pour le reste, il se borna à remplir avec élégance et décontraction les tâches modestes qui lui étaient confiées. Depuis janvier 1976, la nomination au Quai d'Orsay d'un autre secrétaire d'Etat promu à un avenir plus brillant, M. Jean François-Poncet, avait rendu son rôle encore plus effacé.

M. de Lipkowski : un adepte de la coopération bilatérale

En dépit d'une volonté constamment affirmée de changement, M. Jean de Lipkowski aura moins innové que maintenu. Comme M. Pierre Abelin, auquel il succéda, il dût, lui aussi, tenir compte de quelques contraintes, la présence à l'Elysée de M. René Journiac, conseiller technique à la présidence de la République, ancien collaborateur de M. Jacques Foccart (1), n'étant pas la moindre.

Conscient du rôle de la Grande-Bretagne dans les affaires africaines, M. de Lipkowski s'est efforcé de mener une politique au-delà de l'aire d'influence francophone, sans négliger pour autant les héritiers de l'ancien empire colonial français. Or, s'il parvint à élargir le cercle des partenaires de la France à des pays autrefois placés dans la mouvance belge, comme le Rwanda, le Burundi et le Zaïre — initiative déjà amorcée avant son installation au ministère de la coopération — il ne put, en dépit de ses vœux, engager sérieusement le dialogue avec des Etats comme la Fédération du Nigéria ou le Ghana.

L'hypothèque que font peser sur les rapports franco-africains les excellentes relations commerciales qu'entretiennent Paris et Pretoria a beaucoup gêné la liberté de manœuvre du ministre de la coopération. Bien qu'il ait toujours dénoncé « le mauvais procès » que faisaient à la France ceux qui lui reprochaient sa faiblesse excessive pour le pays de l'apartheid, il était trop averti des problèmes internationaux pour ignorer combien l'image de marque de la France était altérée dans l'ensemble du tiers-monde par cette situation peu enviable de fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud.

Croyant, disait-il, à la primauté des relations humaines, M. Jean de Lipkowski a, au cours des six derniers mois, parcouru le continent noir et l'océan Indien. De Dakar à Kigali et de Port-Louis à Kinshasa, il a effectué une longue série de visites officielles qui lui ont permis de nouer ou de renouer d'utiles contacts avec les chefs d'Etat africains.

Adepte convaincu de la coopération bilatérale, dont le procès est pourtant ouvert depuis des années, il n'eut guère le temps d'apporter sa marque personnelle aux rapports franco-africains. Il entendait pourtant donner la priorité à la réalisation par la France de grands projets, ce qu'il appelait « la politique des investissements lourds ». Ses interlocuteurs, avec sans doute quelque excès, retiendront surtout l'optimisme de façade d'un homme qui avait pourtant une conscience aiguë du malaise de la coopération, face auquel il resta, finalement, aussi désarmé que ses prédécesseurs.

(1) Ancien secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches.

M. Tiberi : le projet de restructuration des industries alimentaires

Parlementaire bouillant et assidu, M. Jean Tiberi, quarante et un ans, a été le secrétaire d'Etat le plus éphémère du gouvernement sortant, puisqu'il n'en faisait partie que depuis janvier 1976, avec l'attribution mal précisée de secrétaire d'Etat aux industries alimentaires, « à cheval » entre le ministère de l'industrie et celui de l'agriculture.

Le député du cinquième arrondissement de Paris, président du groupe Paris-Majorité de la capitale, avait présenté à la presse, le 8 juillet, un plan de restructuration de l'industrie alimentaire française (quatre mille trois cent quarante-trois entreprises, quatre cent onze mille salariés) autour de quelques grands groupes. Il s'agissait de rétablir la rentabilité et la compétitivité des entreprises en les regroupant autour de quelques « pôles solides », d'amplifier l'exportation de produits alimentaires — bien que les prises de participation étrangères dans des entreprises françaises « ne soient pas toujours défavorables », — enfin, de promouvoir la qualité des produits, « des moyens de recherche originaux devant être mis en œuvre pour adapter les produits au goût des consommateurs », tout en interdisant de façon « draconienne » les substances toxiques.

Le plan avait été adopté par le conseil des ministres, et M. Tiberi avait préconisé la création d'un Comité national des industries alimentaires, afin de coordonner l'ensemble. Le temps a manqué pour donner suite à ces projets.

MM. Fosset et Granet : deux ministres c'était trop

MM. André Fosset, ministre de la qualité de la vie, et Paul Granet, secrétaire d'Etat à l'environnement, avaient occupé leurs postes respectifs, l'un rue Royale, l'autre à Neuilly, en janvier 1976. Ils ont eu huit mois pour s'entendre, pour prouver leur efficacité et, éventuellement, pour apporter des idées nouvelles.

L'entente était difficile entre deux hommes de formation, de tempérament, d'âge et d'horizon politique assez différents. D'autant que leurs fonctions, se chevauchant sans cesse, les plaçaient souvent en position de concurrence. MM. Fosset et Granet ont été les victimes d'une mauvaise structure ministérielle ; ils ont démontré sans le vouloir qu'il fallait la changer.

Efficaces, les deux hommes l'ont été dans la mesure où ils ont poussé, au Parlement, la discussion tant attendue de la loi sur la protection de la nature, dont finalement ils ont obtenu le vote à l'unanimité il y a quelques semaines. C'est une étape capitale dans la prise de conscience « écologique » du monde politique ; c'est aussi une arme nouvelle: l'étude préalable d'impacts sur l'environnement imposée à tous les chantiers de quelque importance constitue une disposition sans laquelle il ne pouvait y avoir de politique de protection du milieu naturel digne de ce nom.

Les deux ministres ont également fait voter des textes plus techniques concernant les déversements et les incinérations en mer. Profitant du travail effectué par les commissions Delmon et Labrusse, M. Fosset a fait quelques pas — trop timides — dans deux directions : la participation des associations aux décisions sur le cadre de vie, et l'aménagement du temps. Mais il n'a convaincu ni les associations ni les Français en vacances.

Rien de tout ceci n'est très original. On peut même dire que, à l'instar de leurs prédécesseurs — MM. Dijoud, Péronnet et Jarrot, — les deux sortants, MM. Fosset et Granet, ont exploité les idées et les projets qu'avait accumulés pendant trois ans, de février 1971 à février 1974, un pionnier nommé Robert Poujade. Mais une machine ministérielle peut-elle rouler très longtemps sur sa lancée ?

M. Mazeaud : une loi pour le sport

M. Pierre Mazeaud aura accompli une manière d'exploit : survivre à suffisamment de remaniements et « réaménagements » gouvernementaux pour envisager une politique à long terme, puisqu'il a été nommé en avril 1973.

L'ancien député des Hauts-de-Seine, héritier d'une lignée de juristes, est, avant tout, un alpiniste de renom. C'est donc tout naturellement qu'il s'est attaché au développement du sport. Au point de délaisser les questions de jeunesse ? Le reproche lui en a souvent été fait.

D'un tempérament fougueux, brûlant les étapes, parfois à son détriment, il a cependant très bien vu que rien ne pourrait se faire sans une politique à long terme. Il a pu faire aboutir son projet de loi sur le développement du sport, qu'il a fait voter par le Parlement en octobre 1975, et que l'on désigne désormais sous le nom de « loi Mazeaud ». C'est la première fois en France qu'un texte législatif vient définir une activité jusqu'ici laissée à l'appréciation des règlements privés ou publics. Mais la « longévité gouvernementale » de M. Mazeaud, d'ailleurs inférieure à celle de son prédécesseur, M. Joseph Comiti, n'a pas suffi à faire de « sa » loi la panacée.

A plusieurs reprises, il avait convaincu le président de la République et le premier ministre d'intervenir pour appuyer son action. Mais cette solidarité n'était pas sans limite. Après les Jeux olympiques de Montréal, auxquels M. Mazeaud avait assisté de bout en bout, prouvant par là qu'il se considérait bien comme le responsable à part entière du sport en France, une divergence fondamentale était apparue entre le premier ministre et le secrétaire d'Etat. Aux déclarations faites par celui-ci, le 3 août dernier, sur la nécessité de « créer un laboratoire humain » pour former l'élite sportive du pays, M. Chirac répondait indirectement deux jours plus tard, en affirmant : « Nous ne sommes pas partisans d'usines à fabriquer les champions, de nous livrer à un élevage sélectionné. » Un différend qu'ils pourront maintenant évoquer entre eux... hors du gouvernement.

M. Péronnet : des négociations difficiles

Député de l'Allier pendant quatorze ans, M. Gabriel Péronnet avait soutenu, lors de l'élection présidentielle, la candidature de M. Giscard d'Estaing. Il avait expliqué, en tant que secrétaire général du parti radical, qu'il valait mieux « devenir la gauche agissante et exigeante d'une société libérale qu'être condamné à demeurer la droite impuissante d'une société évoluant fatalement vers le collectivisme ». Nommé en juin 1974 secrétaire d'Etat chargé de l'environnement auprès de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, M. Péronnet avait plaidé (le Monde du 11 octobre 1974) pour la prudence en matière de construction de centrales nucléaires.

Appelé à succéder, le 29 octobre 1974, à M. Roger Poudonson au secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, M. Péronnet a mené plusieurs négociations délicates avec les fédérations syndicales de fonctionnaires, notamment après la grève des P.T.T. de novembre 1974, en vue de réaliser la résorption de l'auxiliariat promise par M. Chirac. En février 1975, et plus difficilement en mars 1976, M. Péronnet parvint à obtenir la signature de trois fédérations syndicales (F.O., la FEN et la C.F.T.C.) au bas d'accords salariaux intéressant près de deux millions de salariés.

En tant que secrétaire d'Etat, il mena quelques débats difficiles à l'Assemblée nationale, en particulier sur le projet de loi réduisant les limites d'âge de certaines catégories de fonctionnaires. Il intervint dans le débat lancé par M. Estier à propos des conditions de classement de sortie des élèves de l'ENA, en publiant, dans le Monde du 19 juin 1976, un plaidoyer en faveur du maintien de l'obligation de réserve des fonctionnaires.

M. Péronnet, qui, en mai 1973, avait souhaité, après des déclarations de M. Peyrefitte, secrétaire général de l'U.D.R. et ministre chargé des réformes administratives, que soit « respectée » la règle d'incompatibilité entre les fonctions de ministre et celle de dirigeant actif de parti », s'est surtout fait remarquer au cours de ces vingt-six mois au gouvernement par ses déclarations politiques. Assurant par intérim la présidence du parti radical, depuis que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber y avait renoncé en juillet 1975, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique s'est fait élire président, en décembre 1975, en battant une autre secrétaire d'Etat, Mme Françoise Giroud... aujourd'hui, promue ministre à part entière. M. Péronnet a multiplié les appels à une réunification du parti radical, tout en refusant une « dilution » dans la fédération des centres proposée par M. Lecanuet.

M. Tomasini : les relations avec l'U.D.R.

C'est sur l'insistance de M. Jacques Chirac que M. René Tomasini avait été choisi, en juin 1974, pour assurer les relations du gouvernement avec le Parlement. Il devait s'occuper, en fait, de faciliter les relations du premier ministre avec l'U.D.R. Bon connaisseur de l'appareil du mouvement, dont il avait été secrétaire général de 1971 à 1972, il a aidé M. Chirac à en faire la conquête, appuyé sur le « clan corse », dont MM. Sanguinetti, secrétaire général jusqu'en décembre 1974, et Pasqua, délégué à l'animation, puis secrétaire général adjoint depuis avril 1976, étaient les deux autres figures.

Cependant, le nom de M. Tomasini continue d'être associé à l'affaire du fichier de l'O.R.T.F. En juin 1975, devant la chambre d'accusation de Paris, à la demande du syndicat C.F.T.C. de l'ex-O.R.T.F., M. André Diligent, qui fut rapporteur d'une mission sénatoriale sur la gestion de l'O.R.T.F., confirme la déposition qu'il a faite en janvier 1974 devant le substitut chargé de l'enquête : selon lui, le fichier volé a bel et bien été commercialisé par l'entreprise de personnel temporaire que présidait M. Tomasini. La chambre d'accusation déclare recevables les plaintes pour vol, recel et corruption de fonctionnaires déposées par les syndicats C.F.T.C. et C.G.C. de l'ex-O.R.T.F.

En octobre, M. Tomasini est hospitalisé pour une affection coronarienne. Il reprend ses activités début janvier. En mai, M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, l'accuse d'avoir reçu d'une compagnie pétrolière 850 000 F pour avoir facilité l'implantation d'une raffinerie à Vernon.

Affaibli par sa maladie et quelque peu discrédité par les attaques dont il était l'objet, le secrétaire d'Etat voyait, de toute façon, sa principale mission prendre fin avec le départ de M. Chirac.

Mme Dorlhac : condamnée

La nomination de Mme Dorlhac au poste de secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire avait été une double surprise : que l'on ait pu créer un tel ministère et qu'elle, inconnue, y fût appelée. On ne saurait en dire autant de son départ. Ayant irrité les surveillants de prison sans rassurer les détenus, mal accueillie par l'opinion, Mme Dorlhac était condamnée...

Elle a probablement autant cru à ses fonction qu'elle y a échoué. Pouvait-elle réussir ?

Peu soutenue par l'Elysée, dédaignée par M. Jean Lecanuet, juste tolérée par les services, il aurait fallu plus que cette femme avenant: et soucieuse d'apparat à la fois pour mener à bien une tâche qui mettait en cause la société tout entière. Peut-on, seule, aussi sincère qu'on soit, mener à bien pareille entreprise ?

M. Guy : la fin d'un rêve

Le départ de M. Michel Guy du secrétariat d'Etat à la culture représente le dernier acte de la fin d'un rêve. Lors de sa nomination, en 1974, M. Guy était le ministre qu'on n'attendait pas : homme d'affaires épris de culture et de création, le directeur du Festival d'automne à Paris avait, quoique ami personnel de G. Pompidou, davantage la stature d'un mélomane et d'un dilettante que celle d'un homme politique.

Les décisions de M. Michel Guy ont été pour la plupart déterminées par cette contradiction : avec 0,55 % du budget de la nation en 1976, les affaires culturelles n'étaient pas en mesure de financer des initiatives nouvelles sans appauvrir des domaines où la situation était déjà précaire.

Ainsi, il y a eu les nominations justifiées de jeunes créateurs à la tête de centres importants : Gildas Bourdet, Robert Gironès, Bruno Bayen, Daniel Benoin. Mais le secteur public des théâtres nationaux a été malmené par des décisions arbitraires : si Jean-Pierre Vincent a trouvé à Strasbourg une place à sa mesure, la nomination d'André-Louis Perinetti à Chaillot n'a pu se faire qu'au prix de l'éviction inconséquente de Jack Lang, et celle de Marcel Maréchal et de Pierre Laville au T.E.P. n'aurait pu se faire qu'au prix du départ — heureusement rapporté — de Guy Rétoré, de cette maison qu'il avait fondée.

Au cinéma, qui coûte si peu et rapporte tant à l'Etat, la mise en sommeil du contrôle administratif s'est traduite, en définitive, par la création d'une nouvelle censure économique : une taxe. Les films pornographiques, qui avaient prolifiéré, se retrouvaient classés « X » et diffusés dans des cinémas spécialisés ; il aura fallu du courage et beaucoup d'opiniâtreté au secrétaire d'Etat pour faire échapper des créations authentiques comme Salo de Pasolini (ou prochainement l'Empire des sens d'Oshima) au dispositif répressif institué par un mauvais texte de circonstance, écrit sous la pression d'une partie de l'opinion.

Dans les autres secteurs, les promesses et les engagements se sont multipliés, expression du désir d'innovation du secrétaire d'Etat ; mais faute de moyens ils ne connaissent que des débuts de réalisation — sauf certains transferts techniques comme la direction de la lecture publique passée des universités à la culture, — ce qui allait conduire M. Guy et son cabinet, à la direction duquel M. Montassier était remplacé, cette année, par M. Groshens, à tenter de trouver des ressources ailleurs. Cette recherche allait particulièrement s'incarner dans la politique des chartes conclues avec les collectivités locales.

Le contexte défavorable à l'épanouissement des intentions du secrétaire d'Etat allait entraîner corollairement une dégradation de la situation des secteurs placés sous son autorité : si Beaubourg, qui appartient au domaine réservé, va son cours, les difficultés étaient manifestes, en particulier pour les établissements d'action culturelle (maisons de la culture, etc.) dont le projet ne répondait guère, il est vrai, aux options « libérales » de la rue de Valois.

Dernièrement, le dossier de l'Opéra était pris directement en main par le premier ministre. C'était consacrer l'impossibilité où était placé M. Michel Guy d'exercer l'autorité de l'Etat quand déjà le soutien réel des pouvoirs publics lui avait fait cruellement défaut pour réaliser ses rêves.

La passation officielle des pouvoirs

SANS AMERTUME

M. Jacques Chirac a officiellement passé ses pouvoirs à M. Raymond Barre, vendredi 27 août, en fin d'après-midi, au cours d'une très brève cérémonie à l'hôtel Matignon.

« Je vous cède la place, a dit M. Chirac. Je pars sans amertume, et ma tristesse est atténuée parce que c'est vous, pour qui j'ai de l'estime et de l'amitié. Pour mon pays, je souhaite de tout mon cœur que vous réussissiez. »

Dans sa réponse, le nouveau premier ministre a déclaré à son prédécesseur : « Vous n'avez pas d'amertume à avoir puisque l'œuvre accomplie au cours de ces deux années a été considérable. J'ai été votre ministre. Je vous remercie pour la compréhension que vous avez manifestée à mon égard. Vous avez été un premier ministre attentif, et j'ai pu le constater au cours des voyages que vous m'avez appelé à faire à vos côtés. »

M. Chirac a ensuite quitté l'hôtel Matignon au volant de sa voiture personnelle.

PARENTS D'ÉLÈVES... Bientôt la RENTRÉE

Du 2 au 11 septembre 1976, cours spéciaux de révisions :

LA PRÉ-RENTRÉE

MATH

Physique

* De 6e en terminale (toutes sections)
* Entrée en fac

● STAGE IDÉAL POUR LA REMISE EN CONDITION DES ÉLÈVES.
● 2 HEURES CONSÉCUTIVES PAR JOUR DURANT 8 JOURS.
● GROUPES DE TRAVAIL DE 6 ÉLÈVES EN MOYENNE.
● PROFESSEURS QUALIFIÉS.

Centres pédagogiques privés

MATH - ASSISTANCE

ST-LAZARE : 49, rue de Châteaudun - 75009 PARIS - Tél. 526-37-17
VAUGIRARD : 254, rue de Vaugirard - 75015 PARIS - Tél. 531-31-13
NATION : 4 et 6, rue de la Plaine - 75020 PARIS - Tél. 373-09-38

D'octobre à juin : notre cours annuel « HEBDO-MATCH »

Nous consulter

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

DES CHANGEMENTS DE STRUCTURE

Surveiller ou aménager le territoire?

Il n'y aura donc plus de confusion entre la surveillance et l'aménagement du territoire. C'était une des conditions posées par M. Olivier Guichard à son entrée au gouvernement que M. Michel Poniatowski soit seulement ministre de l'intérieur.

« Il est déraisonnable de rattacher la délégation à l'aménagement du territoire au ministère de l'intérieur, qui est un ministère politique », avait déclaré, au printemps dernier, le nouveau garde des sceaux. Premier délégué à l'aménagement du territoire en 1963, puis ministre de l'aménagement du territoire sous le gouvernement Messmer, M. Guichard a toujours suivi de très près ces questions.

Les difficultés d'une double mission

L'expérience de ces dernières années a, en effet, montré combien il a été difficile à M. Poniatowski de remplir une double mission. Une des grandes orientations de la politique d'aménagement du territoire fut la lutte contre la « dévitalisation » des zones rurales. Plusieurs mesures furent arrêtées en ce sens : maintien des services publics dans les campagnes ; création d'un système d'incitations financières ; mise en place de contrats des villes moyennes et de contrats de pays ; sauvegarde des zones de montagne avec le lancement d'un plan pour le Massif Central. Parallèlement, ont été ralentis le développement des métropoles d'équilibre en province et celui des villes nouvelles de la région parisienne.

Cela dit, M. Poniatowski a été trop accaparé par ses fonctions de ministre de l'intérieur pour soutenir le dynamisme de la délégation à l'aménagement du territoire, déjà quelque peu désorientée par le départ de M. Jérôme Monod — nommé, en septembre 1975, directeur de cabinet du premier ministre, — qui en fut le brillant animateur.

Une autre des idées de M. Guichard se trouve aujourd'hui satisfaite : la réunion sous une même autorité des services de l'aménagement du territoire et du commissariat du Plan.

Sur la philosophie qui présidait à l'aménagement du territoire, M. Poniatowski se rangeait derrière l'opinion du président de la République exprimée à Dijon le 24 novembre 1975. La loi de 1972 sur la réforme régionale est la meilleure garantie que la région n'empiétera pas sur les responsabilités des départements et des communes : il ne peut être question de l'élection au suffrage universel direct des conseils régionaux, qui transformerait ceux-ci en assemblées politiques. Sur ce point, M. Guichard a toujours paru moins catégorique : *« Essayons d'échapper à la pression du jacobinisme, qui veut que même la décentralisation soit coulée dans le même moule partout. »*

Un regroupement longtemps attendu

UNE TÉLÉVISION CULTURELLE?

La suppression du poste de porte-parole du gouvernement, auquel le premier ministre avait attribué la supervision de l'application de la loi du 7 août 1974 sur la radio et la télévision, permet d'envisager un rapprochement de la diffusion culturelle de masse — à travers les chaînes issues de l'ex-O.R.T.F. — et des beaux-arts — que régit le secrétariat d'Etat à la culture, — sous l'autorité de Mme Françoise Giroud.

La logique d'une telle réunion ne fait pas de doute : depuis 1968, la plupart des créateurs de la radio-télévision réclamaient, à défaut d'indépendance, un changement de tutelle, préférant la culture à l'information (celle-ci étant, on le sait, bien plus « affaire d'Etat » que celle-là, quoique l'expérience de Mme Giroud dans le journalisme lui permette d'étudier ces questions avec sûreté). D'autre part, les recommandations du chef de l'Etat en faveur de la créativité et de l'accueil des nouveaux talents sur les ondes pourront être suivies avec davantage de pertinence par une administration dont c'est justement le propos.

De plus, le regroupement de ces deux secteurs permettrait peut-être de mettre fin à des absurdités juridiques, provoquées par l'application de la loi du 7 août 1974. C'est ainsi que, jusqu'à présent, sous la tutelle de l'information, les chaînes de télévision, la Société française de productions audiovisuelles et l'Institut national de l'audiovisuel produisaient ou coproduisaient des films, que Radio-France organisait des concerts, quand, en revanche, le budget de la culture sert timidement à encourager la diffusion sur les ondes des créations marquantes de la saison, au théâtre, à l'Opéra.

La réunion sous une même direction des différents modes d'échanges culturels — de masse ou de groupe — peut amener la réalisation d'un grand projet. Elles peuvent, à l'inverse, n'être que l'occasion, pour ceux qui voient avant tout dans la culture un marché, de simplifier les démarches susceptibles d'accélérer les concentrations économiques, dans les secteurs du cinéma et de la télévision en particulier. — M. E.

A l'Élysée :

M. Jean-Philippe Lecat va diriger les services d'information

M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre, va être nommé, au début de la semaine prochaine, chargé de mission au secrétariat général de la République. Il devrait assurer la direction du service de presse en remplacement de M. Xavier Gouyou-Beauchamps.

Entré en politique en 1968 comme chargé de mission au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre, M. Jean-Philippe Lecat appartient à cette cohorte des « cadets » de la Ve République lancés dans les allées du pouvoir par l'ancien chef de l'Etat. Né à Dijon en 1935, il a trois ans de moins que M. Chirac. Comme lui, il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA, mais au lieu de la Cour des comptes c'est le Conseil d'Etat qui l'a accueilli à l'issue de sa scolarité.

En 1968, il est élu député U.D.R. de la Côte-d'Or. Nommé en 1970 par M. Robert Poujade délégué national du mouvement gaulliste pour les questions de l'éducation nationale, il devient l'année suivante secrétaire général adjoint.

En mai 1972 il est appelé au gouvernement où il succède à M. Léo Hamon comme secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement. Il conserve ce poste dans le premier cabinet Messmer avant de devenir, dans le second, secrétaire d'Etat chargé du budget auprès de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances.

Il retrouve six mois après ses responsabilités de porte-parole, cette fois comme ministre de l'information. Il conservera cette fonction jusqu'à la mort de Georges Pompidou. A ce titre, il fera approuver par le gouvernement, en février 1974, un projet de décentralisation de l'O.R.T.F.

Pendant la campagne présidentielle, il signe l'appel des « quarante-trois », dont M. Chirac a pris l'initiative, en faveur d'une candidature unique de la majorité, mais refuse de choisir entre MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing. Au deuxième tour, il se prononce pour le ministre de l'économie et des finances.

Ecarté du gouvernement, il est consulté par M. Giscard d'Estaing au moment de la réforme de l'O.R.T.F., puis, après avoir tenté, sans succès, de reconquérir son siège de député, il est chargé, en novembre, d'animer un groupe de travail sur la situation et les perspectives de l'imprimerie française.

Promu maître des requêtes au Conseil d'Etat, il est nommé pour deux ans, en mars 1975, délégué au recyclage des matières premières par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. Enfin, en décembre, il est désigné comme rapporteur général de la commission d'étude de l'exercice des collectivités locales, présidée par M. Olivier Guichard.

Un pari ambitieux

En réorganisant ses services chargés de l'information, M. Giscard d'Estaing entend que celle-ci soit désormais assurée *« de manière beaucoup plus active »*. On précise à l'Elysée que l'expérience qui sera tentée par M. Lecat repose sur quatre innovations. La première est la séparation de la tutelle technique sur la presse, qui sera du ressort de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, et de l'information proprement dite.

La seconde est la responsabilité confiée à chaque ministre de développer l'information sur son propre secteur. Cela entraînera la disparition de la conférence de presse que faisait M. André Rossi après chaque conseil des ministres (un communiqué sera simplement distribué à l'Elysée) au profit de conférences de presse réunies par le premier ministre ou les ministres intéressés.

Troisième innovation : le président de la République prendra en main la coordination de cette information, à laquelle il donnera une impulsion directe.

Enfin, l'information fournie à l'Elysée, actuellement dispensée au jour le jour, devrait être moins fragmentaire et replacer en particulier l'action présidentielle dans des perspectives à long terme. Le pari est ambitieux, mais en choisissant M. Lecat, le chef de l'Etat prend en tout cas à ses côtés un homme dont tous les journalistes s'accordent à reconnaître que, parmi les porte-parole du gouvernement, il fut, sous la Ve République, l'un des meilleurs à ce poste. — T. F.

La « réunification » du ministère de l'éducation

UN SOUHAIT NON EXAUCÉ

Dans une lettre adressée le vendredi 27 août à M. Raymond Barre, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, lui demandait *« l'unification, sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, de l'ensemble du service public d'éducation et de formation »*, y compris l'enseignement supérieur (dépendant pour l'instant du secrétariat d'Etat aux universités), l'enseignement agricole (rattaché à l'agriculture), l'éducation physique et sportive (dépendant du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports) que la FEN jugeait *« une urgente nécessité et une solution de bon sens »*. Apparemment, malgré le désir du président de la République d'avoir un gouvernement plus *« ramassé »*, M. Henry n'a pas été exaucé : si le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle — auquel il ne faisait pas explicitement allusion — semble ne pas survivre au départ de M. Soisson, les autres sont maintenus indépendamment du ministère de l'éducation, et il n'est vraisemblablement pas question d'enlever aux autres ministères leurs responsabilités en matière de formation.

Barons du gaullisme et jeunes loups de l'U.D.R.

(Suite de la première page.)

Quand se développèrent les dissensions entre « pompidoliens » et « chabanistes », entre 1969 et 1972, l'antagonisme se précisa.

M. René Tomasini, qui devait par la suite contribuer à l'échec de M. Chaban-Delmas, fut porté à la tête de l'U.D.R., avant que M. Chirac lui-même ne prît la succession de M. Roger Frey — un ami du maire de Bordeaux — aux relations avec le Parlement. Ainsi se nouait une coalition entre une importante fraction de députés, souvent d'origine rurale, qu'effrayaient les audaces du premier ministre, une pléiade de jeunes technocrates soucieux d'ordre et d'efficacité, et une poignée de gaullistes dits « purs et durs », qui appelaient au rétablissement de l'autorité de l'Etat. On vit par exemple, à l'initiative de M. Hubert Germain, président de l'amicale Présence et Action du gaullisme, et confident de M. Pierre Messmer, cinq présidents de commissions parlementaires — parmi lesquels MM. Alain Peyrefitte, proche de M. Georges Pompidou, Alexandre Sanguinetti, Jean Foyer, — admonester sévèrement le gouvernement. Lorsque le président de la République choisit de remplacer M. Chaban-Delmas par M. Messmer et non par M. Olivier Guichard, celui des « barons » que l'on attendait, le point de rupture fut atteint.

Au grand jour

En mai 1974, le conflit éclatait au grand jour. Certes, plusieurs de ceux qui avaient critiqué le maire de Bordeaux devaient appuyer sa candidature : ce fut le cas de MM. Peyrefitte et Sanguinetti, ou encore de M. Claude Labbé, successeur de M. Roger Frey à la présidence du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale et assez représentatif de la réaction de nombreux députés contre l'emprise des gaullistes historiques. Ils ne pouvaient faire moins que de soutenir le candidat de leur mouvement, même si son profil n'était pas tout à fait celui qu'ils avaient souhaité. En revanche, M. Chirac obtenait le concours de M. Pierre Messmer, qui, sans s'engager explicitement pour M. Giscard d'Estaing, se refusait à faire campagne pour M. Chaban-Delmas. Il gagnait aussi à sa cause les quelque soixante députés U.D.R. « de base » rassemblés par M. Hector Rolland dans un groupe de réflexion et de proposition.

Après l'accession de M. Chirac au poste de premier ministre, puis à celui de secrétaire général de l'U.D.R., l'équilibre des forces se modifie sensiblement en sa faveur. M. Sanguinetti, dans un premier temps, lui apporte son appui, avant de s'éloigner à nouveau. M. Labbé le seconde efficacement à l'Assemblée nationale. MM. Chalandon et Guéna, qui avaient fait activement campagne pour le maire de Bordeaux, se rallient également. Ils acceptent des responsabilités au secrétariat général de l'U.D.R. L'opposition continue de venir de MM. Chaban-Delmas, Debré, Guichard, et leurs amis, qui protestent contre le « coup de force » du premier ministre sur le mouvement gaulliste.

Au-delà des attitudes personnelles, les grandes tendances demeurent donc après la conquête par M. Chirac de l'appareil du parti, même si leur poids respectif varie pendant ces vingt-sept mois. Le groupe constitué autour de M. Hector Rolland en forme incontestablement la droite. Même si le député de l'Allier n'a pas l'autorité d'un chef de clan, il traduit une sensibilité largement répandue parmi les militants comme parmi les élus. Hostiles aux réformes, qu'elles touchent à la libéralisation des mœurs ou aux structures de l'économie, farouches ennemis des gauchistes qui, selon eux, nous menacent et des gauchistes qui nous gouvernent, partisans de l'autorité, ces défenseurs de l'ordre public se sont comptés à plusieurs reprises, lors des débats sur l'avortement ou sur la taxation des plus-values. Ils sont à l'Assemblée nationale les porte-parole des petits et moyens paysans, commerçants ou entrepreneurs, de certaines fractions des professions libérales, bref, d'une petite bourgeoisie apeurée par l'évolution de la société. Ils ont parfois reproché à M. Chirac d'être trop réformateur, mais ils se reconnaissaient en lui. M. Rolland n'a-t-il pas appelé l'ancien premier ministre à se faire désormais le porte-drapeau de l'*« opposition nationale »* contre l'*« opposition prosoviétique »* ? Ceux-là constituent pour M. Chirac une force de réserve.

D'autres fractions, plus modérées mais également réservées à l'égard des « barons », pourraient observer une certaine expectative. Les amis de M. Messmer entretiennent avec vigilance la flamme du gaullisme. On a entendu récemment l'ancien ministre des armées du général de Gaulle dénoncer dans les déclarations du général Méry *« un bond en arrière de dix ans »* et s'inquiéter du projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Cependant, l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme, que préside M. René La Combe, avait constaté en avril 1975 *« l'absence de divergences essentielles »* entre le gaullisme et la politique du gouvernement. M. Messmer avait lui-même noté avec satisfaction, peu de temps auparavant, que M. Chirac — dont, à la différence des « barons », il souhaitait le maintien à la tête de l'U.D.R. — était *« un candidat possible »* à la prochaine élection présidentielle.

Distincts de ce groupe de gaullistes historiques, mais également ralliés à M. Chirac, un grand nombre d'U.D.R. « centristes » voient sans inquiétude leur mouvement se « giscardiser ». Ils ne croient pas que l'électorat gaulliste soit foncièrement différent de celui des autres formations de la majorité. MM. Labbé, Ansquer, Neuwirth, Limouzy, Pons — pour ne citer que quelques noms — rejoignent dans ce vaste tout la nouvelle génération qui, contemporaine de M. Chirac, estime dépassées les querelles d'héritage : MM. Lecat, Stirn, Rufenacht, Mazeaud, Bénard, qui furent, sont ou seront ministres, sont de ceux-là. Conservateurs éclairés, ils formeront, le cas échéant, l'aile avancée du « chiraquisme » et, en attendant, sé sentent à l'aise dans le « giscardisme ». Quoique gaulliste historique, M. Robert Galley les représente bien au gouvernement.

Faut-il placer dans cette catégorie les amis de M. Edgar Faure ? Le comité d'études pour un nouveau contrat social, dont les idées semblaient proches de celles de M. Chaban-Delmas, a évolué, sous l'impulsion de son président, vers une bienveillante compréhension à l'égard du premier ministre. Le jeu personnel du président de l'Assemblée nationale a quelque peu contrarié, en l'espèce, l'orientation doctrinale du mouvement...

Le clan des « parisiens »

En face, les adversaires de M. Chirac, qui lui reprochent aujourd'hui d'avoir fait perdre au mouvement gaulliste l'hôtel Matignon après l'avoir empêché de conserver le palais de l'Elysée, ne constituent pas davantage un front uni. Les plus véhéments sont à coup sûr les amis de M. Debré. L'ancien premier ministre, qui fut, avec MM. Chaban-Delmas, Foccart, Frey, Guichard, l'un des « barons » n'a pas ménagé ses critiques, depuis l'élection présidentielle, ni à M. Giscard d'Estaing ni à M. Chirac. A l'Assemblée nationale, ses remontrances sont orchestrées par le clan des « parisiens » : MM. André Fanton, Jacques Marette, députés de Paris, Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, Michel Boscher, député de l'Essonne, Maurice Papon, rapporteur général de la commission des finances, se font les censeurs du gouvernement, comme aussi, avec plus de retenue, M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre. Au sein de l'U.D.R., ils ont combattu M. Chirac avec une extrême vigueur. L'entrée de M. Guichard aux premiers rangs de l'équipe ministérielle ne saurait les satisfaire.

Elle fera plaisir, en revanche, aux amis de M. Chaban-Delmas, qui enregistrent en même temps le retour de M. Boulin au gouvernement. Le maire de Bordeaux, après son échec de mai 1974, a lentement remonté la pente. Il a mis autant de constance à attaquer M. Chirac qu'à éviter de s'en prendre à M. Giscard d'Estaing. Certes ses partisans demeurent minoritaires dans l'appareil du parti, mais ceux qui s'étaient gardés jusqu'ici de prendre une position trop tranchée pourraient se redécouvrir « chabanistes ». M. Olivier Guichard saura y veiller. Paradoxalement ces gaullistes-là se sentent plus proches de M. Giscard d'Estaing dont les ambitions réformatrices, au service d'un capitalisme moderne, sont, après tout, voisines des leurs, que de M. Chirac. Même s'ils ne le disent pas publiquement, le remplacement, à la tête du gouvernement, du secrétaire général d'honneur de l'U.D.R. par M. Raymond Barre n'est pas de nature à les indigner.

M. Alain Peyrefitte, qui peut être considéré comme un « chabaniste » marginal, exprime probablement l'opinion de ce groupe, en approuvant sans réserves la démarche de M. Giscard d'Estaing. Il est vrai que l'ancien ministre déclare en même temps ne pas vouloir *« reprendre de responsabilités publiques »*. Comme beaucoup de gaullistes, il attend que la situation se clarifie.

THOMAS FERENCZI.

L'inflation doit être traitée comme un problème politique et non technique

déclare M. Barre après avoir rendu hommage à M. Fourcade

Au cours de la réunion de passation des pouvoirs rue de Rivoli entre M. Fourcade, ministre sortant, et MM. Raymond Barre, premier ministre, et Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Barre a rendu samedi 28 août un hommage très appuyé *« à l'efficacité et au courage dont M. Fourcade s'est montré capable »* au cours des deux années durant lesquelles il a mené la lutte contre l'inflation, *« spécialement au cours des derniers mois, dans les conditions difficiles que l'on sait, lors du débat sur les plus-values »*.

Le premier ministre s'est félicité que M. Fourcade lui ait *« promis son concours pour la préparation du prochain programme économique du gouvernement »*. Il a ajouté que l'inflation, si elle avait des causes conjoncturelles, découlait aussi d'éléments structurels, à propos desquels l'action à plus long terme de M. Fourcade au ministère de l'équipement serait *« de la plus grande utilité »*.

M. Barre a justifié qu'il prenne la responsabilité directe de l'économie et des finances, en plus de ses charges de premier ministre, par le fait que *« l'inflation doit être traitée non comme un problème technique mais comme un problème politique »*. Interrogé sur ses projets immédiats, M. Barre a indiqué qu'il les annoncerait dans le cadre des choix économiques globaux du gouvernement.

En réponse à une question, il a cependant précisé que les tout prochains jours seraient consacrés à l'examen du projet de budget pour 1977. Les dépenses inscrites dans ce projet avaient été fixées en juin par le conseil des ministre à 333 milliards (+ 13,2 %). M. Raymond Barre, qui avait approuvé ce chiffre au cours de ce conseil, n'a pas voulu s'engager publiquement à l'entériner. Il se réserve donc la possibilité de le modifier. Quel que soit le chiffre de dépenses retenu, les choix qui seront faits aux environs du 5 septembre, pour présenter le budget le 15 au Parlement, devront être tels que le budget reste en équilibre.

M. Fourcade avait déclaré au préalable qu'il quittait la Rue de Rivoli *« avec beaucoup d'émotion »*. Mais il s'était félicité que le premier ministre prenne directement en charge les services économiques et financiers. Cela devrait permettre, a-t-il déclaré, *« une action beaucoup plus cohérente et une mobilisation des énergies au sein du gouvernement dans la lutte contre l'inflation, qui reste notre premier devoir »*.

M. Fourcade n'a pas encore fait connaître ses projets en ce qui concerne son activité au ministère de l'équipement. Nous croyons savoir qu'il poursuivra en priorité la mise au point du projet de réforme du financement de la construction, qu'avaient préparé son prédécesseur, M. Galley, et le secrétaire au logement, M. Barrot.

M. Fourcade avait, en effet, pris une part importante à l'élaboration de ce projet, notamment pour tout ce qui concerne son impact financier et ses conséquences budgétaires. Le nouveau ministre de l'équipement, qui, rue de Rivoli, s'était opposé à l'indexation des barèmes de financement et des aides aux candidats au logement, se montrera apparemment compréhensif pour empêcher que la nouvelle politique ne voie ses effets atténués par l'érosion monétaire. Le projet de réforme sera présenté dans ses principales dispositions dès l'automne au Parlement.

La C.G.T. et la C.F.D.T. écrivent à M. Barre

M. SEGUY : cinq mesures anti-inflation

Interrogé au journal télévisé de TF 1, vendredi 27 août, M. Georges Séguy a annoncé qu'il avait écrit à M. Raymond Barre pour lui proposer une rencontre afin de discuter de mesures propres à lutter contre l'inflation. Le secrétaire général de la C.G.T. propose un plan *« qui comprend essentiellement les cinq mesures d'urgence suivantes »* :

« Réduction de la TVA sur les produits de large consommation ;

» Action générale sur les prix par la réduction des marges bénéficiaires des grandes sociétés capitalistes de production et de distribution et le blocage pour les produits de première nécessité, les loyers et les tarifs publics ;

» Création d'un impôt sur le capital et imposition des profits réels des sociétés ;

» Contrôle du crédit et des changes ;

» Garantie du pouvoir d'achat des salaires, retraites et pensions, par l'institution d'un système d'échelle mobile fondé sur un indice objectif des prix. »

Commentant la désignation de M. Raymond Barre, le secrétaire général de la C.G.T. a déclaré : *« On le présente comme une sorte d'homme miracle. A la limite, cela risque de l'indisposer et de le faire passer pour un homme ridicule parce que cela laisse entendre qu'il est le Zorro du giscardisme. Il va tout sauver, il va tout régler. »*

M. Séguy a conclu à propos de la rentrée sociale : *« Quand je vois de quelle façon le gouvernement et le patronat envisagent de renforcer l'austérité, comment voulez-vous que je sois optimiste ? Malheureusement, nous sommes forcés de constater une nouvelle fois que c'est seulement par la lutte, par l'action, que nous pourrons défendre les revendications des travailleurs. »*

M. MAIRE : les syndicats interlocuteurs obligatoires

Le secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré de son côté, dans une interview à Antenne 2 qu'il avait, lui aussi, écrit à M. Barre pour lui demander *« d'entamer des négociations »* sur *« la question du pouvoir d'achat, en instituant une augmentation prioritaire du SMIC, des prestations familiales et des prestations aux personnes âgées, en s'attaquant en même temps à la fiscalité, aux revenus les plus élevés, en réduisant l'éventail hiérarchique dans les conventions collectives. (...) »* M. Edmond Maire a ajouté qu'il voulait aussi discuter de l'emploi, de la réduction de la durée du travail et de l'avancement de l'âge de la retraite.

Présentant cette démarche comme un « test », M. Edmond Maire a ajouté : *« Nous voulons savoir si Raymond Barre considère les syndicats comme des interlocuteurs naturels et obligatoires ou bien si, à la manière gaulliste, il va tenter de passer par-dessus les organisations de travailleurs en s'adressant directement au peuple. C'est ça l'important. »*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE M. RAYMOND BARRE

LES RÉACTIONS

M. DEBRÉ : le problème n'est pas de savoir où est la majorité, mais quelle est la politique.

Interrogé vendredi 27 août sur les antennes de France-Inter, M. Michel Debré a évoqué en ces termes le départ de M. Chirac : « *Je considère qu'un premier ministre qui n'est pas en accord a parfaitement raison et, à certains égards, a le devoir de le dire et d'en tirer les conséquences. Qu'il l'annonce ouvertement, en fin de compte, le regarde. Il a pris position sur un certain nombre de problèmes ; sans doute n'a-t-il pas eu satisfaction. Il en a tiré les conséquences. C'est comme cela que doit se conduire un homme politique. Et, en fin de compte, il est très probable que, dans les années qui viennent, d'avoir pris position en fonction de ses convictions sera un gage de succès.* »

En ce qui concerne la présence de ministres U.D.R. dans le nouveau gouvernement, M. Debré a ajouté : « *Le devoir d'une formation comme la formation U.D.R. est de se décider en fonction des orientations politiques. Le fait que des ministres issus de cette formation soient au gouvernement est sans doute un bon signe, mais quand les moments sont difficiles, c'est en fonction des orientations et des priorités politiques que des députés et un mouvement doivent se décider. (...) Le problème n'est pas de savoir où est la majorité mais de savoir quelle est la politique.* »

Après avoir estimé « probable » que la direction de l'U.D.R. sera, « *comme elle l'a été souvent, assez collégiale* », le député de la Réunion a observé qu'en matière d'élections « *la réalité provinciale est la multiplicité des candidatures* ». A son avis, « *lorsqu'on veut entreprendre une action qui, probablement, exige dix-huit mois ou deux ans pour apparaître comme une réussite, il faut avoir le délai. Nous avons maintenant dix-huit mois. Ou il faut faire les élections tout de suite pour avoir plus de temps ou, au contraire, il faut essayer de profiter au maximum de ces dix-huit mois.* »

Ayant toujours vu M. Barre « *défendre des orientations que n'aurait jamais démenties le général de Gaulle* », M. Debré a précisé, pour terminer, qu'il accorderait son soutien au premier ministre, étant entendu que ce soutien « *va à une politique globale de lutte contre l'inflation* ».

M. PEYREFITTE : dans le droit fil des principes gaullistes.

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, ancien député U.D.R., dont le nom avait été avancé comme celui d'un éventuel premier ministre ou ministre des affaires étrangères, a déclaré vendredi 27 août :

« *Le changement de gouvernement a fait dire que « la désignation d'un premier ministre n'appartenant pas à l'U.D.R. marquait une cassure », que le gaullisme était relégué au musée et même que l'on était entré dans la VIe République. Préférant pour le moment ne pas reprendre de responsabilités publiques, je n'en suis que plus libre pour déclarer ce qui suit :*

» *1) La désignation du gouvernement me paraît dans le droit fil des principes qu'a posés le général de Gaulle. Le président de la République demeure ce qu'il doit être, la source du pouvoir et l'inspirateur de la politique gouvernementale ;*

» *2) Georges Pompidou, premier ministre, a attendu cinq ans avant de se présenter à une élection et de prendre l'étiquette du mouvement gaulliste ;*

» *3) Je ne vois pas ce qui, dans le passé de M. Raymond Barre, permettrait de suspecter son sens de l'Etat, son attachement aux principes fondamentaux de la Ve République, bien au contraire ;*

» *4) J'émets simplement le vœu qu'une plus grande confiance entre l'Elysée et Matignon permette que moins de problèmes particuliers remontent jusqu'au président et que le premier ministre soit pleinement chef du gouvernement et chef de la majorité parlementaire, condition nécessaire pour que le chef de l'Etat soit le président de tous les Français.* »

[Plusieurs fois ministre de 1962 à 1974, notamment à l'information, à l'éducation nationale, aux affaires culturelles, ancien secrétaire général de l'U.D.R., M. Alain Peyrefitte avait soutenu M. Chaban-Delmas à l'élection présidentielle de 1974 et avait appelé les gaullistes à voter pour M. Giscard d'Estaing au second tour. Auteur du best-seller « Quand la Chine s'éveillera » il n'est, depuis lors, qu'intervenu de manière ponctuelle dans les instances de l'U.D.R., pour s'inquiéter de l'avenir de l'informatique nationale, en faveur d'une réorganisation des structures territoriales et pour approuver M. Giscard d'Estaing d'avoir chargé M. Chirac, alors premier ministre, de coordonner l'action des partis de la majorité, ce qui lui paraissait un salutaire coup de frein dans l'évolution vers le régime présidentiel. Il a accepté en janvier 1976 de présider le comité d'étude sur la violence.]

M. GUICHARD : ce n'est pas la revanche des « barons ».

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, ministre de la justice, interrogé samedi matin 28 août au micro d'Europe 1, a contesté que son entrée au gouvernement signifie la revanche des « barons » du gaullisme. « *D'abord*, a-t-il précisé, *parce qu'il n'y a plus de barons depuis bien longtemps et ensuite parce que l'esprit de revanche n'est pas un esprit politique. S'imaginer qu'on peut conduire les affaires d'Etat avec l'idée de revanche contre des personne (je ne parle pas du destin), c'est une erreur fondamentale.* »

A la question de savoir s'il serait « *le bouclier de l'U.D.R.* », M. Guichard a répondu : « *Vous raisonnez en termes de partis politiques. Je crois que vous avez tort. Il ne faut pas raisonner comme cela. Le gouvernement est fait par le président de la République, et les partis politiques ne délèguent personne. Je pense qu'aucun ministre, en tout cas pas moi, n'a consulté un mouvement politique avant de prendre cette décision ; donc il se trouve que j'appartiens à un mouvement politique et puis, mon Dieu, cela fait presque trente ans ; mais ce n'est pas le mouvement politique qui m'y envoie, ce sont les responsabilités que j'ai décidé d'assumer, et, bien entendu, le mouvement politique jugera de l'action du gouvernement sur son action globale.* »

M. SUDREAU : la double erreur constitutionnelle de 1962.

M. Pierre Sudreau, député réformateur du Loir-et-Cher, qui a décliné l'offre d'un portefeuille ministériel que lui a faite à deux reprises M. Raymond Barre, avait quitté le gouvernement en 1962 pour protester contre la procédure utilisée pour la révision constitutionnelle introduisant l'élection au suffrage universel du président de la République.

Il écrit à ce propos dans une tribune libre publiée par *la Nouvelle République du Centre-Ouest* vendredi 27 août :

« *Nous subissons, de plus en plus, les conséquences des ambiguïtés provoquées par la double erreur de la réforme constitutionnelle de 1962. La première erreur, et la plus grave, a été, en faisant du président de la République l'élu de la nation, de juxtaposer deux expressions de la souveraineté populaire : le président et le Parlement, qui peuvent un jour entrer en conflit si la majorité législative ne coïncide plus avec la majorité présidentielle. Rien n'a été prévu pour qu'un tel conflit n'entraîne pas une crise de régime.*

» *La deuxième erreur a été de ne pas modifier le texte de la Constitution, et notamment son article 20, qui définit les pouvoirs du gouvernement (« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »), et par conséquent les relations du premier ministre et du président de la République.* »

LE PARTI SOCIALISTE : l'échec d'une politique.

Le parti socialiste : « *Le président de la République ne pouvait traduire ses velléités diverses qu'au niveau des apparences. La composition du gouvernement montre que, même sur ce plan, il a échoué. Comment pourrait-il en être autrement alors que les rivalités s'amplifient au sein des partis de la majorité parlementaires ? (...)*

» *Cette crise politique n'aurait-elle eu pour objet que d'achever l'abaissement de l'U.D.R. voulu par le président de la République dans la compétition que se livrent les conservateurs ? On notera la médiocrité d'un tel objectif, compte tenu des difficultés qui assaillent l'économie française. En effet, les conditions économiques et sociales sont telles que le président de la République tenie de faire oublier sa responsabilité dans l'échec d'une politique par un changement du premier ministre et du ministre des finances.* »

M. FITERMAN (P.C.) : tout le pouvoir est à l'Elysée.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. : « *C'est la ronde des ministres qui jouent à changer de chaise, comme dans le jeu bien connu. En second lieu, il n'y a aucun élargissement de la majorité, car on ne peut considérer comme tel l'arrivée d'un seul politicien ayant été naguère radical de gauche et qui reçoit la récompense attendue de son retournement. En troisième lieu, le fait que M. Barre soit désigné comme ministre de l'économie et des finances confirme qu'il n'y a plus un premier ministre à part entière. Tout le pouvoir est à l'Elysée. C'est ce que montre aussi la présence de nombreux hauts fonctionnaires aux postes-clés. En bref, c'est la même coalition R.I.-U.D.R. et centristes qui se voit attribuer les portefeuilles.* »

● La C.N.I.P. « *tient à s'associer à l'hommage que rend l'opinion au premier ministre démissionnaire et aux exceptionnelles qualités qu'il a mises au service de l'Etat* ». Il « *prend note avec une vive satisfaction de ce que le nouveau premier ministre assigne à son gouvernement, en mission prioritaire, la lutte contre l'inflation, source directe des graves problèmes monétaires et sociaux que connaît le pays.* »

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (extrême droite) : « *M. Giscard d'Estaing a bien essayé d'élargir sa majorité vers le centre gauche, mais cela se réduit au retour des chabanistes et au renforcement des radicaux. Plus que jamais, sa politique d'ouverture à gauche apparaît comme une chimère dangereuse pour la France et profitable aux seuls marxistes.* »

● GÉNÉRATION SOCIALE ET LIBÉRALE (jeunes giscardiens) : « *C'est une équipe nouvelle plus resserrée, qui, autour de Raymond Barre, est appelée à réaliser le projet présidentiel de société libérale avancée. Nous nous réjouissons du nombre des jeunes ministres, et, particulièrement, de la nomination de Jean-Pierre Soisson, familier des problèmes de la jeunesse, à la jeunesse et aux sports.* »

● LE FRONT PROGRESSISTE (gaullistes d'opposition) : « *En fait d'événement politique, nous assistons depuis quelques jours à de sordides luttes de clans, dans lesquelles les gaullistes ne peuvent se sentir concernés. Le nouveau gouvernement sera marqué par une plus grande docilité à l'égard du patronat et par un renforcement de son caractère atlantiste.* »

● L'UNION DES JEUNES POUR LE PROGRÈS (jeunes gaullistes) : « *La composition du gouvernement confirme les attributions techniques confiées au premier ministre et laisse planer un risque sérieux et dangereux de détournement de pouvoir. Politique au profit du chef de l'Etat. (...) La participation de l'U.D.R., telle qu'elle apparaît, laisse penser qu'il s'agit d'une opération montée contre le premier ministre sortant.* »

● L'UNEF : « *Avec les mêmes, recommencer la même politique, tels apparaissent les choix de Raymond Barre pour ce qui concerne l'éducation : poursuivre la sélection sociale, aggraver l'inégalité des chances et renforcer l'autoritarisme. C'est l'orientation choisie par le premier ministre, qui confirme M. Huby et Mme Saunier-Séité, dont les projets sont unanimement condamnés par le monde universitaire.* »

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche : « *Ce gouvernement, dirigé par un premier ministre non élu et formé dans les coulisses présidentielles, à l'écart du Parlement, n'est que le gouvernement de l'antichambre. Le Parlement doit donc être convoqué d'urgence en session extraordinaire, pour que le nouveau cabinet présente ses explications et son programme aux représentants de la nation. Ce gouvernement, voulu et conçu par M. Giscard d'Estaing, porte la marque du fait du prince et du bon plaisir. Il n'est qu'un simple cabinet présidentiel. Ce gouvernement est, enfin, celui du caprice. Fallait-il un tel tumulte pour de si pauvres résultats ? (...) Quant à la fausse ouverture à un prétendu centre gauche, elle se réduit à quelques infimes apparences.* »

● LE CENTRE DES DÉMOCRATES SOCIAUX, que préside M. Jean Lecanuet : « *Le C.D.S. attend que le nouveau gouvernement s'engage au plus vite dans une lutte vigoureuse contre l'inflation. Celle-ci aboutira si l'effort demandé aux Français s'accompagne d'une profonde réduction des inégalités. Le C.D.S., autour de Jean Lecanuet, ministre d'Etat, apportera à M. Raymond Barre, européen convaincu, son appui pour mettre en œuvre cette politique de justice sociale.* »

● M. VICTOR LEDUC, membre du secrétariat national du P.S.U. : « *C'est un gouvernement de combat qui s'est constitué sous le signe de l'austérité et de l'autorité présidentielle renforcée. Le premier ministre ne sera que le premier commis de M. Giscard d'Estaing. Il faudrait croire au miracle pour penser que ce gouvernement va résoudre les problèmes financiers et économiques sur lesquels a échoué le précédent. Les travailleurs et leurs organisations doivent se préparer aux batailles sociales et politiques décisives qu'annonce la crise désormais ouverte du régime.* »

● M. JACQUES PELLETIER, sénateur (Gauche dém.) de l'Aisne et animateur, avec M. Henri Caillavet, du Comité d'action pour une démocratie sociale : « *Le nouveau gouvernement doit démontrer sa capacité à résoudre les problèmes de l'inflation, de l'emploi et de la défense du franc. Il doit aussi, impérativement, mettre en chantier un train de réformes profondes à défaut desquelles un changement de régime ne serait pas à exclure. Un tournant de la Ve République s'amorce avec le déclin de la fraction conservatrice de la majorité, qui porte peut-être en germe des élections législatives anticipées.* »

● *La confédération Force-ouvrière* indique que M. Roger Louet, dont le nom avait été avancé parmi les rumeurs relatives au remaniement, n'a jamais été contacté par assurer une fonction gouvernementale.

Libres opinions

Le Premier Consul

par GILBERT COMTE

Le renvoi de M. Jacques Chirac ramène la fureur des gaullistes à trois mots : *retour à Pompidou.* Comme durant cet interminable et bizarre crépuscule politique où le pouvoir exécutif qu'ils ont mission de servir leur glissait peu à peu des mains à travers l'agonie d'un homme, la présidence leur échappe, se dérobe, s'éloigne de nouveau et, cette fois, peut-être irrémédiablement. Hier, leurs calculs se brisaient sur la maladie du chef de l'Etat. Aujourd'hui, son successeur les rend malades à leur tour.

Le secret institutionnel qu'ils érigèrent en système de gouvernement les paralysa tout l'été. Il ne leur était pas plus permis, naguère, d'évoquer le déclin de M. Pompidou qu'ils ne pouvaient encore, la semaine dernière, débattre en public du conflit sournois ouvert entre eux et l'Elysée. Chaque fois, ils perdirent le recours d'en appeler à la nation. Ces anciens maîtres du pays, si longtemps superbes, se laissent envoyer au coin comme de mauvais élèves. Dans la logique du paradoxe, la principale victime de la liquidation portait jusqu'à ces derniers jours leurs ultimes espoirs de salut en la personne du premier ministre déchu.

Evincé, le voilà libre cependant. Beaucoup de ses amis annoncent déjà qu'avec *l'indépendance il acquiert enfin les moyens de mener* à leur tête une lutte vigoureuse et plus nette contre le président incertain, fragile, velléitaire. Voilà leur programme pour la rentrée.

***

Et si le beau gladiateur fléchissait devant la besogne ? Et s'il se liquéfiait avant de rien entreprendre ? L'outrecuidance d'une telle hypothèse provoquera sans doute quelques sourires apitoyés parmi ceux qu'il subjugua par ses sauts, ses bonds, son ardeur à traiter cinquante affaires ensemble sans en réussir aucune. « *Savez-vous qu'il a un appétit formidable !* », s'exclamait récemment l'un d'eux au sortir d'un banquet officiel. Un appétit formidable... Certainement ! Mais depuis quand l'activité des muscles tient-elle lieu de stratégie, la cavalcade remplace-t-elle l'action ?

Néanmoins, cette réputation d'énergie prête à leur héros des qualités d'homme d'Etat. Elle l'auréole du prestige flamboyant d'un jeune Premier Consul. Mais enfin, sur quels exploits se fondent-ils pour lui accorder une confiance d'avsugles, croire avec tant d'innocence qu'il les conduira au triomphe ? Sa légende d'athlète politique ne tient qu'à deux épisodes : l'estocade mortelle donnée à Chaban-Delmas, dans la pénombre du sérail, en avril 1974, puis la confiscation de l'U.D.R. quelques mois après. Voilà son pont d'Arcole, ses Pyramides ! Un coup de poignard et un hold-up !

En vérité, le tempérament de fer qu'on lui suppose obéit d'abord au besoin de se rassurer. C'est parce qu'il n'y a personne à l'U.D.R. qu'il parut être quelqu'un. Parce qu'il se meut dans le vide, qu'il eut l'air de remuer quelque chose. Curieusement, ce lutteur si fougueux d'apparence montra une prédilection singulière pour les combats réglés à sa convenance. Dans la misérable affaire des comités de soldats, il tapa sur la gauche comme un sourd. Il la savait timide alors, empoignée à la gorge autant que prise au dépourvu. Quand elle montra la provocation, retrouva son audace, il se cacha aussitôt sous l'instruction judiciaire. Pendant le débat sur les plus-values, notre Premier Consul joue les reclus de Sainte-Hélène avant même d'être devenu Napoléon. Il se tait pendant des semaines ; envoie le pauvre Claude Labbé parcourir à sa place la plaine de Waterloo. Comme Comme par miracle, le monstre d'impatience se transforma en agneau si doux. Le voilà le vrai pain des anges !

***

Et ses laudateurs imaginent maintenant qu'il fera mieux encore, animera contre M. Giscard d'Estaing une irrésistible opposition « nationale » ! Un Chirac dans ce rôle se conçoit fort mal. Il y faut une résistance à la solitude, une inspiration, des idées personnelles qu'il n'a pas. Il réalisa toute sa carrière avec les moyens de l'Etat. Du fond des cabinets, il chemina doucement vers les sommets par des trésors de souplesse et de zèle, son diplôme de l'ENA en poche. Dans une France administrée par les bêtes à concours et les fils de riches, peut-être n'en faut-il pas davantage pour avoir l'air d'un homme. Retirez à celui-là les estrades officielles, d'où il parut si grand, il ne reste qu'un haut fonctionnaire dédaigneux, à la plate éloquence administrative.

Néanmoins, sa chute anéantit bien des calculs. En prévision d'une rentrée sociale difficile, dans la hantise d'une victoire de la gauche aux prochaines élections, beaucoup voyaient en lui le sauveur. Le seul capable d'empêcher Mitterrand de vaincre, et de rompre les os à la racaille socialiste. Toute une clientèle aimait dans ce Premier Consul son canonnier de Vendémiaire, non sans se réserver d'attendre en Suisse, avec ses capitaux, la fin du pugilat.

Reste le rêve, la mélancolie. Quelques ventriloques passés dans la garde consulaire l'exhortaient à se maintenir sur le trempiln de Matignon avec une force croissante, assez longtemps pour bondir d'un coup jusqu'à la présidence de la République. Fantastique ambition, quand le mandat de M. Giscard d'Estaing ne se terminera qu'en 1981. Par quel prodigieux coup d'audace pensaient-ils abréger le délai ? La question nous ramène à Vendémiaire plus précisément à mai 1968, quand de Gaulle perdit pied quelques heures, dans la débâcle de son personnel. Resté calme alors, Pompidou parut soudain fort près du trône. Quelques-uns supputaient qu'avec un président réputé faible, l'occasion se présenterait de nouveau, cette fois pour Jacques Chirac. Lui-même cachait de moins en moins son grand projet, connu, propagé, approuvé en sourdine par tant de têtes primesautières : devenir président de la République !

***

Pris au piège d'être parvenu trop haut, trop vite et trop tôt, il tergiversait depuis quatre mois entre un pouvoir et un départ également sans avenir. Sans qu'il eût rien fait, prononcé un seul mot original, quand il prenait même soin de n'avoir aucune idée, afin de n'indisposer personne, de fiévreux espoirs s'accrochaient à lui sur la droite, et autant d'inquiétudes sur la gauche. Les uns le jugeaient d'après leurs vœux ; les autres sur leurs craintes. Ce n'est pas là une position politique. C'est un phénomène d'imagination. M. Giscard d'Estaing vient d'exorciser le fantôme, d'en finir avec cette dictature du mirage et de l'épouvante. Pour un homme déclaré maihabile, ça n'est pas un échec.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

LE FIGARO : une présidentialisation sans amendement constitutionnel.

« *C'est une « présidentialisation » du système sans amendement constitutionnel et — pourquoi pas ? — on peut l'admettre. (...)*

» *La tâche du nouveau gouvernement, on ne le soulignera jamais trop, va être rude. Il ne peut pas ne réussir qu'à moitié. S'il ne fait pas bloc, on peut parier que Valéry Giscard d'Estaing interviendra. Et, en ce sens, la voie s'ouvre pour une emprise renforcée, de sa part, sur l'appareil gouvernemental. Peut-être même faut-il voir dans la structure de la nouvelle combinaison non une habileté manœuvrière du président mais le résultat d'une véritable réflexion politique, elle aussi fondée sur la volonté de tenir davantage encore toutes choses en main.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : les difficultés vont s'accroître.

« *La crise, dans ses fondements, est politique. Ce gouvernement est incapable de gagner le soutien ou même la neutralité d'une fraction des travailleurs, sans lequel il ne pourra pas faire passer sa politique antipopulaire. C'est pourquoi nous pouvons être sûrs que les mois qui viennent verront ses difficultés s'accroître et les luttes s'amplifier.* »

(S. LIVET.)

L'HUMANITÉ : les intérêts du grand capital.

« *M. Giscard d'Estaing, face à l'échec de sa politique, à la montée du mécontentement dans le pays et au rétrécissement de son influence, remanie son équipe pour essayer de donner l'illusion d'un changement. Mais avec la volonté de poursuivre et d'aggraver cette politique conforme aux intérêts du grand capital. Le choix de M. Barre, qui doit sa fortune au seul souverain, témoigne du souci de M. Giscard d'Estaing d'accentuer encore le caractère autoritaire du régime : le nouveau premier ministre est réduit au rôle d'aide de camp.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

L'AURORE : bonne chance !

« *Bonne chance ! Ce n'est pas une clause de style. Depuis trois ou quatre ans, le pays est ballotté de récif en écueil. Il a connu les effets de cette affreuse mixture inflation-récession, conjonction de deux maux majeurs : baisse accélérée de la valeur de la monnaie et chômage (...).*

» *En regard de ces problèmes centraux : franc, niveau de vie, emploi, problèmes inextricablement enchevêtrés, les questions liées au dosage politique du nouveau cabinet et aux mouvements de personnes n'ont d'importance que dans la mesure où l'opération ainsi menée à terme permettra à la nouvelle équipe d'agir. C'est-à-dire d'obtenir simultanément la confiance populaire et celle du Parlement.* »

(JOSE VAN DEN ESCH.)

LIBÉRATION : le laminage de l'U.D.R.

« *Deux ans après son accession au pouvoir, Giscard fait monter les enchères et enlève la position de premier ministre à l'U.D.R. Celle-ci devra se contenter — nouveau recul hiérarchique — d'un ministre d'Etat, au même titre que le C.D.S. et les républicains indépendants. A égalité et sans prérogative particulière. Le laminage continue.* »

(SERGE JULY.)

ROUGE : Chirac avait peut-être raison...

« *On voit mal cette fragile mosaïque gouvernementale tenir deux ans à l'épreuve des difficultés économiques, des luttes sociales et des contradictions institutionnelles. (...) Du point de vue de la bourgeoisie, Chirac avait peut-être raison de préférer affronter le verdict électoral avant que la majorité ne se soit davantage discréditée dans l'exercice de sa politique anti-ouvrière.* »

(DANIEL BENSAID.)

OUEST-FRANCE : un simple réajustement.

« *Ce n'est pas un bouleversement, mais un simple réajustement. Telle est la première impression laissée par la composition du nouveau gouvernement Barre. La structure de la nouvelle équipe confirme que l'événement essentiel de ces derniers jours a bien été la démission de M. Chirac et son remplacement par M. Barre, et que le président de la République avait décidément moins de raisons d'en vouloir aux membres de l'ancien gouvernement qu'à son chef.* »

(PAUL-JACQUES TRUFFAUT.)

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

Le nouveau plan de paix de la Ligue arabe suscite de nombreuses réserves

Succédant à une accalmie relative, les combats ont repris vendredi soir 27 août sur la plupart des fronts libanais. En fin de journée, le grondement intermittent de la canonnade se faisait entendre dans le quartier moderne de Hamra à Beyrouth. Dans le centre-ville, selon la Voix du Liban, contrôlée par le parti des Phalanges, les combattants s'affrontaient à l'arme lourde. Des accrochages étaient également signalés dans la banlieue sud-est de la capitale. Dans la montagne, des échanges d'obus ont eu lieu entre les forces de droite et de gauche, notamment dans le Haut-Metn. Selon la Voix du Liban, cinq obus sont tombés sur Bikfaya (à une trentaine de kilomètres de Beyrouth), village natal de M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges.

Sur le plan politique, les représentants des diverses forces de la droite maronite se sont réunis vendredi pour examiner le « *plan de paix* » élaboré par l'émissaire de la Ligue arabe au Liban, M. Hassan Sabri El Kholi. Aucune décision n'a été prise, et une nouvelle rencontre est prévue pour mercredi prochain. A l'issue de la réunion de vendredi, M. Pierre Gemayel a exprimé son optimisme : « *Nous pouvons commencer à penser à la reconstruction du Liban et à son avenir* », a-t-il dit. Il a cependant laissé entendre qu'il n'était pas d'accord avec le contenu du « *plan de paix* » de la Ligue arabe, en affirmant : « *La solution du conflit libanais ne peut être trouvée que de deux manières : soit par le retrait des agresseurs* (N.D.L.R. : les Palestiniens) *des positions qu'ils occupent, quelle que soit la forme de ce retrait, soit par le recours à une force d'intervention qui réprime ces agresseurs* ». Or, le « *plan de paix* » de M. Kholi prévoit le retrait de « *toutes les forces combattantes jusqu'à leurs régions d'origine et un retrait partiel des forces syriennes* ».

M. Kamal Joumblatt, chef de file de la gauche libanaise, a, pour sa part, estimé, dans un message adressé aux souverains et chefs d'Etat arabes, que « *le retrait des troupes syriennes de tout le territoire libanais constitue la clef de la solution de la crise* », et que « *le renforcement de la force de paix arabe en hommes et en matériel est une mesure indispensable pour que cette force puisse prendre la relève des troupes syriennes* ». Il a indiqué, en outre, que « *le dialogue entre les Libanais* — prévu par le plan de paix arabe — *ne pourra s'instaurer qu'après le retrait des troupes syriennes, et sera placé sous l'égide de la Ligue arabe* ». Enfin, il a affirmé qu'il ne s'opposait pas à la participation du Front des organisations et partis nationaux (organisations libanaises qui se sont alignées sur la position de la Syrie) au comité supérieur syro-libano-palestinien, dont la création avait été décidée par l'accord syro-palestinien de Damas, du 29 juillet dernier. « *Cependant*, a-t-il ajouté, *ce Front ne devra pas être représenté au sein du comité en tant que fraction séparée, mais en tant que membre soit de la délégation du Front du Kfour* (droite chrétienne), *soit de la délégation syrienne.* »

A Beyrouth-Ouest, les miliciens de gauche mourabitoun ont intercepté, vendredi, une voiture de la Ligue arabe, qui transportait 150 millions de livres libanaises de la Banque centrale du Liban, destinés à sa succursale de Jounieh, la capitale du réduit chrétien. Les Mourabitoun ont fait savoir qu'ils s'opposeraient à tout envoi de fonds à Jounieh tant que la Banque centrale n'aura pas réapprovisionné en liquidités ses succursales situées dans les secteurs contrôlés par la gauche. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

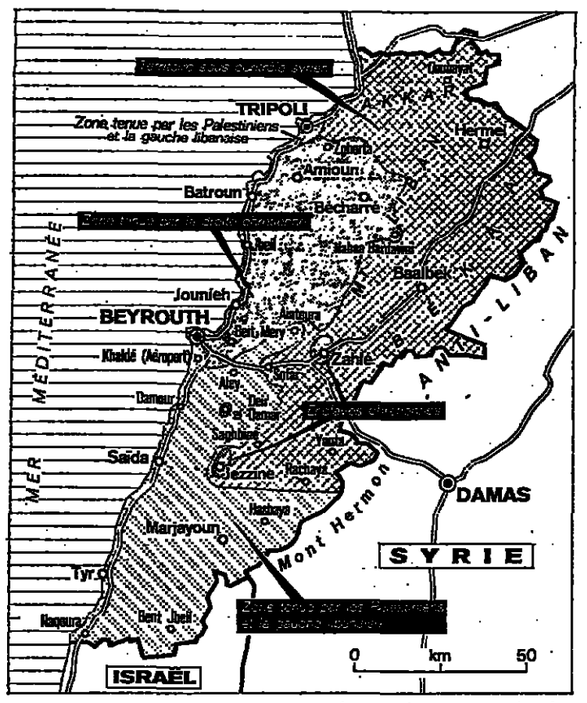

Franchissant « la bonne clôture »

Plus de cinq mille Libanais sont venus se faire soigner en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Une longue et fragile barrière métallique — en fait, un simple grillage — marque, dans un paysage montagneux, la frontière entre Israël et le Liban. Cette frontière, qui, après le « septembre noir » de 1970, en Jordanie, était devenue le principal théâtre d'opérations des organisations palestiniennes, est appelée, depuis quelques mois, par les Israéliens « *la bonne clôture* ». Les fedayin ne la franchissent plus, et Kyriath-Shmoneh, Nahariya et les agglomérations de la Haute-Galilée n'ont pas reçu le moindre obus depuis longtemps. Des portes ont été aménagées dans cette clôture, qui ont déjà permis à plus de cinq mille Libanais de venir se faire soigner ou panser leurs blessures dans des dispensaires que l'armée israélienne a installés à leur intention. Les malades et les blessés graves sont hospitalisés à l'intérieur du pays, à Safed, à Nahariya et même à Haïfa. Des ouvriers viennent aussi travailler dans des entreprises israéliennes, et des camions de marchandises diverses franchissent la barrière métallique dans les deux sens.

Ce spectacle, surprenant sur une ligne de démarcation entre Israël et l'un de ses voisins, rappelle pourtant celui qui s'offre depuis plusieurs années sur les ponts du Jourdain. Mais, en parcourant cette fameuse « bonne clôture », on est frappé par le « vide » qui s'est établi dans cette partie sud du Liban. Il ne s'agit pas d'une absence de population mais d'un néant administratif, de la disparition totale des structures de l'Etat et de ce qui les symbolise : le fonctionnaire, le policier, le médecin, le soldat. Ces Libanais qui viennent en Israël parcourent parfois des dizaines de kilomètres à pied ou en voiture pour se rendre « chez » l'ennemi, sans que personne, en route, leur demande quoi que ce soit. Dans les antennes sanitaires, un médecin « ennemi » leur a donné des médicaments et des conseils, et leur a demandé de revenir huit jours plus tard, afin de juger de l'évolution de la maladie. Cette banalisation de la frontière israélo-libanaise a quelque chose d'irréel.

Pourquoi Israël fait-il preuve de tant de générosité ? N'y a-t-il pas d'arrière-pensées dans son action, alors que justement son personnel médical est engagé dans un mouvement revendicatif qui menace toutes les organisations hospitalières du pays ? Les dirigeants de Jérusalem se sont vu poser ces questions à plusieurs reprises : « *Oui*, disent-ils, *il y a une arrière-pensée. Nous voulons, chaque fois que cela est possible, créer un climat psychologique auprès de nos voisins arabes qui leur permette de constater qu'ils peuvent parfaitement cohabiter avec nous.* »

« *Aujourd'hui ce sont des Libanais qui le constatent*, ajoutent nos interlocuteurs. *Auparavant c'était les populations de Cisjordanie et de Gaza, ainsi que celles de Transjordanie et les dizaines de milliers d'Arabes qui viennent chaque été passer leurs vacances auprès de leurs proches à l'intérieur des lignes israéliennes.* »

« Contrôle » et non « blocus »

Israël ne céderait-il pas à l'attrait du vide dans cette partie du Liban, — jusqu'à la rivière Litani — sur laquelle on l'a souvent accusé d'avoir des visées ? « *Non*, affirme le ministre de la défense, M. Shimon Pérès. *La frontière qui nous sépare du Liban est la seule frontière internationale, reconnue par tous, que nous possédions. Nous n'avons aucune raison, ni aucun intérêt, à la faire disparaître.* »

Il est tout de même difficile qu'Israël se cantonne au rôle de bon Samaritain devant un Liban où se poursuit dans l'horreur un conflit qui marquera l'avenir du Proche-Orient.

La flotte israélienne n'est pas inactive dans les eaux bordant le littoral méditerranéen. « *Elle y impose le blocus aux ports de Tyr et de Saïda que contrôlent les Palestiniens progressistes* », dit-on souvent. C'est faux, répondent les Israéliens, qui reconnaissent cependant que s'il n'y a pas « blocus » il y a « contrôle ». Les embarcations sont parfois interceptées, nous a-t-on déclaré de source autorisée, et lorsque s'y trouve du matériel de guerre destiné aux Palestiniens celui-ci confisqué. On nous a aussi indiqué que des Palestiniens, sur lesquels pesaient de fortes présomptions, ont été découverts et arrêtés sur certains de ces bateaux. Ce « contrôle » n'est d'ailleurs pas nouveau. Bien avant le début de la guerre civile au Liban, les bâtiments de la flotte israélienne patrouillaient devant Tyr et Saïda. Ils ont même, à plusieurs reprises, bombardé certains points du littoral libanais d'où partaient les commandos palestiniens qui ont lancé des raids, notamment contre Nahariya et l'Hôtel Savoy à Tel-Aviv.

Si les porte-parole israéliens s'étendent sur le distinguo entre blocus et contrôle, ils se contentent de hausser les épaules lorsqu'on les interroge sur les rumeurs faisant état de livraisons d'armes israéliennes aux milices chrétiennes. En insistant, on a droit à une réponse qui tient de la parabole des vieux contes yiddish : « *Si nous envoyions des armes aux chrétiens, nous serions donc les alliés des Syriens qui sont entrés au Liban, rappelez-vous, pour soutenir les Palestiniens trahis par Sadate, qui a signé les accords de désengagement avec Israël.* »

Cette réponse n'explique rien. Mais y voit-on plus clair lorsque l'on sait que l'armée libanaise arabe du lieutenant Khatib, qui est entrée en dissidence pour rejoindre le camp « palestino-progressiste », est représentée à des rencontres régulières avec des officiers israéliens en bordure de la « bonne clôture » ? Et cela sous la présidence d'un représentant officiel de l'Organisation des Nations unies...

ANDRÉ SCEMAMA.

Les nouveaux réfugiés du Sud-Liban

Bent-Jbeil (Sud-Liban) (*A.F.P.*). — *Quelque huit mille réfugiés palestiniens et libanais, qui ont fui depuis le début du mois d'août les quartiers est de Beyrouth sous le contrôle de la droite, vivent, pour la plupart dans un dénuement total, dans plusieurs villages du Sud-Liban, à proximité de la frontière israélienne.*

Dans leur grande majorité, ces réfugiés viennent du camp palestinien de Tell-El-Zaatar, tombé le 12 août après un siège de cinquante-deux jours, et du quartier voisin de Nabaa, à population en majorité musulmane chiite, investi quelques jours auparavant.

Les plus « favorisés » ont été pris en charge par des organisations palestiniennes. Les autres, plus de la moitié, dépendent de la solidarité des habitants des villages où ils ont cherché refuge.

A Bent-Jbeil, quelque neuf cents familles, totalisant de cinq à six mille personnes, vivent dans des écoles ou des maisons vides. « Ils manquent de tout et, en premier lieu, de nourriture », *explique une jeune femme, membre du « comité » formé par les villageois pour venir en aide aux réfugiés.*

« La plupart, *ajoute-t-elle*, sont arrivés sans rien, hormis ce qu'ils portaient sur le dos. Les plus chanceux — ceux qui sont partis de Nabaa avant la chute du quartier — ont pu sauver quelques meubles, mais ils sont l'exception ».

A Nabatieh, gros bourg de la région frontalière situé à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Bent-Jbeil, trois mille six cents personnes, selon un responsable, vivent dans des conditions peut-être un peu meilleures. Elles ont été prises en charge par les organisations palestiniennes et réparties dans onze écoles de la localité. Les familles sont entassées dans des pièces qui n'ont parfois guère plus de 4 mètres sur 3.

Ironie du sort, beaucoup de ces nouveaux réfugiés — palestiniens comme libanais, — avant de s'installer à Beyrouth dans les camps ou les quartiers les plus pauvres pour fuir les bombardements israéliens et tenter de trouver du travail, habitaient dans ce Sud-Liban où la guerre civile les contraint maintenant à chercher un asile.

AMÉRIQUES

Pérou

Toute révolution a le droit d'évoluer en fonction des erreurs révélées par l'expérience

NOUS DÉCLARE LE PRÉSIDENT MORALES BERMUDEZ

De notre correspondant

Le 29 août 1975, les militaires péruviens renversaient le président Juan Velasco Alvarado, chef de l'Etat depuis octobre 1968, et installaient au pouvoir le général Francisco Morales Bermudez. En douze mois, la situation économique n'a cessé de se détériorer. D'autre part, le 16 juillet 1976 le général Fernandez Maldonado, premier ministre et chef d'état-major de l'armée, était limogé. Dans une interview accordée à notre correspondant, le général Bermudez reconnaît que son pays subit actuellement une certaine évolution.

Lima. — « *Pourquoi affirmez-vous, à l'extérieur, que nous nous éloignons des principes de la révolution ? Toute révolution a le droit d'expérimenter, et d'évoluer, en fonction des erreurs que révèle l'expérience.* » Le président de la République péruvienne, le général Morales Bermudez, nous reçoit dans son bureau du palais du gouvernement, à Lima, une salle austère, que décore un grand portrait du colonel Bolognesi, héros de la guerre du Pacifique.

« *Nous constatons, après une expérience de huit ans, que certaines positions théoriques n'ont pas donné les résultats attendus. Il faut donc, dans ce cas, rectifier les procédures.* » Le général Morales Bermudez fait allusion au système de la communauté industrielle instaurée en 1970, et qui prévoit la participation progressive des ouvriers à la propriété et à la direction de l'entreprise : « *Prenons le cas de l'entreprise privée. Un concept fondamental demeure : le travailleur doit bénéficier d'une partie importante de la plus-value et participer à la direction de l'entreprise. L'objectif reste d'humaniser l'entreprise capitaliste. Mais, dans ce cadre, il peut y avoir des changements dans les mécanismes d'application.* »

● Mais l'essence même du processus révolutionnaire ne risque-t-elle pas d'être atteinte? L'une des caractéristiques du gouvernement militaire a toujours été le nationalisme. Or on a beaucoup évoqué, ces dernières semaines, les pressions qu'auraient exercées les milieux financiers internationaux, cherchant à imposer des conditions préalables à l'octroi des prêts dont le pays a besoin.

— Il est faux d'affirmer que, face à la crise de notre balance des paiements, la politique du Pérou ait été subordonnée à des pressions externes. J'insiste sur le fait que tous les problèmes de la conjoncture politique du pays depuis le 29 août dernier ont été résolus par décision des forces armées péruviennes. Nous n'acceptons pas qu'un pays s'érige en censeur de notre politique. Les mesures de dévaluation et de réajustement économique que nous avons prises sont dues, non à des pressions externes, mais à la nécessité. Elles étaient indispensables depuis longtemps : notre politique était devenue trop statique. »

« *Voyez*, poursuit le président, *le marché des capitaux. Nous développons des relations économiques avec tout le monde. Nous avons des relations importantes avec les pays socialistes, mais leurs crédits viennent essentiellement en biens de capital. C'est dans le monde capitaliste que se trouvent les sources directes de capital, en argent. Nous devons donc recourir à lui, comme n'importe quel pays en voie de développement. Mais lorsqu'un client s'adresse à une banque, dans un système capitaliste, il est normal qu'on lui demande des références : celui qui prête doit avoir l'assurance que son argent lui sera restitué.*

● Le pays ne s'oriente-t-il pas vers un système que connaissent plusieurs pays de la région, mais que la révolution péruvienne avait toujours cherché à éviter : une politique de type déflationniste, marquée par une réduction de la consommation intérieure au profit de l'exportation ?

— Il est nécessaire de réduire la consommation interne de produits non essentiels pour orienter les fonds disponibles vers l'épargne privée.

Vers une représentation populaire

● Mais le « paquet » de mesures économiques prises le 30 juin ne signifie-t-il pas, pour beaucoup, l'obligation de réduire leur consommation de produits essentiels ?

— Si cela se produit, ce n'est pas dû à une décision politique du gouvernement. C'est parce qu'il y a encore des failles dans notre système de commercialisation, que nous cherchons d'ailleurs à combler. Il n'y avait qu'une alternative : ou tenter de régler la crise de manière progressive ou agir de façon draconienne. Nous avons choisi la seconde solution : soigner le mal en une seule fois. Dorénavant, tout les réajustements économiques qui pourraient se produire seront modérés, socialement et économiquement assimilables. »

Le général Morales Bermudez exprime sa confiance dans les perspectives de redressement économique du Pérou, notamment grâce au développement des projets d'exploitation du cuivre et du pétrole, qui devraient signifier « *une plus grande disponibilité en devises : environ 500 millions de dollars en 1977 et 800 millions en 1978* ». Ceci devrait permettre à la balance commerciale d'enregistrer un bilan positif en 1977.

● Le secteur privé ne va-t-il pas être favorisé ?

— Le secteur étatique n'est pas en mesure de satisfaire les exigences de production du pays. Il ne peut couvrir les objectifs en matière de niveau de production ni de création d'emplois. Nous développons donc un système de coexistence entre quatre secteurs : propriété étatique, propriété sociale, propriété privée réformée par la communauté industrielle étatique et petite propriété pure et simple. Mais le tout s'insère dans un système de planification élaboré par le gouvernement. Le secteur privé ne doit pas produire ce qu'il veut, mais ce dont a besoin le pays. Ce que nous voulons éviter, c'est une concurrence entre les secteurs qui affecte la production.

● La propriété sociale autogestionnaire, considérée comme l'originalité du « modèle péruvien », n'est-elle pas en régression ?

— Dans ce secteur, il n'y a pas, par définition, de capitalisme. Lorsque se présente un projet rentable, il faut trouver le moyen de le financer. C'est l'Etat qui doit alors apporter le capital nécessaire. Mais il n'est pas possible que l'Etat consacre à la propriété sociale une partie trop élevée de ses ressources. Notre philosophie nous conduit à appuyer ce secteur, mais il ne doit pas croître de manière anarchique. »

Au plan politique, le général Morales Bermudez confirme que les forces armées préparent un « programme » qui sera « *le plus éloigné possible des critères traditionnels. Tout comme il y a pluralisme économique, il doit y avoir pluralisme politique. Nous acceptons la présence des organisations populaires, des partis politiques qui sont d'accord en tout ou en partie avec les bases idéologiques de notre révolution, et aussi de ceux qui ne le sont pas* ». Le président précise que l'objectif est un « *Etat de participation* », avec une représentation populaire effective du niveau local au niveau national, mais où l'Etat conservera « *une partie du pouvoir, afin d'éviter déviations et anarchie* ».

Propos recueillis

par THIERRY MALINIAK.

Argentine

DEUX ANCIENS PARLEMENTAIRES ENLEVÉS SERAIENT AUX MAINS DE LA POLICE

Buenos-Aires (A.F.P.). — Les anciens parlementaires, MM. Hipolito Solari Yrigoyen et Mario Abel Amaya, disparus depuis le 17 août, sont détenus en vertu de l'état de siège, apprend-on de bonne source le 27 août à Buenos-Aires. Les deux hommes, indique-t-on, auraient été, dans un premier temps, sous la surveillance de « groupes de sécurité », avant d'être remis, le 26 août, aux *autorités policières, qui, en vertu de* l'état de siège, les gardent « à la disposition du pouvoir exécutif ». Le gouvernement a, cependant, assuré ne pas connaître le lieu où sont détenus les deux anciens parlementaires.

La semaine dernière, le ministre de l'intérieur, le général Albano Harguin Dagwy, avait affirmé que les deux hommes ne se trouvaient pas aux mains des autorités.

Le président de la République, le général Videla, serait intervenu personnellement auprès du commandant du 5e corps d'armée, chargé de la sécurité dans le sud du pays, pour que l'on retrouve la trace des deux disparus, précise-t-on dans les milieux informés. Le 26 août, le chef de l'Etat avait reçu le général Harguin Degwy pour lui signifier son désir de voir faire toute la lumière sur ces disparitions.

Uruguay

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT A ÉTÉ CONSTITUÉ

Montévideo (A.F.P.). — Un nouveau gouvernement a été constitué le 27 août. La plupart des anciens ministres conservent leur poste, à l'exception, toutefois, de M. Alejandro Vegh Villegas. L'influent ministre de l'économie a été remplacé par son plus proche collaborateur, M. Valentin Artagaveytia. Cette nomination signifie que l'actuelle politique économique et financière ultra-libérale sera poursuivie.

M. Vegh Villegas, de son côté, a été nommé le 27 août membre du Conseil d'Etat, l'organe détenteur du pouvoir législatif depuis le putsch militaire de juin 1973.

D'autre part, le nouveau président de la République, M. Aparicio Mendez, désigné le 14 juillet dernier, prendra ses fonctions le 1er septembre, également pour cinq ans.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

Un rêve

SI ON FONDAIT UNE SOCIÉTÉ...

« Si l'on fondait une société... » — Ça me rappelle une chanson d'étudiants en médecine : « *On-va-fonder-une...* »

— *Non, sérieusement : une société de politesse, de courtoisie, de prévenance, enfin.*

— Vous blaguez ? Une nouvelle version du père Noël, en somme ?

— *A peu près ça : il y a bien des coopératives, des mutuelles.*

— Certes. Mais elles mettent en commun...

— *Nous, on mettrait en commun la décision d'être aimable les uns pour les autres, d'être prévenants.*

— Ça ne tiendrait pas deux heures !

— *Vous n'avez jamais eu envie, devant un guichet, de vous entendre répondre avec courtoisie ? Ou, dans une clinique, d'être sûr que chaque nuit les infirmières converseront à voix basse pour vous laisser dormir ? Ou, sur une plage, d'écouter les vagues et le cri des mouettes sans qu'un imbécile vous impose Mireille Mathieu, avec son transistor ? Ce ne serait pas cela, par hasard, la courtoisie, la prévenance ?*

— Bien sûr ! Mais comment l'obtenir ?

— *Par la mutualité. Imaginez que tous les membres de cette société portent un badge très discret, mais visible, qui les fasse se reconnaître entre eux : voilà aussitôt un contrat passé par chacun avec tous ; chacun traitera les autres comme il souhaite que les autres le traitent. On imprimerait une sorte de code, du genre : « Le sommeil de tous après vingt-deux heures est fait du silence de chacun » ou : « Laissez cet endroit aussi propre que vous voulez le trouver... », ou encore : « Au restaurant, parlez bas et mastiquez la bouche fermée », etc.*

— Vous parliez de mutualité ?

— *Eh bien, le préposé derrière son guichet quand, à son tour, il se présenterait devant un autre guichet, ou l'infirmière quand, à son tour, elle serait malade en clinique, ou le touriste en maillot de bains quand, près de lui, son voisin abandonnerait sur le sable une bouteille vide ou un papier gras...*

— Vous croyez qu'un simple engagement du genre boy-scout, cela suffirait ?

— *Ce ne serait que le premier degré. Il y en aurait un second.*

— Qui consisterait ?

— *Je l'ai dit : à fonder une société, ou plutôt des sociétés.*

— Exemples ?

— *Par exemple, des magasins où l'on serait assuré d'être servi gentiment, d'être informé honnêtement. Dans une quincaillerie de la rue de Sèvres, il m'est arrivé, entré seul, de voir quatre employés continuer à converser entre eux sans un regard pour moi. En vain, j'ai attendu sept ou huit minutes, avant de m'en aller. Cela ne vous tenterait pas, un garagiste, ou son employé, qui viendrait au devant de vous s'informer sans maussaderie de votre désir ; une brasserie où le garçon déposerait devant vous de la poudre de café décaféiné sous étiquette, au lieu d'un liquide noir dont vous ne pouvez savoir s'il contient ou non la caféine contre-indiquée par votre médecin ? Une charcuterie où l'on vous délivrerait une tranche de jambon sans avoir salivé préalablement le papier qui va l'envelopper ?*

— Si, bien sûr. Mais, constituer comme ça, une quincaillerie courtoise, une épicerie aimable, un café prévenant...

— *On constitue bien des pharmacies sans bénéfice, des villégiatures réservées aux notaires, des hôtels réservés aux enseignants. La mutualité, c'est ça ! Au lieu de mutuelles visant à procurer seulement des prix réduits, pourquoi pas des mutuelles visant à procurer aussi de l'honnêteté, de la politesse, ces denrées rarissimes, et même du secours total ? Voyez Europe-Assistance, France-Assistance, Accueil de France ! Pourquoi pas Commerce-Courtois, Cliniques-Obligeantes, Mécaniciens-Aimables ?*

— Il faudrait des capitaux ?

— *D'où viennent leurs capitaux aux mutuelles ? Ce serait là mon second degré : par voie de cotisations de divers niveaux, et surtout par achat d'actions, fonder des chaînes : des boucheries, des hôtels, des cliniques, des garages, des magasins d'alimentation...*

— Vous parliez de guichets ; on ne peut pas fonder des chaînes de fonctionnaires ?

— *D'abord les fonctionnaires pourraient adhérer au premier degré : pourquoi pas un percepteur obligeant, un inspecteur courtois, un employé de ministère aimable ? Et puis même les affiliés du second degré pourraient être recrutés parmi les fonctionnaires.*

— Ce n'est pas tout de même votre société d'exquises relations qui les payerait ?

J. ROLLAND DE RENÉVILLE.

(Lire la suite page 13.)

ANNIVERSAIRE

Le village envahi

C'EST un petit village du département des Ardennes (on dit plutôt 08 actuellement) qui n'a pas plus de soixante habitants. Il est perché sur une hauteur qui domine la fameuse forêt ardennaise et il serait tout à fait inconnu s'il ne s'était trouvé par hasard aux premières loges, en mai 1940, lorsque les blindés de Guderian ont déferlé sur la région. Il a été pris par les Allemands, repris par les Français, repris par les Allemands, jusqu'à quatre fois, dit aujourd'hui la légende. Ce qui fait que les militaires français s'en souviennent, mais aussi les militaires allemands et, chacun à leur tour, ils reviennent ici pour de pacifiques cérémonies du souvenir. Les Français envoient de jeunes soldats qui défilent après l'allocution du sous-préfet, les Allemands...

Ils arrivent de l'Est, évidemment, à travers la Belgique, comme la dernière fois. Ils sont assis sagement dans quatre cars colossaux et rutilants immatriculés AC (Aix-la-Chapelle) ou K (Köln pour Cologne). Les cars se rangent précautionneusement, méticuleusement, le long de la petite église, et on a l'impression qu'elle est de nouveau encerclée. La population clairsemée du village est là aussi, agriculteurs et leurs familles venus au spectacle comme d'habitude, mais sans curiosité expessive. Les portes des cars s'ouvrent ensemble et les Allemands descendent. Aujourd'hui ils sont au nombre de deux cents.

Voici les anciens combattants avec leurs longs cheveux plats qui blanchissent, rejetés en arrière. Ils ont des chemises bien repassées, des chaussures bien cirées, des costumes confortables, des appareils de photo ou des caméras à la main. Certains s'appuient sur des cannes et claudiquent un peu en marchant. On cherche à les imaginer, jeunes envahisseurs, torses nus sur leurs chars, couverts de sueur et d'huile chaude. Voici leurs hautes et fortes épouses en robes claires et souliers blancs ajourés — attention mesdames à nos bouses de vaches, eh oui ! que voulez-vous... Il est évident que pas une d'entre elles n'a omis d'aller chez le friseur, là-bas, avant de venir dans cette campagne perdue. Voici de sveltes jeunes filles blondes dans des jeans sans tache et des enfants bien peignés, aux tee-shirts impeccables. Enfin voici les musiciens, nœud papillon de velours grenat, la trompette, le saxo, le cor, la clarinette et le trombonne étincelants de soleil. Et les sourires sur toutes les lèvres, en direction des agriculteurs ardennais qui, eux, prudents ou blasés, ne sourient guère.

La messe est allemande, les chants et les prières sont allemands, le curé lui-même est importé d'Allemagne pour la journée. Dans le chœur, les musiciens debout en cercle, la partition accrochée à l'instrument, font éclater leurs cuivres sur un rythme grave et puissant. Le chef est un grand vieux tout sec, au nez aquilin, mais il y a aussi deux enfants roses, de dix ans peut-être, soufflant dans des trompettes avec le visage le plus sévère du monde. *Im nahme des Vaters, des Sohnes* (« Au nom du Père et du Fils »), etc.

« Merci »

Il y a devant l'église un canon français de 75, un de ceux qui roulaient depuis la guerre au fond des bois et qu'on a placé là récemment après lui avoir remis des pneus et l'avoir repeint en vert. Quand ils sortent de l'église, les anciens des pansers l'entourent, le palpent, et font en connaisseurs des commentaires appropriés. Et puis, comme un enfant sans complexe fait mine de grimper sur le tube, d'autres enfants viennent l'aider. Bientôt dix enfants allemands hilares sont à califourchon sur le canon et les appareils de photo cliquettent tout autour. « *Johanna, komm, schnell* », et on écarte un peu Ludwig et Wilhelm pour faire de la place à Johanna.

Un peu plus tard, c'est le silence complet. Un homme parle et tout le monde s'est figé. Il parle de la guerre (krieg), de la mort (tod), des tombes (gräber), de la jeunesse (jugend) et de l'Europe (Europa). Il étend les bras et désigne la campagne environnante, en contrebas. Les villageois écoutent attentivement, bercés sans doute par ces mots inconnus, et comme s'ils les comprenaient parfaitement. A la fin de son discours, l'Allemand sort une feuille de papier de sa poche, il se tourne vers le maire du village, une vieille demoiselle de soixante-dix-sept ans qui en a entendu d'autres, depuis le temps, et après un petit salut, très solennellement, très sentimentalement, il lui dit en français et en lisant : « *Madame, nous avons combattu ici avec mes camarades il y a trente-six ans. Maintenant, je connais bien votre pays. Avec ma famille j'ai voyagé partout, de long en large, mais c'est ici, l'Ardenne, que je préfère, et je pense que moi et mes camarades, j'espère naturellement, que nous reviendrons encore souvent chez vous.* » Et Mademoiselle le maire, qui n'est pas bavarde et qui garde toujours son quant-à-soi, répond seulement : « *Merci.* »

Les cars s'en vont en grondant, à la queue leu leu sur la petite route poussiéreuse, et on retrouve soudain, tout étonnés, la France, un beau dimanche d'été...

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

UN ÉTÉ FOU

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LE grand chic cette année sur la Côte d'Azur, où la saison tire à sa fin, ce n'était plus d'avoir un yacht, si fabuleux soit-il, mais deux, et, si possible, exactement semblables. Ainsi l'un des personnages les plus en vue de ce fol été azuréen, M. Adnan Khashoggi, homme de confiance du roi Fayçal d'Arabie, a-t-il fait construire pour sa femme une réplique de son énorme « Mohammedia », tandis que le milliardaire américain Roy Carver utilise alternativement ses deux paquebots privés « Lac II » et « Lac III ». Et ils ne sont pas les seuls.

Mais il ne suffit pas de faire yacht à part pour être vraiment élégant. M. Khashoggi peut bien avoir deux yachts, un Boeing-salon et quelques Rolls, il peut bien faire souvent, en une seule soirée, des « différences » de 3 ou 4 millions — lourds, bien entendu — à la grande table de chemin de fer du Palm-Beach de Cannes, il n'est pas tout à fait « in » et pas du tout « must ». Car le pauvre homme a dû, pour se loger, aller à l'hôtel comme un simple touriste. Certes, il a loué deux étages entiers du Majestic, le palace de la Croisette. Et quand il y a reçu, l'autre jour, ses amis les plus intimes — qui étaient au nombre de cent cinquante à peine — il a fait beaucoup de bruit avec son feu d'artifice, des lâchers de ballons multicolores, des pluies de confetti d'or.

Tout cela n'est pas de très bon goût. Les gens chics n'habitent pas l'hôtel, et ils ne font pas de bruit. Ainsi Mme Agha : la charmante maison de vacances qu'elle vient de faire construire près de Saint-Tropez ne lui a coûté que 10 millions de francs, 1 milliard ancien, pour 1 200 mètres carrés habitables, une misère. Sans le terrain naturellement, qui d'ailleurs est tout petit : à peine 3 hectares de pins, de chênes-lièges et d'oliviers, où patrouillent, jour et nuit, une armée de gorilles et une meute de molosses. Car Mme Agha, qui est l'une des femmes les plus riches de Beyrouth, doit se protéger même quand elle est loin de son cher Liban qui souffre. Triste époque !

La jeune et ravissante comtesse Giovanna Agusta doit, elle aussi, prendre garde à sa sécurité, mais pour d'autres raisons : elle a peur d'être enlevée, comme tant de riches Italiens. Aussi ne se déplace-t-elle que dans des voitures bourrées de gardes du corps qui veillent constamment sur elle dans son appartement parisien, dans son merveilleux palais de Rome ou dans sa propriété de Los Angeles. On comprend qu'elle ait eu envie d'avoir un petit coin bien à elle. C'est cette délicieuse « ferme d'Ezechiele » qu'elle achève d'installer près de Saint-Tropez et qu' rendrait des points à la maison de Mme Agha. Pour échapper aux ravisseurs, la comtesse Agusta se déplace de préférence par air, ce qui lui est facile puisqu'elle a hérité de son père et dirige avec maestria la plus grande firme italienne d'hélicoptères.

L'hélicoptère, M. Roy Carver l'utilise énormément : ces engins l'amusent beaucoup. Avec l'un de ses deux « Bell » il sillonne la Côte, se posant au gré de ses humeurs au milieu d'un parking, sur la pelouse d'une propriété amie, dans le jardin d'un restaurant, sur le pont arrière d'un de ses yachts. Milliardaire pratique, il possède aussi un Mystère-20 pour les déplacements à moyenne distance, un Boeing pour les plus longs voyages ; et toujours, partout, au pied de la passerelle, une Rolls blanche. Qu'on ne vienne pas dire, après cela, que cet ancien tueur de bœufs n'appartient pas à la « Jet Society » !

***

Navré de lui faire de la peine : M. Carver, pas plus que M. Khashoggi ou que M. et Mme Agha, n'est membre à part entière de ce club fermé bien qu'aux frontières imprécises. Non seulement parce qu'il n'est pas très distingué, ce qui ne serait pas décisif : les usages et les traditions se perdent de nos jours, chacun sait cela, et quelques millions de dollars suppléent facilement la distinction. Ni même parce qu'il a trop d'argent : la comtesse Agusta en a autant, peut-être davantage. Mais parce que cet argent, il le montre, il l'étale, il l'affiche beaucoup trop.

L'argent ! Il ruisselle sur les tapis verts et, en attendant l'heure d'ouverture des casinos, on se distrait sur les plages en jouant au Backgammon, une sorte de jacquet amélioré, qui peut aller jusqu'à 1 000 dollars le point, cela s'est vu, et qui présente l'avantage que les spectateurs peuvent, eux aussi, participer en pariant sur les joueurs. On comprend que certains Anglais changent chaque matin 10 000 francs pour leur journée, que des Italiens et des Allemands dépensent couramment 100 000 francs en une seule soirée.

La princesse Grace, avec son royal époux et leurs enfants, était, bien sûr, de toutes les fêtes. Elle a présidé le défilé le plus snob de la saison, le rallye des Rolls, organisé par son cousin, le prince Pierre de Polignac, qui est à la tête de la Société des bains de mer, la S.B.M. Et, en sa qualité de présidente de la Croix-Rouge monégasque, elle était naturellement au Sporting pour le dîner le plus cher du monde, un dîner de mille couverts où on a refusé trois cents candidats. La S.B.M. avait investi 1 million de francs dans cette soirée fantastique, qui a réuni un éblouissant plateau de vedettes ; elle a été remboursée, et le gala a laissé à la Croix-Rouge un solide bénéfice. Que c'est beau la charité !

Les émirs sont les vrais rois cette année, si nombreux qu'on ne les compte plus. L'Arabie Saoudite est représentée, outre l'excellent M. Khashoggi, par le prince Turky, fils du roi, le prince Fahd, son premier ministre, M. Zahki Yamani, son ministre du pétrole. Les princes héritiers d'Abou-Dhabi et de Bahrein, le Khalifa Bin Hamad El Thani, émir du Qatar, et bien d'autres seigneurs de moindre importance, avec des suites imposantes, font, de Cannes à Monte-Carlo, les beaux soirs de ce monde fou, fou, fou. Le contingent italien, qui fuit un pays où la gauche domine, dépense sans compter et achète des résidences à n'importe quel prix. Les Américains du Nord et du Sud constituent le troisième bataillon par le nombre, mais les riches Allemands et même ces pauvres Anglais ont encore de solides fortunes.

***

Autour de ce premier cercle, tout un petit monde qui s'affaire. Les gorilles d'abord, qui ne savent plus où donner du poing et du colt. Les princes ensuite, français ou étrangers — la grande noblesse n'a pas de patrie, — car le Gotha nourrit désormais son homme et même sa femme : le moindre milliardaire, et plus encore ses fournisseurs — joailliers, architectes, couturiers, hôteliers, fourreurs, parfumeurs, coiffeurs en vue — ont pris à leur service des altesses royales parfaitement authentiques, que le malheur des temps transforme en hôtesses, de vrais princes du sang devenus agents de relations publiques, factotums, intendants ou vendeurs mondains, une foule de comtes et comtesses, barons et baronnes avec quelques ducs ou duchesses parfois, qui font l'article et encaissent discrètement leur pourcentage. Il faut bien vivre. On trouve même un ancien prince régnant qui ne répugne pas à faire de la figuration mondaine dans les dîners et réceptions des milliardaires de fraîche date, selon un barème de tarifs très étudiés, majoré de 80 % s'il est accompagné de son épouse.

Au-delà, c'est l'inévitable, le classique « Tout-Paris », avec le « Tout-New-York », le « Tout-Francfort » et le « Tout-Londres », sans oublier le « Tout-Rome » (ou plutôt le « Tout-Milan »), le « Tout-Rio » et, nouveau venu, le « Tout-Tokyo ». C'est la ronde des professionnels du « show-biz » et du cinéma, des auteurs de best-sellers et des fabricants de saucisses, des danseuses et des financiers, des vrais faussaires et des faux artistes, des starlettes et des pétroliers, un cocktail de gens de tous les mondes, le grand, le beau et le demi.

Et puis, tout au bout de la chaîne, les centaines de milliers de familles qui font la queue pour une place dans les campings, font la queue au supermarché, font la queue pour boire un quart d'eau minérale vendu au prix du mètre cube, font la queue sur les routes bloquées afin d'aller faire la queue sur les ports pour admirer les riches dînant en smoking, servis par des maîtres d'hôtel en gants blancs, sur la plage arrière ornée d'éclatants bouquets de glaïeuls de leurs yachts — des navires de rêve qui ne prennent jamais la mer parce qu'ils ne retrouveraient plus leur amarrage.

Entre les deux, rien ou presque. Car, toutes les statistiques et toutes les enquêtes le disent, le vacancier « moyen » de la Côte, qui descend dans des hôtels « moyens », fréquente des plages ou des restaurants « moyens », loue des villas « moyennes » et dispose de moyens... « moyens », celui-là est, cette année, beaucoup moins répandu — de 30 % environ — et beaucoup plus économe qu'à l'habitude.

Ainsi la suprême élégance, pour les vraiment très riches, est d'avoir l'air fauché. Pudeur ou crainte ? Non : c'est plutôt un jeu, ce qu'un excellent chroniqueur, le meilleur sans doute de ce monde étrange (1), homme « le misérabilisme sophistiqué ». Autour d'eux, une foule de fauchés se ruinent à vouloir jouer aux riches.

Tout cela n'est sans doute pas inédit, mais les nouveaux Crésus et, à leur exemple, leur clientèle, blasonnée ou non, battent tous les records d'ostentation. De sorte que le contraste n'avait jamais été aussi frappant entre l'étalage par les uns d'un luxe inouï et la médiocrité relative des conditions d'existence des autres. Encore s'agit-il de privilégiés ou qui se jugent tels puisqu'ils prennent des vacances et ont pu choisir la Côte d'Azur.

C'est un signe : lorsque l'argent, s'étalant avec cette impudeur, engage autant de snobs et d'imbéciles à singer les milliardaires ou ceux qu'on croit l'être, lorsqu'une telle disparité, au moins apparente, des modes de vie éclate ainsi à tous les regards et n'est plus, comme jadis, connue que de quelques rares initiés, lorsque les mieux pourvus sont de plus en plus insolents et les moins favorisés de plus en plus serrés, lorsque tant de milliards font de si jolis feux de joie en partant en fumée pendant que des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le monde meurent faute d'une poignée de blé ou de riz, et que tout cela se montre, se voit et se sait, alors on ne comprend plus, alors la colère risque fort, un jour ou l'autre, d'éclater.

(1) Edgar Schneider, dont « La semaine » dans *Jours de France* disaimule à peine, derrière une bienveillance amusée, un humour malicieux, parfois rafraîchissant dans sa férocité. On a emprunté sans vergogne presque toutes les informations contenues dans la présente chronique aux vingt derniers numéros de ce magazine.

RADIO-TELEVISION

RÉVISION DES PROGRAMMES D'ÉTÉ

Enfin des accidents !

POUR la radio et la télévision aussi, le retour de septembre annonce la fin des vacances. Dommage, on va retrouver, à quelques nouveautés près, l'ordinaire de ce qui doit nous satisfaire si on croit les sondages. Gérard Sire reprendra son grasseyement matinal sur France-Inter, Roger Gicquel nous regardera droit dans les yeux à 20 heures — et, d'ailleurs, il n'a pas le choix, c'est à cette hauteur-là que se déroule le texte qu'il lit, — Bernard Pivot trônera de nouveau sur son salon littéraire, Jacques Chancel au milieu de la grande salle de son château, Philippe Bouvard juché sur un tabouret à l'arrière-salle de son night-club. Ils reviennent et, d'une certaine manière, l'imagination s'en va. L'imagination de quelque chose d'un peu différent.

Ce n'est pas que l'été ait permis la révélation de nouveaux talents en foule. L'après-midi du samedi sur Antenne 2, Albert Raisner et quelques speakerines ont démontré qu'avec peu de moyens et beaucoup d'invités on pouvait occuper l'espace pas plus mal que ceux qui le font d'habitude. Mais voilà la question : comment occuper l'espace puisque la télévision c'est, avant tout, du temps.

La vacance des programmes a conduit les responsables de chaînes à regarder dans leurs tiroirs et, ô surprise ! ils y ont trouvé des émissions ; on croyait l'espèce disparue. Ce n'est pas sans émotion qu'on a vu le sigle O.R.T.F. de nouveau s'inscrire sur l'écran... En ce temps-là, oui, on trouvait des séries comme les « Inventaires » de Pascale Breugnot, en ce temps-là aussi des directions (Mme Baudrier, en l'occurence) commandaient à un réalisateur comme Michel Favart *la Grande Peur de 1789*. Mais trêve de nostalgie : le « Raid américain » de Jean-Marie Drot, les émissions de jazz, les « Tickets de rétro » de Jean-Christophe Averty, les « Faits divers » de François Martin, les « Histoires des gens » de Pierre Dumayet ont été entrepris depuis la disparition de l'office : on apprécie plus ou moins ces émissions, mais elles attestent une recherche véritable, une volonté de transmettre qui n'est plus la principale exigence des programmateurs.

Au demeurant, ils ont peut-être raison : on ne peut forcer le ou les publics à aller sur les bancs de l'école ou au devant du génie chaque soir. Il faut qu'il y ait désir, et les œuvres d'antan n'étaient pas toujours désirables : elles participaient plutôt à la célébration d'un culte, le culte de l'état paternel et providentiel qui transmet ce qui est « bien » dans ses étranges incarnes. Mais le rythme quotidien dont nous allons suivre de nouveau la cadence, ces « professionnels » de l'antenne à la diction impeccable qui assurent la liaison entre les télé-films conçus par d'autres « professionnels » de l'antenne aux intuitions tout aussi infaillibles, est-ce là le territoire du désir ?

Paradoxe ? Un journal télévisé présenté par un remplaçant, avec une maladresse... et une fausse assurance aussi, crée une tension — son désir à lui sans doute d'égaler le modèle — qu'on ne retrouvera pas à l'automne : cette aspiration, on l'avait sentie l'été dernier chez Hélène Vida, mais depuis — un an de métier et ça y est — tout a retrouvé son ordre, l'application réelle est devenue une convention. On ne perçoit plus l'angoisse de la chute. Le chignon tient.

Godard a-t-il pressenti cela ? En demandant deux fois plus de temps qu'il ne pouvait maîtriser, il a pris un risque réel, car on l'attendait à chaque mot, à chaque image, et on l'a trouvé. Il a fasciné certains, exaspéré la plupart des autres, mais impossible de le percevoir de façon neutre. Si la problématique de Mac Luhan — à savoir qu'un média soit chaud ou froid — peut laisser indifférent, ni chaud ni froid, ni télévision ni cinéma, où va-t-on, lorsque, mêlés par la société Sonimage, ils produisent six fois deux espaces-temps, télévision et cinéma ? Ils produisent des accidents sans doute. Mais les accidents font partie de la réalité — et parfois sont objet de désir. Il est regrettable que la télévision conçue aujourd'hui comme un média, c'est-à-dire comme un téléphone agrémenté d'un miroir, réserve ses accidents à l'époque des plans « Primevère ». Dans la vie il s'en produit tous les jours. Et la terre continue de tourner.

MARTIN EVEN.

« SUR ET SOUS » LES ÉMISSIONS DE GODARD

Devoirs de vacances pour l'examen de communication

Six émissions de Godard sur FR 3, si on les suit attentivement, invitent à pénétrer dans un univers, dans un langage. Au risque du pastiche... Catherine B. Clément est entrée dans le jeu de « ça », comme dirait peut-être Godard.

« Y a un texte à écrire sur « 6 fois 2 », sur et sous la communication de Jean-Luc Godard. C'est ça qui s'écrit. Comme ça. »

Mais là ça va plus. Ça va plus parce que, dans les émissions de télévision de Godard, une main invisible s'empare de l'espace et *écrit* le pastiche, ou le jeu de mots, qui transforme *rêve* et *révolution*, ou un enfant au sein en prisonnier politique d'une guerre civile. Ça va plus parce que Godard se sert, sur l'écran, de la voix et de l'écriture pour montrer, plus encore, pour *démontrer*. De gré ou de force : « 6 fois 2 » leçons pendant les vacances. Godard, à la conférence de presse qu'il donnait dans le cadre de l'INA, s'est fâché quand on lui a dit qu'il donnait des leçons. Des leçons aux professeurs qui jouent aux profs *(René)* et qui ne savent pas sortir du langage universitaire ; au journaliste qui n'a pas su raconter comment il racontait *(Pas d'histoires)* ; aux ouvriers du *Parisien libéré* qui ont refusé, prudents, de lui parler, des fois qu'il ferait entrer leurs paroles dans la sienne, comme il fait chaque fois (et Godard, en public, de la place où il était, parle de *« la connerie de la classe ouvrière »*, coupable de refuser d'entrer dans la leçon de choses... Il a fait des tranches de télé comme un instituteur laïc de la IIIe République ; comme Rousseau distribuant des pommes et des billes pour apprendre l'égalité aux enfants de son quartier de village ; comme une jeune fille slavophile des années 1880 dans la Russie populeuse. Il écrit, il remâche, il rumine sur l'écran : moi/ toi/ je/ l'autre/ les autres. Il a beau faire, il a la télé enseignante. Il a la voix didactique ; encore, la sienne, pas trop, parce qu'elle tremble toujours assez pour montrer sa propre fragilité. Mais celle des autres, de ceux qui disent à sa place... Il y a Paulo, l'emmerdeur, le correcteur de réalité, qui apprend à voir un incendie à la place de ménagères faisant leur marché, ou deux coups de téléphone là où on croyait voir un homme courant derrière son chien tenu en laisse. Il y a la voix de femme qui coupe d'une voix de couteau : *« Ça va pas. Faut dire comment ça va pas. »* Là où on voit le mieux que la voix dans Godard est dirigeante et didactique, c'est quand d'autres le barrent, discrètement, en deux mots. Louison, le paysan, enclienche sur une question tortillée de Godard : *« Pour parler simplement... »*.

« 6 fois 2 » leçons de quoi ? Compliqué. On pourrait dire plein de choses : leçons de *télévision*, de langage, de regard, d'amour, de montage. De tout, quoi ; sauf de politique. C'est drôle, parce que Godard s'est *bien* appliqué à fourrer partout des signaux politiques : un champ plein de Chinois heureux, avec un beau drapeau rouge ; la *tête* de Marchais à un moment choisi où ça se retournera contre Marchais, histoire de plaire (à qui ?), celle de Golda Meir juste après celle de Hitler, et même l'entrée du camp d'Auschwitz. Mais voilà, ce sont des signaux, pas des signes ; ça ne fait pas sens, ça impulse un petit code pour ceux qui savent. Ça cligne de l'œil, mais ce n'est pas une pensée politique. Ce n'est pas là qu'il est fort, Godard : mais il semble bien qu'il ait besoin, lui, de ce leurre, et de croire qu'il fait de la télé-politique. Le seul moment peut-être, c'est quand il dit après-coup que *Louison*, ça a touché parce qu'on n'a pas l'habitude d'entendre un paysan parler une heure à la télé. Cela touche effectivement aux libertés d'expression. Mais pas les gadgets politiques qui font frissonner les chaumières. Pardi : c'est pour cela qu'on est allé le chercher. Mais lui, il ne sait...

« On ne connaît pas du jour au lendemain quelqu'un qu'on ne connaît pas », dit Godard.

Alors, leçons d'amour et de regard. L'amour se joue dans le travail des voix. La sienne surtout, qui faseye avec une drôle de pesanteur tendre, comme celle d'un homme qu'on aimerait et qui serait très fou, ou très malheureux, ou très heureux. La voix des autres, il s'y mêle, quitte à leur couper la parole, à parler sur eux en violant gaiement les règles du jeu. Il vient se mettre en travers des voix : voix de savoir, voix d'âge *(Nanas)*, voix de folle *(Jacqueline et Ludovic)*, voix de métier *(Louison)*. Il la pose là, sa voix, pour qu'elle fasse dérailler quelque chose. Et souvent, ça marche. L'amour se joue aussi dans le travail sur le silence. Dans le mutisme entier de *Nous trois*, dans cette lettre qui s'écrit sur l'écran, au travers de deux visages aimants taillades, quadrillés, cadrés, disséminés, le visage d'un prisonnier à la torture et de la femme qu'il aime, et à qui il écrit. Ça écrit « fois » puis juste au-dessus « dernière », puis « I ». Ça fait « une dernière fois ».

Mais ça, c'est écrit à l'envers, et il faut relire, peser les mots. Ça écrit « mon adorée », « tes paroles de silence transmises par le bruit des coups », *« comment tu raconteras ma mort puisque jamais tu ne recevras cette lettre »*. L'écran s'est déchiré, il n'y a pas un bruit. Que des mots, qui s'écrivent et disparaissent, et puis, à la fin, le bruit des voitures qui, dehors, à l'air libre, s'arrêtent, déversent les hommes et les femmes qui vont, eux, jeter les lettres dans trois trous postaux. Dehors : dedans ; parole : silence, ça s'écrit sans cesse dans toute la série. En voix, en traits, en images, en bruits. Ça s'écrit aussi comme... *« Moi, je fais ce que les autres ne veulent pas faire »*, dit Godard.

Une comptine en boucle

Mais il n'y a pas que parler. Ecrire sur l'écran, découper l'espace en tranches de lecture, dessiner, des abscisses, des ordonnées, des frontières, des barrières, des lignes de force et de séparation. Montrer le chemin du regard lui-même. Parfois, la voix décrit comme si elle guidait le crayon invisible qui relie la voix de Godard à mon œil à moi, ou à ma main immobile pendant que je regarde. J'écoute une voix, et c'est comme si j'écrivais. Parfois aussi ça écrit tout seul, tout autre chose, comme un outil qui ferait des blagues dans son coin. Quand René parle de géométrie, l'écran potache écrit : *« J'ai oh métrie »*, comme s'il s'embêtait ferme.

« Moi, je prends la tête dans les mains pour penser », dit Godard.

Godard fait des métaphores. *Leçons de choses* : un enfant, c'est un prisonnier politique, clac, l'écran fait tomber une image de grillage dans une cour d'école. Ça conjoint, de force, deux images habituellement séparées : l'enfant, et la prison. Et ça se développe. La société, la guerre civile. Une métaphore, et puis une autre, et puis encore une autre, un glissement perpétuel. Même fonctionnement pour les oppositions, moi / je, toi / moi, moi / les autres, avant / après, qui se ramènent toutes à deux oppositions simplettes : *« les bons / les méchants »* et *« ça va mal / ça va bien »*. Ou ça pourrait aller bien.

Alors, comme on a appris à Godard que, selon Mao, « un se divise en deux », ça n'ira pas plus loin que cette opposition strictement binaire, une dialectique « pour de rire », comme disent les enfants. Pas de troisième terme, pas d'issue, pas de dépassement. Pas de sortie. Ça ressemble plutôt à de la très vieille métaphysique scolastique, où à ces jeux de comptine en boucle : *« J'en ai marre, marabout, bout de ficelle, selle de cheval, cheval de course... »* Est-ce que ça se prend au sérieux ? On ne saura pas.

« On a du matériel, on a des idées, mais y'a personne », dit Godard.

Mais il y a le reste. Car la métaphore, si ce n'est pas de la dialectique, c'est la base de toute poésie. Les fruits : le briquet qu'on tape sur la table sans rien dire, quand on ne sait pas trop, la tasse de porcelaine blanche qu'on repose, le sucre qu'on croque. Des voix, encore, de petite fille, qui lit, qui raconte, des voix d'hommes qui lisent des paroles de femme, de ces paroles que les femmes empruntent aux hommes pour réprimer leur grosse : *« Mets tes bottes, prends ton manteau, marche pas dans les flaques »*, et c'est lumineux. Et, dans une absence quasi totale de musique, voilà qu'elle surgit, la musique, petite fille toute nue qui danse pour casser la baraque à René et provoquer une catastrophe poétique. *« J'en ai marre, marabout... ligne de fond, fond de culotte, culotte de zouave, zouave d'Afrique, fricassée, c'est assez, y a plus qu'à recommencer... »*

« Il faut que la pensée ait le temps de faire un aller et retour et de se critiquer », dit Godard.

C'est pas tout ça. Ça va être la rentrée. Y a plus qu'à recommencer.

CATHERINE B. CLEMENT.

* Dernière émission dimanche 27 août, FR 3, 20 h. 30.

« TÉLÉCINÉ »

Une revue qui a modifié la dimension de l'écran

DEUX dossiers sur l'audio-visuel, dont un généralement, consacré à la télévision (« les Dossiers de l'écran », « la Gauche et la télévision », « la Télévision des séries », etc.), un répertoire analytique des films qui passent sur le petit écran, une rubrique « audio-visuelle », et, par intermittence, des études sur le phénomène de l'image, sont au sommaire de chaque numéro de la revue mensuelle Téléciné.

Téléciné, — revue consacrée à *l'origine au cinéma — a été fondée en 1947 par l'Association catholique de la jeunesse française (A.C.J.F.) puis reprise par la Fédération loisirs et culture cinématographiques (F.L.C.C.). Depuis 1973, la revue est dirigée par un triumvirat composé de Claude Gault, rédacteur en chef de* Témoignage Chrétien, *de Joël Magny et de Daniel Delaveau, qui lui ont donné sa nouvelle orientation, où la télévision tient une place privilégiée.*

Satisfaite de la formule, qui lui paraît viable, l'équipe de Téléciné *envisage de mettre en place — parallèlement à un comité de rédaction — un collectif d'orientation où pourront s'exprimer les différents courants de la gauche.*

« Nous pensons, *disent Joël Magny et Daniel Delaveau*, que la télévision est un média qui a été négligé — et méprisé — trop longtemps par certains milieux intellectuels. A tort à notre avis car il est clair qu'elle a un poids idéologique considérable. L'un de nos objectifs aujourd'hui est de permettre aux gens de maîtriser cet outil de communication pour devenir des spectateurs adultes. Sans doute avons-nous été aidés dans cette réorientation par la tradition de la revue qui, malgré tout, avait généralement accordé à la télévision plus de place que d'autres.

— *L'entrée en force du cinéma à la télévision n'a-t-elle pas aussi influencé votre réorientation ?*

— Non, notre décision était antérieure. Nous avons voulu prendre en considération le fait que rares sont les gens de province qui peuvent voir même la moitié des films dont il est question dans les revues de cinéma qui se font à Paris. C'est à la télévision qu'ils voient la majorité des films ! Nous nous sommes dit : *« Puisque les » gens voient l'essentiel de leurs » films à la télé, parlons de ceux-» là en priorité. »* Cette nouvelle attitude aboutit à remettre en question, en fait, une certaine conception de la cinéphilie : aujourd'hui, nous visons moins ceux qu'on appelle traditionnellement « les cinéphiles », nous cherchons à atteindre plutôt tous les militants, au sens large du terme, qui, à gauche, sont souvent désarmés aussi bien devant le cinéma que devant la télévision. Ce que nous voulons, c'est « armer » les gens. Nous ne pensons pas que les revues de cinéma pourront éternellement résister à la télévision car les barrières entre les deux médias sont de plus en plus floues. Il se produit aujourd'hui un processus d'unification de l'audio-visuel, pas au sens où l'entend M. Edeline naturellement...

« Armer les gens »

— Votre changement a-t-il été accepté par vos lecteurs ? D'autre part, avez-vous affronté des problèmes, théoriques ou pratiques : ainsi, la critique de cinéma et la critique de télévision n'obéissent pas nécessairement aux mêmes règles ?

— C'est en janvier de cette année, avec le n° 204, que nous avons opté pour notre nouvelle formule. Nous avons constaté effectivement un certain flottement chez nos lecteurs. Nous avons traversé un creux. Mais nous pensons aujourd'hui avoir trouvé un nouveau public que nous chiffrons à dix mille lecteurs en moyenne. Sur le plan de notre travail critique, oui, il est certain que l'on ne dispose pas, pour parler d'une émission de télévision, du même bagage culturel que celui dont on dispose — parce qu'il a été mis au point depuis longtemps — pour parler d'un film de cinéma. La critique de cinéma se fonde *grosso modo* aujourd'hui sur l'échelle des valeurs établie par André Bazin. Il en est qui la critiquent, tels les marxistes-léninistes, mais du moins ont-ils la possibilité de se définir malgré tout par rapport à elle. En télévision, presque tout reste à faire de ce point de vue. En effet, nous avons, ou bien des travaux hyperthéoriques sur la perception de l'image ou sur l'audio-visuel, ou bien une démarche journalistique axée essentiellement sur le contenu.

« Sans doute allons-nous être confrontés à ce problème esthétique. Cependant il ne nous inquiète pas outre mesure car nous ne nous posons pas en esthètes. Notre objectif n'est pas d'abord la recherche, la mise au point d'une théorie. Il est plutôt d'ordre politique : armer les gens face à l'audio-visuel. Un film ou un thème constituent d'abord pour nous l'occasion d'aborder une question qui nous paraît importante. Par exemple, nous avons profité de la sortie du film : *le Juge et l'Assassin*, de Bertrand Tavernier, pour poser le problème de la justice en donnant la parole à un membre du Syndicat de la magistrature. Nous cherchons toujours à replacer le film ou l'émission dans son contexte, dans une problématique.

— Pensez-vous en compte la vidéo ?

— Nous y avons souvent pensé, mais, à vrai dire, nous n'avons pas trouvé la manière de l'aborder. Il nous semble que, pour l'heure, la vidéo est un média dont on a vite fait le tour. D'un côté, il y a l'utopie un peu délirante qui consiste à la considérer comme le moyen d'un nouvel art, souvent formaliste. D'un autre côté, il y a l'utopie, politique cette fois, de ceux qui pratiquent une certaine fétichisation du direct... Il est vrai que des groupes font un travail intéressant. Au fond, nous avons une politique d'attente, pour l'heure. Il nous faudra sûrement y revenir. »

Propos recueillis par
GUY HENNEBELLE.

* *Téléciné*, 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Abonnement : un an, 50 F.

Écouter, voir

● **ESSAI : L'ENFANT, LES HALLES ET LE MUSICIEN. — Mercredi 1er septembre, TF 1, 18 h. 55.**

Un petit garçon, un jour de vacances d'été, explore son quartier, celui des Halles. Promenade poétique dans un lieu où le passé et le présent se mêlent étroitement.

● **TELEFILM : TORQUEMADA. — Jeudi 2 septembre, A 2, 20 h. 30.**

Un moine torturé et exigeant vante les vertus purificatrices des bûchers et provoque, par ses intrigues, le début de l'Inquisition. Ce drame en cinq actes, dont le texte a été respecté, témoigne des préoccupations religieuses d'un Victor Hugo indigné par les événements de 1848 et le coup d'Etat de Napoléon III. Il prend une dimension contemporaine : le réalisateur, Jean Kerchbron, rapproche le fanatisme de Torquemada de celui de Hitler.

● **PORTRAIT : SIMONE VEIL... DEUX OU TROIS CHOSES QU'ELLE NOUS DIT D'ELLE. — Jeudi 2 septembre, TF 1, 21 h. 30.**

Comment et pourquoi Simone Veil devint ministre de la santé. Après la véritable bataille qu'elle a menée en novembre 1974 (on a pu parler de « marathon » parlementaire), elle avait réussi à faire voter la libéralisation de l'avortement. Jean-Emile Jeannesson a eu envie de la connaître, « de découvrir, peut-être, la personne sous le personnage ».

● **DOCUMENTAIRE : LUMIERES DE MAURITANIE (1). — Vendredi 3 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Deux aspects de la réalité mauritanienne, deux modes de vie, ou de survie : Claude Pavard et Christian Bossu-Picat donnent un témoignage vivant de leur expérience auprès des nomades professionnels qui acheminent à dos de chameau des plaques de sel à travers les massifs de l'Adrar et du Tagant. Et, sur la côte atlantique, auprès des pêcheurs imragen qui emprisonnent dans leurs filets des bancs entiers de mulets grâce à la complicité des dauphins.

Mais la Mauritanie n'est pas seulement ce désert et cet océan. Elle est, aussi, mines de cuivre, de fer, lutte tenace pour sortir du sous-développement, et c'est ce que les auteurs de l'émission montrent dans la deuxième partie.

● **TÉLÉFILM : LE TEMPS D'UN REGARD. — Samedi 4 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Marc Audran, peintre célèbre, décide de fuir Paris, la gloire et sa femme, ou plutôt de se fuir lui-même. Dans un petit village de Provence, juste « le temps d'un regard », il essaiera de se trouver en jouant le jeu de la société qui exige une identité et en fixant son amour sur une jeune morte, inconnue de lui. Des personnages et leurs fantasmes, deux façons de saisir la réalité. Au scénario de Denise Lemaresquier, Boramy Tioulong a ajouté des touches de couleurs, des demi-teintes qui font du film un grand tableau.

● **REPROSPECTIVE : LA FRANCE DES ANNEES 30 (1)... 1930-1935. — Dimanche 5 septembre, TF 1, 22 h. 20.**

Claude Fléouter et Robert Manthoulis invitent à découvrir une époque qui va de 1930 à 1939, à travers ses spectacles, ses chansons, ses artistes vedettes. Cette première émission évoque le début des années 30, la crise économique, la montée du nazisme, qu'elle confronte — en les opposant, dans un montage subtilement savant — aux chansons très « désengagées » en vogue à ce moment-là.

● **FILM : LA CROISIERE DU NAVIGATOR. — Dimanche 5 septembre, A 2, 15 h. 5.**

Seul sur un navire à la dérive, avec la jeune fille qu'il aime, Buster Keaton se bat constamment contre l'impossible. Il essaie en vain de tirer le bateau derrière un canot de sauvetage, mais réussit à construire une mécanique scientifique pour servir le petit déjeuner et utilise les poissons du fond de la mer pour réparer une avarie. Génie du bricolage et parfaite expression plastique du sang-froid keatonien. Une heure de gags admirables.

● **FILM : LA NUIT. — Dimanche 5 septembre, FR 3, 22 h. 30.**

En une journée et une nuit, un romancier à succès et sa femme, mariés depuis dix ans, vivent le mystère de la mort de leur amour, au sein de la haute société milanaise. Tourné un an après *l'Avventura*, *la Nuit* fut davantage encore le manifeste d'une nouvelle écriture romanesque et non psychologique. La ville — Milan — est tout béton et verre, géométrique et dure ; les sentiments restent impalpables et l'angoisse de vivre naît d'un geste, d'un simple détail. Conduit sur un rythme lent, tourné en noir et blanc, ce film nous ramène à nos enthousiasmes du début des années 60. Le cinéma italien était aussi riche qu'aujourd'hui, mais on y voyait surtout Antonioni et Fellini.

● **ESSAI : RADIO-SOLITUDE EN CÉVENNES. — Du lundi 6 au dimanche 12 septembre, France-Culture.**

Près de deux cents heures d'émissions, consacrées aux pays cévenols : il s'agit là d'une première expérience dirigée par François Billetdoux. Pendant une semaine, dans le parc national des Cévennes et ses alentours, la radio deviendra moyen d'investigation sociale et surtout moyen de communication. Un autoportrait d'une région un peu abandonnée sera ainsi ébauché.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 28 août

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Enrico Macias à l'Olympia ; 21 h. 35, Série : Matt Helm (L'altimètre de la mort) ; 22 h. 25 (●), Portrait : A bout portant... P. Préboist.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Théâtre : « Adieu prudence », de L. Stevens. Réal. J. Cohen, avec : M. Boudet, H. Garcin.

Une allumeuse suédoise débarque chez un couple parfait. Adapté de l'anglais par Burillet et Gredy.

22 h. 30, Variétés.

CHAINE III : FR 3

20 h., Magazine de la mer : Thalassa ; 21 h. (●), Portrait : Rudolph Valentino, de M. Shavelson, avec F. Nero.

La vie, les triomphes et les échecs de Rudolph Valentino, retracés dans un film où se superposent la transposition Nero-Valentino et des documents d'époque.

FRANCE-CULTURE

20 h. (●), Soirée fantastique : « Bernie le Faust », de W. Tenn ; à 21 h. 25, « la Septième victime », de R. Scheckley ; 22 h., La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., *Festival de Salzbourg* : récital de lieder (Schubert) avec G. Janowitz et I. Gage, piano ; 23 h., Vieilles cires : 1936... Toscanini dirige le New York Philharmonic Symphony Orchestra (Rossini, Wagner) ; 24 h., Mikes Media ; 1 h., A la nuit (musique ininterrompue jusqu'à 7 h.).

Dimanche 29 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Emissions philosophiques et religieuses (messe à 11 h.) ; 12 h. (C.), Allons au cinéma ; 12 h. 30 (C.), Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20 (C.), C'est pas sérieux ; 14 h. 10 (C.), Voyage : Au-delà de l'horizon (le pôle Nord, l'inutile devient trésor) ; 15 h. 15, Sports : Direct à la une ; 17 h. 15, Téléfilm : « Ballade pour des diamants », de D. Curtis.

Chaque hold-up correspond au passage d'un autobus. Mais un jour, au lieu de rejoindre ses complices, l'auteur du « casse » fuit tout seul dans le bus où sont cachés les diamants.

18 h. 45, Feuilleton : *Les jours heureux* ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « le Sous-Marin de l'Apocalypse », d'T. Allen (1961). Avec W. Pidgeon, J. Fontaine, B. Eden, P. Lorre, R. Sterpling.

Le globe terrestre se trouve entouré d'une ceinture de feu qui risque de l'anéantir. Le commandant d'un super-sous-marin atomique américain conçoit un plan audacieux pour sauver la planète. Un climat dramatique assez passionnant, malgré les faiblesses du scénario.

22 h. 15 (●), Essai : Au rendez-vous des ancêtres, de G. Guillaume.

CHAINE II : A 2

15 h. 15 (●), Dimanche en fête à La Teste (Gironde) (suite à 16 h. 15 et 17 h. 45)... à 15 h. 20, Téléfilm : « le Mystère sur le vol 502 », de D. Chasman. Avec P. Bergen, R. Stack, W. Pidgeon.

Après le départ du Boeing-747 à destination de Londres, un inconnu prédit : il y aura plusieurs meurtres à bord. Haute tension.

17 h. 30, Série : La vie secrète des animaux ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 30 (●), Jazz Averty.

20 h. 30, Jeux sans frontières à Leeds (Grande-Bretagne) ; 22 h. (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (Le défi).

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les jeunes : Les animaux chez eux ; 20 h. 30 (★), Essai : Sur et sous la communication, de J.-L. Godard et A.-M. Miéville (« Avant et après »).

Première partie : avant et après la révolution. Avant, aujourd'hui, on sait comment ça se passe. Mais après, demain ? En deuxième partie, conversation avec « Z... », qui n'a pas, ou qui n'a plus, de langage.

22 h. 30 (●), Cinéma de minuit. Cycle Jean Renoir : « La vie est à nous » (1936). Avec J. Dasté, J. Brunius, S. Guisin, P. Unik, M. Sologne (N.).

Le climat social et politique avant les élections de 1936. Les luttes et les espoirs de la classe ouvrière.

Un remarquable travail collectif (sous la direction de Jean Renoir), apport du parti communiste et de ses militants à la propagande électorale en vue du Front populaire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Des Français des Caraïbes ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots (Debussy) ; 12 h. 5, La France des autres : « L'Allemagne » et « La Pologne » ; 12 h. 45, Musique de chambre (Haydn, Honegger, Martinu, Saint-Saëns, Roussel) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « la Farce enfantine de la tête du dragon », de Villa-Incian ; 15 h. 55, Concert par l'orchestre et les chœurs de la Radio-Télévision de Budapest (Beethoven, Lutoslawski, Bartok) ; 17 h. 30, (R.), « 1950-1975 : le troisième quart de siècle », année 1974 ; 19 h. 10 (R.), « la Ruelle ténébreuse », de J. Ray ;

20 h. (●), Les opéras de Janacek : « le Voyage de Monsieur Brouček », présentation de M. Kundera ; 22 h. 20, Instruments rares ; 22 h. 50, Disques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le onzième dimanche après la Trinité ; 9 h., Musical graffiti ; 11 h., Harmonica sacra (Gabrieli, Beethoven) ; 12 h., Festival de Salzbourg... Orchestre Mozarteum de Salzbourg, dir. G. Wimberger (Mozart) ;

14 h., Opéra bouffon : « Véronique » (A. Messager) ; 15 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h. (●), Le concert imaginaire de Giotto ; 19 h. 10, Wagner idyll ;

21 h., En direct de Berlin : 31e festival Bach ; 23 h., Cycle de musique de chambre : Joseph Haydn ; 24 h., Mikes Media ; 1 h., A la nuit (musique ininterrompue jusqu'à 7 h.).

Lundi 30 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le *francophonissime* ; 13 h. 35 (C.), Série : Paul Temple ; 14 h. 25 (C.), (★), Essais : L'imagination au galop... Bleue la mer ; 17 h. 45, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30 (●), Film : « Noblesse oblige », de R. Hamer (1949). Avec D. Price, V. Hobson, J. Greenwood, A. Guinness (N.).

Un jeune homme, fruit d'une mésalliance, a été rejeté par son aristocratique famille. A la fois par ambition et par vengeance, il entreprend d'en faire périr tous les membres, en ignorant des « crimes parfaits ».

Le grand classique de la comédie britannique d'humour noir.

22 h. 15 (●), Documentaire : Ombre et lumière... Regards sur l'art abstrait.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : *Ma sorcière bien-aimée* ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là, l'en témoigne (21 juin 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30, Variétés... A la française : C. Trenet, Djamee, Alam, Victor Ullate, Piazzola, C. Lara, Y. Lecq, M.-P. Belle ; 21 h. 35 (●), Chronique : Le raid américain, de J.-M. Drot.

« Créativité à l'américaine. »

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Origami ; 19 h. 40, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 20 h., Jeu : 20 heures en été.

20 h. 30, Prestige du cinéma (R.), : « la Vingt-Cinquième Heure », de H. Verneuil (1968). Avec A. Quinn, V. Lisi, S. Reggiani, G. Aslan, F. Rosay.

Un paysan roumain, arrêté au printemps 1939 par suite d'une manœuvre d'un gendarme convoitant sa femme, va se trouver, du fait de la guerre, et pendant dix ans, rejeté de pays en pays et interné dans différents camps.

Adaptation anecdotique et à grand spectacle du roman de Virgil Gheorghiu, succès de librairie du temps de la « guerre froide ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. (R.), Les chemins de la connaissance... « Les demeures d'Albert Dürer » ; 8 h. 32, « Quelques plantes et leurs symboles » ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (R.), « 1950-1975 : le troisième quart de siècle », année 1975 ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h 2, Musiciens français contemporains : L'Ecole de Paris (M. Mihalovici, A. Tansman) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Bel amant et les sirènes », d'A. Semin ; 14 h. 45, Disques ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : « Paris les beaux jours », « le Génie du lieu » ; 16 h. 25, Reportage : L'Orient regarde comment l'Occident l'a montré dans ses films ; 17 h., Ne quittez pas l'écoute ; 18 h. 2, Disques ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Jean Desailly lit Maupassant ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Les Chats du docteur Watson », d'U. Widner ; 21 h. 5, L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux » : « Retour à l'abbaye de Landevennec » ; 22 h. 35 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., *De la nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes ; 10 h., Musiciens de la Révolution et de l'Empire ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; 15 h., Après-midi lyrique : « Lucrezia Borgia » (Donizetti) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Ninon Vallin, cantatrice ;

20 h., Concours international de guitare ; 20 h. 20, *Présentation du concert* ; 20 h. 30, *Festival estival*... Schola Hungarica, antiennes et hymnes de Noël et de Pâques ;

22 h., Les fous du clavier ; 23 h., Almanach du laboureur ; 24 h., (●), « Pimpinone », opéra baroque de Telemann.

Mardi 31 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 45 (C.), Objectif santé ; 13 h. 55 (C.), Série : Paul Temple ; 14 h. 45 (●), Essais : L'imagination au galop ; 17 h. 45, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti ;

20 h. 30, Musique : Festival international de musique aux armées ; 21 h. 30 (●), Chronique : Le sens de l'histoire... Le voyage, par J. Aurel et J. Laurent.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, l'en témoigne (14 juillet 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 35 (●), Dossiers de l'écran : Film : « Une dépêche pour Reuter », de W. Dieterlé (1940). Avec E.G. Robinson, E. Best, E. Albert, A. Bassermann (N.).

Comment le baron Julius Reuter créa, dans les années 1850, une grande agence anglaise de diffusion rapide des informations.

Par l'auteur de la Vie d'Emile Zola et de Juarez, une importante biographie filmée, inédite.

Débat : Le tour du monde en 80 secondes.

Avec la participation de MM. Gérald Long, directeur général de Reuter Londres, Claude Roussel, directeur général de l'A.F.P., Jacques Lenoir, directeur du Centre international d'enseignement supérieur de Strasbourg, Henri Amouroux, ex-directeur de France-Soir, Philippe Gildas, rédacteur en chef du journal d'Europe 1, André Ducros, vice-président de l'Association du réseau des émetteurs français, Jean Lepesqueur, administrateur à la direction générale des télécommunications, Alain Ferri, agent de change.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Bonanza ; 16 h. 45 (●), Essai : Viens avec nous, rue de Seine, de Youri ; 17 h. 15, Feuilleton : Teva ; 18 h. 15, Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, l'en témoigne (11 novembre 1943) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30, Sports : Football (Danemark-France, en direct de Copenhague) ; 21 h. 45, Série : Un shérif à New-York.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Le vingtième siècle romantique (Millet et Van Gogh) ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30 (●), Un film, un auteur (R.) : « Ambre », d'O. Preminger (1947). Avec L. Darnell, C. Wilde, R. Green, G. Sanders, J. Tandy.

Au dix-septième siècle, en Angleterre, la carrière galante d'une folle fille à la naissance mystérieuse, qui aura beaucoup d'amants, tout en n'aimant qu'un seul homme, et deviendra la favorite de Charles II. Illustration de qualité d'un roman historique à gros tirage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (R.), « Les demeures d'Albert Dürer » ; à 8 h. 32, « Quelques plantes et leurs symboles » ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, La livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un mari, c'est un mari », de F. Hebrard ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Audiberti, cavalier seul », par M.-L. Audiberti et M. Sueur, réal. E. Fremy ; 22 h. 30 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes ; 9 h. 30, Musiciens de la Révolution et de l'Empire ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : *musique française du XXe siècle* ; 17 h. 30, *Ecoute, magazine musical* ; 18 h. 30, Sphère de sphère ; 19 h. 15, En scène, par G. Bernager ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Concert au Festival estival : Gachinger Kantorei Stuttgart et Bach Collegium Stuttgart, dir. E. Rilling (Bach) ; 22 h., France-Musique la nuit : « Kraanerg » (Xenakis) ; 24 h., Politesse, par M. Florio ; 1 h. (●), La clé.

Jeudi 2 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.) (R.), Série : L'île au trésor ; 13 h. 30 (C.) (R.), Série : Paul Temple ; 14 h. 45 (●), Essais : L'imagination au galop ; 17 h. 45, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30 (●), Série : Faits divers... Les paysans du clair de lune, de M. Andrieu et P. Dumayet. Réal. F. Martin ; 21 h. 30 (★), Portrait : Simone Veil, deux ou trois choses qu'elle nous dit d'elle, de J. E. Jeannesson ; 22 h. 20, Jazz à Juan... Marion Williams.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Documentaire : La mer et les hommes ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là l'en témoigne (17 février 1944) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30 (★), Téléfilm : « Torquemada » (V. Hugo). Réal. J. Kerchbron. Avec J. Martin, F. Chaumette, M. Vitold, S. Pitoeff, N. Juvet, C. Genia.

L'Espagne au quinzième siècle, au moment où on s'instaure l'Inquisition. Trois ans avant la mort de Victor Hugo, ses préoccupations religieuses.

22 h. 20 (●), Variétés : Pi sur A2.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Les impressionnistes du Musée du jeu de paume ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma, cycle H. King (R.) : « la Cible humaine » ou « l'Homme aux abois » (1950), avec G. Peck, H. Westcott, M. Mitchell, J. Parker.

Un tueur légendaire de l'Ouest américain, prisonnier de sa renommée, cherche désespérément à se faire une existence paisible.

Un western très dramatique et assez fascinant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; « Québec 76 » ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (R.) : « Les demeures d'Albert Dürer » ; à 8 h. 32 (R.), « Quelques plantes et leurs symboles » ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Recherche musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues en France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Palais des fêtes », de Max Gallo ; 14 h. 45, Participe passé ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Claude Rich dit René Clair ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (R.) « Entre feu et précipitation », de Malcolm Lowry, av. D. Gélin, M. Bona, réal. C. Roland-Manuel ; 21 h. 40, En direct : Vera Feder ; 22 h. 35 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes ; 9 h. 30, *Musiciens de la Révolution et de l'Empire* ; 11 h. 55, *Sélection concert* ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; nouvelles auditions ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; à 18 h. 30, Intercostales ; 19 h. 15, En scène.

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Concert : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Messiaen) ; 22 h. 30 (●), *Version originale* : « Special Gustav », par J. Drillon et D. Collins ; 24 h., Musique juive ; 0 h. 45, Jean Catoire à la recherche de l'antésonore.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Journal ; 20 h., Journal (le dimanche, 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière.

A 2 : 15 h., Flash ; 20 h., Journal ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 19 h. 55, Journal ; vers 22 h., Dernière édition.

ACTUALITES REGIONALES

19 h. 20, Ensemble du réseau.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h., Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 15) ; 9 h. 15, A bible ouverte (le 22) ; 9 h. 30, La source de vie (le 15), Orthodoxie (le 22) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Prières secrètes des Français d'aujourd'hui (le 15), Ecouter l'Islam (le 22) ; 11 h., Messe à la cathédrale d'Aqui (le 15), à Saint-Pantaléon-de-Gueberschwir (le 22).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 10 h., Ça sent la rentrée ; 11 h., Concert de vous voir (à partir du 6 septembre : émission d'Anne Gaillard) ; 12 h., Rétro-nouveau ; 12 h. 45, Le Jeu des mille francs ; 14 h., Bon pour le son ; 18 h., Bananas ; 20 h. 10, Marche ou rêve (le samedi : La Tribune de l'histoire) ; 22 h. 10, Le Pop-club.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, (●) Les Dossiers extraordinaires du crime ; 16 h. 30, J.-M. Desjeunes ; 18 h., Europe-soir ; 19 h., Jean-Loup Lafont ; 20 h. 30, Europe panorama ; 21 h. 30, Top à Wall Street ; 24 h., G. Sainz-Bris.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 30, Quinte ou double ; 14 h. 10, Le Cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-bahut ; 21 h. 5, Flash Back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La Case au trésor ; 14 h. 20, Appelez, on est là ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les Routiers sont sympas ; 24 h., Les Nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, *Divers aspects de la pensée contemporaine* : la Fédération française de droit humain (le 29), le Grand-Orient de France (le 5) ; 10 h., Messe.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 3 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.) (R.). Série : L'Ile au trésor ; 13 h. 50 (C.). Série : Paul Temple ; 14 h. 40 (●). Essais : L'imagination au galop ; 17 h. 45. Pour chaque enfant ; 19 h. 40. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « La Nuit du 9 mars » (de R. Feral). Mise en scène : H. Soubeyran. Avec R. Hanin, M. Charvey, A. Carrère.

M. Roberts, de Scotland Yard, est accusé de meurtre. Toutes les preuves sont, en effet, contre lui, mais lui, il ne se souvient de rien.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.). Série : Mission impossible ; 16 h. 45. Sports : 17 h. 15 (R.). Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45. Vacances animées ; 18 h. 15 (●). Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là j'en témoigne ; 18 h. 40. Le palmarès des enfants ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30 (●) (R.). Feuilleton : Molière pour rire et pour pleurer, de J. Aurenche et P. Bost. Réal. M. Camus. Avec M. Aumont, D. Manuel, G. Doulcet ; 21 h. 35 (●). Documentaire : Une légende, une vie... L.-F. Céline, de C. Nahon et M. Lefebvre. Réal. C.-J. Philippe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45. Pour les jeunes ; 19 h. 40. Douze ans d'art contemporain en France ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30 (*). Documentaire : « Lumières de Mauritanie » (pêcheurs Imragen, caravane de sel), de C. Pavard et C. Gossut-Picat ; 21 h. 20, Jazz : Au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins... Mahavishnu.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (R.) : « La Grèce ancienne et le cannibalisme » ; à 8 h. 32 (R.), « Quelques plantes et leurs symboles » ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, La lettre et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 40, Musiques extra-européennes ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Fondateurs » de G. Konrad ; 14 h. 45, Participe passé ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Jacques Duby dit O'Brian ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Musique ; 22 h. 25 (R.) (●), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h. De la nuit ; 22 h 50 Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Les grandes voix humaines ; 9 h. 30, Musiciens de la Révolution et de l'Empire ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15 (●), La productrice anonyme : « Cambodge » ; 14 h., Mélodies sans paroles ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; à 18 h. 30, La vraie bleu ; 19 h. 15, En scène ;

20 h. Contrechamp ; 21 h., Echanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. D. Oren (Debussy, Bartok) ; 23 h. 15, Musique juive ; 24 h., Parasites ; 1 h., Jazz forum.

Samedi 4 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.) (R.), Série : L'Ile au trésor ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 25 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 35, Pour chaque enfant ; 18 h. 40, Magazine de l'I.N.C. ; Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 45, Magazine auto moto 1 ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30, Variétés : Michel Fugain et le Big Bazar ; 21 h. 50, Série : Matt Helm, avec T. Franciosa.

CHAINE II : A 2

15 h., Rendez-vous avec... L'amitié, de J. Alexandre, avec S. Lama, et en rediffusion (●) le feuilleton : Jean-Paul Coignet ; 18 h. 15, Les 15-25 ; 18 h. 25, Documentaire : Caméra au poing, de C. Zuber ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Accordéon.

20 h. 30, Téléfilm : « Vol perdu », de P. Donnelly. Réal. L. Horn. Avec L. Bridges, A. Francis.

Sur le point d'être suspendu de ses fonctions, un pilote se voit confier un vol difficile — un vol perdu.

22 h. 5, Variétés.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Des chevaux, un événement ; 20 h., Documentaire : Les animaux chez eux.

20 h. 30 (*), Cinéma 16 : « le Temps d'un regard » (B. Tiouiong). Avec P. Vaneck, N. Courval, G. Garcin.

Un peintre, un drame dans sa vie, une morte qu'il ne connaît pas et qu'il se met à aimer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... : « Regards sur la science » ; à 8 h. 32, « Comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7 (●), Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (S.), Festival de Bayreuth : « Parsifal », de R. Wagner ; 19 h. 45, Les chants de la terre ; 20 h. Poésie ; 20 h. 5, Carte blanche : « les Filles de Pharcys », de C. Beordet ; à 21 h. 8, « La Dernière Parade », de J.-M. Barrault ; 22 h. 5, Mi-fugue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; à 10 h., Etude ; 12 h. Des notes sur la guitare ; 12 h. 45, Jazz n'B vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h. 30 Discothèque 76 : la critique des auditeurs ; 17 h. 30, Vingt-cinq notes seconde ; 19 h. 30, La route des jongleurs ;

20 h., Wagner-Idyll : Ouverture de « Rienzi », bacchanale de « Tannhauser », acte 1 de « la Walkyrie » ouverture du « Vaisseau fantôme » ; 23 h., Vieilles cires : Joseph Szigeti, violon (Prokofiev, A. Berg, Stravinski), enregistrements de 1935 et 1945 ; 24 h. (●), David Bedford, un compositeur anglais, par J.-P. Lantin.

Dimanche 5 septembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions philosophiques et religieuses (messe à 11 heures) ; 12 h. (C.), Allons au cinéma ; 12 h. 30 (C.), Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 25 (C.), C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker et R. Grumbach ; 15 h. 45, Sports ; Direct à la une ; 17 h. 10, Film (R.) : « Quand la marabunta gronde », de B. Haskin (1953). Avec E. Parker, Ch. Heston, A. Sofaer.

Au début du siècle, une jeune femme rejoint, dans la jungle brésilienne, un planteur épousé par procuration. Une invasion de fourmis rouges provoque une catastrophe. Drame psychologique et d'aventures à l'exotisme typiquement hollywoodien.

18 h. 45 (R.), Feuilleton : Les jours heureux ; 19 h. 15, Les animaux du monde, de F. de la Grange.

20 h. 30, « la Charge des rebelles », de C. Saura (1963). Avec F. Rabal, L. Massari, Ph. Leroy, L. Ventura.

Au dix-neuvième siècle, en Espagne, les aventures dramatiques d'un bandit d'honneur.

Un des premiers films de Saura, encore inédit.

22 h. 20 (*), Rétrospective : La France des années 30, de R. Monthoulis et Cl. Fléouter.

CHAINE II : A 2

15 h. 5 (*), Film : « la Croisière du Navigator », de B. Keaton et D. Crisp (1924). Avec B. Keaton, K. McGuire, F. Vroom (Muet, N.).

Un fils de famille très indolent se retrouve sur un navire à la dérive, seul avec celle qu'il aime et qui a refusé de devenir sa femme. Les circonstances le rendent ingénieux.

L'un des grands films où s'affirme le génie burlesque de Buster Keaton. A ne pas manquer.

16 h., Dimanche en fête... à Carcassonne, pour les Rencontres occitanes (suite à 17 h. et à 17 h. 50) ; 16 h. 30, Sport : Championnat du monde de cyclisme ; 17 h. 30, Série : La vie secrète des animaux ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 30 (●), Jazz Averty.

20 h. 30, Jeux sans frontières à Liège ; 22 h. (R.), Série : La dynastie des Forsyte (La toile d'araignée).

CHAINE III : FR 3

11 h., A écraus ouverts ; 11 h. 30, Immigrés parmi nous ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Pour les jeunes.

20 h. 30, Festival du film américain à Deauville ; 21 h. 45, Courts métrages français : « l'Armoire », de J.-P. Moulin ; « Florentine », de B. Bouthier ; 22 h. 30 (*), Cinéma de minuit, cycle italien 1961-1965 (R.) : « la Nuit », de M. Antonioni (1960). Avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki (N.).

Mariés depuis dix ans, un homme et une femme, après une nuit passée dans une réception mondaine, découvrent la mort de leur amour.

L'écriture néo-romanesque d'Antonioni dans un film d'une beauté déchirante.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h. Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, La France des autres ; 12 h. 45, La musique et les mots : « Deuxième Symphonie » (Brahms) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Maya », de S. Gantillon ; 16 h. 5, Musique de chambre (Prokofiev, N. Lee, J. Druckman, E. Kurtz, J. Cage) ; 17 h. 32, Emmanuel Berl, témoin de son temps ; 18 h. 30 Ma non troppo ; 19 h. 10 (●) Le cinéma des cinéastes ;

20 h. Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Zanni : « Oberto » (Verdi), avec J. Castle, C. Montane, P. Farres ; 22 h., Black and blue ; 23 h. 30 Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le dimanche après la Trinité ; 9 h., Musiciens graffiti ; 11 h., Harmonie sacrée (Mozart, Berlioz) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 13 h. 37, Chronique ; 12 h. 40, Opéra bouffon ;

13 h. 40, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : la « Cinquième Symphonie » (Mahler) ; 17 h. (●), Le concert imaginaire du Phénix (Bartok, Vivaldi, Berlioz, Debussy, Bach, Nono) ; 19 h. 15, Jazz vivant ;

20 h. 15 Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 h., Echanges internationaux : concert Carl Maria von Weber ; 22 h. 30, En direct de Dijon : Jeux internationaux du folklore ; 23 h. 30, Cycle de musique de chambre : Joseph Haydn ; 0 h. 30 (●), La clé ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 6 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.) (R.), Série : L'Ile au trésor ; 13 h. 50 (C.), Série : Paul Temple ; 14 h. 45 (●), Essais : L'imagination au galop ; 17 h. 35, Pour chaque enfant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 30 (R.), Film : « Topkapi », de J. Dassin (1964), avec M. Mercouri, P. Ustinov, M. Schell, R. Morley, A. Tamiroff.

Une voleuse internationale organise, avec son amant et des spécialistes, le cambriolage d'un musée d'Istanbul pour s'approprier une bague sertie d'émeraudes fabuleuses.

Comédie satirique et suspense à la manière du célèbre Rififi chez les hommes, où Dassin fut mieux inspiré.

22 h. 25 (●), Sur la gravure : Ombre et lumière... L'extrême braise du ciel.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Mission impossible ; 16 h. 45, Sports ; 17 h. 15 (R.), Série : Ma sorcière bien-aimée ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (●), Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là j'en témoigne (6 juin 1944) ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris ;

20 h. 30 (●), Variétés : Ticket de rétro, de J.-C. Averty.

Avec Andrex, Roger Pierre, Caroline Cler, Clda Leroux, Julie Lauda, Roland Gerbeau, Evelyne Pages, Francined, et des extraits d'actualités Pathé 1939.

21 h. 35 (●), Archives de France : « La mémoire de papier. »

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Vos gueules, les mouettes », de R. Dhéry (1974), avec R. Dhéry, C. Brosset, P. Mondy, P. Olaf, Ch. Duvaleix.

Un photographe et sa famille filment en super-8 la vie de leur village breton et gagnent le premier prix d'un concours organisé par l'O.R.T.F. Mais la diffusion du film à la télévision provoque des incidents.

Le comique « branquignolesque » dans une fantaisie un peu lourde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... : « Deux millénaires d'histoire cévenole » ; à 8 h. 32, « Lecture des arbres » ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « les Camisards », avec P. Joutard ; 10 h. 45, La toute et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Crève-Cévennes » de J.-P. Chabrol ; 14 h. 45, Participe passé ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. (R.), En direct des Cévennes : Radio-Solitude... « Le rôle de l'âne » ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, En direct des Cévennes : Radio-Solitude... « Le territoire de la langue » 21 h. 5 L'autre scène, ou « Les vivants et les dieux : Heidegger et le sacré » ; 22 h. 25 (R.) (●), Entretiens avec A. Gide, par J. Amrouche ; 23 h. 3, En direct des Cévennes : Radio-Solitude... « Les vieilles nouvelles » ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes ; 9 h. 30, Obliques ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45 Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait d'un musicien français ; 15 h. Après-midi lyrique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre ; 19 h. 15 En scène ;

20 h. Concours international de guitare ; 20 h. 30, Présentation du concert ; à 20 h. 30, Festival estival : récital d'orgue Louis Robillard (Bach, Messiaen, Balliff) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : les tous du violon ; 23 h. 25, Les chants d'espoir : Abdou Achuba.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1547

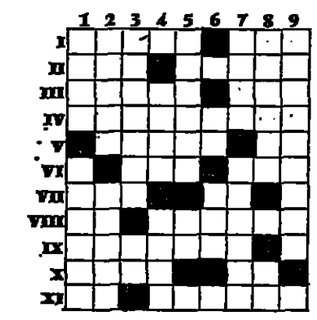

HORIZONTALEMENT

I. Constituent le thème de bien des aventures masculines ; Trou. — II. Brutalement arraché ou amoureusement murmuré ; Mauvaise note. — III. Fait état de beaucoup de choses ; Titre anglais. — IV. Malmènera, étrillera. — V. Dans la Mayenne ; Préposition. — VI. Fin de participe ; Sur la rose des vents. — VII. Promis à la lancette du vétérinaire ; Terme musical. — VIII. Ajoute au pittoresque d'un paysage ; Ne lâche pas facilement sa proie. — IX. De l'Arabie ou de la Judée. — X. Fondateur ; Emis très souvent par un boy désobéissant. — XI. Vient d'être ; Se juge au palais.

VERTICALEMENT

1. Ne pouvait offrir à Ulysse autre chose que du vent ; Mer... d'huile. — 2. Briller ; Apres. — 3. Rubans ; D'où partit une grande migration. — 4. Joue un rôle protecteur ; Le temps travaille souvent pour eux. — 5. Exclues d'une lune de miel ; Fin de participe. — 6. Permet de dresser des plans ; Rampait. — 7. Coule en Angleterre ; Surpris. — 8. Rassemblements par deux ! ; Donne le choix. — 9. Méritent un zéro de conduite.

Solution du problème n° 1546

Horizontalement

I. Nourrice ; Orbite. — II. Muid ; Lois. — III. Afocal ; Mode ; RP. — IV. Frottait ; Neuf. — V. Fa ; Cors ; Epi. — VI. Ria ; Prêt. — VII. Oen (néo) ; Boulimie. — VIII. Arno ; Nos ; Dur. — IX. Tello ; Unité ; Ese. — X. Sua ; Délassés ; Te. — XI. Entêté ; Aval. — XII. Stores ; CL. — XIII. Chaise ; Anels ; Hé ! — XIV. Grenat ; Alènes. — XV. Suées ; Cassées.

Verticalement

1. Affronts ; Acis. — 2. Orfraie ; Eue. — 3. OO ; An ; Langage. — 4. Recta ; Al ; Ire. — 5. At ; Brodeuses (cf. « tambour »). — 6. Lace ; Et ; En. — 7. Cm ; Io ; Boules ; Ac. — 8. Eu ; Trio ; Na ; Tâta. — 9. Im ; Unisson. — 10. Odon ; Plots ; Réas. — 11. Dégrisée ; Elle. — 12. Bleu ; Em ; Sassée. — 13. Io ; Fétide ; NS. — 14. Tir ; Eustache. — 15. Espoir ; Réelles.

GUY BROUTY.

Éducation

● ERRATUM. — Le nouveau numéro de téléphone de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF - Unité syndicale) est le 742-79-61 ou 62, et non celui que nous avons indiqué par erreur dans notre édition du 21 août 1976. Mais l'adresse est 8, rue de Hanovre, Paris-2e, comme nous l'avons dit.

TRADUCTIONS
angl. allem. esp. ital. port. holl. dan. norv. suéd. pol. rus. tchèq. serbo. hong. roum. bulg. grec. turc. arab. jap. chin. etc.
ABC 44 R. N.-D. DES VICTOIRES PARIS 2e TEL. : 236.13.03
PLUS RAPIDE - MEILLEUR MARCHÉ

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 août 1976 :

DES DECRETS

● Portant nomination des membres du gouvernement ;

● Modifiant le décret n° 68-298 du 21 mars 1968 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des militaires sur le territoire métropolitain de la France.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
98 F	160 F	222 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
165 F	310 F	455 F	600 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	218 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

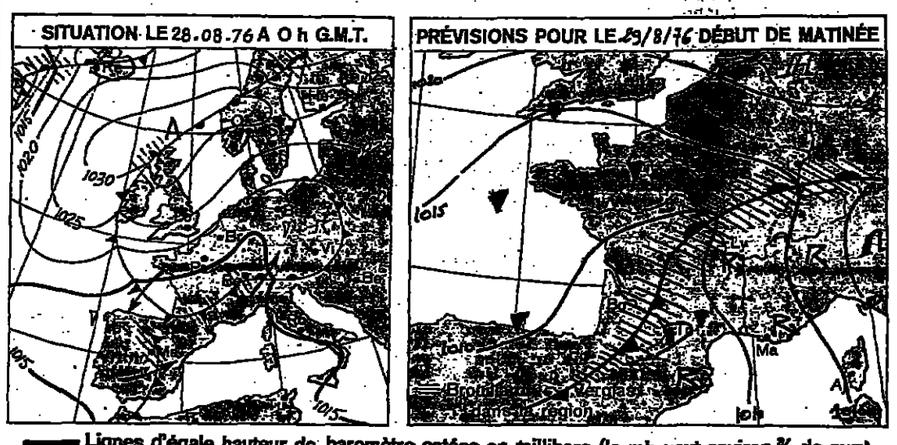

Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 août à 0 heure et le dimanche 29 août à 24 heures :

Dirigé par les hautes pressions du nord de l'Ecosse, l'air frais qui recouvre la France et les îles Britanniques s'écoulera vers l'ouest à travers l'Atlantique. Il sera progressivement remplacé sur une grande partie de notre pays par de l'air plus chaud mais très humide venant de la Méditerranée occidentale, la limite de ces masses d'air donnant des pluies assez abondantes.

Dimanche 29 août, en début de journée, les régions s'étendant de la frontière belge aux côtes de l'Atlantique seront encore sous l'influence de l'air frais. Le ciel y sera variable avec quelques averses et les vents, modérés, souffleront du secteur nord-est. Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux avec des pluies ou des orages. Les pluies, surtout localisées des Pyrénées au Massif Central et à l'Alsace, gagneront ensuite le Bassin parisien, puis le Nord et le Nord-Ouest en début de nuit. Les vents s'orienteront au sud-est ou au sud et se renforceront. Ils deviendront assez forts avec des rafales sur le Midi méditerranéen, ainsi que dans la vallée du Rhône. Les températures s'élèveront un peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 25 et 16 ; Bordeaux, 30 et 15 ; Brest, 22 et 13 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 18 et 15 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 27 et 13 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille, 28 et 20 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 21 et 10 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 29 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 21 et 13 ; îles Canaries, 28 et 20 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 23 et 13 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 31 et 12 ; Moscou, 21 et 8 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 19 et 10 ; Téhéran, 32 et 20.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication ;
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1976

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ETRANGER

Reflets du monde entier

[redacted]

« Vous avez dit Johansson ? »

Les Suédois, déjà réputés bizarres à bien des égards, ont un bizarre problème spécifique. Selon l'hebdomadaire américain *TIME*, « *si vous cherchez à haute voix, en Suède, un Johansson, vous aurez des difficultés (...). C'est le nom propre le plus répandu du pays : un Suédois sur quinze le porte, orthographié d'une façon ou d'une autre. En plus des 380 000 Johansson, il y a 75 000 Jonsson, 50 000 Jönsson et 17 000 Johnsson. Sans parler des 370 000 Andersson, 239 000 Nilsson, 209 000 Karlsson, 180 000 Ericksson, 170 000 Larsson et 150 000 Svensson. Il existe quelque 200 000 noms de famille en Suède, mais 40 % des habitants portent vingt d'entre eux, qui se terminent tous par « son »* (fils de)...

» *Les réservations de places de théâtre ou de restaurant rencontrent d'innombrables ennuis. Un restaurant de Stockholm a récemment découvert au beau milieu d'un banquet qu'il servait un repas de noces au « mauvais » Svensson.*

» *Le gouvernement encourage les citoyens qui portent cent cinquante-quatre des noms les plus fréquents à changer de patronyme (...). C'est ainsi que le célèbre économiste Gunnar Myrdal est né Peterson.* »

The Economist

Casse-tête grec

Selon l'hebdomadaire britannique *THE ECONOMIST*, « *les bureaucrates de Bruxelles se préparent dès maintenant à maîtriser une nouvelle « langue officielle », bien que 38 % des membres du personnel de la Commission de Bruxelles soient déjà exclusivement employés à la traduction et à l'interprétation simultanée des six langues actuellement en vigueur.*

» *Il n'y a que deux espoirs : que la C.E.E. arrive à persuader les Grecs de renoncer à ce que leur langue soit systématiquement utilisée dans les séances de travail, sauf cas particulier, et que les documents ne soient pas toujours traduits en grec ; ou que tout le monde admette que l'usage de tant de langues devient une absurdité et se mette d'accord pour en adopter une ou deux.*

» *Mais l'anglais est inacceptable pour les Français ; le français pour les Anglais, d'autant que la plupart des étrangers parlent généralement mieux anglais que français. L'anglais plus le français seraient inacceptables pour les Allemands, qui estimeront sans doute que s'il doit y avoir deux langues de travail, pourquoi pas trois ? Mais alors, les Italiens et les Hollandais voudront eux aussi... Et nous voilà ramenés au problème précédent.* »

[redacted]

Les mystères de Volgograd

Le magazine satirique soviétique *KROKODIL* raconte l'histoire suivante :

« *Si vous, lecteur, après avoir étalé devant vous une carte de géographie à moyenne échelle, appuyez votre index, disons sur Oulianovsk, votre pouce atteindra sans grand effort la ville de Makhatch-Kala. Quelle est cette vaste distance en notre siècle débordant d'impétuosité ? Un avion quelconque la franchirait en quelques heures de vol. C'est pourquoi, dans la matinée du jour où la direction des approvisionnements du comité exécutif régional d'Oulianovsk remettait à l'aéroport une caisse de tiroirs destinés à l'usine Métaliste de Makhatch-Kala, une place fut préparée pour ladite caisse au dépôt de ladite usine.*

» *Le soir même, les tiroirs n'étaient pas arrivés. Le lendemain et les jours suivants non plus. Pendant seize longues journées, l'aéroport d'Oulianovsk garda le fret ardemment attendu. Après plusieurs messages radiophoniques, il l'expédia à Saratov. Saratov, qui eût pu l'envoyer directement à Makhatch-Kala, après trois jours de méditation, le passa à Volgograd. L'aéroport de Volgograd ne réagit pas aux messages radio. Aux objurgations téléphoniques non plus, d'ailleurs. Un mois passa, puis un deuxième, et de la caisse aux tiroirs on n'entendit plus parler... Elle voyage.* »

[redacted]

Bons baisers de Corée du Nord

Le quotidien de Lomé *TOGO-PRESSE* publie cette nouvelle à la une :

« *Une délégation de dix sculpteurs de la République populaire démocratique de Corée est arrivée à Lomé. Cette délégation a pour mission d'exécuter une statue de bronze à l'effigie du père de la nation, le général d'armée Gnassingbé Eyadéma. La statue sera remise au président Eyadéma de la part du chef de l'Etat coréen, le maréchal Kim Il Sung, à l'occasion du dixième anniversaire de la libération nationale.*

» *Ce don se situe dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié qui unissent les deux chefs d'Etat.* »

[redacted]

Le bouillon de grand-père

Le quotidien de Milan *CORRIERE DELLA SERA* raconte l'aventure peu commune qu'a vécue une famille de paysans de Gambolo, un village proche de Vigevano : « *Plusieurs jours de suite, cette famille a aromatisé le bouillon avec les cendres du grand-père, mort à Buenos-Aires, en croyant qu'il s'agissait d'épices sud-américaines envoyées par les parents qui y résidaient.*

» *Lorsque la lettre expliquant la nature véritable du contenu de l'urne, adressée par la poste aérienne, mais retardée, est enfin arrivée, il était trop tard : les restes mortels de l'aïeul avaient été intégralement consacrés à rendre la « minestra » hebdomadaire plus savoureuse. On imagine la consternation familiale, qui fut suivie d'une confession générale à un prêtre. Celui-ci a donné l'absolution, puisqu'il n'y avait pas eu d'intention mauvaise...* »

Le *CORRIERE DELLA SERA* commente sévèrement : « *Si le fait est authentique, c'est un drame de l'ignorance.* »

Lettre de la Chaussée des géants

DES GALIONS ET DES CORMORANS

LA Chaussée des géants. Un titre de Pierre Benoit, aussi mystérieux que *l'Atlantide*, mais trompeur. Une note folklorique pour créer le dépaysement, car *la Chaussée des géants* n'apparaît que dans les dernières pages. Et elle ne sert pas de décor à l'action, qui se déroule surtout dans le sud de l'Irlande et à Dublin, puisque le *livre relate avec sympathie*, et beaucoup de liberté, les « Pâques sanglantes » de 1916.

Mais le lecteur qui serait attiré en Ulster par cet ouvrage ne sera *pas déçu. Ce paysage insolite*, qui prête naturellement au mystère, n'avait pas besoin d'être inventé, son aspect échappe à la plus fertile imagination d'un écrivain. La légende est d'ailleurs à la mesure du site. Le géant irlandais Finn Mac Coul aurait lui-même construit cette voie afin que son rival écossais, Benandonner, puisse venir à pied sec affronter la défaite.

Le site grandiose est plus étrange encore quand la mer se frange d'écume sous de lourds nuages que sous le ciel méditerranéen qu'affectionne parfois cette côte septentrionale. D'ailleurs. Pierre Benoit évoque l'endroit sous la pluie : « *Le crépuscule faisait pleuvoir sur les majestueuses orgues basaltiques de la Chaussée son uniforme poussière mauve. Les eaux grondantes de la marée gagnaient les fûts des colonnes géantes, recouvraient celles qui gisaient à terre, disloquées...* »

L'office du tourisme nord-irlandais la baptise un peu pompeusement la « huitième merveille du monde ». Suivant l'éclairage, les quelque trente-deux mille ou trente-huit mille (les a-t-on vraiment comptées ?) gigantesques colonnes de basalte sont ocres, parfois presque noires. Par endroits, les intempéries les ont colorées en rouge brique. Le couchant met en relief ce superbe jeu de construction aux pièces hexagonales, pentagonales ou heptagonales. Malgré les siècles, les vagues ne les ont pas véritablement érodées. Seules quelques-unes gisent à terre.

Ce n'est en fait que du haut de la falaise que l'on prend pleinement conscience de l'étendue du phénomène. A marée basse, la Chaussée a près de 200 mètres de long et une hauteur de 9 mètres. Il faut aussi voir les formations voisines : la chaise du géant, la grand-mère du géant, les grandes orgues, l'éventail, le rayon de miel, la mitre... Pour être satisfaisante, la visite demande du temps et de bonnes jambes : le circuit complet fait 18 kilomètres. Inutile de chercher le volcan : il n'y en a pas. La lave a simplement été forcée par la pression à travers d'innombrables fissures dans la craie.

L'*AMENAGEMENT* touristique est discret : pas de guinguettes ou de gargottes qui défigurent le site. Seule concession récente : une route goudronnée qu'*emprunte une navette pour les* personnes âgées ou les handicapés.

Assis face à la mer, on se prend à *rêver* à toutes ces légendes que James McPherson, alias le Grand Ossian, composait avec talent au dix-huitième siècle, à quelques kilomètres de là, en Ecosse. D'ailleurs, la Chaussée, suivant la tradition, se prolonge sous la mer et refait surface dans l'île de Staffa, dans les Hébrides, à la grotte de Fingal, chère à Mendelssohn.

A gauche, invisibles, de profondes grottes marines, aux couleurs étranges, ne sont accessibles que par la mer. En haut de la falaise se dessinent les ruines du château du Dunluce, dont, en 1639, les communs s'écroulèrent dans les flots, un soir de fête. A droite, sous l'eau verte, le reste d'un galion de l'Invincible Armada, *le Girona*. Après avoir contourné avec succès l'Ecosse dans les terribles tempêtes de l'automne 1588, le *Girona* coula avec mille trois cents hommes à bord. Il n'y eut *que cinq rescapés*. Les dix-sept navires espagnols qui cherchaient refuge en Irlande se perdirent corps et biens. Le *Girona* fut le dernier à sombrer. Grâce au courage et à la ténacité du plongeur belge Robert Sténuit, en 1967, on peut admirer aujourd'hui, au musée de Belfast, les trésors de ce bâtiment. Bien d'autres vaisseaux ont, au cours des siècles, été engloutis sur cette côte déchiquetée.

Plus loin, au large, une ligne d'abruptes falaises blanches signale l'île de Rathlin. Grand « plat et dénudé, gardien du canal du Nord, où quelques insulaires, descendants de pirates et de contrebandiers, montrent les « souvenirs » récupérés sur les navires venus s'échouer là. Les vieux récitent encore la prière des mauvais jours : « *Que Dieu soit bon et qu'il nous envoie quelques naufrages !* » L'histoire de Rathlin se confond avec les légendes des temps immémoriaux. Pourtant, quelques dates et certains noms frappent l'imagination : 1571, Francis Drake débarque son artillerie sur la côte est et rase le fort de Bruce, repère de « fortes têtes ». 1898, Guglielmo Marconi et son assistant Georges Kemp, réalisent, sans doute, la première application commerciale de la télégraphie sans fil entre Rathlin et Ballycastle pour la compagnie d'assurances maritimes Lloyd.

De petites bouées orange rappellent la présence des casiers à homards. La pêche est bonne et va le plus souvent garnir les tables françaises. Quelques pêcheurs se plaignent cependant de la vaste colonie de phoques gris qui fait, d'après eux, des ravages parmi les saumons. Derrière, sur le plateau volcanique d'Antrim, des moutons paissent tranquillement, abrités par de petits murets de pierre grise.

CETTE « *merveille architecturale de la nature* », comme se plaisaient à la nommer certains romantiques anglo-saxons, est longtemps restée inconnue. En fait, il semblerait que l'existence même de la Chaussée n'ait été signalée qu'en 1693. Il aura fallu la construction d'une route côtière en 1834 pour qu'elle devienne relativement accessible aux premiers visiteurs aventureux. (Mais, déjà en 1717, un touriste n'avait pu s'empêcher d'y graver son nom !)

Si l'on en croit William Thackeray, *les indigènes surent tirer profit* de la situation. Lors de sa visite, en 1842, il note que « *les guides et les marins se jettent sur le visiteur, suivis d'une horde de petits mendiants piaillards, prêts à s'entredéchirer et à démembrer l'arrivant* ! » Rien de tel de nos jours.

Plusieurs éminents savants considérèrent, pendant quelque temps, qu'il s'agissait là, à n'en point douter d' « *une œuvre humaine* ». Ce n'est qu'en 1771 que le Français Desmaret prouva l'origine volcanique du phénomène. Pourtant, au dix-neuvième siècle, certains croyaient encore que la Chaussée était une forêt pétrifiée... de bambous ! L'un des auteurs de cette surprenante théorie ne trouva cependant pas d'éditeurs et dû publier son fascinant ouvrage à compte d'auteur (1). En 1797, La Tocnaye dans *Promenade d'un Français dans l'Irlande* (2) ne fut nullement impressionné : « ... *Après un long circuit, j'arrivais enfin au fameux Chemin des géants : les personnes qui viennent ici, dans l'espoir de voir quelque chose hors de la nature sont communément trompées dans l'idée qu'elles se sont faites de cet endroit.* »

Aujourd'hui, du haut de cette jetée aux pavés géométriques, entourée de mouettes, de guillemots, de fous et de pétrels, en suivant attentivement la pêche d'un cormoran, on oublie que la Chaussée des géants est en Irlande du Nord, où sévit une guerre civile larvée depuis huit ans. Un conflit moins colossal que celui qui opposait Finn Mac Coul à Benandonner, mais plus meurtrier.

Ici, point de trace de tension parmi les promeneurs. Il y a peu d'étrangers hors saison, mais en été il y a quand même quelques touristes qui osent s'y aventurer. La verte campagne environnante ne porte aucune cicatrice, et, pour rejoindre la côte, il ne faut franchir aucun barrage militaire.

Aujourd'hui, la Chaussée est un havre de paix pour les Irlandais du Nord qui viennent sur ses plages immenses faire de superbes promenades avant de retrouver la sordide réalité quotidienne de Belfast ou de Londonderry. Déjà, en 1922, Pierre Benoit écrivait : « *Belfast, je vous en donne ma parole, n'est pas ce qu'on appelle une ville à mourir de rire !* »

Que dirait-il aujourd'hui ?...

RICHARD DEUTSCH.

(1) *The Giant's Causeway once bamboos*. Ben Bobstay, 1884, Londres. Publié à compte d'auteur, 88 pages.

(2) *Promenade d'un Français dans l'Irlande*. Dublin, 1797. Publié à compte d'auteur 328 pages.

SI ON FONDAIT UNE SOCIÉTÉ...

(*Suite de la page 9.*)

— *En partie, si ! Suffirait de décider que les capitaux obtenus par vente d'actions alimenteraient des primes, ou des suppléments de traitement versés à ceux des fonctionnaires que leur tâche met en contact direct avec l'administré.*

— Ces capitaux ne suffiraient pas !

— *Pourquoi ? Investis dans des « portefeuilles » au sens boursier du terme, les capitaux de la PREFON suffisent bien à verser des retraites complémentaires ! Et puis tout commencement est modeste, et toute croissance progressive. Quand Wesley inaugura son apostolat, il ne groupait autour de lui que quinze bonnes volontés ; ces quinze-là, quand il mourut, étaient cent mille, et se comptent aujourd'hui par millions ; la réforme des prisons et l'abolition de la traite des Noirs sont leur œuvre.*

Notre commencement pourrait être aussi modeste, et d'ailleurs pourquoi le ministère de la vie quotidienne, prochainement créé paraît-il, ne nous accorderait-il pas une subvention de démarrage ? Croyez-moi ! Une sorte de réseau s'étendant partout peu à peu et qu'il suffirait de réaliser pour être assuré partout d'un accueil souriant, humain, serviable, à charge d'en offrir autant à autrui, cela tenterait beaucoup, à commencer par vous !

— Moi, oui. Mais beaucoup d'autres ?

— *Vous oubliez aussi le snobisme, une force qu'il peut toujours être intéressant de domestiquer. Il y a toujours des gens pour essayer de s'introduire dans les milieux jugés supérieurs, ou d'en copier les gestes, les propos, les thèmes, les comportements. Faire comme les riches, faire comme les gens cultivés, comme les gens bien élevés ; après tout, faire comme les gens qui se piquent d'être courtois et serviables, même si on ne l'est pas, même s'il ne s'agit d'abord que d'imiter, pourquoi cela ne conduirait-il pas finalement à être courtois pour tout de bon, serviable effectivement ? Appartenance obligerait ! Et puis qui se ressemble... Comme les quartiers riches attirent les riches, les milieux intellectuels les intellectuels, pourquoi les restaurants aimables, les épiceries courtoises et les banques serviables n'attireraient-ils pas une clientèle en quête de courtoisie ? Surtout si l'on procédait comme le Guide Michelin...*

— Le Guide Michelin ?

— *Vous savez bien : il décerne des mentions aux prestataires de services hôteliers selon leurs mérites contrôlés. Chaque année, il envoie partout des missi dominici chargés de vérifier incognito sur place le bien-fondé de l'appréciation imprimée l'année précédente. Alors imaginez ceci : aux libraires attentionnées, aux épiceries souriantes, aux marchands de vin accueillants, aux agences honnêtes une étoile, deux, trois, selon la qualité de l'accueil, à titre provisoire bien entendu, et si l'accueil vient à perdre sa qualité, ou si les promesses ne sont point tenues, hop ! plus d'étoiles sur le guide ! Ou même des signes négatifs, quelque chose comme des mauvais points.*

— C'est un beau rêve.

— *C'était aussi un beau rêve, la Sécurité sociale avant qu'elle existât, et l'on en dirait autant des quarante heures, des congés payés, des droits de la défense, du consentement à l'impôt, de la liberté d'expression, que sais-je ! Ce n'est pas de l'utopie, tout cela, ce serait plutôt de la pantopie.* »

J. ROLLAND DE RENEVILLE.

Sibeth, la reine noire de Casamance avait séduit André Malraux

AYO SIBETH, dite Ansi Toye, reine du peuple Floup, est morte, « âgée d'une soixantaine d'années ». Souveraine coutumière d'un royaume lilliputien qui comptait moins d'un millier d'habitants, Sibeth a régné trente-trois ans sur des paysans autrefois moins réputés pour leur adresse à cultiver les rizières que pour leurs habitudes nécrophages. Elle laissera un souvenir attendri, non seulement à Siganar, village où elle était installée, mais dans toute la Casamance, province méridionale du Sénégal.

D'autant plus estimée par ses sujets qu'elle n'exigeait à peu près rien d'eux, Sibeth était fort connue des touristes qui viennent en nombre chaque jour croissant d'Europe et d'Amérique, attirés dans cette région par le calme et la beauté des plages casamançaises. Volubile et madrée, sensible à l'aura de célébrité qui entourait sa personne, la souveraine était, en effet, la providence des ingénieux « tours operators », toujours à la recherche de folklore et d' « authenticité », meilleurs éléments d'exploitation du tourisme de masse.

Jouant à dessein le jeu auquel certains pensaient, à tort, qu'elle se prêtait par niaiserie, Sibeth ne nourrissait en réalité aucune illusion sur les limites étroites de son autorité. Elle déclarait à ce propos, non sans désenchantement, au quotidien dakarois, *le Soleil*, en 1970 : « *Les femmes travaillent toujours pour moi, mais quand je leur demande d'aller repiquer le riz, en échange, elles exigent que je leur fasse la cuisine.* » Au demeurant, les autorités de Dakar ont tenu à traiter avec égard la défunte, puisqu'une délégation gouvernementale devait assister, le 25 août, à ses funérailles.

Parmi ses titres de gloire, la reine des Floups comptait celui d'avoir longuement conversé avec André Malraux, venu en 1966, représenter le général de Gaulle aux cérémonies commémoratives de l'indépendance du Sénégal. Dans *Hôtes de passage*, l'auteur de *la Condition humaine* consacre plusieurs pages (1) à un pays qui l'a manifestement séduit et à une femme au charme personnel auquel il a été aussi sensible qu'au pittoresque de son environnement. Partant de la description de l'arbre majestueux qui était le fétiche de Sibeth, il écrit : « *Je ne contemplais pas un prince des arbres, bien qu'il fût aussi cela, mais une colonne de majesté, maîtresse d'un monde où elle entraînait surnaturellement les hommes. Soudain, la reine me sauta au cou et m'embrassa.* » Cet élan de spontanéité démonstrative avait, de toute évidence, plu à l'envoyé du général de Gaulle, qui évoque ainsi l'image ultime de la séparation : « *La reine mérovingienne, debout sur le perron de son palais de terre, tendit ses avant-bras levés en un geste de bénédiction. Du grand arbre, la neige étincelante du Kapok tombait solennellement et s'accrochait à sa toge verte, sous laquelle tintaient ses colliers dans le silence...* »

PHILIPPE DECRAENE.

★ *Le Miroir des limbes*, Gallimard, 1975, pp. 20-28.

Wagon-restaurant

Où sont donc passés les champignons ?

DIALOGUE entendu dans une voiture-restaurant libre-service de la S.N.C.F. :

L'hôtesse, aimable : « Que prendrez-vous ? »

La cliente, aimable : « Le veau aux champignons. »

L'assiette de veau aux champignons apparaît tout de suite : une tranche de veau, des petits pois, des carottes et de la sauce.

La cliente, étonnée : « Où sont les champignons ? »

L'hôtesse, aimable : « Les légumes d'accompagnement ne sont pas précisés. »

La cliente, qui doit raffoler des champignons : « Mais les champignons sont annoncés avec le veau. »

L'hôtesse, aimable : « C'est une sauce aux champignons. »

La cliente, qui ne comprend pas : « Mais les champignons ? »

L'hôtesse, aimable : « C'est la sauce qui est aux champignons. »

La cliente, visiblement déçue mais désarmée par la gentillesse de l'hôtesse, ne proteste plus. Elle emporte son plateau sur une table. On ne saura jamais si la sauce aux champignons sans champignons lui a ouvert des horizons gastronomiques. — Y. R.

IDEES

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

« La Société déracinée »

JE viens de lire un ouvrage italien qui devrait donner quelques remords à René Haby. Il est d'un géographe qui affronte, sans complexe, avec beaucoup de lucidité, les problèmes soulevés par l'évolution rapide de notre société occidentale. Rien ne sent le désuet dans ces analyses du temps présent. Il s'agit d'un Italien, dira-t-on, et c'est en France qu'une réforme des programmes scolaires était nécessaire. Voire ! Calogero Muscarà, professeur à l'université de Venise, rend un hommage bien sincère à ses collègues français de géographie et d'histoire, et il assure leur devoir beaucoup ; il sera le premier à s'étonner qu'un ministère avide de tout mettre à l'envers s'ingénie à noyer, dans une vague science humaine non contrôlée, un couple de disciplines qui continuent — son livre le démontre — de faire abondamment leurs preuves.

Mais laissons ces réflexions de pétitionnaire découragé pour présenter les thèmes développés par le professeur Muscarà. L'idée fondamentale est que l'environnement de notre société, aussi bien dans l'ordre naturel que dans celui de la culture, est un environnement gâté par le rythme exagéré, trop souvent même brutal, des transformations introduites *« par la force de l'économie et des techniques modernes »*. Et l'Italie en offre le plus convaincant exemple. L'ouverture sur l'économie internationale, la sévérité des logiques qui en découlent, sont à l'origine de ces déséquilibres que l'opposition géographique et historique entre Nord et Sud est loin de provoquer par elle seule. Elles ont agi comme le révélateur et surtout l'amplificateur de différences qui n'eussent point été sans elles aussi décisives, et qui se seraient peut-être atténuées peu à peu dans une démarche de progrès plus personnelle et moins liée aux impératifs venus de l'extérieur.

Et voilà l'Italie plus hétérogène que naguère, à la suite d'un miracle économique dont le premier effet fut de rendre plus incertain que jamais le destin du Sud. M. Muscarà met l'accent sur l'urbanisation récente, si convulsive, sur la coupure entre la masse rurale et l'économie générale du pays, la fin de tout espoir de maturation des activités artisanales, la difficulté accrue de mettre en action les processus d'un développement endogène, sur la disparition, en somme d'une civilisation paysanne que caractérisait, avec l'association des petits groupements de vie locale — villages et bourgs — *« aux mille formes du paysage de la péninsule »*, la valeur primordiale nécessairement reconnue *« à toutes les conditions du milieu, seules capables d'assurer l'équilibre dans le compte toujours ouvert de la survie »*.

Tout cela jeté bas par les heurts du temps présent, rien n'est venu garantir d'autres formes d'existence. L'image de l'Italie actuelle est d'une grande confusion, tant sont encore mal rétablies les pièces de l'édifice disloqué. Les populations du Sud, des montagnes, de maintes campagnes et villes plus choquées qu'animées par les incitations économiques souvent projetées de fort loin, se sont précipitées au Nord, ou à Rome, ou dans des agglomérations méridionales sans pouvoir industriel qui ressemblent désormais aux centres factices des tropiques. Ces mouvements et ces incertitudes font *« une Italie provisoire »* et un Italien qui a perdu, dit Calogero Muscarà, *« la conscience géographique liée à la vie des petites communautés locales et n'a point encore trouvé une nouvelle conscience géographique propre à l'exercice de la vie urbaine et de l'économie industrielle »*.

∴

Qui ne voit que, sous cette clairvoyante analyse des sociétés déracinées de notre voisine, c'est toute l'Europe qui apparaît, américanisée, multinationalisée, mondialisée, convaincue de la primauté de la consommation et désormais contente, pourvu qu'il lui semble accéder au nouveau paradis, de rester à la moitié du chemin satisfaite de sa réussite comme de sa dépendance ? L'Italie a cru qu'elle devenait brusquement l'Amérique, avec ses succès. Mais l'Europe le croit aussi et entend bien durer dans ce provisoire, où l'on voit s'accroître la contradiction entre la vie dynamique des sciences et des technologies et *« les temps lents d'une évolution sociale linéaire et équilibrée »*.

L'extrême difficulté où se trouve notre continent de suivre le changement en s'y adaptant risque de lui donner *« un retard insurmontable »*. Refaire l'Europe, ce serait sans doute retrouver cette familiarité des hommes et des lieux, limiter le mouvement qui porte des millions de Sudistes à gagner les centres manufacturiers du Nord, contrôler l'investissement industriel de manière qu'il augmente les chances du pays d'accueil, faire que la ville ne s'accroisse plus par la simple multiplication de ses banlieues. Calogero Muscarà voit bien que c'est toute une civilisation qu'il convient de ménager. Le style de l'existence actuelle est marqué par le divorce de l'homme et du milieu. Au risque de me répéter, je dirai que c'est la fin de l'homme-habitant et l'anéantissement de l'histoire. Le rôle ancien des lieux disparaît par la suppression des distances ; celui du passé est bousculé par les rythmes accélérés du présent. Comment l'habitant européen survivrait-il dans cette débâcle de l'histoire et de la géographie ?

Je dois faire ici un retour en arrière et rapporter à mes lecteurs une observation que m'avait adressée Michel Sivignon à la suite du feuilleton où je présentai, il y a quelques semaines, sa belle thèse sur la Thessalie. Mon obsession de l'homme-habitant ne me conduit-elle pas à juger inexactement des *tchiftliks*, au temps des Turcs, humaines en privilégiant l'ancien et en refusant le neuf ? Que la Thessalie souffre présentement de l'attraction de l'Allemagne industrielle et de la désertion de ses meilleurs travailleurs n'empêche point que les habitants des *tchiftliks*, au temps des Turcs aient souffert davantage encore. Et sans doute les paysans de la plaine thessalienne — ceux du moins qui y sont restés — « habitent »-ils mieux leur espace aujourd'hui que leurs aïeux ne l'ont jamais fait dans le passé.

Si l'on peut tenir pour assez générale la tendance à la transformation, comme disait Philippe Pinchemel à propos des campagnes picardes, des milieux de vie en milieux de travail, on peut constater qu'il se passe parfois l'inverse dans les plaines méditerranéennes, et Michel Sivignon suggère qu'il en est ainsi de sa Thessalie, laquelle, lentement, accepte de plus vrais habitants que les travailleurs forcés des *tchiftliks*. Bien sûr, mais ne sont-ce pas là des exceptions qui confirment la règle, puisque ces plaines torturées de l'Orient méditerranéen ont connu pendant des siècles de telles bousculades de peuples qu'on ne peut depuis longtemps les tenir pour véritablement habitées ?

∴

Aussi bien nul ne songe-t-il à réclamer, au nom du bonheur de l'humanité, un simple retour aux conditions du passé. L'auteur de *la Société déracinée* moins que tout autre. Refaire l'homme-habitant ne veut pas dire restituer un âge d'or. Des cadres nouveaux ont été imposés aux sociétés humaines par un progrès qui conduit à la communication de masse et à la gigantisation. Il ne s'agit que de réaliser aux développements excessifs qui font du progrès lui-même un gaspillage, une pollution ou une injustice.

Le livre de Muscarà se propose ainsi de repenser les données de la géographie régionale de l'Italie, c'est-à-dire d'examiner si, dans la redistribution que commande la mondialisation de l'économie, il n'est point, dans son pays, de laissés-pour-compte ou de victimes. Mais l'excellent géographe vénitien ne se contredit nullement quand il assure que surmonter *« l'aliénation géographique »* des hommes est sans doute le meilleur chemin à suivre pour « retrouver *un homme-habitant* » non point calqué sur l'antique, mais « *adapté aux nouvelles formes de vie communes des sociétés industrielles avancées* ».

Refaire le villageois, le citadin, le citoyen des temps modernes exige de toute évidence qu'on n'oublie ni l'histoire ni la géographie. Celles-ci sont l'antidote des abstractions qui caractérisent — sans les discréditer le moins du monde — les sciences à modèles comme l'économie. Elles sont propres à tempérer les enthousiasmes des croissances et l'aveuglement des propagandes. Elles sont en tout cas utiles à la formation de l'homme et du citoyen dans nos pays mêmes d'Europe trop nuancés et trop subtils pour justifier une éducation à l'américaine. Partant, elles sont indispensables à notre indépendance.

Avec l'histoire et la géographie, nous sommes au cœur des choses. Avec vos nouveaux programmes thématiques, sectoriels, optionnels, qui font disparaître dans un capharnaüm dit « *science humaine* » jusqu'à la trame des temps et à l'image du monde, vous nous menez, monsieur le ministre, en Amérique.

* Calogero Muscarà, *La Società sradicata* (la Société déracinée), Milan, Franco Angeli Editore, 1976, 223 p. (3 000 lires).

La vie du langage

L'ALIÉNATION LINGUISTIQUE

SOUS ce titre, Henri Gobard, lui-même enseignant d'anglais à Vincennes et l'un des fondateurs de l'Institut de recherches en socio-linguistique (IRSOL), nous offre un livre (1) bouillonnant d'idées et d'humeurs, joyeuses et âcres, de formules à l'emporte-pièce et de réflexions sérieuses. Agrément et désagrément de ce goulash vivement cuisiné : nous ne voyons pas très bien, jusqu'aux dernières pages, où nous mène l'auteur.

« Analyse tétragiossique », dit le sous-titre. Mais l'analyse reste schématique. Henri Gobard, il est vrai, se propose d'y revenir dans un prochain ouvrage. Chacun de nous, dans cette analyse, vit (ou devrait vivre) dans un système de quatre langues : vernaculaire (ou « maternelle »), véhiculaire (celle de la communication usuelle), référentiaire (celle de la culture commune à un groupe social), enfin mythique (celle de la poésie, de la magie, de la foi).

Il manque à cette démonstration d'être un peu plus rigoureuse, et nourrie de quelques exemples. Nous voyons bien que des signes (ou signaux) vocaux (le ton « perché » ou grasseyant), syntaxiques (des inversions, un emploi plus large des relatives, etc.), lexicaux (mots savants, distingués, ou argotiques) marquent sans cesse le passage d'un de ces sous-systèmes à un autre dans le « discours » que nous tenons ou que nous recevons.

Nous voyons bien aussi qu'à l'intérieur du système du français, limité à l'Hexagone ou étendu à la francophonie, peu importe, des hommes ou des groupes sociaux sont en quelque sorte dévalués, parce qu'ils ne maîtrisent pas ou maîtrisent mal les quatre sous-systèmes considérés comme « normaux ». Souvent, d'ailleurs, ces groupes possèdent en propre un sous-système vernaculaire (par exemple une langue ou un dialecte régional) ou mythique (un argot) qui (à la fois) les favorise (c'est une richesse culturelle) et les pénalise : cette richesse est traduite comme une « étrangèreté » appauvrissante par le groupe social culturellement dominant.

Sans être nouvelle de tous points, cette analyse tétragiossique éclaire notre vision, toujours trop simpliste, des phénomènes socio-linguistiques. Mais, au moins dans l'Aliénation linguistique, elle paraît n'être là qu'en hors-d'œuvre, et, pour donner quelque consistance scientifique à ce qui fait l'essentiel du livre, une attaque en règle, une de plus, contre l'envahissement de notre territoire linguistique par l'anglais.

Derrière l'anglais, c'est l'Angleterre qui est visée ; derrière elle les Etats-Unis, et à leurs côtés ces Français (en effet nombreux, qu'ils s'affichent ou se taisent) qui apparaissent à l'auteur comme déjà usaisés, comme des sujets lâchement bêtés de « l'Union Satisfaite des Aliénés ». Le ton, on le voit, est dès les premières pages, est celui du pamphlet à visage découvert.

Il serait bien naïf de reprocher à Henri Gobard ce mélange de socio-linguistique et de politique. Ni les langues ni les considérations sur les langues ne sont jamais « neutre ». Et, réciproquement, aucune pensée politique ne peut être « neutre » à l'égard des problèmes linguistiques.

La langue est le système de signes par lequel la « polis », la cité, exprime et organise son existence. Peut-être même l'essence de la cité n'est-elle qu'un système de langue, de signes ? Il n'est pas rare en tout cas qu'un groupe social n'ait plus, pour témoigner de sa survie, que ce système de signes irréductible.

Le débat repris dans l'Aliénation linguistique est politiquement fondamental. Pourquoi faut-il que ce cri d'alarme (nécessaire, si peu d'illusions qu'on se fasse sur son résultat), que ce plaidoyer justifié pour une défense plus sérieuse de notre espace linguistique, aboutisse, une fois de plus, à un déversement de bile contre les Etats-Unis et à des jugements de valeur outrageusement simplifiés ?

Henri Gobard ponctue d'un « hélas ! » le rappel de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, en 1971. Hélas ! parce que « l'ancienne Communauté avait pu arriver à un large consensus pour utiliser le français comme langue de travail, ce qui... pouvait ouvrir au [français] les perspectives de la dimension véhiculaire en Europe à plus ou moins long terme. Or l'arrivée du Royaume-Uni compromet définitivement [cet] équilibre précaire ». (page 66.)

D'où il ressort, si nous suivons bien la pensée de l'auteur, qu'une Europe sans la Grande-Bretagne, çais comme langue de travail, ce la France, était préférable à celle que nous connaissons, et qui continue (péniblement) à se faire. C'est oublier ou feindre d'ignorer qu'une Europe uniquement continentale ne serait, même au point de vue linguistique, qu'une caricature, une ombre de communauté. C'est feindre aussi d'ignorer que, de l'avis général, la Grande-Bretagne se conduit dans ce domaine en partenaire irréprochable : le français est, de loin, la langue étrangère la plus étudiée en Angleterre.

Un traitement de faveur pour le français

C'est au point qu'il n'est pas excessif d'avancer que, face au risque très réel d'un nivellement linguistique (par l'anglais) du monde occidental, la Grande-Bretagne se comporte en alliée objective de la France. Si grand que soit ce risque, il le serait incomparablement plus si l'Angleterre n'était pas entrée dans la Communauté.

Et puis, on est un peu gêné de lire équilibre là où manifestement il s'agit d'un déséquilibre en notre faveur, même si, à l'échelle mondiale, cette faveur paraissait en effet compenser un peu le poids du bloc anglo-saxon. On sent percer là le bout de l'oreille de cette attitude théologique qui veut que le français, fils aîné du verbe comme la France est la fille aînée de l'Eglise, ne soit pas « une langue comme les autres ».

En fait, mais il est paraît-il de mauvais goût de le rappeler, notre langue bénéficie bel et bien, dans les organismes européens et dans les internationaux, d'un traitement de faveur, quant à la proportion dans le monde de francophones par rapport aux germanophones ou aux lusophones, par exemple.

C'est fort bien ainsi. Nous n'avons aucune raison de renoncer à ce bénéfice historique ni d'en avoir honte. Il ne faudrait pas oublier pour autant qu'il ne nous est pas tombé du ciel : il nous vient des quelques siècles durant lesquels nous avons été pour les autres ce qu'aujourd'hui nous reprochons aux autres, aux Anglo-Saxons, d'être pour nous : des oppresseurs.

L'auteur le sait, bien sûr, et le dit en passant. Il me semble cependant qu'il néglige de pousser à son terme le raisonnement qu'implique cette constatation. Il voit bien aussi que le français (ou d'abord les français), comme les autres langues romanes, est né de la victoire complète du latin sur les langues nationales parlées d'abord (le gaulois dans notre cas).

Il ne peut dès lors éviter de se poser la question du devenir des langues. On ne peut pas en effet décider que le remplacement du gaulois par le latin a été une bonne chose, puisqu'il nous a donné le français.

Reprenant à son compte, un texte de Jacques Monfrin (2), l'auteur écrit (pages 103-104) : « Rome n'a jamais obligé les Gaulois à apprendre sa langue : celle-ci s'est imposée d'elle-même. Le latin était nécessaire à qui voulait faire carrière dans le monde romain : l'aristocratie gauloise l'a appris pour conserver son rang... le latin devint la langue obligée des relations commerciales... Ainsi comme par la force des choses, de larges couches de la population devinrent bilingues... »

C'est sans doute ce qui s'est passé. C'est peut-être ce qui a failli se passer en Angleterre à la suite de la conquête des Français (de langue), les Normands. Ce n'est pas nécessairement ce qui doit et va se passer entre l'anglais et le français. C'est essentiellement de nous que cela dépend, et Henri Gobard montre avec vigueur (dans la dernière partie du livre) ce que peut être un comportement suicidaire en matière de langue.

Là encore, cependant, on souhaiterait que l'analyse fût poussée plus avant. Par exemple, dans la direction que voici. Ce n'est pas le français qui est malade, mais la représentation que nous nous faisons du français. Pour une large part, la force envahissante de l'anglais en France est moins le fait de facteurs objectifs, quantifiables, que le résultat d'un vide linguistique : trop de Français ne se reconnaissent plus dans les images contradictoires qu'ils reçoivent de leur langue.

Sans doute aussi la pénétration de l'anglais tient-elle pour beaucoup au masochisme national, en particulier à celui de notre gauche, et au sentiment de culpabilité qu'elle éprouve au souvenir de l'époque bourgeoise et impérialiste, qui a vu le français s'imposer (presque) à l'Europe et à l'Afrique.

Sans doute, aussi et enfin, cette anglicisation (ce que l'auteur appellerait notre entrée joyeuse dans l' « Union satisfaite des aliénés linguistiques ») tient-elle à des motifs plus nobles, ou, au moins, plus rationnels. Dans son essence, notre culture classique, celle au nom de laquelle nous nous refusons précisément à la disparition du français, se veut universelle. Elle nie les différences des hommes pour ne retenir d'eux que leur identité profonde. La langue, les langues, sont une de ces différences, peut-être l'essentielle. Nous voici donc assez désarmés devant un phénomène linguistique (le progrès accéléré de l'anglo-américain) qui, lui aussi, se veut universel et nie les différences.

L'Aliénation linguistique est, en tout cas, d'une lecture plaisante et stimulante. Si l'auteur enrage de nous voir accepter avec le sourire la perspective de l'aliénation (et en redemander !), sa rage est allègre. Si la polémique qu'il mène est rude, au point par moments de l'aveugler, et de lui faire prendre quelque annonce publicitaire de passage pour le signe irrécusable de notre asservissement, elle n'est pas chagrine.

Et même si bien des affirmations demanderaient à être nuancées et mieux soutenues, le livre est plein d'idées, de textes passionnants. Souhaitons-lui, il le mérite, d'être très largement lu et commenté.

JACQUES CELLARD.

(1) Henri Gobard, *l'Aliénation linguistique, analyse tétragiossique*, préface de Gilles Deleuze. Flammarion, éditeur, Paris, 1976, 298 p., 49 F.
(2) In *les Parlers en France, la France et les Français*, coll. « la Pléiade », Gallimard, 1972.

Humeur

LA MARÉE BLANCHE

DANS les dernières années de ce siècle glorieux, ou au début du suivant, après que les hyperméga-pétroliers de 12, 15 et 20 millions de tonnes furent tous entrés en service et que bon nombre d'entre eux eurent été éventrés, après que le pétrole, épuisé partout ailleurs, eut été couramment extrait des fonds marins et se fut répandu par toutes les fuites possibles (en dépit des assurances solennelles des techniciens), la totalité des mers du globe fut enfin recouverte d'une couche uniforme de plusieurs centimètres de mazout, et l'hypocrisie, du même coup, cessa. On n'ose dire que les choses furent claires, mais, à tout le moins, les termes de « pollution », « marée noire », etc., hors d'usage, avaient été abandonnés, définitivement dépassés. Qui est capable de salir un charbonnier ? Qui a le pouvoir de dévoyer le diable ? La mer était noire, la mer entière, à perte d'horizon, de l'équateur aux pôles (le spectacle était fascinant, à la rencontre des glaces). Jadis, vers les années 1950, un poète avait nommé le phénomène, prophétisant à son insu (il pensait à tout autre chose). *« Noir comme la mer »*, disait Louis Guilloume :

Cet amour noir comme la mer
où venaient mourir les étoiles
et ce sillage de lumière
que je suivais sur son visage...

Les poètes ont de ces images bizarres, qui ne vont pas refleurir dans les magazines.

Ce pétrole ne servait plus à rien. On venait d'apprendre à extraire l'énergie de n'importe quoi, à briser les atomes des matériaux les plus courants. Un morceau de granit gros comme le poing fournissait l'électricité de tout un pays pendant des semaines. On ne courait plus après l'énergie puisqu'il y en avait à gogo, à la portée des plus simplets innocents, comme naguère le vent, le soleil ou la pluie. Le pétrole couvrait les mers pour sa simple beauté démoniaque, et après avoir détruit faune et flore, les oiseaux, les poissons, les algues, le plancton, il étincelait à l'infini, brillant, visqueux, lisse et sombre. Il avait dompté les tempêtes, neutralisé les vagues. La mer, partout, était d'huile.

Ce qui devait arriver arriva. Un jour, non loin des côtes, un supertanker qui, sur cette mer de naphte, transportait une cargaison d'eau, liquide infiniment précieux puisque désormais produit de synthèse, se brisa en deux pour une raison inconnue. Ce fut la catastrophe. L'eau s'échappait en bouillonnant du navire disloqué, écumait avec rage à la surface du mazout. La marée blanche ! Stupeur et désolation frappèrent le monde civilisé. En hâte on chercha des moyens d'urgence. Les pouvoirs publics étaient pris au dépourvu, par manque d'expérience. Une foule de petits inventeurs proposèrent des solutions subtiles. L'eau polluait le mazout de la façon la plus disgracieuse, altérant sa noirceur souveraine. Contre toute logique elle se maintenait obstinément en surface, prenait des aspects de solution douteuse, d'innommable lavasse. On essaya des poudres, des sortes de gigantesques serpillières. On tenta l'aspiration, la vaporisation (mais le mazout risquait de prendre feu !) Les choses traînèrent, comme toujours, et comme toujours le temps parvint, tant bien que mal, à atténuer les dégâts. Il fallut des mois avant que la mer de mazout ne retrouvât son intégrité originelle, son beau poli ténébreux où parfois s'irisaient des arcs-en-ciel. Il y eut quelques déclarations indignées, un ou deux comités d'action, de vagues projets législatifs, puis tout retomba dans l'indifférence et la lassitude — et le monde, une fois de plus, reprit son cours, à l'aventure, gouverné par la force des choses.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Sondage

LES SURGELÉS, LA MESSE ET FRANÇOIS MITTERRAND

« J'ACCEPTERAIS que ma fille prenne la pilule à seize ans »... « La police devrait avoir plus de moyens pour maintenir l'ordre et faire observer la loi »... « Je ne fais pas de politique, ce qui compte c'est mon confort à moi »... Ainsi s'effeuille, telle la marguerite, un questionnaire préparé par le « Centre de communications avancées » d'un important groupe de publicité, actuellement diffusé à Paris et dans sa région. L'interviewé doit répondre « un peu », « moyennement », « beaucoup », « tout à fait » ou « pas du tout », selon qu'il est d'accord ou non avec les affirmations qui lui sont proposées.

Mais ce n'est pas tout : en trente pages comportant plusieurs centaines de questions, l'interviewé se voit demander, sans transition, s'il achète des produits surgelés, s'il va à la messe le dimanche, s'il utilise des déodorants, s'il joue au basket-ball... ou s'il a voté pour M. François Mitterrand à la dernière élection présidentielle.

Cette étude, limitée à six cents personnes, sera vendue aux souscripteurs intéressés qui, nous assure-t-on, n'appartiennent à aucun organisme politique. Car le « Centre de communications avancées » ne fait pas de politique, c'est évident, il ne s'occupe que du confort du consommateur.

ROGER CANS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'AFFAIRE LOCKHEED

Les Néerlandais s'arrachent le rapport sur le prince Bernhard

(Suite de la première page.)

Au début de 1969, l'employé de Lockheed, M. Mitchell, invite M. Besançon à monter dans sa chambre de l'hôtel Hilton, à Amsterdam. Les 25 000 dollars en question sont visibles en coupures de 100 dollars, dans un tiroir entrouvert. Après avoir posé quelques questions, M. Mitchell quitte sa chambre. Tout de suite après, M. Besançon met son pardessus et sort. Au retour de M. Mitchell, le tiroir aux 25 000 dollars était vide... M. Besançon nie maintenant avoir accepté cet argent.

Finalement, la K.L.M. n'a pas acheté le L. 1011, mais le DC 10 de la firme Douglas.

Enfin, le World Wildlife Fund, en Suisse, n'a jamais reçu d'argent de son président, le prince Bernhard, a déclaré aujourd'hui un porte-parole de la fondation.

Le prince avait pourtant indiqué à la commission qu'une partie de l'argent provenant de Lockheed était destinée à cette organisation pour la sauvegarde de la faune menacée.

Le problème de poursuites judiciaires éventuelles contre le prince Bernhard est au centre de nombreux commentaires. Apparemment, la reine avait l'intention d'abdiquer au cas où le gouvernement aurait décidé d'ouvrir une enquête judiciaire sur les agissements de son mari. La princesse héritière Béatrix, successeur légal de la reine, aurait manifesté une grande hésitation quant à son accession au trône dans de pareilles conditions. Une régence aurait alors dû être mise en place, ce qui aurait soulevé pour de bon la question monarchique. Même sans poursuites judiciaires contre son père, la princesse Béatrix hésiterait, semble-t-il, à monter sur le trône en ces moments difficiles.

La diplomatie et la persévérance de M. Den Uyl, mais aussi des discussions prolongées au sein de la famille royale, auraient incité la reine à accepter, finalement, les conclusions du gouvernement sans abdiquer.

La presse est quasi unanime à approuver l'action de M. Den Uyl. Le grand quotidien du matin *De Telegraaf*, normalement très hostile au gouvernement et ardent supporter de la monarchie, déclare qu'il a rempli sa tâche avec justice. Aucune campagne en faveur du prince Bernhard n'a été entamée par le journal.

N.R.C. Handelsblad, quotidien de centre gauche, approuve le pouvoir de ne pas ouvrir d'enquête judiciaire, mais ajoute : « *Beaucoup de gouvernements précédents se sont montrés trop indolents à l'égard des agissements du prince. D'année en année, on pouvait entendre à La Haye des critiques sur le cercle de ses amis et sur ses activités.* »

A gauche, le *Volkskrant* s'interroge sur l'absence des poursuites judiciaires, mais, tout compte fait, se dit d'accord avec « *la solution de compromis qui a été trouvée* ». Le journal communiste *De Waarheid* voit dans toute cette affaire la preuve du « *pourrissement du système capitaliste* ». *Het Parool* (Amsterdam, centre gauche) note que la campagne d'assainissement des mœurs des grandes firmes américaines menée par la commission Church commence à porter ses fruits.

Aux Pays-Bas, les pots-de-vin de Lockheed n'ont rien changé aux contrats aéronautiques, estime le journal. Le ministre de la défense, socialiste, M. Vredeling, avait déclaré à la commission qu'une demande du prince, formulée par téléphone, d'acheter l'avion Orion P-3, en 1975, n'avait pas modifié ses positions. M. Vredeling « *se rappelle que cette conversation l'avait surpris. Il l'a interprétée comme une tentative inepte de l'influencer* ».

MARTIN VAN TRAA.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré aux déclarations de l'ancien vice-président de Lockheed sur les pots-de-vin versés par la société au Japon (*le Monde* du 28 août), nous avons écrit que cette interview apportait « *des révélations sur les liens de certains hommes d'affaires nippons avec le régime de Séoul* ». Il s'agissait, en fait, de « *révélations sur les activités de certains hommes d'affaires nippons dont les liens avec le régime de Séoul sont connus* ».

La prochaine victime du scandale sera-t-elle allemande ?

De notre correspondant

Bonn. — Après M. Tanaka et le prince Bernhard des Pays-Bas, la prochaine victime du scandale Lockheed sera-t-elle allemande ? Le porte-parole du gouvernement fédéral a annoncé le vendredi 27 août que M. Erkel, secrétaire d'Etat au ministère de la justice, allait se rendre aux Etats-Unis afin de conclure avec le gouvernement américain un accord lui permettant d'avoir accès aux documents de la commission d'enquête et ainsi d'« éclaircir totalement » la question de savoir si des Allemands sont impliqués dans des affaires de corruption. Un nom vient immédiatement à l'esprit, celui de M. Franz Josef Strauss, qui vient de se présenter publiquement comme l'homme fort d'un éventuel gouvernement chrétien-démocrate, mais qui fut accusé l'année dernière d'avoir *touché* de la part de Lockheed plusieurs millions de dollars destinés à son parti chrétien-social bavarois.

M. Strauss a vigoureusement démenti, et intenté — avec succès — des actions judiciaires contre les journalistes mettant en doute son intégrité. Les accusations se fondaient sur les déclarations faites devant la commission Church, le 6 octobre dernier, par M. Ernest F. Hauser, ancien collaborateur de la firme Lockheed et ancien ami personnel de M. Strauss (celui-ci est le parrain d'un de ses enfants). Pour toute preuve de ses affirmations, M. Hauser n'aurait pu présenter que des notes prises dans un agenda et remontant à la fin des années 50.

M. Strauss était alors ministre de la défense. C'est lui qui a conclu — dans des conditions critiquées *a posteriori* par la Cour fédérale des comptes — l'accord avec la firme Lockheed pour la fourniture de 918 Starfighters F-104. Le montant de ce contrat n'a jamais été connu avec précision. Depuis, 178 Starfighters se sont écrasés au sol et plus d'une centaine de pilotes ont été tués.

Le gouvernement fédéral veut-il, « profitant » des déconvenues du prince Bernhard, relancer la campagne contre M. Strauss et, à quelques semaines des élections du 3 octobre, jeter l'opprobre sur l'opposition ? Il convient d'être prudent. Le secrétaire d'Etat à la justice ne devrait pas partir pour Washington avant la fin de septembre ou le début d'octobre. Si tant est qu'une commission parlementaire soit ensuite constituée ou que la justice allemande soit appelée à se prononcer, les élections seront passées depuis longtemps.

D'autre part, M. Strauss n'en est pas à sa première « affaire », et jusqu'à présent il s'est toujours bien sorti des scandales de toutes sortes qui ont accompagné sa carrière politique. Comme le disait récemment un dirigeant du parti social-démocrate : « *Les adversaires de M. Strauss savent à quoi s'en tenir ; quant à ses partisans, ils n'en sont pas à un scandale près.* » — D. Vt.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● SEPT CENTS REFUGIES ANGOLAIS, entrés vendredi 27 août en Namibie (Sud-Ouest africains), font état d'affrontements dans le sud de l'Angola entre les forces du M.P.L.A. et les guérilleros de l'UNITA. — *(A.F.P.)*

Égypte

● DES MOUVEMENTS DE TROUPES EGYPTIENNES en direction de la frontière égypto-libyenne ont été observés depuis quelques jours, apprend-on vendredi soir 27 août à Washington. Le quotidien *Boston Globe* indique, pour sa part, que ces troupes comprenaient cinq ou six brigades blindées et d'infanterie, deux brigades d'artillerie, deux régiments équipés de missiles sol-air et au moins une escadrille d'avions de chasse, soit en tout un effectif d'environ trente mille hommes. — *(A.F.P.)*

Équateur

● L'ARCHEVEQUE DE QUITO a estimé que le gouvernement uruguayen avait commis une « *erreur lamentable* » en expulsant, au début du mois d'août, trente-sept prêtres et évêques qui étaient réunis pour une conférence pastorale à Riobamba. Cette déclaration est consécutive à une nouvelle offensive gouvernementale, dont le porte-parole a, au cours d'une émission de télévision, donné lecture d'extraits de documents confisqués à Riobamba, assurant que ces textes constituaient une incitation à la lutte des classes. — *(A.F.P., A.P.)*

Espagne

● ON ESTIME A 25 % LA DIMINUTION DU TRAFIC AERIEN à la suite du mouvement de grève déclenché le 17 août dernier par les aiguilleurs du ciel de Barcelone, qui continuent d'appliquer le minimum de mesures réglementaires internationales. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● M. OSKAR FISCHER, ministre des affaires étrangères d'Allemagne de l'Est, fera une visite officielle à Londres à partir du 6 septembre. Il procédera à l'échange des instruments de ratification de la convention consulaire entre la R.D.A. et la Grande-Bretagne, *signée le 4 mai dernier*. — *(Reuter.)*

● M. JOHN STONEHOUSE, qui a été condamné à sept ans de prison pour fraude et escroquerie, le 5 août, par un tribunal londonien, a démissionné vendredi 27 août de son siège de député travailliste. Comme le veut la tradition parlementaire britannique, M. Stonehouse a été nommé « Bailli des Chiltern Hundreds », une fonction incompatible avec l'exercice d'un mandat à la Chambre des communes. M. Stonehouse avec déjà quitté les rangs du parti travailliste avant son procès, tout en continuant de siéger à Westminster. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● Mme DRUMM, vice-présidente du Sinn Fein provisoire, l'aile politique de l'IRA, a été libérée vendredi 27 août à Belfast. Mme Drumm avait été arrêtée par les autorités britanniques il y a trois semaines à l'issue d'une manifestation organisée par le Mouvement républicain à l'occasion du cinquième anniversaire de l'introduction de l'internement administratif en Ulster. Un porte-parole officiel a indiqué que l'accusation d'avoir participé à une manifestation illégale, qui avait été portée contre Mme Drumm, a été retirée faute de preuves suffisantes. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● L'OUGANDA A RETIRE SES TROUPES massées près de la frontière kényane, annonce-t-on de source diplomatique à Nairobi. Ce geste d'apaisement suit l'accord conclu le 6 août entre les deux pays *(le Monde* daté 8-9 août). — *(U.P.I.)*

Philippines

● NOUVELLES ARRESTATIONS DE GUERILLEROS. — Le président Marcos a annoncé vendredi 27 août l'arrestation d'un dirigeant de la « nouvelle armée du peuple » (N.P.A.), M. Victor Corpuz, et a présenté à la télévision vingt-trois autres guérilleros de cette organisation, de tendance maoïste, dont le chef, M. Bernabe Buscayno, arrêté jeudi. M. Marcos a déclaré à cette occasion que la « *rébellion communiste* » était maintenant « *pratiquement éliminée* », mais il a précisé que la loi martiale continuerait à être appliquée. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● DANS LE RAPPORT qu'elle a remis vendredi 27 août — et qui doit être rendu public la semaine prochaine — la Commission européenne des droits de l'homme accuse le gouvernement britannique d'avoir torturé des détenus en Irlande du Nord, en août 1971, et d'avoir autorisé des mauvais traitements lors d'interrogatoires de prisonniers dans cette province à l'automne 1971. — *(U.P.I.)*

Roumanie

● DEUX ROUMAINS ONT ETE CONDAMNES A MORT pour trahison par un tribunal militaire. M. Nicolas Illies, ancien directeur commercial d'une entreprise de Bucarest, spécialisée dans les machines-outils, et M. Bogdan Iordanescu, ingénieur en chef du département import-export de cette entreprise, auraient fourni des précisions secrètes sur l'économie roumaine à une « *organisation étrangère* » non nommée. Leur appel a été rejeté. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. LEONID BREJNEV, secrétaire général du P.C. de l'U.R.S.S., a rencontré jeudi 26 août, en Crimée, le dernier dirigeant d'Europe de l'Est qu'il n'avait pas encore reçu cet été, M. Janos Kadar, premier secrétaire du P.C. hongrois. — *(A.F.P.)*

● M. A. BARANOV, employé de la société soviétique Stankoimport, a été condamné récemment à « *une longue peine de détention* » pour avoir touché des pots-de-vin de deux représentants de la firme ouest-allemande Hoffmann, eux-mêmes expulsés d'U.R.S.S. Il y a cinq mois, apprend-on le 26 août. — *(A.F.P.)*

RELIGION

AVANT LA CÉRÉMONIE TRADITIONALISTE DE LILLE

Le Vatican adresse un ultime appel à Mgr Lefebvre

Que Mgr Lefebvre se reprenne « *avant qu'il ne soit trop tard* » : c'est le dernier appel du Vatican adressé à l'ancien archevêque-évêque de Tulle avant la messe traditionaliste que celui-ci doit célébrer publiquement à Lille le 29 août.

Le porte-parole du Vatican a confirmé que « *les bras du pape sont grands ouverts* » et que « *le pape ne perd pas espoir : il guette le retour du fils prodigue, dans l'intérêt du salut de celui-ci, dans l'intérêt aussi des âmes qu'il égare en cherchant à les persuader gratuitement que Rome a failli à sa mission* ».

« *Le pape*, a ajouté le porte-parole, *a cependant le droit et le devoir de connaître, au préalable, les dispositions dans lesquelles Mgr Lefebvre viendrait à lui : une telle assurance est indispensable à la rencontre désirée. A ne pas maintenir fermement cette exigence, on s'exposerait à de nouveaux malentendus que le bien de la communauté ecclésiale ne peut plus supporter.* »

Pour le porte-parole, l'enjeu du débat est le suivant : « *Mgr Lefebvre, qui n'a jamais contesté, au cours de son déroulement, la validité du concile auquel il a pris une part active, et dont il a signé la presque totalité des actes — parmi lesquels la constitution sur la liturgie et le décret sur l'œcuménisme, — se place aujourd'hui au-dessus du pape et du concile pour en contester, de façon catégorique et globale, l'esprit et les conclusions.* »

Selon notre correspondant à Lille, la messe pontificale que célébrera Mgr Lefebvre dimanche 29 août, à 10 h. 15, à la foire commerciale de Lille, devrait rassembler de cinq à dix mille personnes. C'est le chiffre avancé par MM. Pierre Regnard et Charles Pennel, deux des dirigeants lillois de l'association Saint-Pie X, qui ont tenu une conférence de presse le 27 août. Ils ont annoncé la participation à cette cérémonie des « *chefs* de file des traditionalistes » : Mgr Ducaud-Bourget, aumônier de l'ordre de Malte ; l'abbé Coache et le Père Barbara. Quelques prêtres du séminaire d'Ecône accompagneront le prélat.

Pour les dirigeants lillois, cette messe devait être à l'origine une *cérémonie privée* réservée à leurs adhérents, mais elle a pris de l'importance à la suite des consignes données par Mgr Lefebvre, qui a notamment alerté le Comité international des associations chrétiennes que préside M. Saclier de La Batie, à Cosne-sur-Loire.

L'Association Saint-Pie X déclare que l'intervention de Mgr Adrien Gand, évêque de Lille (*le Monde* du 28 août), fausse les données du conflit qui oppose Mgr Lefebvre au pape. Elle a résumé l'essentiel de ses positions de la manière suivante : « *Le concile Vatican II était un concile pastoral et non pas dogmatique. En conséquence, il n'engageait pas l'infaillibilité du pape. Des textes équivoques ont été votés et appliqués dans un esprit moderniste, contraire à la tradition. La messe selon le rite de Paul VI est au cœur du problème, car elle est le fer de lance de l'hérésie...* ».

L'heure n'est sans doute pas à l'apaisement, bien au contraire. Après la messe de dimanche, une réunion privée de l'Association se tiendra en présence de Mgr Lefebvre. On ne cache pas à Lille que l'objectif des responsables est d'obtenir l'implantation dans la région du Nord de plusieurs prêtres ordonnés à Ecône par Mgr Lefebvre.

Au Vatican, enfin, à la suite de la publication par le journal italien *Europeo* d'une interview de Mgr Lefebvre, le porte-parole du Saint-Siège a publié un communiqué qui fait état de la « *grande peine* » du pape causée par cette interview, « *en raison de son contenu grave et incroyable* ». « *Cette interview*, dit encore le porte-parole, *est une accusation que l'ex-archevêque-évêque de Tulle a signée contre lui-même, de sa propre main.* »

La lettre de Mgr Lefebvre au pape...

D'autre part, le Vatican vient de rendre public le texte de la réponse de Paul VI, le 15 août, à la lettre que Mgr Lefebvre lui avait adressée le 17 juillet. Nous publions ci-dessous ces deux textes dans leur intégralité.

« *Très Saint Père,*

» *Tous les accès permettant de parvenir jusqu'à Votre Sainteté m'étant interdits, que Dieu fasse que cette lettre la rejoigne pour lui exprimer nos sentiments de profonde vénération, et, par la même occasion, lui formuler, avec une prière instante, l'objet de nos désirs les plus ardents qui, hélas, semblent être sujet à litige entre le Saint-Siège et de nombreux catholiques fidèles.*

» *Très Saint Père, daignez manifester votre volonté de voir s'étendre le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ en ce monde, en restaurant le droit public de l'Eglise, en rendant à la liturgie toute sa valeur dogmatique et son expression hiérarchique, selon le rite latin romain consacré par tant de siècles d'usage, en remettant en honneur la Vulgate, en redonnant aux catéchismes leur vrai modèle, celui du concile de Trente.*

» *Ce faisant, Votre Sainteté restaurera le sacerdoce catholique et le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ sur les personnes, sur les familles et sur les sociétés civiles. Elle rendra leur juste conception aux idées falsifiées devenues les idoles de l'homme moderne : la liberté, l'égalité, la fraternité, la démocratie, à l'exemple de ses prédécesseurs.*

» *Que Votre Sainteté abandonne cette néfaste entreprise de compromission avec les idées de l'homme moderne, entreprise qui tire son origine d'une entente secrète entre de hauts dignitaires de l'Eglise et ceux des loges maçonniques, dès avant le concile.*

» *Persévérer dans cette orientation, c'est poursuivre la destruction de l'Eglise. Votre Sainteté comprendra aisément que nous ne pouvons collaborer à un si funeste dessein, ce que nous ferions si nous consentions à fermer nos séminaires.*

» *Que l'Esprit-Saint daigne donner à Votre Sainteté les grâces du don de force, afin qu'elle manifeste par des actions non équivoques qu'elle est vraiment et authentiquement le successeur de Pierre proclamant qu'il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ et en son épouse mystique, la Sainte Eglise catholique et romaine.* »

...et la réponse de Paul VI

« *A notre vénéré frère Marcel Lefebvre.*

» *En cette fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie, nous tenons à vous assurer de notre souvenir, accompagné d'une prière spéciale pour une solution positive et prompte de la question qui regarde votre personne et votre activité à l'égard de la Sainte Eglise.*

» *Notre souvenir s'exprime en ce souhait fraternel et paternel : que vous vouliez bien considérer, devant le Seigneur et devant l'Eglise, dans le silence et la responsabilité de votre conscience d'évêque, l'insoutenable irrégularité de votre position présente. Elle n'est pas conforme à la vérité et à la justice. Elle s'arroge le droit de déclarer que notre ministère apostolique s'écarte de la règle de la foi, et de juger comme inacceptable l'enseignement d'un concile œcuménique célébré selon une observance parfaite des normes ecclésiastiques : ce sont là des accusations extrêmement graves. Votre position n'est pas selon l'Evangile et selon la foi* ».

» *Persister dans cette voie serait un grave dommage pour votre personne sacrée et pour ceux qui vous suivraient comme guide, en désobéissance aux lois canoniques. Au lieu de porter remède aux abus que l'on veut corriger, cela en ajouterait un autre, d'une incalculable gravité.*

» *Ayez l'humilité, frère, et le courage de rompre la chaîne illogique qui vous rend étranger et hostile à l'Eglise, à cette Eglise que pourtant vous avez tant servie et que vous désirez aimer et édifier encore. Combien d'âmes attendent de vous cet exemple d'héroïque et simple fidélité !*

» *Invoquant l'Esprit-Saint et confiant à la Très Sainte Vierge Marie cette heure qui est, pour vous et pour nous, grande et amère, nous prions et espérons.* »

Le printemps du concile

(Suite de la première page.)

Mais surtout depuis dix ans que s'est étendue une crise culturelle et sociale *profonde* à travers laquelle beaucoup de jeunes familles chrétiennes se sont trouvées décontenancées — et c'est là-dessus que Mgr Eichinger vient de mettre l'accent, avec raison, — dans ces dix années on aura assisté, chez l'ensemble des chrétiens, à un intérêt curieux et courtois pour l'incroyance, pour la civilisation d'aujourd'hui et les questions qu'elle pose, tandis que l'essentiel des énergies aura été consacré à des querelles secondaires entre chrétiens. Nous nous trouvons, aujourd'hui plus que jamais, devant une recrudescence pathologique de ces querelles, sans doute pour se masquer à soi-même les vraies questions.

Ces vraies questions, le concile les a donc posées, au moins en germe. Mais le concile Vatican II va-t-il réussir à devenir un arbre solide dans la terre-Eglise ? Il est, pour l'instant, une jeune pousse de dix ans et que certains, qui prévoient bien ses fruits futurs, veulent détruire, j'en suis convaincu. Et quand on veut détruire, quand on veut persécuter, on se déclare persécuté, on déclare la foi en danger, on en appelle aux armes. Alors, devant ces forces paranoïaques mises en marche, la sagesse est de refuser le combat, car s'opposer à elles, d'une manière ou d'une autre, c'est leur donner existence plus grande, les nourrir : sans doute eût-il été sage que Rome ne réponde ni à Mgr Lefebvre ni à Roger Peyrefitte, et qu'ainsi leur soit coupée sous le pied l'herbe de l'importance qu'ils souhaitent, consciemment ou non, se donner.

Mais il faut, au-delà de ce remède aux paranoïas, chercher les causes profondes, ce qui provoque ces attitudes de refus du concile et ces désirs de le détruire dans sa fleur, dans sa prime jeunesse.

Les débuts du christianisme sont, là-dessus, très éclairants.

Aux juifs de Palestine, Jésus apparaît, et ses disciples après lui, comme des schismatiques, des gens *qui provoquent une rupture* avec le passé. « On vous a dit... moi, je vous dis » répétait Jésus sur les routes de Palestine, et en cela, il était un glaive tranchant. Il y a coupure. Des juifs ont accepté de faire le passage avec le Christ.

D'autres ont refusé. Certains se sont violemment opposés au nouveau groupe ; ainsi un adepte de la Loi intégrale, Saul de Tarse, qui se met à détruire la jeune pousse. Par manque de foi ? Saul était, au contraire, un homme d'*ardente conviction* ; il avait vu, de toute son intelligence, qu'il y avait rupture, et il était passé aux actes. Un jour, pourtant, le persécuteur quitte son cheval de bataille et admet que l'« autre », l'adversaire, avait raison. La grandeur de Paul est d'avoir saisi que la rupture accomplie par Jésus était à la fois fidélité au passé et renouveau d'avenir ; et là, il passera de nouveau aux actes : il bousculera les apôtres qui voulaient s'en tenir à ne réserver l'Evangile qu'aux juifs, il leur montrera qu'être fidèle au Christ c'est dire que tout homme a droit au Christ, même s'il est autre que juif, s'il est païen, grec, femme, esclave. Tous.

Le concile Vatican II est dans la ligne exacte de ces ruptures primordiales, ces ruptures qui ont permis de voir que Dieu aime tous les hommes, qu'il s'intéresse à *toute* la vie de l'*homme*, qu'il partage la vie de l'homme et désire lui faire partager la sienne, en échange libre et vrai, en communion. Vatican II est dans cette ligne, et Jean XXIII est à placer, dans la géographie de l'Esprit-Saint comme un nouveau François d'Assise qui manifeste un Dieu de tendresse et de paix, un Dieu dont la transcendance est un feu d'amour et non pas d'abord une intransigeance.

Oui, le concile a été, est rupture. Et à tous les niveaux.

On voudrait en revenir à une autorité suprême qui serait immuable comme la statue du Commandeur ; or le concile a parlé de collégialité épiscopale et de peuple de Dieu, et, désormais, l'Eglise ne se sauvera qu'ensemble, non pas par la seule tête. On voudrait retrouver des définitions absolument exactes, et on découvre que chaque chrétien doit affirmer la foi chrétienne dans sa propre langue, dans son histoire, dans sa vie de tous les jours.

Ces jours-ci, on a pris des exemples de difficultés semblables dans des groupes politiques. Comparaison n'est jamais raison, c'est vrai, mais plusieurs comparaisons peuvent aider la raison, peut-être.

Peut-on ajouter une comparaison qui n'a pas encore été faite ?

En 1940, dans le désastre, certains ont pensé que le salut consistait à s'accrocher au passé et aux valeurs du passé, à réitérer ce qui s'était toujours fait, à suivre à la lettre la légalité ; un autre, et d'autres avec lui, ont créé la rupture, la vraie, avec audace. Un vieillard, aujourd'hui, veut incarner le passé. Un Jean XXIII, en faisant le pas du concile, a incarné la jeunesse de l'Eglise.

Nous voici donc comme aux premiers temps de l'Eglise, aux beaux jours de ces premiers temps. C'est bon signe si le concile commence à être ouvertement attaqué, c'est le signe que le printemps est maintenant vraiment proche, après un long hiver et une dure nuit.

C'est le signe que les vraies ardeurs nouvelles réapparaissent, ces ardeurs messianiques dont Maurras avait si peur. « *Heureux serez-vous quand vous serez persécutés à cause de moi* », dit Jésus. Des millions de chrétiens en qui, comme au jour premier de la Pentecôte, « *le cœur a été transpercé* » par l'Esprit-Saint, à travers le concile, ces millions de chrétiens, et le pape avec eux maintenant — plus personne n'y échappe, — sont désormais condamnés, jugés, vilipendés, calomniés par des tenants du passé. Ah ! qu'ils soient humbles et pleins d'humour sous ces coups, et, à cause d'eux, pleins d'espérance !

JEAN-FRANÇOIS SIX.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Saint-John Perse l'oiseleur

(Suite de la première page.)

Cette partie de l'exposition est une immense volière. Multicolore, figée, « prise » par l'éternité comme l'eau par le gel, tel l'homme vieillissant de *Chronique*, « immortel au foyer de l'instant ». Tout est beau, savant ou barbare qui est sorti d'une main humaine, sans préoccupations artistiques au second degré, qu'il s'agissa des empreintes, dessins, aquarelles, enluminures légués par les antiques civilisations, égyptienne, mongole, persane, hindoue, chinoise ; des objets primitifs : phénix, paons, perroquets en bois d'arek, échassier en bois polychrome et aux ailes et pattes en fer du Dahomey, faîtages de cases de la Nouvelle-Guinée avec leurs rapaces coiffant des statues ; des oiseaux océaniens en vol immobilisés à jamais ; du Benuk, le dindon sauvage australien, peint sur une écorce d'eucalyptus.

Ils sont bien une centaine, dans la sélection de MM. Paul Guerre et Jean-Paul Lelanne (auteurs aussi du catalogue), de tous les siècles, de tous les pays. Mais les volatiles les plus chargés de potentiel poétique sont à notre goût ceux dont l'image est la plus proche de la réalité : les merveilleux oiseaux, dont les ans n'ont point terni l'éclat, échappés des « histoires naturelles » des siècles révolus — portes ouvertes sur le rêve avec lesquelles la photographie ne saurait rivaliser. On a rassemblé les livres, les planches de Pierre Belon, Mark Catesby, George Edwards, François Levaillant, Jean-Baptiste Audebert et Louis-Jean-Pierre Vieillot, Alexander Wilson, Polydore Roux, etc. (il faut tirer de l'oubli ces noms et ils ne sont pas les seuls), et aussi de François Martinet qui, pour son compte ou pour l'*Histoire naturelle* du comte Georges Louis Leclerc de Buffon a multiplié les gravures sur cuivre en couleurs.

Toutefois, d'un concensus général, l'enchantement culmine devant les rarissimes volumes d'un « format insolent » (folio « éléphant double » : 100 × 75 cm) de *The Birds of America* de John James Audubon. On nous présente en outre neuf aquatintes originales, et quelques copies, dont les modèles verts, bleus, blancs, gris, roses ou bariolés nous rapatrient au paradis terrestre. Est-ce seulement pour la splendeur de ses évocations grandeur nature et pour la minutie apportée à reproduire les moindres détails qu'Audubon a cette place d'honneur ? C'est aussi à cause de la séduction que l'homme et l'œuvre ont toujours exercée sur Saint-John Perse.

Car chez lui comme chez les autres, même lorsque, involontairement, la fidélité confine à la caricature — le « Royal chinois », tiré des *Oiseaux de la ménagerie du Roy* (Circa 1690) se rengorge avec autant de majesté que son contemporain, le monarque de Versailles, — tant de chatoiement n'exclut pas l'exactitudes, qui identifie chaque espèce dans son infinie diversité. Et cette suite d'images démontre surabondamment qu'il n'y a nulle solution de continuité entre le domaine de la création artistique et celui de la connaissance. D'ailleurs, M. Jean Dorst, directeur du Museum, donne quitus à Saint-John Perse qui refoule « toute vaine séparation entre la science et la poétique ».

* * *

Après les oiseaux, l'Oiseau. L'Oiseau en soi, sans qualités, sans attributs. Son archétype — « *Bracchus Avis Avis* » — tel qu'il a été saisi conjointement par Saint-John Perse et par Braque. Il faut redescendre dans la cour, pénétrer dans la salle des mariages, un vrai sanctuaire au demeurant, aux voûtes gothiques, de pierre blonde. On pourra déplorer cette dispersion, imposée par la disposition des lieux. Mieux vaut supposer qu'on a réservé cette sorte d'écrin à un texte « absolu », écrit, semble-t-il, à la gloire des douze eaux-fortes de Braque. Texte et images destinés à être publiés ensemble, sous le titre initial de *l'Ordre des oiseaux*, en tirage restreint dont l'exemplaire de l'auteur, aujourd'hui propriété de la Fondation, s'ouvre, pour le visiteur, sur cette dédicace : « A Saint-John Perse en souvenir de notre rencontre. Jour faste. Georges Braque. 1962. »

A la gloire de Braque ? A la gloire des oiseaux du même coup, comme le suggère André Malraux, dans la préface du catalogue, son écrit le plus récent ? Il faut s'entendre. Définissant les estampes, le poète se définit lui-même, engage avec le peintre un dialogue, joue sa partie dans cette sorte de cantate à deux voix.

Peu d'œuvres furent plus scrupuleusement élaborées que ces *Oiseaux* « tout synthétiques qu'ils soient... inaliusifs et purs de toute mémoire », court poème (la valeur de quinze pages de la Pléiade, si on défalque les blancs), mais combien dense ! Qu'on en juge par les trois états du manuscrit, raturés à l'extrême dans le premier jet finement griffonné jusqu'à la parfaite calligraphie d'une écriture rééduquée : voyez les anciens autographes. Ces corrections, ces surcharges, ces repentirs, permettent de suivre la genèse d'une forme magnifiquement fabriquée. Qui résume, condense, décante tant d'études, d'observations, de méditations sur l'oiseau — tel que Braque pour sa part l'a simplifié, libéré de ses accessoires, jusqu'à être le vol sublimé, réduit à son épure, « l'arc et la flèche du vol » dit le poète, comme pour leur part l'ont saisi et dépouillé Brancusi ou Tal-Coat.

Alors qu'ajouter, sur ces variations autour d'un seul thème, gravures, dessins, gouaches, huiles, aux paroles qu'elles ont inspirées à Saint-John Perse : « L'Oiseau de Braque n'échappe pas plus à la fatalité terrestre qu'une particule rocheuse dans la géologie de Cézanne. » ? Au parallélisme souligné par Malraux : « Les planches de Braque n'apportent au poème une illustration, mais un contrepoint. » ? « L'oiseau héraldique assure le passage du génie rétractile de Braque à l'autorité de Saint-John Perse. » ? Notre brève énumération le suggère : on ne s'est pas borné à étaler, autour du grand in-folio, neuf des douze eaux-fortes tirées à part et quatre des six cuivres gravés par la propre main de Braque. On a tenu à réunir le plus grand nombre possible — près de vingt — de ses oiseaux, souvent plaqués comme des ombres sur l'écran du ciel : *l'Oiseau bleu, l'Oiseau gris, l'Oiseau garance, l'Oiseau de feu, l'Oiseau au trait, l'Oiseau de vitrail...* et le plus extraordinaire peut-être, *l'Oiseau quadrillé*. A chacun d'entre eux peut correspondre une phrase du poète, comme si elle avait été spécialement composée pour lui, tant sa poésie, avant de s'élancer sur les ailes de l'inspiration, part du concret.

La Fondation Saint-John Perse reste à Aix, où sa dévouée secrétaire, Mme Laure, est toujours prête à vous accueillir. Mais l'exposition s'apprête à affronter le climat de Paris. M. René Huyghe l'installera cet automne au musée Jacquemart-André. Car ces oiseaux sont migrateurs.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Estivales

LE MAGHREB A MARTIGUES

C'est sur la petite place Mirabeau, où le temps semble s'être arrêté, ancré dans la pierre des hautes maisons qui l'habitent, que la ville de Martigues a accueilli samedi dernier la première journée consacrée à la culture maghrébine, à l'occasion de son Festival populaire des communautés du pays martegal.

Quelque cinq cents personnes, touristes, provençaux de la région, mais surtout Algériens et Marocains, s'étaient rassemblées autour de la large estrade où un groupe de jeunes travailleurs immigrés ouvrait l'après-midi avec des chants et des danses folkloriques marocains. L'enthousiasme et la joie que manifestait le public en rythmant la musique ou en esquissant des pas de danse faisaient oublier le pays, les chantiers et les usines pour mieux nous rappeler la triste vie des travailleurs immigrés. Assis, debout, partout, des hommes, seuls, sans femme ni enfant, fascinés, heureux de regarder de jeunes Marocaines exécuter la traditionnelle danse du ventre. On aurait voulu que cela dure jusqu'au soir, car les chants maghrébins sont une longue mélopée intemporelle qui ne peut se briser brusquement.

Mais le filtre était rompu par la musique insolite du Théâtre populaire maghrébin de Grenoble. Le public, quoique attentif, était désorienté. La recherche musicale du T.P.M. (se référant aux jeunes groupes marocains Nas el Ghiwane et Jil Jilala) se révélait un peu austère pour Martigues et pour le climat de fête souhaité. On préférait ces deux individus, surgis de la pièce de Beckett *En attendant Godot*, comiques par leurs gestes et leurs discours, dramatiques dans leur fatalité. Ils frappaient l'intimité. De Beckett, il ne restait que ces deux personnages en mal de vivre et cette attente interminable de ce que l'on appelle parfois Dieu, la chance ou le hasard, ici Sidma Kdha (l'envoyé de Dieu, selon une légende ancienne, doit se présenter le vingt-septième jour du Ramadan afin d'exaucer les vœux de tous). Mais qui connaissait Beckett dans ce public de travailleurs immigrés, qui s'en préoccupait ?

D'ailleurs, le T.P.M. n'avait aucune prétention : « *Cette adaptation est un viol pur et simple*, dit en riant Mustapha Bakhalk. *J'ai surtout voulu montrer les contraintes, l'aliénation par la culture et la religion, tout en respectant notre théâtre traditionnel de divertissement.* » L'intention générale de la pièce, on l'avait comprise grâce au jeu expressif des acteurs, emprunté au mime ; les astuces verbales s'adressaient à tout le public maghrébin, puisque le spectacle était joué en langue arabe, et respectait les différents dialectes, algérien, marocain et tunisien.

Les travailleurs immigrés algériens étant les plus nombreux à Martigues, la journée de dimanche était consacrée à une chanteuse de ce pays, Noura.

Les deux mille personnes venues de Marseille, Istres, Toulon... l'écoutaient dans un grand calme, avec le plus profond respect. Sa présence, le rayonnement qu'elle dégageait, effaçaient les barrières de la distance et de la scène. Sa voix dans la nuit, mêlée au luth, au violon et même à l'accordéon avait quelque chose d'envoûtant. Les chants populaires appelés « achâabis » qu'elle interprète sont des chants traditionnels, c'est son mari qui en a écrit les textes.

A Martigues, pendant deux jours, au-delà des frontières politiques, les immigrés se sont unis et on communié dans une culture, la culture arabe. Mais y a-t-il eu un véritable échange culturel entre Européens et Maghrébins ? Des Provençaux, des touristes souvent curieux, ont pris part, certes, à cette fête, mais beaucoup trop s'en sont exclus en disant : « *Ce n'est pas pour nous.* » Ces deux journées, ils les ont acceptées, plutôt tolérées, malgré les efforts des organisateurs du Festival (l'O.M.S.C.J. qui souhaitaient une grande rencontre entre les différentes communautés.

Le Festival populaire, en deux semaines, n'a pas dérangé l'apparente tranquillité de ce petit port. Près de la place Mirabeau, le « café des Colonies » reçoit toujour les Européens...

Tourné le reste du temps vers la culture occitane et les chants des troubadours (animation quotidienne), le Festival, conçu avec l'étroite collaboration de la population locale, voulait satisfaire tous les habitants de la région et leurs aspirations : « *Nous avons voulu donner la parole aux cultures que l'on dit minoritaires, et qui sont l'expression profonde et authentique d'une part majoritaire de la population : culture provençale, ou plus largement occitane, mais aussi espagnole, italienne, maghrébine, gitane, arménienne, cultures de toutes ces communautés qui font la richesse humaine et économique de cette région. Mais également culture de pêcheurs, culture paysanne des agriculteurs provençaux, des bergers de la Crau, sans oublier les communautés que forment les métallurgistes de Fos ou les pétrochimistes de notre ville.* »

MIREILLE DUMAS.

■ En raison de l'importance de l'actualité, la chronique de Jean-Marie Dunoyer, « Formes », n'a pu paraître dans nos éditions datées 28 août ; elle reprendra son cours normal la semaine prochaine.

En bref

Cinéma

« Bugsy Malone »

Un film de gangsters façon Hollywood années 30. La couleur ajoute aux charmes « rétro » des décors et des costumes. Mais Bugsy Malone, gandin des faubourgs, Gros Sam et Dan, chefs de bande, Tallulah, vamp de beuglant, et Blousey, jeune chanteuse ingénue à la recherche d'un emploi, sont, ainsi que tous les rôles, joués par des enfants de huit à treize ans.

Alain Parker (c'est son premier long métrage, tourné à Londres) réussit à faire que les situations, les gestes, ne comportent aucune équivoque. Habillés et maquillés comme des adultes (des acteurs et actrices de référence), ces enfants ne cessent de jouer à faire « comme si », leurs déguisements amenant une distance critique et amusée à l'égard du monde des grandes personnes. Les mitrailleuses crachent de la crème, les voitures sont à pédales et les jus de fruits remplacent l'alcool dans les verres. Les jeunes interprètes ont beaucoup d'abattage et on ne voit pas en eux des singes savants. Présenté à Cannes, en fin de festival, Bugsy Malone fut bien accueilli par le public, qui apprécia le mélange de burlesque façon Laurel et Hardy et de comédie musicale, et la parodie infantile d'un certain cinéma.

La procédé est drôle, certes, mais on s'en lasse vite, malgré les références cinéphiliques. Et puis, reste à savoir si ce film, interprété par des enfants travestis, peut plaire à un public d'enfants. — J. S.

★ Saint-Germain Studio, Concorde, P.L.M.-Saint-Jacques (v.o.) : Montparnasse-83, France-Elysées, Gaumont - Madeleine, Maxéville, Nation, Gaumont-Sud, Clichy-Pathé (v.f.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 28 - Dimanche 29 août

théâtres

Les salles subventionnées

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30).
Atelier : Monsieur chasse (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cloître des Billettes : le Maître de Santiago (sam., 21 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Dunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Montparnasse : le Lai de Barabbas (sam., 22 h. 30).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Art : l'Amant arabe (sam., 20 h. 30) ; Voyage avec la drogue (sam., 22 h. 15).
Théâtre d'Edgar : l'Homme à homme (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Manitout : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : la Chamaille (sam., 20 h. 30).

Festival estival

Bateaux-Mouches : Quintette de cuivres Guy Touvron (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre Récamier : K. Wataya, violon ; J. Koerner, piano ; M. Takahashi, flûte (Bach, Bartok, Schumann, Doppler, Fukushima, Shinohara) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Séverin : L. Yordanoff, violon (Bach, Bartok) (dim., 20 h. 30).

Les concerts

(Voir Festivals)

Bateaux-Mouches : M. Schittenehl, clavecin, et J.-M. Varache, flûte (Bach, Vivaldi, Purcell) (dim., 10 h. 30).

Festival de Sceaux

Orangerie du château : Kantorei Barmen-Gemarke de Wuppertal, dir. H. Kahlhofer (sam., 17 h. 30 : œuvres du XVIIe siècle, F. Martin, Reda, Stravinsky ; dim., 17 h. 30 : Mendelssohn, Brahms, Bruckner, Reger).

cinémas

Les films marqués (°) sont interdits aux moins de treize ans, (°°) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45, 16 h. et 17 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 15 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30, Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30 : la Prise de pouvoir par Louis XIV, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de N. Mizoguchi ; 24 h. 30 : The White Eagle. — Dim., 14 h. 45, 16 h. et 17 h. : Quatre-vingt ans de cinéma français ; 15 h. : la Bataille d'Alger, de G. Pontecorvo ; 18 h. 30 : la Grève, de S. M. Eisenstein ; 20 h. 30 : Prima della Revoluzionne, de B. Bertolucci ; 22 h. 30 : Scalps Hunters, de S. Pollack ; 24 h. 30 : Forty Guns, de S. Fuller.

Les exclusivités

LES ACTES DE MARUSIA (Mex., v.o.) (°°) : Quintette, 5e (033-35-40), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Wepler, 18e (387-50-70).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (sauf lundi).
COLERE FROIDE (A., v.f.) (°) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COMME UN BOOMERANG (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (504-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (783-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DIABLE AU COEUR (Fr.) (°°) : Le Seine, 5e (325-92-46) en soirée.
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
MUHAMMAD ALI (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
NEA (Fr.) (°°) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-97-59).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (°) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ON L'APPELAIT MILADY (Angl., v.o.) : Saint-Michel, 5e (328-79-17) ; Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Biarritz, 8e (722-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
PIRATES ET GUERRIERS (Ch., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SALO (It., v.o.) (°°) : La Pagode, 7e (705-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr., v. angl.) (°°) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. - Odéon, 6e (326-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio - Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Nord-Ciné, 10e (878-51-91).
SPERMULA (Fr.) (°°) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Capri, 2e (508-11-69).
LA SPIRALE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (°°) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Artequin, 8e (548-63-25).
THE NANNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42). Mer., J., S., D., Mar.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Galité, 13e (336-23-44).
LE VOYEUR (A., v.o.) (°°) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
WHITE ZOMBIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42). V., L.

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Bonaparte, 5e (326-12-12) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
BELLE DE JOUR (Fr.) (°°) : Calypso, 17e (754-10-68).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-53-36) ; Français, 9e (770-33-88).
DANCING-LADY (A., v.o.) : Action-Christine, 5e (326-85-78).
FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Centre culturel du Marais, 4e (272-98-52).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE LAURIER (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LIMIER (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). A 20 h. 30, parm. dimanche.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (°°) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PONT (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (°°) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LES PRODUCTEURS (A., vers.) : Studio Dominique, 7e (551-66-55) (sauf mardi).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (°) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE VOYAGE DE GULLIVER (A., v.o.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-60) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331 06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (532-25-02) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Action-Christine, 5e (325-85-78).

Les festivals

VISCONTI (v.o.). Boîte à films, 17e (754-51-60), 16 h. 45 : Violence et Passion ; 18 h. : les Damnés ; 21 h. 45 : Mort à Venise.
C. SAURA (v.o.). Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : Anna et les loups (sam.) ; la Cousine Angélique (dim.).
I. BERGMAN (v.o.). Racine, 6e (633-43-71) : le Septième Sceau (sam.) ; Sourire d'une nuit d'été (dim.).
MELO-MOIS (v.o.). Artistic Voltaire, 11e (700-19-19), 13 h. : la Propriété interdite ; 18 h. : le Fleuve sauvage ; 15 h. 45 : la Croisée des destins ; 18 h. 30 : la Fièvre dans le sang ; 20 h. 30 : A l'est d'Eden ; 22 h. 15 : le Bal des adieux.
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-60), 14 h. : Bonnie and Clyde ; 14 h. 30 : Un après-midi de chien ; 16 h. : Jérémiah Johnson.
B. KEATON. Le Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General » (sam.) ; les Lois de l'hospitalité (dim.).
F. ASTAIRE (v.o.). Studio Logos, 5e (380-24-81) ; Gay Divorcee (sam.) ; En suivant la flotte (dim.).
W. ALLEN (v.o.). Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (sam.) ; Bananas (dim.).
CINEMA AMERICAIN (v.o.). La Pagode, 7e (705-12-15) : le Piège (sam.) ; Reflets dans un œil d'or (dim.).
WALT DISNEY (v.f.). Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), La Royale, 8e (265-82-66), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RETROSPECTIVE M. LITTIN (v.o.), 14-Juillet, 11e (357-90-81), en alternance : la Terre promise, le Chacal de Nahueltoro.
FILMS INEDITS, INCONNUS, RARES (v.o.), La Clef, 5e (357-90-90) : Carte blanche à « Libération ».

Les films nouveaux

BUGSY MALONE, film anglais d'Alan Parker, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), France-Elysées, 8e (723-71-11).

COMPLOT DE FAMILLE, film américain d'Alfred Hitchcock, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64), Napoléon, 17e (380 - 41 - 46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME FIDELE, film français de Roger Vadim : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80), Ermitage, 8e (359-15-71), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max Linder, 9e (770 - 40 - 04)), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343 - 01 - 59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES DIX PETITS NEGRES, film français de Peter Collinson : Studio Galande, 5e (033-72-71), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

MARIE POUPEE, film français de Joël Séria : Capri, 2e (508-11-69), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COURS APRES MOI QUE JE T'ATTRAPE, film français de Robert Pouret : Boul'Mich, 5e (033-48-23), Omnia, 2e (231-39-36), George-V, 8e (225-41-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

GRIZZLY, film américain de William Girdler (°) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75).

SPORTS

Football

Championnat de France

NICE ET LYON TOUJOURS INVAINCUS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Adoptions

— Marie - Antoinette et Michel Lallemand ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Benoît,

né le 28 janvier 1975.

10, rue Saint-Saëns,
75015 Paris.

Décès

— Le Père Ph. Akermann, de la Compagnie de Jésus,

M. et Mme Louis Akermann, leurs enfants et petits-enfants,

Le Père Akermann, de la Mission de France,

M. et Mme Gérard Dubois, leurs enfants et petits-enfants,

La baronne Bohineust de Boulardière,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François AKERMANN

leur père, grand-père, arrière-grand-père et frère,

survenu le 26 août dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 août à 11 heures en l'église d'Onzain (41).

— Dijon, Paris, Montmirey-le-Château-Clairly.

Mme J. Noize, sa mère.

M. Pierre Brantus, son époux,

Ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BRANTUS

née Francine Noize,

ancienne élève de l'École normale supérieure de jeunes filles

ancien professeur

au lycée Marcelin-Pardé,

médaille de la Résistance

officier des Palmes académiques,

survenu le 24 août 1976

Selon la volonté de la défunte, les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la stricte intimité familiale

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue de Talant, 21000 Dijon.

— Mme Marc Chenel et ses enfants,

M. et Mme Pierre Chenel,

M. et Mme Guy Chenel et leurs enfants,

Mlles Claude et Michèle Davy,

Les familles Chenel, Ranno et Davy,

ont la douleur de faire part du décès de

Marc CHENEL

survenu à Callas (Var) le 20 août 1976 dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Delambre, 75014 Paris

1, rue Marcel-Loyau, 92100 Boulogne.

— Nous apprenons le décès de

M. Georges CLERGE,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 27 août, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).

[Alors exploitant forestier et propriétaire d'une fabrique de semelles de bois à la Chapelle-en-Vercors (Drôme), Georges Clergé avait, dès le printemps 1943, pris une part très active, sous le pseudonyme de Chicago, à la lutte contre l'occupant. La Gestapo, en représailles, avait incendié son usine, ses véhicules et sa villa.

Titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance, il était vice-président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance.]

— M. Jean Giravalli,

M. et Mme Marcel Pabrega, et leurs enfants Martine et Mireille,

M. et Mme Lucien Giravalli,

Bruno et Pasquale Giravalli,

Ludovic Rougier,

Parents et alliés, ainsi que ses fidèles collaborateurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme GIRAVALLI

née Rampolli Radegonde

survenu à Marseille, le 21 août 1976 à l'âge de quatre-vingt-un ans

Les obsèques ont eu lieu le lundi 23 août 1976

— Le conseil d'administration de la Silec fait part du décès de

M. Marcel OSTY,

directeur général adjoint

de la société

administrateur de la Silec

semi-conducteurs

Les obsèques auront lieu le mardi 31 août, réunion à l'église Notre-Dame-et-Saint-Loup de Montereau, à 14 heures.

— M. Patrick Topaloff,

M. et Mme Igor Topaloff,

M. et Mme Daniel Jung et leurs enfants

ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge TOPALOFF

leur père, frère, beau-frère et oncle, le 28 août 1976 à Saint-Julien-sur-Calonne

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu au cimetière orthodoxe russe de Saint-Geneviève-des-Bois, mardi 31 août 1976 à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire du décès de

Stanislas BONNET,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir

— Une pensée pour le neuvième anniversaire du décès de

Miss SCHEIN

Communications diverses

— « L'Amitié Charles-Péguy » célébrera l'anniversaire de la mort de Charles PÉGUY,

le dimanche 5 septembre 1976 à Villeroy : messe à 9 h. 30 en l'église de Villeroy, et cérémonie à la Grand'Tombe de Villeroy - Neufmontiers (Renseignements, 4, rue Auguste-Bartholdi Paris-15e. T. : 579-31-36.)

Visites et conférences

LUNDI 30 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, entrée, Mme Philippe : « La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France » — 11 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Oswald : « Ramsès le Grand » — 14 h. 30, grille, esplanade côté Seine, Mme Atlas : « Les Invalides : de Louis XIV au maréchal Juin ». — 15 h., métro Varenne, Mme Oswald : « L'œuvre de Rodin à l'hôtel Biron et dans son parc » — 15 h., Versailles, 7, rue des Réservoirs, Mme Philippe : « Le parc de Versailles : les bosquets ».

11 h., Louvre, pavillon de Flore : « Exposition « Technique de la peinture ». — 14 h. 30, Grand Palais : « Exposition Ramsès II » — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Les hôtels du Marais » (A travers Paris) — 15 h., musée de Cluny : « L'étrange univers de la Dame à la licorne » (Histoire et archéologie) — 14 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Ramsès le Grand » — 15 h., place Paul-Painlevé, entrée : « Le musée de Cluny et les thermes » (Paris et son histoire).

Avez-vous retourné une bouteille de SCHWEPPES Bitter Lemon aujourd'hui ?

SPORTS

Football

Championnat de France

NICE ET LYON TOUJOURS INVAINCUS

Nice à l'honneur, Saint-Etienne à la peine. La quatrième journée du championnat de France de football, disputée vendredi 27 août, aura confirmé les valeurs établies depuis le début de la compétition. Tandis que les Niçois remportaient leur quatrième victoire consécutive, les Stéphanois ont obtenu, dans les cinq dernières minutes, un match nul « heureux » à Bastia. Saint-Etienne compte déjà cinq points de retard sur Nice, possède désormais la plus mauvaise attaque du championnat (deux buts en quatre matches) et reste, avec Nancy, la seule équipe à la recherche d'un premier succès. Lyon, qui a fait match nul à Reims, reste invaincu, avec Nice.

LES RESULTATS

*Nice b. Angers	4-1
*Reims et Lyon	1-1
*Bastia et Saint-Etienne	2-1
*Nantes b. Troyes	2-1
*Bordeaux b. Rennes	2-2
*Nîmes et Nancy	2-1
*Metz b. Lille	2-1
*Laval b. Paris-Saint-Germain	2-1
*Valenciennes b. Marseille	2-1
*Lens b. Sochaux	2-1

Classement. — 1. Nice, 8 pts ; 2. Lyon, Nantes et Bordeaux, 6 pts ; 5. Bastia, Reims, Lens et Nîmes, 5 pts ; 9. Valenciennes, Metz, Sochaux et Troyes, 4 pts ; 13. Saint-Etienne et Marseille, 3 pts ; 15. Paris-Saint-Germain, Angers, Lille, Laval, Nancy et Rennes, 2 pts.

● *La préparation médicale des sportifs en R.D.A.* — La Bérolase (et non Béolase comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 27 août) est un ester dérivé de la vitamine B 1, qui intervient dans le métabolisme des réactions en chaîne de la respiration cellulaire. Il participe à la chaîne de réactions qui transforment l'acide lactique, responsable de la fatigue musculaire. En thérapeutique, la Bérolase est utilisée dans le traitement biologique des acidoses (diabète, toxicoses du nourrisson et de la femme enceinte).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La construction de l'autoroute Calais - Dijon sera accélérée

La réalisation de l'autoroute A 26 (Calais-Reims-Troyes-Chaumont-Dijon) ne sera pas retardée par l'abandon du tunnel sous la Manche. Dans une lettre adressée le 24 août au président du conseil régional de Champagne-Ardenne, M. Jacques Sourdille, M. Robert Galley annonce une prochaine inscription de cette voie dans un programme d'action prioritaire du VIIe Plan. Cette décision rassurera les élus locaux, qui craignaient que le trafic européen soit détourné de leur région vers la Lorraine par la construction déjà programmée de l'autoroute A 37 (Nancy-Dijon).

« A plusieurs reprises, vous m'avez fait part des souhaits du conseil régional de Champagne-Ardenne de voir réaliser au plus vite l'autoroute A 26 sur son territoire, écrit le ministre de l'équipement. La construction de cette section doit, en effet, permettre d'assurer le maillage autoroutier entre votre région et celles de Picardie, de Lorraine et de Bourgogne.

« Comme vous le savez, entre Arras et Reims, les enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique sont déjà effectuées, le décret relatif à la section Arras-Cambrai doit être signé dans les jours qui viennent et celui concernant la section Cambrai-Reims le sera avant la fin de cette année. De plus, j'ai approuvé le 23 août 1976 l'avant-projet sommaire simplifié du tronçon Reims-Dijon.

« L'ensemble des procédures administratives est donc bien avancé et la proposition éventuelle de votre conseil régional de contribuer à la réalisation de cet ouvrage sera de nature à entraîner l'adhésion de l'Etat à une réalisation accélérée de cette autoroute.

« Dans ces conditions, je suis déterminé à proposer au gouvernement l'inscription de ce projet à un programme d'action prioritaire du VIIe Plan, la concession de cette autoroute pourrait ainsi avoir lieu en 1978.

« Tout ceci, associé à la récente approbation de l'avant-projet sommaire simplifié de l'autoroute Lorraine-Bourgogne, devrait conduire dans un délai de cinq à sept ans, à une amélioration considérable des liaisons d'intérêt national et international traversant votre région. »

A PROPOS DE...

Le lancement d'un méthanier

BATEAUX SANS EMPLOI

Un méthanier de 130 000 mètres cubes coûtant 150 millions de francs l'« Edouard-L.-D. », commandé par l'armement Dreyfus, a été mis à l'eau ce samedi 28 août aux chantiers navals de France-Dunkerque. Il est sans emploi.

A l'origine, il devait être exploité par un groupement de distributeurs de gaz européens, le Segape, créé dans le cadre d'Eurogaz, le consortium réunissant la France, l'Allemagne et la Belgique pour l'exportation vers l'Europe du gaz naturel liquéfié algérien. Un port commun où auraient été accueillis les méthaniers en provenance d'Algérie devait être bâti sur la côte européenne. En août 1975, ce groupement éclata à la suite notamment du départ des Allemands. Belges et Français décidèrent de construire leurs propres ports méthaniers à Zeebrugge et à Saint-Nazaire.

Paradoxalement donc, dans la mise en place des circuits d'acheminement de gaz, ce sont les bateaux qui doivent attendre la mise en exploitation des ports. Tel est le cas pour les trois autres méthaniers de la même classe que l'Edouard D construits à Dunkerque pour le groupe américain El Paso. Le second de cette série américaine va prochainement rejoindre le premier dans un fjord norvégien.

Quel sera le destin de l'Edouard ? ? On ne voit guère que Gaz de France, ancien membre de la Segape, qui puisse prendre à son compte le contrat d'affrètement à long terme qui garantissait à l'armement l'amortissement d'un des navires de commerce les plus chers du monde. Mais Saint-Nazaire ne sera sûrement pas prêt assez tôt pour éviter à l'Edouard D d'aller rejoindre l'armada des « laissés pour-compte » dans les eaux norvégiennes.

MARC BURNOD.

URBANISME

● CRÉATION DU FONDS D'AMÉNAGEMENT URBAIN. — Un arrêté interministériel, publié au *Journal officiel* du 27 août, crée le Fonds d'aménagement urbain, installé en juin dernier par M. Robert Galley, alors ministre de l'équipement, sous la présidence de M. Jean Millier (*le Monde* des 26 et 30 juin). Les directeurs de différents ministères qui interviennent dans les centres urbains (aménagement foncier et urbanisme, construction, architecture, action sociale...) siègent au comité directeur du Fonds. Il prendra les décisions concernant l'affectation des crédits et coordonnera les opérations menées jusqu'ici par chaque administration.

Corse

APRÈS L'ATTENTAT D'AGHIONE

Les autonomistes invoquent la légitime défense

De notre correspondant

Bastia. — Alors que les enquêteurs s'efforcent de découvrir la retraite de M. Max Simeoni, toujours en fuite, et d'identifier les quinze hommes qui, avec lui, ont occupé et dynamité, le dimanche soir 22 août à sa cave vinicole Cohen-Skalli, à Aghione, les déclarations se multiplient et les positions se précisent. Le bureau exécutif du mouvement autonomiste Associu di patrioti corsi (A.P.C.) a décidé de rassembler son comité central, le dimanche 5 septembre, « pour déterminer les formes d'action que le mouvement devra mener et pour mettre en œuvre la recherche d'une plate-forme unitaire entre les diverses tendances patriotiques ».

L'A.P.C. continue de se présenter comme un « mouvement légal dont la stratégie d'action se définit dans le cadre de la légalité ». Mais les responsables de ce mouvement constatent qu'« en Corse la légalité finira par s'effacer devant la légitime défense ». A leur avis, « la légalité garantit l'exploitation colonialiste. L'Etat doit savoir que cela ne peut pas durer ; il lui appartient donc d'entendre l'avertissement solennel de Max Simeoni ».

L'A.P.C., d'autre part, s'en prend violemment à M. Jean Riolacci, préfet de la région. Elle reproche « au plus haut représentant de l'Etat d'insulter les citoyens qui ne pensent pas comme lui ». Aussi vient-elle d'envoyer au chef de l'Etat le télégramme suivant : « Récemment, un préfet a été remercié pour avoir insulté un criminel preneur d'otages. Nous demandons quelle sanction sera prise contre le préfet de la région Corse qui vient de traiter de « pourris types » des milliers de citoyens réunis en congrès à Abbazza ».

On notera une progression dans le vocabulaire utilisé par l'A.P.C. Jusqu'alors, celle-ci parlait de légalité, mais voici qu'elle évoque la notion de légitime défense. C'est plus qu'une clause de style, et l'on pourrait en déduire que l'A.P.C. décline par avance toute responsabilité des événements graves dans lesquels elle pourrait être entraînée.

Les élus de la Haute-Corse, dans une motion rédigée à l'issue d'une réunion extraordinaire de la commission départementale du conseil général, « condamnent sans réserve cet acte de banditisme perpétré au plus grand mépris de la loi et des droits élémentaires des citoyens. Ces actes ne peuvent être que le fait d'excités furieux de constater que leur proposition de séparatisme soit rejetée par la très grande majorité des habitants de la Corse. »

« Nul n'a qualité pour défendre le peuple, précisent les élus de la Haute-Corse, sinon ceux que le peuple a élus pour parler en son nom. Lorsqu'on n'a pas le courage d'affronter le suffrage universel, on devrait parler avec moins de prétention. » Il s'agit là d'une condamnation sans appel. Si l'an dernier, après le drame d'Aléria, les élus ont, un moment, oublié leurs griefs contre les autonomistes pour s'associer, plus ou moins, au mouvement de solidarité envers Edmond Simeoni et ses camarades, le fer semble désormais engagé à fond entre eux et les autonomistes.

TONY GRAZIANI.

QUALITÉ DE LA VIE

● LA DÉCONTAMINATION DE SEVESO. — Les premières tentatives de décontamination ont commencé, le vendredi 28 août, à l'usine ICMESA, à Seveso (Italie), d'où s'est échappé le 10 juillet dernier un nuage toxique. Un mélange d'eau et d'huile d'olive a été épandu sur une surface de 400 mètres carrés autour de l'usine.

JUSTICE

Paternité et bébé-éprouvette

De notre correspondant

Nice. — Rendant son jugement dans un domaine où la jurisprudence ne pouvait évidemment guère l'éclairer, le tribunal civil de Nice vient d'accueillir favorablement une requête en désaveu de paternité présentée à la suite de la naissance d'un « bébé-éprouvette ».

Ne pouvant avoir d'enfant, un couple de Niçois, aujourd'hui en instance de divorce, avait consulté en effet plusieurs médecins, et les différents examens avaient abouti à la même conclusion : l'impossibilité de fécondation de l'épouse provenait d'une stérilité du mari. La jeune femme alla alors trouver un spécialiste parisien qui procéda, sur sa demande, à une insémination artificielle. Aujourd'hui, elle est mère d'un enfant âgé de quelques mois.

« Mon mari était au courant et il en avait accepté le principe », affirme l'épouse. « C'est faux, a répliqué le mari, j'ai été placé devant le fait accompli. »

La loi ne prévoyait pas un tel cas, mais une action en désaveu de paternité est recevable sitôt que l'auteur de cette action peut rapporter la preuve formelle de sa bonne foi. Le mari disposait de certificats médicaux et il put facilement démontrer qu'il n'était pas le père de l'enfant.

De toute façon, même l'existence d'un accord préalable du mari n'aurait pas forcément conduit à un jugement contraire du tribunal. Le code civil ne dit pas en effet, sauf pour l'adoption, si un consentement suffit à constituer une reconnaissance de paternité.

SCIENCES

A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE

Quand l'astronome devient explorateur

De notre envoyé spécial

Grenoble. — A la XVIe assemblée générale de l'Union astronomique internationale (U.A.I.), réunie depuis le mardi 24 août à Grenoble, la journée du vendredi 27 août était celle de l'exploration des planètes. Car le temps n'est plus où l'astronome était un observateur passif qui notait avec précision l'aspect et la position des divers objets du système solaire et qui calculait leurs mouvements. Il est devenu un explorateur. Des sondes spatiales, d'un poids et d'une complexité toujours croissants, sont parties vers des planètes. Elles ont atterri sur Vénus et sur Mars ; elles se sont approchées de Mercure et de Jupiter. Saturne est sur la trajectoire du Pionier-XI américain qui lancé il y a trois ans, doit survoler la planète aux anneaux à l'automne 1979. Et l'on prévoit déjà qu'une autre sonde spatiale pourrait « visiter » Uranus dans dix ans (en principe, le 30 janvier 1986).

Ces vols d'exploration ont fourni une moisson riche et imprévue. On pensait, il y a moins de dix ans, que Vénus devait vaguement ressembler à la Terre, dont elle a presque le volume. Mercure, en revanche, beaucoup plus petite, faisait plutôt penser à la Lune. Cette impression s'est renforcée, sur certains points, et il faut un œil exercé pour distinguer un cratère mercurien d'un cratère lunaire. Mais qui aurait prédit que Mercure, comme la Terre, a un champ magnétique et que, comme la Lune, Vénus en est dépourvue ?

Vénus encore, la belle étoile du Berger, la plus proche voisine de la Terre après la Lune, fut longtemps la planète du mystère. Entourée d'épais « nuages », elle se cachait, au point qu'on ignorait à quelle vitesse elle tournait sur elle-même. Les sondes soviétiques Vénus-9 et Vénus-10 sont allées percer le mystère. M. Marnov, de l'Institut de mathématiques appliquées de Moscou, présentait une première analyse des informations envoyées par ces deux sondes. Elles sont éloquentes : il n'y a nulle part d'épais nuages, simplement quelques très fines poussières vers 60 kilomètres d'altitude. Et si on envoyait un astronaute sur Vénus, avant d'être écrasé par une pression de 90 atmosphères et d'être brûlé par une température de 460°, il pourrait peut-être constater que l'atmosphère est d'une transparence inconnue sur la Terre.

Mars : la planète reine

Mais la planète reine est, évidemment, Mars, et le directeur adjoint du programme scientifique de la NASA, M. Rassool, est venu présenter — outre de très belles photos — les résultats préliminaires de la mission Viking. Les mesures faites sur l'atmosphère martienne ont établi sa composition et montré qu'elle fut autrefois plus dense que maintenant. De ce fait, une énigme est résolue. On voit sur certaines photos de Mars des vallées et des lits de rivières. Mais la faible atmosphère de Mars contient vraiment trop peu d'eau pour alimenter ces rivières et creuser ces vallées. Il y a pourtant beaucoup d'eau sur Mars, mais elle est prisonnière du sous-sol. Ce n'était pas le cas il y a un milliard d'années. L'atmosphère était plus épaisse et il a pu pleuvoir en abondance, le ruissellement a creusé ces vallées.

S'il y eut de l'eau, y a-t-il eu de la vie ? Y en a-t-il encore ? Il n'en fut pas question dans cette réunion de spécialistes. Mais le soir, M. Carl Sagan, professeur d'astronomie à l'université Cornell et responsable du projet Viking, fit une brillante conférence destinée à un public plus large. Il rappela les principales étapes de l'exploration des planètes et fit la synthèse des connaissances acquises. La vie martienne ne figure pas encore dans ce bilan, non plus que l'absence de vie, et les expériences biologiques de Viking (*le Monde* du 28 août) montrent simplement qu'il y a sur la planète rouge des phénomènes inconnus sur la Terre.

Mais, disent les esprits critiques, y a-t-il derrière ces coûteuses explorations un résultat pratique ? Est-ce autre chose qu'une passionnante mais inutile recherche ? M. Carl Sagan avançait la réponse. On ne sait pas prévoir le temps qu'il fera — par exemple que le ciel se couvrirait chaque nuit sur Grenoble au grand dam des astronomes qui voulaient montrer leur travail aux habitants de la ville — parce que le mouvement de l'atmosphère est trop complexe : il dépend à la fois de la rotation de la Terre et de sa révolution autour du Soleil. Les choses seraient plus simples si l'on pouvait séparer ces deux mouvements. C'est possible en étudiant l'atmosphère de Vénus puisque cette planète ne tourne pratiquement pas sur elle-même.

MAURICE ARVONNY.

FAITS DIVERS

LES INTOXICATIONS DANS LES CENTRES AÉRÉS DE VINCENNES SERAIENT D'ORIGINE ALIMENTAIRE

Les quatre-vingt-dix enfants des centres aérés de Vincennes (« le Monde » du 27 août) hospitalisés à la suite d'une intoxication sont encore en observation pour quelques jours dans les hôpitaux parisiens Trousseau, Necker et Saint-Vincent-de-Paul.

Les résultats des analyses des différents laboratoires confirment qu'il ne s'agit pas de fièvre typhoïde et que la contamination remonte à une semaine. C'est un germe — une *salmonelle type B* — qui a provoqué cette toxi-infection. La salmonelle est une bactérie que l'on trouve en général dans la viande provenant d'animaux infectés.

Dans cette hypothèse, il n'est pas douteux que l'enquête s'orientera vers les fournisseurs des centres aérés. A ce niveau, les responsabilités seraient partagées puisque les *repas composés* par les centres sont fournis par la caisse des écoles de l'arrondissement, qui commande elle-même la nourriture chez des traiteurs.

Les parents sont de plus en plus nombreux à protester. Certains sont décidés à se constituer partie civile.

Les disparitions de Grenoble

NOUVEAUX MESSAGES DES « BRIGADES ROUGES »

Enlevée à Grenoble, le 24 juillet, Mlle Olga Moissenko serait toujours vivante selon un message signé : « les Brigades rouges » et adressé aux journaux « le Dauphiné libéré » et « le Meilleur ». Dans une lettre reçue le 26 août par M. Alain Ayache, directeur du journal « le Meilleur », l'auteur déclare qu'il est prêt à remettre la jeune femme en liberté contre la somme de 7 millions et demi de francs. Il déclare également qu'il peut apporter la preuve que les deux autres personnes enlevées dans la région de Grenoble, Mlle Muriel Trabesi et M. Christian Leroy, dont la disparition avait été révélée le 1er juillet, « ont bien été tuées » (« le Monde » du 21 août).

Dans le message adressé au « Dauphiné libéré », le correspondant anonyme annonce : « Nous n'enlèverons plus personne puisque tout le monde s'en moque, nous préparons un beau feu d'artifice pour les jours à venir : cinquante cadavres minimum... » A propos de la rançon, il précise en outre : « Les voies ferrées du Dauphiné devront transporter, durant quinze jours, gratuitement ses voyageurs, et les grands magasins devront procéder à quinze jours de distribution gratuite de vivres et de vêtements. »

PRESSE

UN HUISSIER ASSISTERA A UNE RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DE « PARIS-MATCH »

Au nom des syndicats de journalistes et du Livre C.F.D.T., Me Jean-Louis Weil s'est présenté le 27 août devant M. Henri Bedu, vice-président du tribunal de Paris, pour lui demander, en référé, d'ordonner aux sociétés éditrices de *Paris-Match*, de *Parents* et de *Télé-7-Jours*, contrôlées par M. Jean Prouvost, de surseoir à la réalisation de la cession d'actions au groupe Hachette et au groupe Filipacchi tant que le comité d'entreprise n'aura pas été consulté.

Me Jean-René Farthouat ayant rétorqué, pour le compte des sociétés en cause, que le comité d'entreprise était convoqué à la date du 30 août et que toutes les informations utiles seraient alors données au personnel, le magistrat lui en a donné acte et a chargé Me Linée, huissier, d'aller assister à cette réunion.

En septembre

PRÉSENTATION EN PUBLIC DU SYSTÈME FRANÇAIS DE JOURNAL ÉCRIT A LA TÉLÉVISION

Antiope, le système français permettant de faire apparaître sur un écran de télévision un journal écrit (*le Monde* du 24 septembre 1975), va être présenté pour la première fois à Moscou du 12 au 20 septembre et à Cannes au VIDCOM du 23 au 28 septembre.

Ce système plus perfectionné que son concurrent britannique CEEFAX est moins avancé industriellement. CEEFAX est en exploitation commerciale par la B.B.C. en Grande-Bretagne. Antiope, lui, n'en est qu'au stade expérimental. Il n'existe pas de programmes conçus spécialement pour lui. Aussi à Cannes ce ne sera pas un véritable journal qui sera transmis mais simplement des dépêches de l'Agence France-Presse.

● *La Fédération du Livre C.F.D.T.* a appelé ses adhérents à *« participer activement »*, le lundi 30 août, à l'arrêt de travail d'une heure lancé par la Fédération du Livre C.G.T., en signe de protestation contre l'évacuation, par la police, des grévistes qui occupaient l'imprimerie Delta-Graphic à Biot (Alpes-Maritimes), depuis le 15 février dernier.

● *Alerte à la bombe au « Figaro »*. — Une alerte à la bombe a déclenché une fouille minutieuse, le vendredi soir 27 août, dans les locaux de l'administration et de la publicité du *Figaro*, 25, avenue Matignon, à Paris (8e). Un appel téléphonique provenant du « Front de libération de la presse » avait signalé, à 22 h. 20, la présence d'une bombe dans l'immeuble. Aucun explosif n'a été découvert et il n'y a pas eu évacuation.

● *Démission des responsables du quotidien de Montréal « le Jour »*. — MM. Michaud, directeur du journal montréalais *le Jour* (indépendantiste), et Jacques Parizeau, directeur du conseil d'administration de la société de publication Sodep Inc., ont démissionné le vendredi 27 août. Les deux responsables du journal ont pris leur décision à l'issue d'une réunion consacrée à une discussion sur les difficultés financières et administratives de l'entreprise. M. Michaud n'a pas tenu à exposer les motifs de son départ. Le journal a cessé sa publication depuis le lundi 23 août. Le bilan présentait un déficit annuel de 400 000 dollars. — *(A.F.P.)*

● *Le prix de plus de cent cinquante magazines ou journaux soviétiques va augmenter* au début de l'année prochaine pour compenser leurs pertes d'exploitation, annonce un porte-parole de la société étatique de distribution. Ainsi, l'hebdomadaire satirique *Krokodil* (tirage de plus de cinq millions) passera de 15 à 20 kopeks, de même que l'hebdomadaire de politique étrangère *Temps nouveaux*, qui vaut actuellement 13 kopeks, et le mensuel idéologique *Kommounist*, vendu maintenant 18 kopeks. — *(Reuter.)*

● *Depuis le mardi 24 août*, les journaux britanniques, notamment en province, paraissent sous une pagination réduite en raison d'un conflit avec le principal syndicat d'ouvriers typographes, l'Association nationale graphique (N.G.A.). La N.G.A. a demandé à ses cent huit mille membres de ne plus accepter d'imprimer des textes ou des illustrations qui n'auront pas été fabriqués par un membre du syndicat.

Cette décision risque de priver de nombreux journaux de leurs pages publicitaires, qui sont très souvent préparées par des agences spécialisées non reconnues par la N.G.A. Selon l'Association des propriétaires de journaux, de nombreux titres vont devoir paraître sans publicité, et d'autres seront proposés aux lecteurs avec de grands espaces blancs correspondant aux textes non acceptés par les typographes. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Paradoxe ou inconséquence ?

M. Raymond Binet, de Villeneuve-d'Ascq, nous écrit :

M. F. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, reproche à M. Robert Hersant d'étouffer la liberté d'expression.

Nord-Matin, organe de la démocratie socialiste du Nord, ainsi qu'il s'intitule, serait depuis longtemps disparu sans le concours que M. Hersant lui a apporté il y a quelques années.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PRIX

La très forte hausse des tarifs des services explique pour moitié la flambée de juillet : + 1 %

La première statistique que trouve M. Barre en s'installant à l'hôtel Matignon est mauvaise : les prix de détail ont augmenté très fortement en juillet. Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions du 28 août, l'indice des prix de détail, calculé par l'INSEE, s'est inscrit à 167,2 en juillet contre 165,6 en juin sur la base de 100 en 1970, soit une hausse de 1 % en un mois.

Au cours des trois derniers mois, la hausse des prix a atteint 2,1 % ; elle a été de 4,6 % en six mois et de 9,4 % en un an (juillet 1976 comparé à juillet 1975). Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois, le coût de la vie a augmenté de 5,6 %. En rythme annuel, le coût de la vie augmente de 8,6 % (calculé sur trois mois).

Voici comment ont évolué les prix dans les trois principaux secteurs :

● PRODUITS ALIMENTAIRES. — Ils ont augmenté de 0,4 % par rapport à juin, contre 0,3 % en juin par rapport à mai. Ainsi, depuis trois mois, grâce surtout à la baisse importante du prix des fruits, les prix des produits alimentaires n'augmentent plus qu'à un rythme annuel de 5,3 %. En un an (juillet 1976 par rapport à juillet 1975), la hausse a cependant encore été très forte puisqu'elle atteint 9,4 %.

● PRODUITS MANUFACTURÉS. — Les prix ont augmenté de 0.4 % en juin par rapport à mai dans ce secteur. En un an, la hausse a été de 7,5 %. Au cours des trois derniers mois connus, ces prix ont progressé à un rythme annuel de 6,9 %.

● SERVICES. — C'est là que les hausses ont été extrêmement fortes ; elles ont atteint globalement 2 % en un mois, ce qui porte à 12,4 % leur progression en un an. Cette flambée exceptionnellement forte provient des postes loyers, santé (les honoraires des infirmières et des médecins ont été relevés), transports (tarifs de la R.A.T.P.), et de nombreux autres services. En revanche, les tarifs P.T.T., qui n'ont été relevés que le 1er août, pèseront sur le prochain indice.

Le mauvais résultat de juillet qui survient après l'heureuse surprise de juin — mois au cours duquel le coût de la vie n'avait augmenté que de 0.4 % — s'explique donc par l'exceptionnelle accumulation des hausses autorisées ou décidées par le gouvernement dans le secteur des services. Si celles-ci n'avaient pas eu lieu, l'indice des prix n'aurait augmenté que de 0,5 %.

Le ministère de l'économie et des finances a publié un communiqué qui déclare notamment : *« Outre le relèvement trimestriel des loyers, l'indice des services enregistre la majoration par les médecins de leurs tarifs, soit 7,7 %. Ce dernier facteur explique à lui seul 0,6 % d'augmentation de l'indice des services, les loyers expliquant pour leur part 0,5 %. »*

Même si les relèvements des tarifs des services étaient inévitables (on pense notamment à la R.A.T.P. qui doit financer d'importants investissements), le fait, pour le gouvernement, de les autoriser tous en même temps a été une maladresse psychologique de taille. Comment demander aux Français d'accepter un ralentissement de la croissance de leurs revenus alors que, dans le même temps, on annonce une hausse de prix particulièrement forte ?

Si l'on veut dégager une tendance sur plusieurs mois, deux constatations s'imposent. Malgré les apparences, l'inflation ne s'accélère pas en France : les prix augmentent maintenant à un rythme annuel de 8,6 %, moins rapide qu'au début de l'année (9,5 %) ou qu'au printemps (9,9 %). Il est vraisemblable que la hausse des prix restera cette année inférieure à 10 % : elle a été de 4,6 % au premier semestre et devrait rester inférieure à 5 % au second.

La deuxième constatation est que, après avoir réussi à ramener, dès la fin de 1974, à moins de 1 % par mois la hausse des prix, le gouvernement s'est montré incapable d'imposer le nouveau ralentissement qu'il avait annoncé : 0,5 % par mois, soit 6,2 % en rythme annuel. En fait, depuis plus d'un an, la hausse des prix évolue entre 0,7 et 0,8 % par mois, ce qui correspond à un rythme annuel de l'ordre de 9 à 10 %. C'est beaucoup trop. — Al. V.

CONFLITS

● GREVE S.N.C.F. A MARSEILLE. — A l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les agents du service des trains de la région de Marseille sont appelés à observer une grève de quarante-huit heures, du dimanche 29 août à 12 heures, au mardi 31 août à 12 heures, pour appuyer des revendications catégorielles, notamment une augmentation des effectifs et une revalorisation du profil de carrière.

SÉCHERESSE

Dans la retenue d'Arzal

EAU SALÉE CONTRE EAU DOUCE

Conséquence de la sécheresse, l'eau de mer pénètre à chaque éclusage dans le barrage d'Arzal (Morbihan), situé près de l'embouchure de la Vilaine. En raison d'un étiage très marqué, l'ouverture des écluses provoque l'entrée dans le sas d'importants volumes d'eau salée, qui, parce qu'elle est plus dense, se substitue à l'eau douce au fond de la retenue.

Les services de l'équipement surveillent attentivement la remontée de l'eau de mer, car une usine d'eau potable est située à 1 500 mètres en amont du barrage.

Ils estiment disposer d'une marge de manœuvre de deux mois, mais se tiennent prêts à faire baisser fortement le niveau de la retenue pour évacuer l'eau salée au cas où celle-ci menacerait l'approvisionnement en eau potable de la région.

LE MANNEKEN-PIS INCITÉ A LA MODÉRATION

Bruxelles. — *Le Manneken-Pis ne débitera plus qu'un mince filet d'eau. Le gouvernement belge a décidé de réduire de moitié le débit de la célèbre statue bruxelloise, qui figurera parmi les premières victimes des mesures d'économie d'eau outre-Quiévrain.*

● *Une centaine de producteurs de lait de la Manche* ont perturbé la circulation pendant quatre heures, vendredi 27 août, sur la RN 13, entre Sainte-Mère-l'Eglise et Montebourg, en amenant sur la chaussée des troupeaux de vaches. Ils entendaient ainsi protester contre les difficultés d'approvisionnement en fourrage en raison de la sécheresse.

ÉNERGIE

L'IRAN NE PRENDRA PAS DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL D'OCCIDENTAL PETROLEUM

L'Iran et la société pétrolière américaine Occidental Petroleum, ont décidé de ne pas donner suite au projet de prise de participation du gouvernement de Téhéran dans le capital de la compagnie. Ce projet, annoncé en juin dernier (« le Monde » du 22 juin), prévoyait que l'Iran acquerrait dans un premier temps 10 % environ du capital d'Occidental Petroleum, pour 125 millions de dollars, cette participation pouvant être portée par la suite à 20 %. L'Iran aurait eu un représentant au conseil d'administration d'Occidental Petroleum. Le projet d'accord, qui devait être approuvé par les autorités américaines et le conseil d'administration de la compagnie, prévoyait également la mise en œuvre de projets communs, et notamment la recherche et l'exploitation du pétrole dans la mer Caspienne.

FIN DE LA RÉUNION DES EXPERTS DE L'OPEP

Réunis depuis le 23 août à Vienne, les experts de la commission économique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont consacré leurs travaux à la préparation d'un rapport sur un nouveau mode de calcul des différentiels de prix pour les divers types de « brut » (primes), ainsi qu'à l'étude de l'évolution de l'inflation dans les pays industrialisés.

Bien qu'aucune communication officielle n'ait été faite sur le contenu des travaux de la commission, il semble que les experts n'aient pu se mettre totalement d'accord sur la révision du système de calcul. Il n'est donc pas exclu que la commission économique de l'OPEP se réunisse à nouveau pour aplanir les différends avant la réunion ordinaire des ministres de l'Organisation, qui est toujours prévue pour le 15 décembre à Qatar.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PARC MONCEAU (près) AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

5 PCES

PRIX 585.000 F

14, RUE DE MONCEAU

Paris Rive gauche

PENICHE AMENAGEE HABITATION

propriétés

Vends PROPRIETE AGRICOLE, ELEVAGE, CHASSE, bâtiments pierre ancienne taillée plus 2 VILLAS modernes.

terrains

viagers

pavillons

villas

hôtels-partic.

pensions

maisons de campagne

DANS SITE BOISÉ SUR 2.000 M²

locations meublées Offre

Paris

BOIS DE BOULOGNE

locations non meublées Demande

Région parisienne

villégiatures

offres d'emploi

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

IMPT CONCESS. PEUGEOT

CHEF DES VENTES

secrétaires

URGENT SECRÉTAIRE

Régionales

STE METALLURGIQUE

ASSISTANTE SOCIALE

demandes d'emploi

COMPANHIA PARANAENSE DE ENERGIA ELÉTRICA

CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE FOZ DO AREIA

AVIS DE PRÉQUALIFICATION AUX FABRICANTS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Companhia Paranaense de Energia Elétrica - COPEL informe qu'elle procédera à une préqualification de fabricants susceptibles de présenter des soumissions en vue du projet, de la fabrication, de la fourniture et de la supervision du montage de l'équipement indiqué ci-après :

— dix (10) transformateurs de puissance, monophasés, de 525 kV ;
— un (01) ensemble de panneaux électriques pour les commandes, le contrôle, la protection, les services auxiliaires de courant alternatif et continu et panneaux de 13,8 kV ;
— un (01) système de contrôle digital.

L'acquisition de ces équipements s'effectuera moyennant appels d'offres internationaux qui auront lieu jusqu'au 30 juin 1977 et sera financée par des fonds concédés à COPEL par la Banque Interaméricaine de Développement, BID. Ces appels d'offres s'adresseront aux fabricants de pays membres de la BID et de/ou de pays pouvant avoir l'agrément de cet organisme financier.

La documentation de préqualification sera reçue par COPEL jusqu'au 18 octobre 1976, à 17 heures.

Les Instructions de Préqualification sont à la disposition des intéressés aux adresses ci-dessous :

Companhia Paranaense de Energia Elétrica - COPEL
Superintendência de Obras Especiais
Rua Voluntarios da Patria, 233 - 5º andar - CURITIBA - Parana - BRESIL
ou Av. Paulista, 2073 - 5º andar - Conj. 2 - SAO PAULO - SP - BRESIL.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

• REDRESSEMENT DU FRANC
• FAIBLESSE DE LA LIVRE

Redressement du FRANC, faiblesse de la LIVRE, amorce de détente au sein du « serpent » monétaire européen : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

Indécis lundi, mieux disposé le lendemain, le FRANC FRANÇAIS a fléchi assez brutalement mercredi en fin de matinée, lorsque fut connue la démission de M. Chirac. Cette réaction émotionnelle devait cependant être de courte durée. La désignation de M. Barre au poste de premier ministre à peine connue, un très net redressement de la devise française s'amorçait à New-York, le seul marché alors ouvert. Ce redressement allait se trouver confirmé jeudi. Dès l'ouverture des marchés, une hausse sensible du FRANC se développait sur toutes les places, la bonne tenue de la devise française ne se démentant pas dans l'après-midi. Vendredi, comme l'on pouvait s'y attendre, une consolidation de la hausse du FRANC se poursuivait. D'une semaine à l'autre, la devise française n'en a pas moins vigoureusement progressé sur toutes les places.

Manifestement, M. Barre dispose d'un large crédit auprès des opérateurs français et étrangers. La réaction du marché à sa nomination est à cet égard significative. Au-delà de sa compétence reconnue, il semble bien que les fermes propos du nouveau premier ministre aient très favorablement impressionné. Le capital de confiance n'est toutefois pas inépuisable, et les opérateurs jugeront sur les faits. L'annonce de la hausse des prix de 1 % en juillet prouve en tout cas que le temps presse. La deuxième manche de la bataille du FRANC est engagée.

Le redressement du FRANC va de pair avec une assez nette détente au sein du « serpent » monétaire européen. Le FLORIN hollandais, attaqué depuis plusieurs semaines, s'est en effet redressé, notamment au détriment du DEUTSCHEMARK. La Banque nationale des Pays-Bas est-elle en passe de gagner le combat qui l'oppose à la spéculation ? Tout semble l'indiquer. Il est vrai qu'au-delà de la détermination politique de ne pas modifier la parité du FLORIN, les autorités néerlandaises n'ont pas lésiné sur les moyens pour l'emporter. En un mois, les taux à court terme ont quasiment triplé sur le FLORIN, passant de 8 % à la fin juillet à près de 25 % fin août. Spéculer à la baisse dans ces conditions coûte cher, compte tenu des différences de taux pratiquées, et dès lors il n'est pas surprenant que la « spéculation » ait jugé, pour l'heure, plus prudent ou plus rentable à court terme de se racheter. Ce qui est vrai pour le FLORIN l'est — à un moindre titre cependant — également pour le FRANC BELGE. Le « serpent » monétaire européen avait en cette fin de semaine meilleure allure.

Ce n'était pas le cas de la LIVRE STERLING, qui s'est de nouveau affaiblie — son recul restant cependant modéré grâce à l'intervention de la Banque d'Angleterre. A l'origine de cet affaiblissement, la montée du chômage en Grande-Bretagne (il y a maintenant plus de 1,5 million de chômeurs), mais aussi les craintes nées des conséquences que pourrait avoir la sécheresse sur l'activité économique. N'a-t-on pas évoqué la possibilité d'un retour à la semaine de trois jours dans certaines régions ? Il y a là de quoi refroidir tous les opérateurs.

Le DOLLAR, enfin, s'est bien comporté en dépit de l'annonce d'une forte augmentation du déficit de la balance commerciale américaine en juillet (827 millions de dollars contre 377 millions de dollars en juin), nouvelle qui n'a provoqué qu'un très léger effritement de la devise américaine.

Nouvelle baisse de l'or

Sur le marché de l'or, la baisse des cours, amorcée depuis plusieurs semaines, s'est poursuivie en dépit du démenti opposé par les banques suisses aux rumeurs faisant état d'un éventuel boycottage de leur part lors de la prochaine adjudication du F.M.I. qui aura lieu le 15 septembre. Beaucoup plus que ces rumeurs il semble bel et bien que ce soit la proximité de cette vente qui ait provoqué ce nouveau recul. A ce propos il faut signaler que le F.M.I. modifiera, lors de cette adjudication, son système d'enchères (*le Monde* du 26 août). A Londres le cours de l'once d'or, après être tombé à 103,50 dollars mercredi, s'est finalement inscrit à 104,20 dollars (contre 109 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Franc belge
Londres ..	4,6656	1,4858	4,4698		177,20	8,7714	4,3839	68,6650
	4,7798	1,4928	4,4892		178,25	8,8946	4,4099	69,4284
New-York .	37,9794	0,1192	39,6432	177,20		20,2020	40,4303	2,5806
	37,2926	0,1194	39,7062	178,25		20,0400	40,4294	2,5674
Paris	187,99	5,9033	196,23	8,7714	4,9500		200,08	12,7741
	186,09	5,9582	198,13	8,8946	4,9900		201,69	12,8113
Zurich....	93,9612	2,9505	98,0773	4,3839	2,4740	49,9797		6,3845
	92,2618	2,9540	98,2330	4,4099	2,4740	49,5792		6,3517
Francfort .	95,8032	3,0083		4,4698	2,5225	50,9595	161,9683	6,5896
	93,9213	3,0072		4,4892	2,5185	50,4709	161,7987	6,4660
Bruxelles .	14,7170	4,6213	15,3617	68,6650	38,7500	7,8282	15,5628	
	14,5255	4,6507	15,4655	69,4284	38,9500	7,8056	15,7437	
Amsterdam		3,1401	104,3805	4,6656	2,6330	53,1919	106,4268	6,7948
		3,2018	106,4721	4,7798	2,6815	53,7375	108,3872	6,8845

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	20 août	27 août
Indice général	86,9	88,3
Assurances	130	138
Banq. et sociétés financ.	66,1	67,3
Sociétés foncières	84,6	84,9
Sociétés investiss. portef.	89,5	90,2
Agriculture	77,6	77,2
Aliment., brasseries, distill.	86,1	87,4
Autom., cycles et l. équip.	84	87,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	89	91,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	83,9	84,8
Carrières salines, charbon	101,6	101,4
Constr. mécan. et navales	77,8	78,8
Hôtels, casinos, thermal.	106,8	110,4
Imprimeries, pap., cartons	81,4	80,7
Magas., compt. d'exportat.	61,7	63,4
Matériel électrique	92,5	94,3
Métall., com. des pr. métal	83,2	85,5
Mines métalliques	135	133,4
Pétroles et carburants	80,2	80,8
Prod. chimiq. et al.-mét.	93,8	94,1
Services publics et transp.	87,8	88,9
Textiles	82,5	81,5
Divers	104,8	108,2
Valeurs étrangères	101,7	98,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,3	N. C.
Rentes perpétuelles	63,8	—
Rentes amort., fonds gar.	144,8	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,7	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	196,2	—
Secteur libre	101,4	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	198,5	N. C.
Val. franç. à rev. variable	602,2	611,9
Valeurs étrangères	751,7	725,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	69	70,3
Produits de base	45,3	46,3
Construction	92,8	94,9
Biens d'équipement	64,1	64,5
Biens de consom. durables	118,1	119,8
Biens de cons. non durabl.	81,1	81,7
Biens de consom. aliment.	81,3	82,7
Services	105,9	108,2
Sociétés financières	75,8	76,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	165,9	164,3
Valeurs industrielles	81,9	83,1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 août	24 août	25 août	26 août	27 août
Terme ..	70 399 669	48 400 305	61 600 001	69 431 444	61 758 800
Comptant:					
R. et obl.	49 768 322	53 304 597	86 656 689	79 802 605	73 299 124
Actions..	25 955 083	30 213 893	28 415 936	23 042 301	28 621 154
Total	146 323 073	131 918 794	176 772 626	172 276 350	163 679 078
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Valeurs : Françaises	87,8	88,4	88,1	89,9	91,3
Etranger.	106,1	105,6	104,3	105,6	104,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	68,3	68,4	68,3	69,2	70,3

Bourse de Paris

SEMAINE DU 23 AU 27 AOUT

Bienvenue M. Barre...!

LA Bourse de Paris a-t-elle découvert un nouveau M. Pinay ? La manière dont elle a reçu la nomination de M. Raymond Barre au poste de premier ministre amène à se poser la question. Rarement, en effet, désignation fut accueillie avec un tel enthousiasme, et la séance de jeudi fera date dans les annales du marché : la journée fut, il est vrai, exceptionnelle, puisque sur les cent soixante-dix-huit valeurs inscrites à terme près de cent cinquante montaient, dont une centaine de 2 % à 6 %. Quoique un peu ralenti par quelques ventes bénéficiaires, le mouvement de hausse se poursuivait à un rythme rapide à la veille du week-end.

Bien entendu, cette envolée brutale des cours permettait d'effacer et même au-delà les lourdes pertes subies lundi, *jour de la liquidation générale*. *D'un vendredi à l'autre*, en effet, les différents indices ont progressé de 2,7 %. C'est la plus forte avance hebdomadaire enregistrée cette année.

Rarement, dans le passé, la nomination d'un nouveau premier ministre n'aura suscité un tel élan. Soulagement ou véritable geste de bienvenue ? La mise à l'écart de M. Fourcade a indiscutablement apaisé les craintes des opérateurs. L'on a bien vu lundi comment le marché réagissait à la rumeur insistante donnant la nomination de l'ancien ministre de l'économie et des finances pour presque certaine. Cela ne retire rien au capital-confiance dont M. Barre paraît être investi en France comme à l'étranger. Le redressement du franc sur les marchés des changes en est une preuve tangible. A la Bourse, en tout cas, ce regain de confiance s'est traduit vendredi par le dégel des achats étrangers (allemands, disait-on) et, surtout, par le retour précipité de la clientèle particulière pourtant longue à se décider de coutume.

Reste à savoir maintenant si l'austérité promise par M. Barre n'entamera pas l'optimisme des boursiers. C'est possible mais nullement certain, une monnaie forte, comme il la souhaite, étant plutôt de nature à raviver l'intérêt des investisseurs étrangers et par voie de conséquence celui des opérateurs français. A cet égard, il n'est pas inintéressant de noter qu'à la veille du week-end on signalait un très net ralentissement des mouvements de capitaux vers la Suisse. Certains parlaient même d'un arrêt total. Ces capitaux viendront-ils se placer en Bourse ? L'avenir le dira.

Les valeurs étrangères n'ont pas eu la même chance que les françaises. Sur les cinquante-cinq cotées à terme, cinquante-quatre ont baissé, Norsk Hydro étant la seule rescapée. Les mines d'or ont été à nouveau les plus touchées.

Les cours de l'or se sont eux aussi repliés. Le lingot a fléchi de 2 % pour s'inscrire à 17 190 F, son niveau le plus bas depuis le 28 décembre 1973. De son côté, le napoléon a cédé 8,20 F à 221,50 F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Nouvelle baisse

Nouvelle semaine de baisse à Wall Street, où, en dépit d'un léger redressement à la veille du week-end, l'indice Dow Jones s'est replié de 10,14 points à 963,93.

Mercredi, pourtant, à la suite de déclarations optimistes sur le marché américain de l'automobile, émanant du président de General Motors, une bonne reprise (8 points) des cours s'opérait après six séances consécutives de baisse.

Le redressement fut de courte durée. Dès le lendemain, le Dow Jones chutait à nouveau d'une dizaine de points. L'atmosphère est donc restée plutôt morose à Wall Street, où bon nombre d'investisseurs s'inquiètent du léger tassement de la reprise économique, constaté par plusieurs experts, malgré une hausse de 0,5 % de l'indice global des principaux indicateurs économiques en juillet. Les hausses de prix annoncées dans divers secteurs industriels (chimie, métallurgie, automobile...) ont également ajouté à l'hésitation générale des opérateurs.

Les volumes quotidiens de transactions, déjà faibles, ont encore diminué, l'activité hebdomadaire ayant porté sur 76,98 millions de titres contre 84,01 millions la semaine précédente.

Indice Dow Jones du 27 août : transports, 216,08 (contre 217,51) ; services publics, 92,22 (contre 92,66).

	Cours du 20 août	Cours du 27 août
Alcoa	57	55 1/2
A.T.T.	59 7/8	58 3/4
Boeing	41 5/8	39 7/8
Chase Man. Bank	29 5/8	29 1/8
Du P. de Nemours	135 5/8	130
Eastman Kodak	94 5/8	93 3/4
Exxon	51 1/2	51 3/8
Ford	55	54 3/4
General Electric	54 1/2	52 1/2
General Foods	32 1/8	32 1/8
General Motors	66 1/8	66 5/8
Goodyear	22 1/2	22 3/8
I.B.M.	273	269 3/4
I.T.T.	30 3/8	30 1/4
Kennecott	31	29 3/8
Mobil Oil	55 3/8	57 1/4
Pfizer	27 5/8	28
Schlumberger	91 3/4	92
Texaco	26 3/4	26 5/8
U.A.L. Inc.	25	25 1/4
Union Carbide	64 5/8	62 3/4
U.S. Steel	48 1/8	48 1/4
Westinghouse	16 5/8	16 3/8
Xerox Corp.	63 5/8	63

FRANCFORT
Repli

Les cours se sont une nouvelle fois repliés cette semaine à la Bourse de Francfort, où la fermeté du marché des obligations n'a pas donné aux actions l'impulsion qui leur manquait.

Outre l'instabilité de Wall Street, le marché a été déprimé par la *faiblesse persistante de Siemens*, qui subit toujours les conséquences de la panne des deux réacteurs construits par sa filiale, Kraftwerk-Union. Il en a été de même avec la baisse des cours de Mannesmann dont une usine de la Ruhr doit réduire sa production.

Indice Commerzbank du 27 août : 730,3 contre 741,3.

	Cours du 20 août	Cours du 27 août
A.E.G.	87,30	86
B.A.S.F.	156	156
Bayer	128,50	127,70
Commerzbank	188,80	189,50
Hoechst	141,70	139
Mannesmann	353,80	332
Siemens	276	267,60
Volkswagen	131,50	129

TOKYO
Irrégulier

La tendance a été irrégulière à la Bourse nippone, les valeurs des sociétés exportatrices enregistrant une baisse parfois sensible, les opérateurs craignant que la compétitivité de leur industrie sur les marchés extérieurs ne soit entamée par la hausse du yen.

L'activité de la semaine a porté sur 925 millions de titres contre 1 145 millions.

Indices du 27 août : Dow Jones, 4 689,61 (contre 4 716,87) ; indice général, 355,60 (contre 357,19).

	Cours du 20 août	Cours du 27 août
Fuji Bank	360	n.c.
Honda Motors	712	687*
Matsushita Electric	680	648
Mitsubishi Heavy	138	135
Sony Corp.	2 710	2 629
Toyota Motors	945	930

(*) Ex-dividende.

LONDRES
Au plus bas de l'année

La forte progression de la masse monétaire, le chiffre record du chômage depuis la dernière guerre, la perspective d'une diminution de la production industrielle due à la sécheresse, et la baisse de la livre sterling, ont constitué autant de facteurs défavorables au Stock Exchange, dont les indices sont tombés, cette semaine, à leurs plus bas niveaux de l'année.

Accentuant assez fortement leur mouvement de repli, les mines d'or ont dépassé leur record de baisse depuis juin 1972, avant de reprendre quelques points en fin de semaine.

Indices du « Financial Times » du 27 août : industrielles, 352 (contre 370,8) ; mines d'or, 84,70 (contre 90,3) ; fonds d'Etat, 61,74 (contre 62,14).

	Cours du 20 août	Cours du 27 août
Bowater	182	176
Brit Petroleum	575	569
Charter	126	122
Courtaulds	115	111
De Beers	290	197
Fre. State Geduld.	825	750
Gt Univ Stores	202	174
Imp. Chemical	345	327
Shell	414	396
Vickers	162	156
War Loan	26 1/8	25 3/4

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre et du blé — Hausse du cacao

MÉTAUX. — *Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs expliquent ce revirement du marché : nouvel accroissement des stocks, tant à Londres où ils atteignent 558 580 tonnes (+ 4 525 tonnes) qu'aux Etats-Unis, où ils se sont accrus de 33 000 tonnes pour atteindre 350 400 tonnes à fin juillet, et, moindre croissance de la consommation mondiale prévue au cours des prochaines années par de nombreux spécialistes.*

Effritement des cours du zinc à Londres, où les stocks se sont accrus et atteignent le niveau record de 94 800 tonnes. Un important producteur américain n'a toujours pas relevé son prix de vente. La production mondiale de métal raffiné augmentera de 6 % en 1980 selon les prévisions des experts pour atteindre 5,7 millions de tonnes, mais l'excès de capacité devrait subsister.

En corrélation avec la chute de l'or, les cours de l'argent ont fléchi à Londres, mais terminent toutefois à de meilleurs niveaux grâce à la décision du gouvernement indien — pays important exportateur — d'interdire les ventes de métal à l'étranger aux négociants pour en confier le monopole à un organisme d'Etat. Le disponible revient de 244,10 pence l'once troy à 237,60 et le trois mois de 251,25 à 244,60.

TEXTILES. — *L'amélioration de la position statistique du coton a provoqué un repli des cours à New-York. La production mondiale est évaluée par le département américain de l'agriculture pour la saison 1976-1977 à 62,1 millions de balles, supérieure de plus de 10 % à celle de la saison précédente. Elle restera toutefois encore inférieure à la consommation mondiale évaluée à 63,6 millions de balles, en augmentation de 500 000 balles sur celle de 1975-1976. Au 1er août les stocks mondiaux étaient revenus à 23,4 millions de balles, en diminution de 7,7 millions de balles par rapport à ceux d'il y a un an. Quant aux exportations prévues pour la saison 1976-1977, elles devraient osciller entre 17,8 et 18,8 millions de balles. La récolte de l'U.R.S.S. atteindra 8,4 millions de balles en augmentation de 7 % sur celle de 1975-1976.*

Fluctuations restreintes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les ventes aux enchères tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande ont été caractérisées par une détente sur les prix. La baisse moyenne est de l'ordre de 2 %. Mais la commission australienne de la laine n'a procédé qu'à des achats limités, 2 % de l'offre totale figurant au catalogue.

CÉRÉALES. — *Repli sensible des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le conseil international du blé évalue le surplus exportable pour la campagne 1976-1977 entre 68,5 et 73 millions de tonnes au lieu de 65-70 millions de tonnes un mois auparavant. Comme les importations n'atteindront que 60 à 65 millions de tonnes, il faut s'attendre à un accroissement des stocks mondiaux de 22 % en fin de campagne à 45,6 millions de tonnes. La production mondiale atteindra 380,5 millions de tonnes soit 27 millions de tonnes de plus qu'en 1975 et 12,6 millions de tonnes de plus que le précédent record de 367,9 millions de tonnes atteint en 1973.*

DENRÉES. — *Les cours du sucre ont été plus soutenus sur les places commerciales. Pourtant, la production européenne de betteraves est évaluée par une firme privée à 27,58 millions de tonnes. Celle de 1975-1976 s'était élevée à 25,93 millions de tonnes.*

Sensible hausse des cours du cacao qui atteignent de nouveaux niveaux records. Les utilisateurs procèdent à des achats de couverture, leurs besoins à court terme n'étant pas complètement assurés. En outre, les récoltes du Brésil et du Ghana seraient inférieures aux prévisions.

MARCHÉ MONÉTAIRE

LÉGÈRE DÉTENTE

Le redressement du franc sur les marchés des changes a favorisé cette semaine une légère détente des taux.

Après avoir valu 9 9/16 % puis 9 7/16 %, le loyer de l'argent au jour le jour s'est établi à 9 3/8 % à la veille du week-end. La Banque de France a continué d'appliquer sa politique de pensions au jour le jour jusqu'au 26 août.

Vendredi, revenant à la procédure des appels d'offres, elle a procédé à une adjudication sur effets de première catégorie à 9 1/4 %. Compte tenu du montant servi (4,5 milliards de F) et de la courte durée des effets achetés — les échéances ont été fixées aux 1er et 5 septembre — tout laisse à penser que l'institut d'émission entend toujours contrôler soigneusement l'évolution des taux sur le marché.

Le volume des échanges à terme a été très faible. L'argent à « 1 mois » s'est traité en fin de semaine à 9 1/4 % - 9 3/8 %, le « 3 mois » à 9 3/8 % - 9 1/2 % et le « 6 mois » à 9 1/2 % - 9 3/4 %.

(Intérim.)

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 20/8	COURS 27/8
Or fin (kilo en barre)	18125	17980
— (kilo en lingot)	18390	18350
Pièce française (20 fr.)	229 70	229 70
Pièce française (10 fr.)	174	174
Pièce suisse (20 fr.)	188 40	188 40
Union latine (20 fr.)	178 ..	177 ..
• Pièce tunisienne (20 fr.)	148	135 50
Souverain	190 50	179 90
• Souverain Elizabeth II	215 50	196 50
• Demi-souverain	195 10	194 50
Pièce de 20 dollars	917 60	898
— 10 dollars	470 ..	440
— 5 dollars	290 ..	279 90
— 50 pesos	723 50	688
• — 20 marks	268	268
— 10 florins	201 50	192 50
• — 5 roubles	90 ..	89 30

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 27 août 1976

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 859,50 (875,50), à trois mois 888,50 (905) ; étain comptant 4 505 (4 540), à trois mois 4 618 (4 655) ; plomb 275 (281) ; zinc 420 (422,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 68 (69,90) ; aluminium (lingots) inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 82-83 (83-84) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (108-112). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 170 (1 195).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 78,40 (79,30), déc. 77,70 (78,48) ; laine suint oct. 186,50 (188), déc. inch. (187). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 219 (225) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (380). — Roubaix (en francs par kilo) : laine déc. 24,25 (24,75). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (460).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 53,20-55,50 (51,25-53). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 199,75-200,25 (201,75-202,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par *lb) :* cacao sept. *110,85 (100)*, déc. 107,85 (97,55) ; sucre disp. 8,90 (9,20), sept. 9,94 (9,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 142,20 (142,90), déc. 155 (152,30) ; café sept. 1 590 (1 549), nov. 1 554 (1 525) ; cacao sept. 1 450 (1 307), déc. 1 405 (1 273). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 1 350 (1 280), déc. 1 213 (1 120) ; café sept. 1 367 (1 375) ; nov. 1 338 (1 349) ; sucre (en francs par tonne) : oct. 1 675 (1 625), déc. 1 678 (1 610).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 310 (322 1/2), déc. 325 (336 1/2) ; maïs sept. 283 (281 1/2), déc. 282 1/2 (277 1/4).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	84 980	47 965 319
Michelin	10 770	13 548 380
J. Borel Int.	28 770	8 878 340*
Maisons Phénix	6 460	8 206 560
Carrefour	4 660	6 732 720
Dome Mines	35 600	6 534 243*
L'Air liquide	14 825	6 109 747

(*) Quatre séances seulement.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	27 août	Diff.		27 août	Diff.
Prénatal	46	+ 14,71	U.C.B.	179	+ 6,86
Printemps	56,50	+ 11,66	Viniprix	510	+ 6,69
Cie Bancaire	259,10	+ 10,61	Creusot-Loire	122,80	+ 6,32
A.D.G.	165,40	+ 10,26	Carrefour	1 494	+ 6,18
C.E.M. Electrom.	68,40	+ 9,98	P.L.M.	79,50	+ 5,92
Galer. Lafayette	73	+ 9,44	Radiotechnique	489	+ 5,84
J. Borel Intern.	322	+ 9,15	Mumm	454	+ 5,70
Usinor	69,90	+ 8,65	U.F.B.	185,90	+ 5,62
St-Gobain PAM.	121,40	+ 8,58	Sagem	560	+ 5,46
Saunier-Duval	100,10	+ 8,21	Bouygues	311	+ 5,42
U.T.A.	69,20	+ 8,12	Alsthom	66,70	+ 5,03
Casino	1 220	+ 7,67	Dumez	544	+ 4,61
Chiers	118	+ 7,27	Peugeot	268	+ 3,87

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 7. LA FORMATION DU GOUVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE
8. AMÉRIQUES PROCHE-ORIENT

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 9 à 14
AU FIL DE LA SEMAINE : Un été fou, par Pierre Viansson-Ponté.
Lettre de la Chaussée des géants : Des gallons et des cormorans.
REFLETS DU MONDE ENTIER. LA GÉOGRAPHIE, par Maurice Le Lannou
La vie du langage, par Jacques Cellard.

15. EUROPE RELIGION
16. ARTS ET SPECTACLES
17. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS SPORTS
18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE PRESSE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (19 à 12)
Annonces classées (18) : Aujourd'hui (12) ; Carnet (18) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; La semaine financière (19).

En Corée du Sud

Le chef de l'opposition est condamné à huit ans de prison

Le chef de l'opposition démocratique sud-coréenne, M. Kim Dae Jung, a été condamné, samedi 28 août, par un tribunal d'exception de Séoul, à huit ans de prison pour violation des « décrets d'urgence » interdisant de critiquer le chef de l'Etat. Les autres inculpés, dont l'ancien président de la République, M. Yun Po Sun, âgé de près de soixante-dix ans ; l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Chyung Il Hyung, et sa femme, ainsi que cinq ecclésiastiques, sont frappés de peine de cinq à huit ans de prison.

Le tribunal les a condamnés pour avoir publié une « déclaration pour la démocratie et la sauvegarde nationale », dans laquelle ils demandaient le départ du président Park et la restauration de la démocratie. Ce texte avait été lu le 1er mars 1976 à la cathédrale Myong-Dong de Séoul.

« Nous n'avons rien à défendre »

En faisant condamner M. Kim Dae Jung, qui avait recueilli 46 % des voix aux élections présidentielles de 1971, le régime élimine la personnalité la plus populaire, dans son pays et à l'étranger, de l'opposition démocratique sud-coréenne. Déjà, en été 1973, pour l'empêcher de critiquer le président Park, M. Kim Dae Jung avait été enlevé, en plein jour, à Tokyo, par des agents de la C.I.A. sud-coréenne, qui le ramenèrent à Séoul, où il était depuis lors en résidence surveillée. Les autorités lui intentèrent alors un procès pour « fraude électorale ». L'accusation ne manquait pas de piquant pour qui sait comment se déroulent les consultations électorales en Corée du Sud. La proclamation de Myong-Dong offrit ensuite au gouvernement l'occasion de se défaire de son adversaire.

Mais les prises de positions de M. Carter sur la nécessité pour les alliés des Etats-Unis de « respecter les droits de l'homme » et les réactions que provoquait, dans certains milieux américains, le procès des auteurs de la proclamation de Myong-Dong avaient inquiété Séoul ces dernières semaines. A la surprise générale, le président du tribunal décidait, le 31 juillet, apparemment pour faire cesser au plus tôt un procès qui commençait à avoir un peu trop d'écho, de suspendre l'audition des témoins de la défense, laissant le champ libre à un monologue de l'accusation. L'incident de Panmunjom, au cours duquel deux officiers américains ont trouvé la mort, a fourni au régime le climat passionnel propre à faire mieux accepter la sentence.

« M. Kim Dae Jung, nous disaient récemment, à Séoul, des personnalités gouvernementales, fait le jeu du Nord. » Sa condamnation tend plutôt à confirmer ce que lui-même nous déclarait peu avant son arrestation : « Nous n'avons rien à défendre contre le Nord, la Corée du Sud n'est pas une démocratie. » Dans sa cellule, un autre inculpé attend son jugement. Passible de la peine de mort pour « haute trahison », il s'appelle Kim Chi Ha et est poète.

Dans son réquisitoire, le procureur qui demandait la condamnation de M. Kim Dae Jung a notamment déclaré que la proclamation de Myong-Dong donnait « une image erronée des réalités politiques, diplomatiques, économiques et sociales du pays ». Il reste qu'il y a quelques années un jeune ouvrier se suicidait par le feu, à Séoul, pour dénoncer les conditions de travail dans certaines usines. Vendredi 28 août, en pleine cathédrale de Séoul, à la fin de la messe, un jeune chrétien a tenté, lui aussi, de se donner la mort après avoir crié des slogans en faveur de la libération des prisonniers politiques. Derrière le « calme » qui règne en Corée du Sud, un grand désarroi commence à se faire jour.

PHILIPPE PONS.

En Iran

TROIS OFFICIERS AMÉRICAINS SONT TUÉS PAR DES GUÉRILLEROS

Téhéran (A.P.). — Trois officiers américains ont été tués, samedi matin 28 août, dans une embuscade par des guérilleros, qualifiés par les autorités de « marxistes islamiques ».

Les victimes, Robert Guard, William Catrel et Donald Smith, étaient membres du corps des conseillers militaires américains en Iran.

D'après les autorités, ce même groupe de guérilleros est déjà responsable de l'assassinat de trois autres officiers américains, un en 1973, deux autres en 1975.

LA DÉNONCIATION D'UN RÉSISTANT EN 1942

La Cour de sûreté de l'État ordonne un supplément d'information

La Cour de sûreté de l'Etat, a rejeté le 27 août la demande d'annulation des poursuites présentée par le défenseur de M. Jean Gabrel, accusé d'avoir dénoncé aux autorités allemandes le lieutenant Jean Bouchez, résistant, fusillé en 1942 (*le Monde* du 28 août). Me Jacques Chanson a alors sollicité un supplément d'information et la mise en liberté de M. Gabrel. Ce dernier a déclaré : « *...J'ai été arrêté en 1942, en même temps que mon camarade Bouchez et, en juin, j'ai subi de terribles sévices. Les Allemands m'ont fracturé une épaule et défoncé le crâne. Je n'ai commis qu'une imprudence en confiant à quelqu'un deux enveloppes que Bouchez m'avait remises. Mais si je me suis infiltré dans les services allemands, c'est à la demande des services anglais...* »

Mais tout en ordonnant un supplément d'information, la Cour a décidé de garder en détention M. Gabrel, qui s'était enfui au Liban en 1957 et était rentré en France en février dernier.

● *Nouvelle tarification pour Roissy-Charles de Gaulle.* — La R.A.T.P. communique : à dater du 1er septembre, une nouvelle tarification sera applicable sur les lignes d'autobus 350 (Gare de l'Est-Roissy-Aéroport Charles-de-Gaulle) et 351 (Nation-Roissy-Aéroport Charles-de-Gaulle) : parcours d'une et de deux sections, un ticket ; trois à cinq sections, deux tickets ; six à huit sections, trois tickets ; neuf à douze sections, quatre tickets ; treize et quatorze sections, cinq tickets ; plus de quinze sections, six tickets. Ces modifications ne concernent pas le tarif des cartes hebdomadaires.

Clinique des Charmettes S.A.
Chemin de Mornex 10
CH - 1003 Lausanne / Suisse
Tél. : (19) 41 21-20-41-31
Gynécologie et obstétrique
Hospitalisation médicale temporaire
Ouverte toute l'année.

LES AGENTS DE VOYAGES SUD-AFRICAINS NE SE RÉUNIRONT PAS A DEAUVILLE

Le congrès des agents de voyages sud-africains, qui devait être organisé à Deauville du 6 au 10 septembre prochain, n'aura finalement pas lieu, du moins dans cette ville. Les organisateurs prévoyaient de rassembler dans la station normande quelque trois cents délégués de l'Union sud-africaine et une centaine de spécialistes du tourisme européen. Le congrès avait comme objectif de « promouvoir sur une grande échelle les échanges touristiques entre l'Europe et l'Afrique du Sud, et particulièrement entre la France et l'Afrique du Sud ». M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, maire de Deauville, et M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, devaient assister à cette manifestation.

Plusieurs organisations de gauche rassemblées sur l'initiative ou à l'intérieur du comité « anti-outspan (1) protestaient contre la tenue de ce congrès qui, à leur avis, marquait « une étape révélatrice de la collaboration de plus en plus étroite entre la France et l'Union sud-africaine, pays de l'« apartheid ». Elles avaient prévu un rassemblement à Deauville, les 4 et 5 septembre, et demandaient l'annulation du congrès. Selon certaines informations, celle-ci aurait toutefois été décidée « non pour des motifs politiques mais pour des raisons purement techniques ».

(1) Créé il y a un an le collectif « anti-outspan » a commencé de se manifester en organisant le boycottage des agrumes sud-africains vendus en France sous la marque « Outspan ».

M. VORSTER ACCUSE SES ADVERSAIRES DE « CRIER AU LOUP »

Un « calme raisonnable » est, selon la police, rétabli à Soweto, la cité noire située à la périphérie de Johannesburg. Toutefois, quelques manifestants ont lancé des pierres vendredi 27 août en direction des forces de l'ordre, mais M. Jimmy Kruger, ministre sud-africain de la justice et de la police, a déclaré vendredi que trente-cinq personnes avaient été tuées depuis lundi dernier, dont vingt et une au cours d'affrontements entre Noirs (nos dernières éditions du 28 août). Il a également précisé que la police avait procédé à huit cent vingt et une arrestations depuis le début des émeutes. A propos des méthodes utilisées par les forces de l'ordre, M. Kruger a déclaré : « Nous employons la tactique la plus efficace : nous effrayons les manifestants avec du gros plomb. Mais nous sommes obligés de tirer à balles sur les incendiaires. Ce sont eux qui sont habituellement tués. »

Sur le plan politique, M. Kruger s'est déclaré prêt à s'entretenir la semaine prochaine avec les dirigeants des communautés noires. Il a toutefois ajouté que le gouvernement n'entendait pas renoncer à sa politique d'« apartheid ». M. Vorster, premier ministre sud-africain, a, pour sa part, affirmé vendredi que ceux qui parlaient de crise en Afrique du Sud « criaient au loup ». — (A.P., A.F.P., Reuter.)

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT DE FOURNIR UNE AIDE MILITAIRE DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS A L'ARABIE SAOUDITE

Washington (*A.F.P.*). — Le département d'Etat a annoncé, jeudi 26 août, que l'administration soumettra à l'approbation du Congrès des lettres d'offres portant sur des ventes d'armes à l'étranger.

Un porte-parole du département d'Etat a précisé que ces lettres ne couvrent pas la totalité des ventes d'armes projetées par les Etats-Unis pour l'année 1976-1977, mais seulement les commandes pour lesquelles l'administration souhaite obtenir l'aval du Congrès, avant qu'il ne se sépare, le 2 octobre, en vue des élections.

De source autorisée, on indique que les pays bénéficiaires seraient l'Arabie Saoudite, Israël et le Pakistan. Selon le *Washington Post*, l'Arabie Saoudite recevrait à elle seule, l'année prochaine, une assistance militaire globale représentant une valeur de 5 milliards de dollars. Le Congrès serait invité à se prononcer sur la vente à Ryad d'un millier de missiles air-air, de plusieurs centaines de missiles air-sol, de bombes à fractionnement multiple et sur un vaste programme de constructions militaires.

M. Kissinger s'est efforcé de justifier ces fournitures devant la commission des affaires étrangères du Sénat, qui l'a entendu à huis clos jeudi. Ce projet suscite de nombreuses réticences parmi les sénateurs, qui craignent que certaines de ces armes ne soient un jour utilisées contre Israël.

D'autre part, M. Kissinger a annoncé, vendredi, à la sous-commission sénatoriale des affaires étrangères que les Etats-Unis ont accepté de livrer à l'Iran, d'ici à 1983, cent soixante chasseurs F-16, d'une valeur totale de 3,4 milliards de dollars environ. Dix avions d'entraînement seront livrés en 1979, et les cent cinquante autres au cours des quatre années suivantes.

Les contrats conclus avec l'Iran comporteraient, en outre, la vente de missiles pour un montant global de 600 millions de dollars.

● *Le différend gréco-turc sur la mer Egée.* — Les audiences publiques de la Cour internationale de justice de La Haye, sur la requête de la Grèce, l'invitant à ordonner des mesures conservatoires dans son différend avec la Turquie au sujet du plateau continental en mer Egée, ont pris fin vendredi 27 août, au palais de la paix, où elles avaient commencé mercredi dernier. Les juges internationaux vont aborder l'examen à huis clos de la requête grecque ; on s'attend que leur décision sera annoncée sous forme d'ordonnance dans une dizaine de jours. — (*A.F.P.*)

Les incidents autour de Berlin embarrassent la coalition de Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Une intense activité diplomatique se poursuit autour de Berlin, après les incidents qui ont marqué la marche des jeunes chrétiens-démocrates vers Berlin-Ouest à l'occasion du quinzième anniversaire de la construction du mur. Une note des trois alliés occidentaux remise, le 26 août, à l'ambassade soviétique à Berlin-Est proteste contre l'attitude de la R.D.A. (qui a refusé à plusieurs groupes de jeunes chrétiens-démocrates le droit de transiter vers Berlin), qui contredit l'accord des Quatre sur Berlin. Un porte-parole de l'ambassade d'U.R.S.S. à Berlin-Est a déclaré que cette note était « dénuée de tout fondement » et s'est étonné que les Alliés soutiennent l'« action illégale de certaines forces de droite de la R.F.A. ».

D'autre part, alors que M. Michael Kohl, représentant permanent de Berlin-Est à Bonn, était reçu par M. Genscher, ministre des affaires étrangères, on apprenait, vendredi, que six personnes — cinq Berlinois de l'Ouest et un citoyen de la République fédérale — avaient été arrêtées sur les autoroutes de transit par la police est-allemande. Elles sont accusées d'avoir voulu aider des Allemands de l'Est à passer à l'Ouest.

L'information n'est cependant pas prise au tragique à Bonn, où l'on espère que les incidents seront clos avant les élections. La démarche des trois Occidentaux a donné satisfaction au gouvernement fédéral, qui peut faire valoir contre l'opposition que sa fermeté a été récompensée.

Mais, au-delà de la fermeté, la coalition libérale-socialiste est soucieuse de montrer que sa politique à l'est n'est pas dans une impasse. M. Genscher a eu jeudi un long entretien avec M. Falin, ambassadeur soviétique à Bonn. On laisse entendre, dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, que, après les élections, de nouveaux pas pourraient être faits dans le sens de la détente. Mais, à cinq semaines du renouvellement du Bundestag, aucune information n'est exempte d'arrière-pensées.

DANIEL VERNET.

En Rhodésie

L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE D'UMTALI VA ÊTRE JUGÉ POUR NON-DÉNONCIATION DE GUÉRILLEROS

Salisbury (*A.F.P., Reuter*). — Mgr Donal Lamont, évêque catholique d'Umtali, comparaîtra le 14 septembre en justice « pour n'avoir pas signalé aux autorités rhodésiennes la présence de guérilleros nationalistes et pour avoir incité d'autres personnes à agir de même ».

M. Charles Waddington, ministre de la justice, a confirmé cette information et souligne, dans un communiqué, que les poursuites dont l'évêque d'Umtali est l'objet ne sont en aucune manière la conséquence des violentes critiques que le prélat avait adressées au gouvernement rhodésien. Mgr Lamont avait en effet récemment fait parvenir une lettre ouverte à M. Ian Smith, premier ministre rhodésien.

« Ma conscience, écrivait-il, me force à vous dire que par sa politique raciste et oppressive, par son refus du changement, votre gouvernement a créé les injustices qui engendrent les désordres actuels. Aussi serez-vous responsable de l'effusion de sang qui s'annonce. Votre administration est au ban des nations civilisées, qui la condamnent. »

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1976 a été tiré à 555 729 exemplaires.

ANCIEN CANDIDAT COMMUNISTE A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Georges Marrane est mort

M. Georges Marrane, ancien ministre, ancien député et sénateur communiste, candidat du P.C.F. à la présidence de la République en décembre 1958, face au général de Gaulle, est décédé, vendredi 27 août, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né le 20 janvier 1888 à Louviers (Eure), Georges Marrane, mécanicien-horloger, adhère au parti socialiste (S.F.I.O.) en 1916, puis prend une part active à la création, en 1920, du Parti communiste français, où il occupe les fonctions de secrétaire adjoint en 1923, de membre du bureau politique, en 1924, d'administrateur délégué de l'Humanité.

En 1923 il est incarcéré pendant cinq mois à la prison de la Santé pour son action contre l'occupation de la Ruhr.

Secrétaire administratif et politique de la fédération de la Seine de 1921 à 1927, il est élu maire d'Ivry (Val-de-Marne) en 1925 et réélu jusqu'en 1965. Depuis 1966 il était maire honoraire de cette commune. Elu au Conseil général de la Seine en 1925, il en devient président en 1936.

Dans la clandestinité, il est l'un des dirigeants du Front national dans la zone Sud (mai 1941), puis représente son parti au sein du comité parisien de la libération, dont il est vice-président en août 1944, et à l'Assemblée consultative provisoire en 1944-1945. En 1945, il retrouve la présidence du Conseil général de la Seine, département dans lequel il sera élu, en novembre 1946, au premier Conseil de la République, dont il sera vice-président.

Après avoir occupé les fonctions de ministre de la santé dans le cabinet Ramadier, de janvier à mai 1947 date de l'exclusion de tous les ministres communistes, il est réélu au Conseil de la République dans la Seine, en novembre 1948, préside le groupe communiste et sera réélu en mai 1952. Elu député en janvier 1956, il représentera à l'Assemblée nationale le quatrième secteur de la Seine jusqu'en décembre 1958.

Le 21 décembre 1958, il est le candidat du P.C.F. à la présidence de la République et obtient 10 355 voix contre 62 394 au général de Gaulle et 6 721 à Albert Chatelet.

Le 26 avril 1959 il est élu de nouveau sénateur de la Seine, mandat qu'il détiendra jusqu'en 1968.

Georges Marrane a également été président de la commission centrale du contrôle financier du P.C.F.

L'Humanité du 28 août publie la lettre que M. Marchais, secrétaire général, a adressée au fils du disparu.

LE CONFLIT DE « FRANCE-SOIR »

Le tribunal de Paris désigne un « expert consultant »

M. Jean Delmas-Goyon, premier vice-président du tribunal de Paris, a rendu son ordonnance ce samedi 28 août concernant l'instance en référé engagée par les journalistes de « France-Soir », qui demandait la désignation d'un mandataire de justice à l'occasion de la cession d'actions de la société Presse-Alliance (de M. Paul Winkler) à M. Robert Hersant.

Le magistrat a déclaré irrecevables : la Société des journalistes de *France-Soir*, parce qu'elle n'est pas actionnaire de la société Presse-Alliance ; l'intersyndicale, car elle n'a pas une personnalité morale ; le syndicat F.O., partie intervenante, car il a joint son action à celle de l'intersyndicale. M. Delmas-Goyon a, en revanche, admis l'intervention du Syndicat national de journalistes (autonome) et du syndicat C.F.D.T. des journalistes, invoquant le défaut de consultation du comité d'entreprise.

L'ordonnance charge M. Stéphane Thouvenot d'une mission d'« expert consultant ». Elle remarque en effet que « (...) *les deux syndicats intervenants font état de manquements tant au niveau des accords d'origine (cession du fonds de commerce par la société FEP à la société Presse-Alliance) qu'à l'occasion de la cession des actions à Robert Hersant. Et, en outre, l'ancien comité d'entreprise subsistait de plein droit, étant constitué au sein de l'entreprise au sens économique du terme, et non au sens de la société cadre juridique (...). L'action des intervenants est d'autant plus justifiée qu'il ne saurait être contesté que des événements majeurs d'ordre économique, telle que la cession d'un fonds de commerce de l'importance de France-Soir, dans des conditions aussi rapides et aussi singulières, sans apparemment d'expertise préalable, sont susceptibles d'affecter le volume ou la structure des effectifs, les conditions de l'emploi et les apports d'entreprises conclus antérieurement, et donc imposent la consultation du comité d'entreprise dans les conditions strictes de forme et de fond prévues par le code du travail. (...)*

» *Les défendeurs ne sauraient arguer de l'existence d'un trouble quelconque et du fait que les intervenants, comme les demandeurs, à titre principal, ont basé leur action sur de pures hypothèses non vérifiées. Il leur est justement reproché par les intervenants, ce manque d'informations pourtant sollicitées et refusées pour des motifs obscurs, alors que ces informations étaient nécessaires au comité d'entreprise pour lui permettre de fournir un avis motivé. Pour cette raison essentielle, une mesure d'instruction doit être ordonnée. Dans ce contexte enfin, l'urgence est indéniable en raison des dispositions d'ordre public du code du travail et pour éviter aussi la disparition de preuves et l'établissement d'une situation de fait irréversible.*

» *Toutefois, les mesures sollicitées par les syndicats intervenants, qui reprennent en grande partie la demande principale, ne peuvent être accueillies dans leur totalité. Le juge des référés n'a pas qualité pour désigner un administrateur provisoire se substituant, même temporairement, aux organes de gestion en fonction. La société n'est pas en péril et la désignation d'un tel mandataire serait, au cas présent, de la compétence du tribunal de commerce. Il ne peut être davantage admis à ce stade de la procédure que le mandataire désigné soit investi d'une mission soulevant une contestation sérieuse et soit amené notamment à rechercher des infractions aux dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944 et à dire si les accords d'entreprise ont été violés (...).*

Le magistrat conclut : « *Il sera donc désigné un expert consultant, lequel, sans préjuger du fond, se fera communiquer d'urgence tous documents permettant d'établir, de façon non équivoque, les conditions dans lesquelles sont intervenues la cession du fonds de commerce de France-Soir et la prise de participation d'Hersant, à l'effet de permettre aux intéressés, et plus spécialement au comité d'entreprise, d'apprécier ensuite si ces différentes opérations ont été entachées ou non d'irrégularités.* »

Par ces motifs, déclare l'ordonnance (...) « *commettons M. Thouvenot Stéphane, demeurant 74, rue Raynouard, Paris-16e, en qualité d'expert consultant, avec mission de se faire communiquer, dans le plus bref délai, par les parties, et notamment par les défendeurs, tous accords, sans exception, promesse de cession et contrat définitif, tous les procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales, tant de la société cédante, France-Editions et Publications, que de la société Presse-Alliance, tous comptes rendus des réunions du comité d'entreprise de France-Soir et tous autres documents jugés utiles à l'effet de déterminer les conditions précises de la cession du fonds de commerce du journal France-Soir et de la prise de participation ultérieure de Robert Hersant.*

» *L'expert pourra entendre tous sachants susceptibles de l'éclairer sur certaines opérations. Il communiquera en photocopies ces documents aux parties, qui pourront faire des observations par notes écrites annexées au rapport de l'expert, qui devra être déposé dans les deux mois de la réception de sa mission. Disons que l'expert pourra directement réclamer à Me Pesson, commis en référés par le président du tribunal de commerce, la photocopie de tous documents qui auraient pu lui être déjà remis en original dans le cadre de sa mission propre.* »

UN APPEL DU PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS DU SUD-EST ASIATIQUE

Le préfet de la région Midi-Pyrénées, M. Tony Roche, vient de lancer un appel à la solidarité en faveur de ceux cents réfugiés du Vietnam du Sud, du Cambodge et du Laos arrivés cet été en Haute-Garonne.

« *Les pouvoirs publics*, déclare le préfet, *aidés par des organismes et associations privés d'entraide, mettent actuellement en œuvre les actions qui, au terme d'une période d'adaptation de quelques mois, permettront de réaliser l'insertion sociale et professionnelle des réfugiés dans la communauté nationale. Celle-ci se fera en fonction des aptitudes professionnelles des adultes en âge et en état de travailler, l'emploi étant pour eux-mêmes et leur famille la condition normale de leur subsistance.* »

هكذا من الأصل